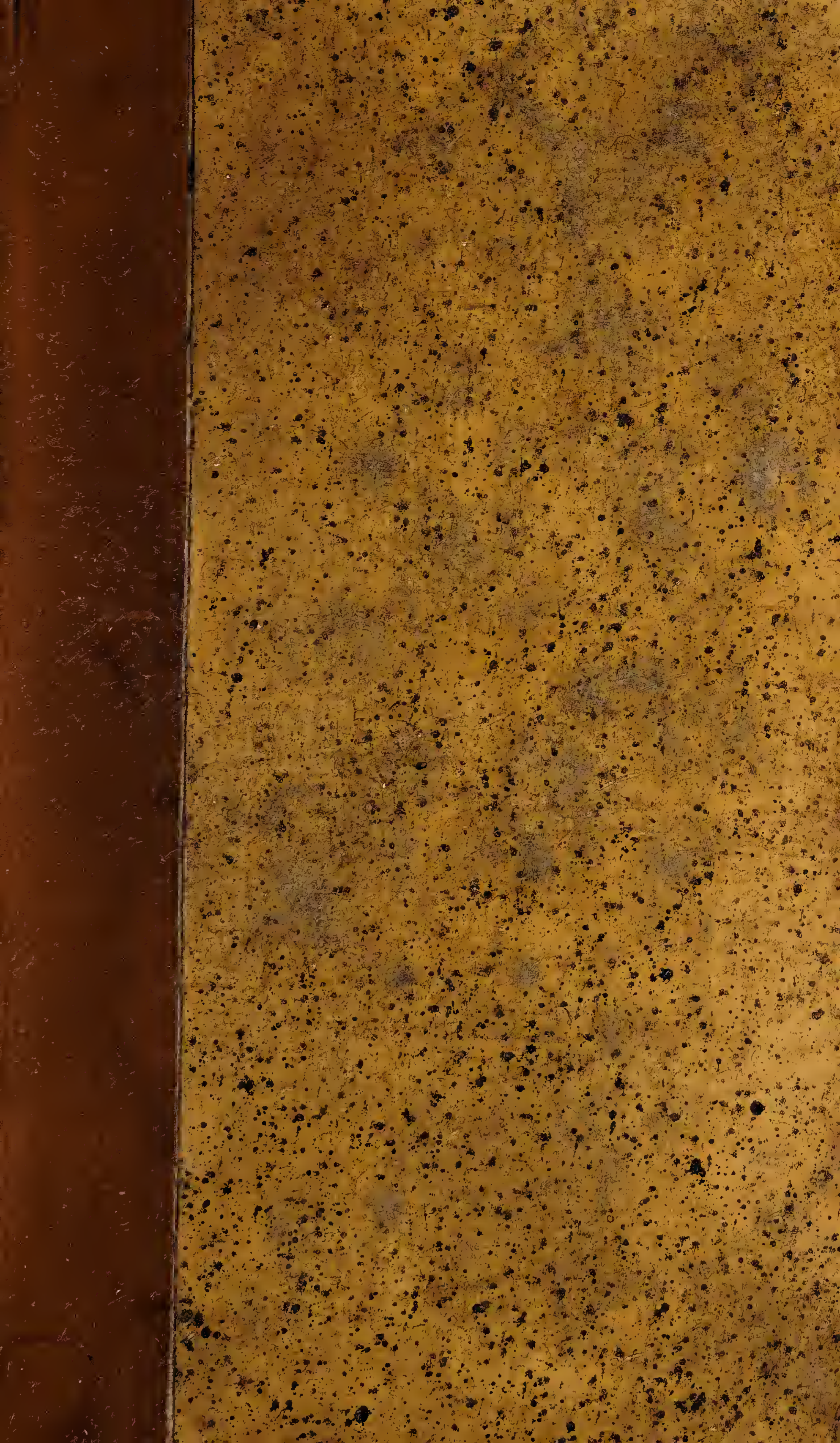


JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JANVIER 1765.

TOME XXII.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JANVIER 1765.

EXTRAIT.

Experimental Essays on the following subjects, 1° on the fermentation of alimentary mixtures; 2° on the nature and properties of fixe d'air; 3° on the respective powers, and manner of acting, of the differend kinds of antiseptics; 4° on the scurvy, with a proposal for trying new methods to prevent or cure the same at sea; 5° on the dissolvent power of quick-lime, illustrated with copper plates; by DAVID MACBRIDE, *surgeon.* C'est-à-dire : Essais d'expériences sur les sujets suivans, 1° sur la fermentation des mêlanges alimentaires, 2° sur la nature & les propriétés de l'air fixe ; 3° sur les forces respectives & la maniere d'agir des différentes especes d'anti-septique; 4° sur le scorbut, où l'on propose d'essayer de nouvelles méthodes de le prévenir & de le guérir en mer ; 5° sur la force dissolvante de la chaux vive; par M. DAVID MACBRIDE, Chirurgien. A Londres, chez *Millar*, 1764, *in-8°.*

L'OUVRAGE, que nous annonçons, peut être considéré comme une suite de l'Analyse de l'air de M. Hales & du Mémoire de M. Black sur la *magnésie*, qui se trouve dans le second

volume des *Essais physiques & littéraires de la société d'Edimbourg*. Le but que M. Macbride s'est proposé, est de démontrer que l'air qu'il appelle *fixé*, & qu'il distingue, avec M. Hales, de l'air élastique de l'atmosphere, est le ciment ou le lien qui unit les principes des corps; que c'est de lui que dépend leur solidité, leur état sain & leur parfaite cohésion; & d'appliquer cette doctrine à la théorie de la médecine.

Aristote, &, après lui, les Chymistes de l'école de Bécher & de Sthal, avoit admis l'air parmi les élémens des corps. Il est vrai que Sthal avoit cru qu'il n'entroit que dans la composition de l'aggrégé, & non pas dans celle du mixte. Voyez son *Specimen Becherianum*; mais M. Hales a démontré qu'il faisoit aussi partie du mixte, puisqu'on ne peut pas décomposer certains corps qu'il ne s'en dégage une très-grande quantité d'air. Cette quantité lui a même paru si considérable proportionnellement aux autres principes, qu'il a cru que c'étoit l'agent que Newton avoit soupçonné être le lien des parties des corps. M. Black, par des expériences très-ingénieuses, a prouvé que cet air avoit différens degrés d'affinité avec les corps auxquels il s'unissoit.

M. Macbride, qui, comme nous venons de le dire, s'est proposé d'appliquer cette doctrine à la théorie de la médecine, com-

mence ses recherches par donner une idée de la digestion, & fait voir que cet air fixé pénetre dans le corps animal avec le chyle. Il entreprend ensuite de démontrer que les substances animales ne tombent en putréfaction que par la perte de ce même principe: delà il passe à l'examen de la vertu des anti-septiques en général, & trouve qu'elle consiste principalement dans la propriété qu'ils ont d'arrêter la dissipation de ce principe d'union. Il recherche s'il n'y auroit pas des substances capables de rétablir des matieres déjà putrides, & fait voir qu'on peut obtenir cet effet en leur redonnant l'air fixé qu'elles ont perdu; ce qui le conduit naturellement à la recherche de la méthode la plus propre à remédier aux maladies de putréfaction; méthode qu'il croit avoir trouvée dans l'application des substances capables de fournir une grande quantité de cet air fixé. Il propose, à ce sujet, d'essayer un nouveau moyen de prévenir & de traiter, en mer, le scorbut; enfin, dans le cinquieme essai, il rapporte différentes expériences qui tendent de plus en plus à confirmer la doctine des quatre essais précédens. Nos Lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici un précis de ses expériences & des principales conséquences qu'il en tire.

Après avoir remarqué que Boerhaave

avoit renfermé dans des bornes trop étroites l'idée de la fermentation, il adopte la définition que des Chymiſtes plus modernes en ont donnée, & la regarde comme *un mouvement inteſtin, qui s'excite de lui-même entre les parties inſenſibles d'un corps, duquel réſulte un nouvel arrangement & une nouvelle combinaiſon de ces mêmes parties*; d'où il conclut qu'un grand nombre des changemens qui ſe font naturellement dans les regnes animal & végétal, doivent être regardés comme autant de modes de la fermentation, & que la digeſtion des alimens, en particulier, eſt une véritable fermentation; c'eſt ce que les expériences de M. Pringle lui paroiſſent démontrer ſans replique. Il paroît auſſi réſulter de ces mêmes expériences, ajoute notre Auteur, qu'il ſe forme & ſe dégage, dans le premier tems de cette fermentation, quelque choſe qui a la vertu de corriger la putréfaction. C'eſt pour ſe convaincre de plus en plus de cette vérité, qu'il forma le projet de répéter quelques-unes des expériences de ce ſavant Médecin, & d'en ajouter de nouvelles, capables de jetter un plus grand jour ſur cette matiere.

Il prit donc, 1.° du pain & de l'eau; 2.° du pain & du mouton bouilli, qu'il fit battre dans un mortier, avec une quantité d'eau ſuffiſante : il donne à ce compoſé le nom de

mêlange fermentatif-simple ; 3° quatre onces de ce mêlange fermentatif-simple, & deux gros de suc de limon récent ; 4° quatre onces du même mêlange battu avec une once d'épinars ; 5° quatre onces du mêlange simple avec une once de cresson de fontaine ; 6° quatre onces du mêlange simple avec deux gros d'une liqueur très-fétide, qui avoit suinté d'un morceau de mouton pourri. Il mit chacun de ces mêlanges dans autant de petites phioles qu'il tint à un degré de chaleur modéré. Au bout de trois ou quarte heures, ils donnerent tous, à la réserve du premier, des signes non équivoques d'un mouvement intestin ; bientôt après toutes les parties solides s'éleverent au haut de la liqueur, à la surface de laquelle il se forma des bulles d'air & une écume très-épaisse. Il commença alors à s'en dégager une vapeur piquante, qui éteignoit le feu : l'odeur, particuliere à chaque ingrédient, se dissipa peu-à-peu, & il lui succéda une espece d'odeur douceâtre, qui, dans quelques-uns de ces mêlanges, approchoit beaucoup de celle de la semence de fénugrec. A mesure que le mouvement devenoit plus vif, les parties solides tomboient peu-à-peu au fond des petites fioles. Ce mouvement intestin se soutint plus ou moins dans les différens mêlanges. Lorsqu'il fut cessé, la liqueur parut claire : la plus grande partie

de ce qui avoit flotté d'abord, étoit tombée au fond : le tout étoit parfaitement doux ; & celles de ces liqueurs qu'on soumit à la distillation, donnerent un phlegme un peu piquant, qui avoit l'odeur douceâtre du mêlange ; à la réserve du mêlange n° 4, dont le phlegme avoit une odeur un peu rance & approchant de celle du fromage.

Les phénomenes que ces mêlanges ont présentés dans leur fermentation, paroissent absolument les mêmes que ceux qui accompagnent la fermentation des liqueurs végétales ; de sorte que ces deux fermentations ne different réellement que par leur produit, qui, dans la fermentation alimentaire, ne donne pas un esprit ardent par la distillation ; quoiqu'il y ait de fortes raisons pour penser que, si l'on faisoit fermenter ensemble de grandes masses de substances animales & végétales, on en obtiendroit des liqueurs enivrantes ; car des voyageurs dignes de foi nous assurent que les Tartares qui habitent les déserts de la Sibérie ont une maniere de tirer du lait une liqueur qui enivre. M. Macbride conjecture que c'est en le faisant fermenter, au moyen de quelque matiere animale putride, que le Docteur Pringle & lui ont trouvé augmenter considérablement la tendence du lait & des mêlanges alimentaires à la fermentation. Quoi qu'il en soit de cette idée, notre Au-

teur croit qu'on devroit désigner les trois degrés de la fermentation par les mots de *premier*, *second* ou *troisieme*; ou, si l'on aime mieux, par ceux de *douce*, *acide* & *putride*, & voudroit qu'on les caractérisât par leurs différens produits. Le premier degré, ou celui de la fermentation douce, seroit sous-divisé en deux, parce qu'il donne, 1° une liqueur douce, d'un piquant agréable, & enivrante; ou 2° une liqueur douce (c'est-à-dire, ni acide ni putride) qui n'enivre point. Le second degré est celui dont le produit devient acide, & donne un esprit acide dans la distillation. Le troisieme a lieu lorsque la substance qu'on a soumise à la fermentation est entiérement détruite, qu'elle a perdu son caractere naturel, son goût & son odeur, qu'elle devient fétide, & que, soumise à la distillation, elle ne donne ni un esprit inflammable, ni un phlegme doux, ni un acide, mais une liqueur qui tient un alkali volatil en dissolution.

En faisant ces expériences, M. Macbride mit un petit morceau de mouton pourri dans la fiole n° 3, & il en suspendit un second au-dessus du mêlange n° 4, pendant que l'un & l'autre mêlanges étoient en fermentation. Ils devinrent doux, & perdirent toute odeur putride, ce qu'il attribue à la vapeur subtile qui se dégageoit de

ces mêlanges. Cette même vapeur éteignoit la flamme d'une chandelle qu'on exposoit à son action, comme le *gas sylvestre* des anciens Chymistes, & , comme lui, elle suffoquoit les animaux qu'on y plongeoit. Malgré cela, cette vapeur n'a rien de nuisible, quand on la reçoit ou qu'elle se dégage dans l'estomac. Notre Auteur entreprend même de prouver que c'est un des moyens les plus assurés pour préserver les fluides des animaux de la putréfaction ; qu'elle adoucit leur acrimonie ; qu'elle est un des principaux agens de la nutrition, & que peut-être elle contribue à la production de la chaleur.

Quoique M. Macbride eût pu conclure des expériences qu'il avoit faites avec le suc de limon, les épinars & le cresson, que tous les végétaux entroient en fermentation, lorsqu'on les mêloit à quelque substance animale, il a cru devoir en soumettre un plus grand nombre à de nouvelles épreuves Il fit donc vingt-sept nouveaux mêlanges; & quoique, par l'inattention d'un Domestique, son expérience ne fût pas faite avec toute l'exactitude qu'il auroit désiré, il en résulta cependant que, lorsqu'il mêla de la salive ou quelque matiere animale avec ces mêlanges, ils entrerent tous en fermentation : il n'y eut que le mêlange de pain, de mouton & de vinaigre, & celui de pain,

de mouton & d'eau-de-vie, qui ne parurent éprouver aucun mouvement.

D'après ces expériences, M. Macbride croit pouvoir donner l'idée suivante de la digestion. » Les alimens, dit-il, divisés » par la mastication, & mêlés avec la sa- » live, sont disposés à entrer en fermenta- » tion, dès qu'ils sont reçus dans l'estomac, » ce mouvement étant excité par la cha- » leur douce de ce viscere, par les restes » des anciens alimens, & par la vertu fer- » mentative de la salive & de la liqueur » gastrique. Le premier effet de ce mouve- » ment est de faire remonter à la surface » les parties solides du mêlange alimen- » taire. On s'apperçoit même, lorsqu'on a » mangé un peu avidement, que s'il sur- » vient quelque eructation, il remonte tou- » jours quelque partie solide de ce qu'on » a pris, jusques à la bouche; & si l'on a » mangé des légumes avec de la viande, » ce sont toujours les légumes qui revien- » nent; ce qui s'accorde parfaitement avec » ce que j'ai observé dans mes expériences, » dans lesquelles j'ai toujours vu que les » parties végétales s'élevoient les premieres. » Ces parties solides ne tardent pas à re- » tomber. L'air, qui les avoit soutenues, s'étant » échappé, leur union est entiérement dé- » truite, & tout se mêle aux fluides diges-

» tifs. Ce mêlange eſt favoriſé par l'agita-
» tion que produit le mouvement périſtal-
» tique de l'eſtomac, par la preſſion alter-
» native du diaphragme & des muſcles ab-
» dominaux, & par la pulſation non inter-
» rompue des gros vaiſſeaux qui ſe trouvent
» dans le voiſinage. Par ce moyen, les
» alimens paſſent de l'eſtomac dans le duo-
» dénum, & tout le long des inteſtins grêles,
» où ils changent entiérement de nature,
» par le mêlange de la bile & du ſuc pan-
» créatique, mais ſur-tout par le mouve-
» ment de fermentation qui continue tou-
» jours; mouvement par lequel les diffé-
» rentes eſpeces d'alimens ſont confondus
» & mêlés enſemble, pour ne former qu'une
» liqueur douce & nourriciere dans un état
» actuel de fermentation, qu'on appelle
» *chyle*. Cet état de fermentation eſt prouvé
» par les changemens qui ſurviennent au
» lait, qui n'eſt qu'un chyle un peu anima-
» liſé; car l'acidité qu'il contracte en peu
» de jours doit être conſidérée comme
» l'effet d'un mouvement de fermentation,
» qui développe dans cette liqueur un acide
» qui ne s'y laiſſoit pas appercevoir aupa-
» ravant.

» Tel eſt le progrès de la digeſtion dans
» les perſonnes qui jouiſſent d'une bonne
» ſanté; mais dans les perſonnes valétudi-

» naires, dans celles d'un tempérament
» lâche, dans celles qui menent une vie
» sédentaire, dans les femmes enceintes,
» les alimens sont obligés de séjourner si
» long-tems dans l'estomac, qu'ils y passent au second dégré de la fermentation
» alimentaire, ou à la fermentation acide....
» Quelquefois les alimens, par leur nature
» particuliere, ou par leur trop long séjour
» dans les intestins grêles, passent au troisieme degré, ou à la fermentation putride; & pour lors, ou la nature s'en
» débarrasse, ou si le produit de cette fermentation s'accumule dans le corps, il
» met la confusion dans tout le systême;
» confusion qui ne peut être terminée que
» par la coction ou l'expulsion de cette
» matiere putride, ou par la destruction
» de la machine. « M. Macbride fait ensuite admirer l'économie salutaire de la nature qui, pour se mettre en garde contre les effets destructifs de cette putréfaction, produit, dans le premier degré de la fermentation alimentaire, un esprit d'une activité si surprenante, qu'il pénetre dans les plus petits détours du systême vasculaire, & qui, comme on l'a dit ci-dessus, est le correcteur le plus efficace de la disposition putride: cet esprit lui paroît être principalement l'air fixé, dont il examine la nature & les propriétés dans l'essai suivant.

Pour prouver que la terre n'eſt pas la ſeule cauſe de la cohéſion des corps, comme l'ont prétendu quelques Chymiſtes, M. Macbride adopte le raiſonnement ſuivant : » Si la terre étoit la ſeule cauſe qui retînt » les principes des corps unis enſemble, il » ne pourroit ſe faire aucun changement » dans leur combinaiſon ; car, comme l'a » obſervé M. Hales, ſi les parties de la » matiere n'étoient douées que d'une force » attractive, très-puiſſante, toute la nature » ne ſeroit qu'une maſſe inactive & cohé- » rente ; il étoit donc abſolument néceſ- » ſaire, pour mettre en action & vivifier » cette maſſe énorme de matiere attractive, » qu'elle fût par-tout entre-mêlée de parties » élaſtiques, douées d'une force répulſive, » qui portaſſent la vie dans toute la maſſe, » par l'action & la réaction perpétuelle qui » s'exerce entr'elles & les parties attracti- » ves. Il eſt donc évident, continue-t-il, » que le principe d'où dépend immédiate- » ment la cohéſion, eſt d'une nature vo- » latile & indeſtructible. « Les expériences qui compoſent ce ſecond eſſai, tendent toutes à prouver que ce principe eſt l'air fixé, du quel dépendent la conſervation, la ſolidité & l'état ſain des corps ; car dès qu'il s'échappe, & qu'il reprend ſon élaſticité, on voit que les autres parties conſtitutives, la terre, les ſels, les huiles, l'eau,

étant mises en mouvement, exercent leurs forces attractives & répulsives particulieres, & entrent dans de nouvelles combinaisons qui changent d'abord, & enfin détruisent le tissu des substances qu'elles formoient originairement.

Pour démontrer ces faits, notre Auteur a d'abord examiné les phénomenes que présentoient les substances alimentaires en fermentation, & puis ceux qui accompagnoient la putréfaction des matieres animales. Il a commencé par s'assurer des quantités relatives d'air qui se dégageoit de différens mêlanges en fermentation; pour cet effet il s'est servi de l'appareil de M. Hales, c'est-à-dire qu'il a mis ses mêlanges dans de petites bouteilles qu'il a placées sur un piédestal, dans un vaisseau un peu creux, dans lequel il y avoit de l'eau, il les a recouvertes avec un vaisseau de verre cylindrique. Cela fait, il a retiré l'air contenu dans cette espece de récipient, & a marqué la hauteur à laquelle l'eau s'est élevée: l'espace compris entre cette marque & le point où l'eau est redescendue, lorsque l'air s'est dégagé, lui a servi à apprécier la quantité d'air fournie par chaque mêlange. Nous ne rapporterons pas toutes les expériences que M. Macbride a faites avec cet appareil; nous nous contenterons

de remarquer ſeulement qu'il en réſulte, 1° que les ſubſtances végétales ou animales, lorſqu'elles ſont ſeules, fourniſſent beaucoup moins d'air que lorſqu'elles ſont mêlées enſemble. 2° Que les différens mêlanges de ces ſubſtances produiſent plus ou moins d'air les unes que les autres. 3° Que cet air, après avoir été dégagé, eſt abſorbé de nouveau, du moins en partie. Nous ne devons pas paſſer ſous ſilence qu'il a obſervé que du ſuc de limon qu'il avoit mis à fermenter avec le mêlange alimentaire ſimple dont nous avons parlé ci-deſſus, & de la ſalive, avoit perdu toute ſon acidité, n'ayant pu faire aucune efferveſcence avec la leſſive de tartre, qu'il verſa deſſus, lorſque la fermentation fut ceſſée.

Voulant démontrer que cet air fixé, à meſure qu'il ſe dégage d'un corps, & qu'il reprend ſon état élaſtique, ſe combine de nouveau avec les ſubſtances qui en ſont dépouillées, il a mis différentes ſubſtances ou mêlanges en fermentation dans autant de bouteilles, a adapté à ces bouteilles l'une des jambes d'un ſiphon de verre, dont l'autre étoit ajuſtée à une petite fiole qui contenoit de l'eſprit volatil de ſel ammoniac, fait avec la chaux, qu'on fait s'unir aux acides ſans efferveſcence; ce que M. Black attribue au défaut d'air, dont

cet alkali volatil eſt dépouillé. Cet eſprit, après avoir été ainſi ſaoulé de l'air fixé qui ſe dégage des matieres en fermentation, acquiert la propriété de faire efferveſcence avec des acides, comme celui qu'on obtient par le moyen du ſel de tartre. Les matieres en putréfaction ont produit le même effet.

Ces expériences ſont ſuivies de pluſieurs autres, dans leſquelles M. Macbride s'eſt aſſuré de plus en plus de la propriété que la ſalive avoit d'exciter la fermentation, & l'a comparée à celle que la bile avoit de produire le même effet : il a trouvé que cette derniere agiſſoit moins promptement, mais que ſon action duroit plus long-tems. Il s'eſt aſſuré, en même tems, que les matieres putrides accéléroient la fermentation des ſubſtances alimentaires, & que le quinquina fermentoit non-ſeulement avec la matiere des alimens, mais même avec la ſalive & la bile ſeules. Après ces expériences, il examine le plus ou moins d'aptitude que les ſubſtances farineuſes ont de fermenter avec les matieres animales; l'orge & le riz ont été celles qui lui ont paru fermenter le plus aiſément, enſuite l'avoine, enfin le froment : ce qui le confirme de plus en plus dans l'idée que la digeſtion eſt une véritable fermentation, puiſque

toutes les ſubſtances qui la ſubiſſent ſont ſi ſuſceptibles de ce mouvement inteſtin. Enfin, pour démontrer que les corps ne ſe putréfient que parce qu'ils perdent leur air fixé, il a mis différens morceaux de viande dans des vaiſſeaux, dont il a interrompu la communication avec l'air extérieur, & dont il a pompé l'air : il les a trouvé pourris au bout de quelque tems ; il eſt vrai qu'en ayant mis un morceau dans un globe de Magdebourg, dont il avoit épuiſé exactement l'air, il s'y conſerva ſans corruption, d'où il conclut que lorſqu'on délivre juſqu'à un certain point les corps de la preſſion de l'atmoſphere, l'air fixé qui entre dans leur compoſition s'en dégage plus facilement. Ce même air ſe dégage également lorſqu'on applique à quelque matiere animale des ſubſtances qui en ſont privées, telles que les terres abſorbantes, la chaux, &c. que les expériences du Docteur Pringle, & celles de M. Macbride démontrent accélérer la putréfaction des matieres animales. Il étoit naturel, d'après ces idées, d'imaginer que, puiſque la putréfaction dans les corps morts eſt l'effet du dégagement de l'air fixé, la putréfaction, qui arrive dans certains cas, dans les corps vivans, étoit produite par la diſſipation d'une trop grande quantité de ce même air. Notre Auteur fait

voir, en effet, que cette derniere putréfaction présente les mêmes phénomenes que celles des matieres mortes. Cet essai est terminé par une suite d'expériences qui prouvent qu'il s'engendre une alkali volatil dans les matieres en putréfaction.

Nous ne rapporterons pas les expériences que M. Macbride a faites pour constater la vertu anti-septique de certaines substances; nous nous contenterons de remarquer qu'elles s'accordent avec celles du Docteur Pringle, à la réserve de celle qu'il a faite avec l'eau de chaux, que le Docteur Pringle avoit prétendu accélérer la putréfaction. M. Macbride a observé, au contraire, qu'elle la prévenoit; ce que M. Alston avoit vu aussi avant lui. Nous allons passer à celles qu'il a faites pour découvrir les substances capables de rétablir les corps putréfiés : il a trouvé que du mouton pourri & puant avoit perdu toute son odeur putride, en le plongeant dans de l'esprit de vitriol, de sel marin, du vinaigre, & du suc de limon; les alkalis fixe & volatil ont produit le même effet : il n'en est pas de même des sels neutres; les viandes pourries, qu'on y a plongées, ont conservé leur odeur fétide & leur peu de consistance; la même chose est arrivée à celles qu'on a fait tremper dans suffisantes décoctions de racines de

tormentille, de balauſtes, d'écorces de grenade, de roſes rouges, de quinquina, de valériane, de fleurs de camomille, de l'eau de chaux, & des liqueurs ſpiritueuſes; toutes ces ſubſtances ont bien la propriété de prévenir la putréfaction, mais non pas celle de la corriger. Après ces expériences, M. Macbride en fit pluſieurs pour conſtater la vertu que les matieres en fermentation ont de corriger cette putridité. Il ſuſpendit, comme dans le premier eſſai, dans & au-deſſus de différentes liqueurs en fermentation, des morceaux de viandes pourries, non-ſeulement elles perdirent leur odeur putride, mais encore elles reprirent leur premiere conſiſtance; les ſubſtances en fermentation qui produiſirent cet effet ſont la mélaſſe, un mêlange de pain, de mouton, & de ſuc de limon; le mêlange fermentatif ſimple, avec des épinars; du quinquina, & de la ſalive mêlés avec de la bile putréfiée étendue d'eau: en faiſant ce dernier mêlange, M. Macbride obſerva que le quinquina augmenta d'abord la puanteur de la bile; mais bientôt après ils entrerent en fermentation, & pour lors ils détruiſirent l'odeur fétide, & rétablirent la ſolidité d'un morceau de viande pourrie, qu'on avoit ſuſpendu au-deſſus. Ayant ajuſté au col de la bouteille où étoit ce mêlange,

une branche d'un ſiphon de verre, dont l'autre plongeoit dans une petite fiole qui contenoit de l'eſprit volatil de ſel ammoniac, fait avec la chaux; au bout de vingt-quatre heures cet eſprit avoit acquis la propriété de faire efferveſcence avec l'acide du vitriol. Ces expériences répétées avec des liqueurs en efferveſcence, c'eſt-à-dire avec des alkalis, ſoit fixes, ſoit volatils, ſur leſquels on a verſé des acides, ont préſenté les mêmes phénomenes; ces liqueurs ont détruit l'odeur fétide des viandes pourries, & ont donné à l'eſprit volatil de ſel ammoniac, fait avec la chaux, la propriété de faire efferveſcence avec les acides. Les produits de la fermentation ſpiritueuſe ont auſſi paru participer juſqu'à un certain point à ces propriétés. M. Macbride conclut de toutes ces expériences, que, dans le corps vivant, ce n'eſt qu'en ſaturant les humeurs putrides d'une quantité d'air fixé, ſuffiſante pour corriger leur acrimonie, rétablir leur conſiſtance, & leur redonner leur premiere douceur, que les anti-ſeptiques parviennent à corriger la putridité morbifique.

C'eſt ſur ces principes qu'il fonde toute ſa théorie du ſcorbut, & l'explication qu'il donne de l'effet des végétaux frais dans cette maladie; ce qui fait la matiere de ſon quatrieme eſſai; nous dirons ſeulement

qu'il propoſe d'eſſayer, pour prévenir & pour guérir cette cruelle maladie en mer, de faire proviſion, dans chaque vaiſſeau, d'une certaine quantité de dreche ou d'orge préparée pour faire de la biere, ou toute autre matiere capable de fermenter aiſément, de les diſpoſer à la fermentation, & d'en faire prendre aux malades, pendant qu'elles fermentent actuellement.

M. Black, dans ſon diſcours ſur la magnéſie, que nous avons cité au commencement de cet extrait, avoit prétendu que toutes les terres calcaires avoient une très-grande affinité avec l'air fixé dont elles ſont ſaturées dans leur état naturel ; que la calcination les dépouille de cet élément, ce qui les rend cauſtiques & ſolubles dans l'eau, & qu'en le leur redonnant on les rend douces & inſolubles. Pour conſtater cette derniere vérité par une expérience qui la rendît ſenſible, M. Macbride mit de l'eau de chaux dans une bouteille, à laquelle il ajuſta la jambe d'un ſiphon, dont l'autre plongeoit dans une bouteille qui contenoit de l'alkali fixe, ſur lequel il verſa un acide ; à peine l'effervеſcence eut-elle commencé à être ſenſible, que l'eau, qui étoit claire & limpide, commença à devenir trouble, c'eſt-à-dire que la chaux ſaturée par l'air fixé qui s'étoit dégagé, ceſſa d'être ſoluble dans

l'eau, & tomba au fond. Cette expérience fit imaginer à M. Macbride, que plusieurs substances, naturellement insolubles dans l'eau, pourroient y être dissoutes, si on les privoit de leur air. Pour y parvenir il broyoit ces substances avec de la chaux vive, que nous avons dit être très-avide d'air; ensuite il versoit par-dessus de l'eau de chaux, il laissoit reposer le mêlange, puis il filtroit la liqueur: il a obtenu, par ce moyen, de fortes teintures de camphre, de myrrhe, de résine de gaïac, d'assa-fœtida, d'aloës, de castor, de baume de Tolu, de mastic, de jalap & de quinquina. Lorsqu'on introduit de l'air fixé dans ces teintures, elles deviennent troubles, & la matiere dissoute se sépare de l'eau. L'avidité avec laquelle la chaux contenue dans l'eau de chaux absorbe l'air fixé, présente un moyen de découvrir les substances qui contiennent cet air fixé en grande quantité, & celles dont il se dégage facilement; ce qui a fourni à M. Macbride la matiere d'un très-grand nombre d'expériences. Mais nous ne le suivrons pas plus loin. Ce que nous venons de rapporter est suffisant pour faire connoître à nos lecteurs sa doctrine, & les fondemens sur lesquels elle est établie.

RÉFLEXIONS

Sur la petite-Vérole naturelle & artificielle, adressées à M. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, &c. par M. STRACK, Docteur & Professeur en médecine à Mayence.

MONSIEUR,

Je vois, par votre Journal, que, tandis que la Faculté de médecine de Paris s'occupe à rassembler des faits qui la mettent en état de porter son jugement sur les avantages ou les désavantages de l'inoculation de la petite-vérole, un grand nombre de Médecins s'empresse à rendre public son jugement particulier, & que les uns voudroient faire rejetter, & les autres faire approuver cette pratique. Je veux croire que, malgré cette diversité d'opinions, ils sont également animés du motif du bien public. J'étois résolu d'attendre la décision d'un corps aussi respectable que la Faculté de médecine de Paris; mais voyant que les Adversaires de l'inoculation opposent, contre cette pratique, des difficultés qui ne me paroissent pas fondées, j'ai cru qu'il m'étoit permis de proposer ici quelques faits de pratique, qui pourront ne paroître pas indifférens. Si ma grande

grande pratique & mes occupations excessives me l'avoient permis, j'aurois pu développer davantage mes idées, & les mettre en meilleur ordre; mais vous savez, Monsieur, qu'un Médecin, qui est continuellement occupé à voir des malades, trouve rarement le tems d'écrire, & encore moins celui de polir ses écrits: il se contente d'être vrai; quelquefois même il l'est jusqu'à la rudesse.

Je n'ai jamais inoculé, & je ne pourrois vous dire les raisons pourquoi on n'a pas encore inoculé à Mayence. Si j'avois un hôpital où il m'eût été permis d'inoculer, je pourrois vous citer des faits plus décisifs; mais je crois cependant avoir eu, dans ma pratique, un grand nombre de cas de petite-vérole naturelle, qui me feroient décider pour l'inoculation, & qui me persuadent de plus en plus que les défenseurs de cette pratique ne plaident pas une aussi mauvaise cause qu'on le leur impute. Le tems, ce juge lent, mais toujours juste, en décidera. Je ne crois point aux modes, en fait de médecine; je me livre difficilement aux préjugés; & lorsque mes concitoyens disent que je réussis souvent dans le traitement des maladies, c'est peut-être parce que j'observe plus, & que je raisonne moins.

S'il étoit vrai, comme quelques Médecins l'ont prétendu, qu'on pût extirper la

petite-vérole & en exterminer tout-à-fait le miafme, la difpute fur l'inoculation feroit finie ; mais puifque, par malheur, ce beau projet n'a pu jufqu'ici être mis à exécution, il eft de la prudence de donner un moindre mal, pour en éviter un plus grand ; d'inoculer, pour énerver un miafme auquel on eft expofé ; enfin d'éviter la mort, dont la petite-vérole fait courir le rifque. Je crois que, dans ce cas, il doit être permis à chaque citoyen de fe foumettre à l'inoculation ; peut-être même cela devroit-il lui être ordonné.

Je ne m'arrêterai pas à difcuter les raifons qu'on a propofées pour & contre les calculs qu'on a faits du nombre de ceux que l'inoculation a fauvés ; je crois qu'un feul Hôpital, ou même un certain nombre d'inoculés, doit fuffire pour décider la queftion : toute difpute doit ceffer lorfque les faits parlent. Voyons ce que la pratique nous apprend fur la nature & les dangers de la petite-vérole naturelle ; peut-être ferons-nous forcés d'inoculer.

La petite-vérole eft quelquefois d'un fi mauvais caractere, qu'il eft impoffible de fauver la vie au malade. J'ai fouvent vu périr des enfans de cette maladie ; j'ai connu la caufe de leur mort & ce qui la rendoit inévitable. Si l'on avoit détruit cette caufe, avant que le malade eût été

exposé à l'infection, la petite-vérole eût été bénigne. Si on pouvoit débarrasser le corps des enfans des sucs impurs, qui croupissent chez eux, & qu'on pût les conserver dans cet état de pureté, jusqu'à l'attaque de la petite-vérole naturelle, il en reviendroit beaucoup d'entr'eux, qui meurent faute d'avoir été délivrés de cette corruption; je ne dis pas qu'ils en reviendroient tous; car, comme je le ferai voir plus bas, il y a un miasme variolique, qui tue les malades même dont le corps est le mieux disposé.

Je distingue trois especes de petite-vérole, la discrete, la petite-vérole pointue, & la confluente. La premiere est la plus bénigne, & la troisieme la plus dangereuse. Il n'y a cependant qu'un miasme variolique, quoiqu'il y ait trois especes de grains. Cette différence dans les grains n'est qu'accidentelle, puisque la maladie, de quelque espece que soient les grains, est la même dans son invasion, dans ses périodes & dans sa crise. On a vu, dans les tems que la petite-vérole discrete étoit épidémique, des malades dont les uns avoient la petite-vérole pointue, & les autres la confluente; d'un autre côté, on a vu quelques malades avoir la petite-vérole discrete, pendant que la confluente étoit épidémique. L'expérience a démontré que des enfans inoculés avec du pus d'une petite-vérole confluente,

n'ont eu néanmoins qu'une petit-vérole discrete ; & d'autres, inoculés avec du pus d'une petite-vérole discrete , ont eu une petite-vérole confluente : ce qui est pourtant fort rare. Le miasme variolique est donc uniforme ; & les trois especes de grains qui en résultent ne sont qu'accidentelles. Cette différence ne peut dépendre que de la disposition particuliere du malade, ou du plus ou du moins d'âcreté du miasme même.

Je commence par les causes qui existent dans le corps du malade & rendent la petite-vérole dangereuse ; je finirai par celles qui dépendent du miasme même. Je ne parlerai pas ici du mauvais ménagement des malades, ni du mauvais traitement, si commun parmi le vulgaire, & qui fait périr un nombre infini d'enfans ; car c'est ici la question de la petite-vérole traitée par de bons Médecins : je ne parlerai pas non plus des différens vices dont les enfans ont hérité de leurs peres ou meres , ni des écrouelles, ni du scorbut, ni de bien d'autres maladies qui peuvent rendre la petit-vérole dangereuse , quand elles se compliquent avec elle , & qui seules devroient nous engager à préparer ces enfans , & à les inoculer après. Je me contenterai d'en donner un exemple , en faisant mention du vice le plus commun , qui, lorsqu'il se complique avec la petite-vérole,

lui donne un mauvais caractere, & tue un grand nombre d'enfans.

Je veux parler de la ſaburre des premieres voies, qui rend la petite-vérole d'autant plus dangereuſe qu'elle eſt plus invétérée: c'eſt un fait connu de tous les Praticiens. Cette ſaburre eſt très-commune chez les enfans des pauvres gens, encore plus chez ceux des gens riches; & ſur-tout chez les enfans gâtés, auxquels on accorde tout ce qu'ils déſirent, pâtiſſerie, ſucrerie, &c. & qu'on ne purge pas, parce qu'on n'oſe par les contraindre à prendre un médicament qui les dégoûte. Ces enfans ſont preſque toujours la victime de la petite-vérole. Ils ne ſont pas les ſeuls qui ſoient expoſés à cette ſaburre, ni aux dangers qu'elle fait courir lorſqu'elle ſe complique avec la petite-vérole: elle ſe forme auſſi quelquefois, ſans ces excès, dans le corps des enfans délicats, qui, à raiſon de la foibleſſe de leurs viſceres, ne digerent les meilleurs alimens, même donnés avec meſure, qu'imparfaitement. Cette foibleſſe, ſoit générale, ſoit des viſceres du bas-ventre en particulier, peut être produite par pluſieurs cauſes différentes, trop connues des Praticiens pour que je m'arrête à les rapporter. D'ailleurs, les peres & les meres ignorent cette cauſe de maladie, toujours ſubſiſtante dans leurs enfans: ils négligent de conſulter les Méde-

cins qui leur indiqueroient les moyens de la détruire en l'évacuant; ainsi la négligence de la plupart des parens à purger leurs enfans, est encore une des causes qui rend cette saburre si commune.

Cette saburre est glaireuse : les intestins, & souvent même tous les visceres du bas-ventre, sont farcis d'une très-grande quantité de pituite, dans laquelle il s'engendre souvent des vers. Une portion de cette saburre, de ces matieres croupies passe continuellement, avec le chyle, dans le sang qu'elle corrompt, & auquel elle donne une empreinte de pourriture. L'enfant devient cachectique ; il lui sort des boutons, des clous ; il se forme des abscès à la surface du corps ; il lui survient des ophthalmies : ses yeux deviennent chassieux ; ses levres s'enflent ; son nez s'ulcere ; ses os se gonflent, & il s'y fait des exostoses, maux opiniâtres, qu'on ne guérit qu'en tarissant la source, qu'en évacuant cette saburre. Il faut purger, & même purger très-souvent, je dis très-souvent ; car j'ai vu de ces malades qu'on étoit obligé de purger tous les jours, pendant plusieurs mois consécutifs, & d'autres qu'on a purgés pendant une année entiere.

Si, dans une épidémie de petite-vérole discrete, ces corps impurs sont infectés du virus variolique, les boutons en deviennent

confluens, tandis qu'ils ſont diſcrets dans tous ceux qui ne ſont pas dans ce cas. J'ai ſauvé ces malades en leur entretenant, par le moyen de lavemens réitérés, un cours de ventre, depuis l'invaſion de la petite-vérole juſqu'après ſa deſſication & ſa deſquamation, & je les ai enſuite purgés pluſieurs fois avec une purgation proportionnée à leur tempérament. J'ai eu la ſatisfaction, par ce moyen, de voir la petite-vérole avoir une marche plus réguliere; au lieu qu'il y a toute apparence qu'ils ſeroient morts, ſi on les avoit traités autrement; & je doute qu'il y ait un moyen plus ſûr de traiter ces maladies; moyen que la nature emploie quelquefois, en excitant un dévoiement qui tire ces enfans d'affaire, ſans le ſecours d'aucun médicament.

Cette méthode réuſſit plus particuliérement lorſque la ſaburre eſt encore nichée en entier, ou du moins, pour la plus grande partie, dans le canal inteſtinal, & qu'il n'en eſt pas trop entré dans la maſſe du ſang. Alors la petite-vérole peut être diſcrete, mais les boutons ſont beaucoup plus nombreux : quelquefois même il y en a qui deviennent noirs & gangrénés ; & il y a bien de l'apparence que ces malades mourroient, ſi l'art ou la nature ne leur procuroit pas des évacuations abondantes par le ventre. Aucun de ceux que j'ai traités

ainſi n'en eſt mort. Je crois donc que le Médecin ne ſauroit donner trop d'attention à l'état du bas-ventre des enfans qu'il eſt obligé de traiter de la petite-vérole ; je ſouhaiterois que ce point de pratique fût un peu mieux obſervé.

Je ſais que le vulgaire, en général, redoute le cours de ventre dans la petite-vérole, & qu'il y a même des Médecins qui penſent comme lui. Je laiſſerois dire le vulgaire ignorant en médecine, & je ne prendrois pas la peine de répondre aux Médecins qui adoptent ſes idées, ſi l'humanité & l'amour du bien public ne m'engageoient pas à les détromper; car les Médecins inſtruits, les vrais Praticiens, conviennent que, dans ce cas, le cours de ventre eſt ſalutaire, & même néceſſaire.

J'oſerois donc dire que je ne crois pas que ni les lavemens, ni le cours de ventre, ni même les purgatifs donnés dans tous les tems de la petite-vérole, ſoient en état de faire rentrer les boutons, ou de les empêcher de ſortir. Combien de fois n'a-t-on pas donné, par mégarde, des purgatifs le jour même que la petite-vérole, qu'on ne ſoupçonnoit pas devoit ſortir, ſans qu'ils aient empêché les boutons de pouſſer, & de pouſſer très-aiſément? Combien ne voit-on pas d'enfans avoir, par une toute autre cauſe que la ſaburre dont il s'agit ici, un

cours de ventre qui ne les quittoit pas pendant tout le cours de leur petite-vérole, ſans que cela empêchât les boutons de ſortir, de groſſir, de ſuppurer, & de ſe deſſécher parfaitement bien? J'en donnerai pour exemple les enfans à la mamelle, dans l'eſtomac deſquels le lait s'aigrit, & leur donne ces dévoiemens verts ſi familiers à cet âge. Il paroît que le virurs variolique eſt trop âcre & trop actif pour ſe laiſſer détourner par les purgatifs : une fois introduit dans le corps, rien ne l'empêche d'exercer ſon action. Une goutte de pus, priſe dans un bouton de petite-vérole, contient très-peu de miaſme, & d'un miaſme déja paſſé, & vraiſemblablement adouci par la ſuppuration ; cependant ce peu de miaſme ſuffit pour donner la petite-vérole, comme le prouve l'inoculation. Une goutte priſe dans un grain de cette petite-vérole inoculée donne encore la petite-vérole à un troiſieme, & ainſi ſucceſſivement. Il faut donc que ce miaſme, lorſqu'il entre naturellement pour la premiere fois dans le corps, ſoit bien âcre, puiſqu'il conſerve, même après avoir paſſé par pluſieurs corps, aſſez d'âcreté pour produire la petite-vérole. Il eſt donc permis de penſer que, lorſque ce miaſme s'eſt une fois porté à la ſurface du corps, il s'y fixe tellement qu'un cours de ventre ne ſauroit l'en détourner. Le froid

même, qu'on a toujours extrêmement craint, n'eſt pas en état d'arrêter ſon action, ni de prévenir la ſuppuration qu'il a coutume de produire : par ſon irritation, il donne lieu à la fievre, dont la chaleur eſt plus que ſuffiſante pour détruire les effets du froid. On voit les enfans des payſans, & même des payſans montagnards, courir dans les forêts, au fort de l'hiver, couverts de la petite-vérole, & en guérir parfaitement. Je n'ai jamais vu rentrer la petite-vérole par le défaut de chaleur, mais je l'ai ſouvent vue s'affaiſer, s'applatir, parce que la chaleur étoit trop forte. Les pertes même de ſang, dans les perſonnes dont le corps n'étoit pas farci d'humeurs, ne font pas rentrer les boutons de la petite-vérole ; car j'ai vu, plus d'une fois, des malades ſe trouver mal, s'évanouir, & devenir froids comme du marbre, à la ſuite de ſaignées copieuſes ; malgré cela, leur petite-vérole pouſſoit à merveille, & ils ne s'en trouvoient pas plus mal.

On peut conclure de ces expériences, que la petite-vérole, qui eſt une fois ſortie, ne rentre pas facilement ; que le cours de ventre, en général, ne lui eſt pas auſſi contraire qu'on le penſoit ordinairement, & qu'on peut purger hardiment dans tous les tems de la petite-vérole, toutes les fois que le cas l'exige ; c'eſt ce que j'ai pratiqué ſouvent

& toujours avec ſuccès. Ceux à qui cette méthode paroîtra téméraire, pourront, pour prévenir les inconvéniens qu'ils pourroient craindre, allier les anti-ſeptiques aux purgatifs, où les interpoſer, afin de corriger, &, pour ainſi dire, de confire cette ſaburre, en attendant qu'elle s'évacue peu-à-peu ; ce qui m'a ſouvent très-bien réuſſi, lorſqu'on ne me permettoit pas de purger les malades comme je l'aurois voulu. Parmi les anti-ſeptiques, je n'en connois pas de meilleur, pour remplir cette vue, que l'extrait de quinquina, parce qu'outre qu'il corrige la pourriture, il n'échauffe pas comme les autres amers; & je crois que ſi les Auteurs qui parlent tant de l'efficacité du quinquina dans la petite-vérole, en ont jamais vu quelques bons effets, c'étoit principalement dans le cas dont je parle; cas très-fréquent, & peut-être le ſeul dans lequel le quinquina faſſe du bien, mais que ces Auteurs n'ont pas bien diſtingué, ou du moins ſur lequel ils ne ſe ſont pas bien expliqués.

Mais quand cette ſaburre eſt invétérée, quand les viſceres du bas-ventre en ſont farcis, qu'il en eſt paſſé & qu'il en paſſe continuellement une portion dans le ſang, elle l'infecte, le corrompt & le diſſout à-peu-près comme il arrive dans le dernier dégré du ſcorbut. Il ſurvient pour lors des

hémorragies presque toujours mortelles. J'ai vu de ces malades rendre le sang par le nez, par les oreilles, par la bouche, par les selles & par la voie des urines, & en périr. Ce sang étoit très-fluide, comme celui que perdent les scorbutiques : les taches bleues, semblables à des meurtrissures qui paroissent entre les boutons de la petite-vérole, reconnoissent la même cause, & sont toujours d'un présage funeste: symptômes effrayans, contre lesquels Sydenham n'avoit pu trouver de remede; l'esprit de vitriol même étoit sans effet, & les malades périssoient sans ressource.

Une inflammation, qui, dans un corps sain, a coutume de se terminer par la résolution, ou tout au plus par une suppuration louable, produit la gangrene, & est mortelle dans ces sujets. Que doit-ce donc être lorsque la petite-vérole, maladie fortement inflammatoire, vient à les prendre? Ils meurent tous de gangrene; c'est ce que je n'ai eu que trop souvent le malheur d'observer. J'ai même vu des enfans en cet état, avoir la petite-vérole très-discrete, avec un très-petit nombre de boutons au visage, en mourir sans qu'on pût les sauver. Les grains, au lieu d'un pus bien conditionné, étoient remplis d'une sérosité laiteuse; ils s'applatissoient & s'affaissoient: leur enveloppe se détachoit au moindre

attouchement ; en un mot, ils étoient ſphacélés. Que faire dans ces cas ? Quel remede apporter à un mal auſſi terrible ? J'avoue franchement que je n'en connois point, & que j'ai ſouvent eu le chagrin de voir périr ces enfans, ſans pouvoir rien faire pour les ſauver.

Il eſt, à la vérité, une méthode de guérir cette cachexie, lorſqu'elle eſt ſeule ; & c'eſt peut-être la ſeule qu'on puiſſe mettre en uſage avec ſuccès. C'eſt de purger le malade avec des purgatifs rafraîchiſſans, de le purger ſouvent, & tant que les évacuations ſont glaireuſes. La rhubarbe, les ſels, l'oxymel ſcillitique ſont les purgatifs que je préfere dans ces cas.

Après avoir ainſi nétoyé les inteſtins il faut avoir recours aux gommes unies aux diſſolvans amers & aux ſels neutres, pour fondre les glaires nichées dans les viſceres ; & lorſqu'une portion de ces glaires ſe ſera détachée & dépoſée dans le canal inteſtinal, il faut encore l'évacuer ; il faut purger pluſieurs jours de ſuite : on continuera cette manœuvre de fondre & d'évacuer alternativement pendant pluſieurs mois. J'ai vu des malades auxquels on étoit obligé de continuer ce traitement pendant ſix mois, d'autres pendant une année entiere. Lorſqu'on eſt parvenu, par ces moyens, à bien nétoyer les viſceres du bas-ventre, il faut

donner les anti-feptiques, afin de délivrer la maffe du fang du refte de pourriture qu'elle peut avoir contracté. L'eau de chaux mêlée avec le lait, eft un remede excellent dans ces fortes de cas. C'eft ainfi que j'ai guéri plufieurs femmes de pertes de fang opiniâtres, caufées par une telle cachexie.

Mais comme cette méthode demande beaucoup de tems, foit pour détruire tout-à-fait cette cachexie, foit pour la diminuer, au point qu'elle ne puiffe plus augmenter les dangers d'une maladie inflammatoire, lorfqu'elle vient à fe compliquer avec elle, & que, d'un côté, la petite-vérole eft une maladie aiguë, qui parcourt fes tems fort vîte, on comprend qu'avec une telle complication, la petite-vérole doit être abfolument incurable, faute du tems néceffaire pour y apporter efficacement remede. On n'a donc d'autre moyen, pour prévenir ce malheur, que de nétoyer le bas-ventre des enfans, & de le tenir dans cet état de pureté jufqu'à ce que la petite-vérole les prenne, afin d'empêcher que la difcrete ne devienne confluente ou mortelle ; mais quels font les peres & les meres qui ont foin de faire examiner leurs enfans, lorfqu'ils font menacés de la petite-vérole, afin de les garantir du danger auquel pourroit les expofer l'introduction inopinée du miafme

variolique dans leur corps? J'en appelle aux Praticiens: on croit ordinairement que, tant qu'un enfant paroît se bien porter, il ne faut pas le droguer.

Si l'inoculation étoit généralement introduite, si elle étoit à la mode (car la mode entraîne ordinairement bien plus d'hommes que la raison n'en persuade) on prépareroit ces enfans, on purifieroit leur corps, & on les garantiroit ainsi de la mort.

Mais je veux supposer que tous les peres & meres aient soin de faire délivrer leurs enfans de cet amas de corruption, & qu'ils les tiennent dans cet état de pureté, qu'ils les fassent guérir, avant qu'ils ne soient menacés de la petite-vérole, du scorbut, des écrouelles, du mal vénérien, & de tous les maux qui pourroient rendre la petite-vérole funeste, & que, par conséquent, lorsque la petite-vérole épidémique sera discrete, il n'y en aura point de confluente par le vice du malade, qu'il n'en mourra aucun, qu'ils seront tous traités par de bons Médecins, ou même par toutes autres personnes qui, si elles ne leur font pas de bien, ne leur feront pas de mal, dans lequel cas l'inoculation seroit superflue; mais il y a cependant un cas qui la rend indispensable, si l'on veut sauver la vie au malade. C'est ce cas essentiel, c'est ce point principal, sur lequel roule la dispute, & qui,

j'espere, fera décider les gens de bonne-foi pour l'inoculation : c'est ce que je vais examiner.

La suite dans le Journal prochain.

OBSERVATION

Sur une Fievre tierce & un Ptyalisme très-rebelles, guéris par M. SOUQUET, Médecin du Roi à Boulogne-sur-mer.

Je fus appellé, le 8 Mars 1763, pour visiter le nommé Lannoy, Maçon, résidant dans cette ville, âgé de vingt-six ans, attaqué depuis neuf ans & demi d'un ptyalisme spontané, &, depuis dix mois, d'une fievre tierce, dont les accès, accompagnés de sueurs colliquatives très-abondantes, étoient si longs, qu'ils rentroient presque l'un dans l'autre, & le ptyalisme si considérable que le malade rendoit environ cinq livres de salive par jour, & au plus, trois ou quatre onces d'urine très-épaisse & fort briquetée. On conçoit aisément ce qui occasionne, en pareil cas, des urines de cette espece, & en si petite quantité. Ces deux maladies ensemble l'avoient si fort épuisé, que, depuis dix mois, il gardoit le lit, où il n'avoit plus la force de se retourner d'au-

cun côté, ni de remuer aucun membre : sa voix étoit si foible, qu'à peine pouvoit-on l'entendre, même en s'en approchant de très-près ; son pouls manquoit, pour ainsi dire, tout-à-fait vers la fin de chaque accès de fievre ; en sorte qu'il représentoit parfaitement l'état d'un malade expirant à la fin du troisieme degré de phthisie pulmonaire. Cette situation en imposa à tel point à ses parens & à ceux qui s'intéressoient à sa personne, que fermement persuadés qu'il n'étoit pas plus susceptible de guérison que de soulagement, ils le privoient totalement des secours que la médecine offre.

Ayant pris toutes les connoissances possibles du caractere de la maladie & de la situation du malade, je le mis à l'usage d'un opiat composé de parties égales de quinquina, de racine de gentiane & de fleurs de centaurée, à laquelle je fis ajouter un peu de sel ammoniac.

La fievre céda, dès le troisieme jour de cet usage, qu'il continua pendant un mois. Le quatrieme jour on le porta sur un matelas qu'on mit au milieu de la chambre, où il resta pendant le tems seulement qu'on arrangeoit le lit ; ce qu'on n'avoit osé entreprendre depuis trois mois, à raison de son extrême foiblesse. Le cinquieme jour je lui ordonnai de mâcher de l'écorce de canelle, d'en exprimer tous les sucs, de les

avaler, & d'en cracher la partie liqueuſe, lorſqu'il l'auroit réduite dans l'état d'inſipidité où elle ſe trouve étant dépouillée de la plus grande partie de ſon ſel volatil & de ſon huile eſſentielle. Par ce ſeul moyen, qui a été continué pendant cinq ou ſix mois, non-ſeulement dans le courant de la journée, mais même dans les momens de la nuit où il s'éveilloit, je parvins, en très-peu de tems (une habitude ſe détruiſant par une habitude contraire) à le mettre en état d'avaler la ſalive, à rétablir le reſſort des ſolides & toutes ſes fonctions : les conſommés & les reſtaurans de toute eſpece étoient les ſeules indications qui nous reſtoient à remplir, pour réparer l'épuiſement total où ſe trouvoit le malade. Ils produiſirent un tel effet, que, dès le ſeptieme jour après ma premiere viſite, il ſe ſoutint un peu ſur les jambes, & fit quelques pas; mais il eut encore beſoin, pour cela, du ſecours de deux perſonnes. Le huitieme, le bras d'une ſeule lui ſuffit, avec un bâton du côté oppoſé ; le neuvieme, il commença à ne ſe ſervir plus que du bâton, juſqu'au treizieme jour qu'il marcha ſans aucun ſecours étranger; enfin, un mois après, il reprit l'exercice de ſon métier, qu'il continua, & continue encore, jouiſſant de la ſanté la plus parfaite.

OBSERVATION

Sur un Eryſipele d'où ſuintoit une eau verdâtre, par M. RENARD, Docteur-Médecin à la Fere en Picardie.

Les phénomenes ont toujours excité l'attention des curieux. Celui que je vais rapporter ne l'excitera peut-être pas moins.

En 1760, un vieillard du bourg de Tourouvre en Perche, âgé d'environ quatre-vingt-huit ans, fut attaqué, aux approches de l'hiver, d'une ſorte d'éryſipele aux jambes, & ſur-tout aux malléoles, d'où ſuintoit, dans les commencemens, une eau rouſſe. La rougeur & la demangeaiſon étoient conſidérables. Je fis faire, ſur les endroits malades, des fomentations avec une forte infuſion de fleur de ſureau, à laquelle on ajoutoit du ſel de Saturne. La chaleur & le prurit diminuerent inſenſiblement; mais peu de jours après la jambe droite rendit, à mon grand étonnement, une eau qui teignoit tous les linges en un vert clair, tandis que l'autre continuoit de fournir la même eau ci-deſſus.

Si je n'avois pas aſſiſté à tous les panſemens, j'aurois cru qu'on appliquoit un onguent compoſé ſur la jambe droite, &

qu'on continuoit de baſſiner l'autre à l'ordinaire ; mais j'étois sûr que tout étoit commun aux deux jambes ; mêmes vaiſſeaux, mêmes linges, mêmes fomentations, même degré de chaleur, &c. Le malade ne vivoit que de bouillon, de ſoupes & d'œufs frais : ſa boiſſon étoit une tiſane nitrée.

A quoi donc attribuer un phénomene ſi ſurprenant ? Ce n'eſt pas au ſel neutre de Saturne ; les alkalis fixes même n'alterent pas la couleur de l'infuſion de ſureau : ce n'eſt pas non plus à l'eſprit volatil de ſel ammoniac, ni au vitriol, ni au cuivre, qui ont la propriété de teindre en vert ; on n'en fit aucun uſage dans cette occaſion : les ſubſtances jaunes & bleues, dont le mêlange produit la couleur verte, ne furent pas plus employées.

La cauſe principale des couleurs dans les corps naturels, dit un célebre Phyſicien (*a*), dépend des différens degrés d'aminciſſement ou de ténuité de leurs parties, de la figure de chacune d'elles, de la contexture de leur aſſemblage, & des variétés qui naiſſent delà dans leur poroſité. Tout le monde ſait qu'en jettant un peu d'eau-forte dans la teinture de tourneſol (*b*), on change ſubitement ſa cou-

(*a*) M. l'Abbé Nollet, Leçons de phyſique expérimentale, Tome V, pag. 426.

(*b*) Voyez M. Macquer, *Chym. Theor.*

leur bleue en beau rouge, & que le ſyrop de violettes devient vert par l'addition d'un alkali. Ces phénomenes s'operent probablement parce que l'eſprit de nitre, comme acide, diviſe les molécules de la teinture de tourneſol, & ouvre des pores tels qu'il les faut pour le paſſage des rayons rouges, tandis que l'alkali fait un effet tout oppoſé, en ne laiſſant de routes ouvertes que pour une lumiere plus foible de ſa nature, telle que celle dont les rayons ſont verts. Eſt-ce qu'on ne pourroit pas auſſi attribuer la différence des couleurs dans les eaux des deux jambes éryſipélateuſes à une nouvelle contexture des parties, à un certain degré de chaleur, ou à quelque mouvement inteſtin, plus marqué dans l'une que dans l'autre, qui auroit changé la poroſité de la maſſe? Quoi qu'il en ſoit, cet effet ſi ſingulier dura trois ſemaines. Comme les plus légeres altérations mécaniques dans les corps produiſent, changent ou anéantiſſent toutes les différentes eſpeces de couleurs qui s'y trouvent, on peut, ſans doute, reconnoître pour cauſe de celle-ci un caractere gangréneux, qui ſe manifeſta alors dans cette partie, ainſi qu'il arrive aſſez ſouvent à la ſuite d'un écoulement ſéreux (*a*). Je travaillai auſſi-tôt à arrêter

(a) *Hoc plurimis & fideliſſimis obſervatis conſtat, poſt lymphæ diuturnum fluxum circà loca tendinoſa*

les progrès de la gangrene. Dans cette vue, je fis animer les fomentations d'une teinture de quinquina camphrée. Bientôt l'eau verte se convertit en un pus blanc, bien lié, & l'ulcere se cicatrisa en dix ou douze jours. La jambe gauche avoit déjà cessé de couler depuis sept ou huit jours.

L'année suivante, le même vieillard se brûla la jambe droite : elle suppura long-tems ; mais elle fournit toujours un pus louable, sans la moindre nuance verte (*a*).

OBSERVATION

Sur un Epanchement de sang dans le bas-ventre, qui s'étoit annoncé comme une hydropisie ; par M. AYRAULT, Médecin de la Faculté de Montpellier, à Parthenay en Poitou.

L'observation que j'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur, me paroît assez rare pour mériter une place dans votre Journal, d'autant que je n'y en ai encore pas lu de semblable. Je fus appellé, il y a quatre ans, auprès d'un Gentilhomme des envi-

gangrænam ferè semper sequi. Vanswieten, in Boerh. Aphor. Tome I, pag. 686.

(*a*) *Qui suppurati uruntur aut secantur, si quidem purum effluat pus & album, evadunt, si verò subcruentum & cænosum ac graveolens, pereunt.* Hipp. Aphor. sect. vij, p. 44.

rons de cette ville, pour une fievre putride, qui fut traitée par les remedes ordinaires. La convalescence en fut très-longue : les forces du malade, bien loin de revenir, semblerent l'abandonner de plus en plus & tout-à-coup, sans œdeme ni aux cuisses ni aux jambes : le ventre se gonfla avec quelques inquiétudes dans cette partie : au bout de quatre jours on sentit manifestement une fluctuation qui en imposa pour une ascite. J'eus recours, conséquemment, aux hydragogues & aux apéritifs. Les premiers essais de ces remedes mirent le malade dans une agitation affreuse, & exciterent une chaleur excessive, sur-tout dans les intestins; ce qui m'obligea à les abandonner, pour avoir recours au petit-lait aiguisé avec le suc de cerfeuil, & dans lequel on avoit fait bouillir quelques cloportes dans le tems de la clarification. J'employai, pour purger, ce qu'il y a de plus doux : les mêmes accidens reparurent ; & je me vis contraint de m'en tenir simplement au petit-lait ferré, qui donna fin aux accidens énoncés. Le volume du ventre augmenta, & sans être prodigieux. Je me vis obligé, le dixieme jour, à la sollicitation même du malade, de faire faire la paracenthese ; mais quelle fut ma surprise, quand, au lieu d'eau, je vis sortir, à plein tuyau, une abondance de sang qui répondoit à la quantité d'eau qu'on tire

dans l'ascite ! Le sang se coagula comme dans une saignée ordinaire ; la partie rouge, ramassée en champignon, flottoit dans une quantité de sérosité : le sang sortit encore, pendant deux heures, par le trou de la ponction, au bout duquel tems le malade mourut. Surpris d'un pareil événement, que je regarde comme très-rare, je proposai l'ouverture du cadavre, qui fut faite par M. Roussau, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi en cette ville. Nous découvrîmes bientôt la source de cette hémorragie dans la partié concave du diaphragme, à l'endroit où la rate s'y attache : on y vit clairement une infinité de vaisseaux très-petits, qui laissoient échapper un sang d'un rouge très-vif. Ces petits vaisseaux avoient, sans doute, été déchirés ou disposés à l'être, par une chute que fit le sujet en question, sur le côté gauche, deux ans avant sa mort. Il avoit toujours, depuis ce tems-là, ressenti beaucoup de douleur dans cet endroit. Les vaisseaux de cette partie, rendus plus délicats par la secousse qu'ils ressentirent dans le tems de la chute, en eurent moins de force pour résister à l'action d'un sang naturellement fort âcre, le malade d'ailleurs, en ayant augmenté la qualité par l'usage immodéré du vin. Je ne connois pas de cause plus sensible de cette rare & singuliere maladie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERV.

OBSERVATION

Sur un Homme qui est réglé par les narines comme une femme l'est par les voies ordinaires ; par M. CAESTRYCK fils, Maître-ès-Arts, Eleve en chirurgie à l'hôpital militaire de Thionville.

Je fus appellé, il y a quelque-tems, à Hettange, village près de Thionville, pour un malade, à qui je donnai les secours que les circonstances fâcheuses où il se trouvoit me parurent exiger. Lorsque j'eus satisfait à ce premier devoir, je passai dans la chambre voisine, où je trouvai un nommé George Schleith, habitant & Sergent de la seigneurie du même lieu, d'une stature médiocre, jouissant d'ailleurs d'une santé parfaite, qui perdoit, par les narines, une quantité considérable de sang. Je me disposois à arrêter cette hémorragie, lorsque plusieurs personnes, qui étoient témoins d'un spectacle qui m'avoit d'abord consterné, m'apprirent qu'il y avoit nombre d'années qu'il éprouvoit les mêmes pertes. Le sang arrêté de lui-même par la déplétion des vaisseaux, permit à cet homme, tranquille sur son état, de répondre aux questions que je crus devoir lui faire. Il me dit qu'il étoit âgé de

trente-huit ans, & que, depuis l'âge de ſeize ans, il étoit ſoumis à cette évacuation périodique, qui venoit exactement tous les mois. Il m'évalua la quantité de ſang qu'il perdoit, à un pot & demi, & même quelquefois à deux. (S'il eſt permis de douter, c'eſt, je crois, ſur un pareil aveu.) Je voulus m'aſſurer des différens ſymptômes qui la précédoient. Il m'apprit que, deux jours avant, il éprouvoit un mal-être ſenſible, des étourdiſſemens conſidérables, des laſſitudes & des engourdiſſemens inſupportables, juſqu'à ce que cet écoulement y eût fait ſuccéder un calme inaltérable. Ce phénomene, auſſi ſurprenant que nouveau pour moi, me le parut davantage lorſqu'il me dit que ſa mere, d'un tempérament ſanguin, outre les évacuations communes à ſon ſexe, avoit payé néanmoins périodiquement, par les narines, le même tribut, depuis l'âge de vingt-cinq ans, tems de ſon premier enfantement, juſqu'à celui de quarante-cinq, terme de la ceſſation de ſes menſtrues. Cette double évacuation expoſa ſa vie, en différens tems, par l'accablement & les ſyncopes que lui occaſionnoit cette perte de ſang démeſurée. Les éclairciſſemens que j'ai reçus de cet homme ſe ſont bornés aux circonſtances que je viens de rapporter, n'ayant pu ſavoir ſi (ce qui eſt douteux) ces évacuations arrivoient dans le même tems.

J'abandonne aux réflexions des Médecins ſages & éclairés l'explication d'un phénomene, dans laquelle les premiers pas que je commence à faire dans l'art ne me permettent pas d'entrer.

DESCRIPTION DU DIABLE DE MER,

Par M. SAVARY, Docteur en médecine de la Faculté de Paris, & Médecin de la Marine à Breſt.

Comme le Journal de médecine embraſſe auſſi les objets de l'Hiſtoire naturelle, je vous envoie, mon cher Confrere, la deſcription d'un poiſſon qui ne ſe montre pas communément ſur nos côtes, & qu'on ne connoiſſoit point ici. Le premier qui ait paru vint échouer ſur le ſable, dans la rade de Breſt, près Saint-Marc, au commencement de Mars dernier. Les payſans, qui n'avoient jamais rien vu de ſi monſtrueux, effrayés de l'énorme ouverture de ſa gueule, l'aſſommerent, & le couperent par morceaux. On ne put avoir qu'une partie de la tête, & deux eſpeces de nageoires reſſemblantes à des mains. Il n'en fallut pas davantage pour faire courir le bruit qu'on avoit trouvé un homme marin. Les connoiſſeurs, qui ont fait la campagne des Iſles, & qui ont eu occaſion de voir beaucoup

de poiſſons rares, jugerent, à l'inſpection de ces eſpeces de mains, que le prétendu monſtre n'étoit rien autre choſe qu'un lamentin qui s'étoit fourvoyé. Mais, quinze jours après, un autre poiſſon de la même eſpece, & parfaitement ſemblable au premier, ayant encore échoué preſque au même endroit, on le porta tout entier à M. Hocquart, Intendant de la Marine, qui l'envoya à l'Hôpital, pour y être conſervé dans le vinaigre, & envoyé à Paris. Au premier coup d'œil, nous reconnûmes combien il différoit eſſentiellement du lamentin, qui eſt de la claſſe des cétacées. La deſcription que nous en fîmes ſur le champ, & que je vous envoie, ne laiſſera aucun doute ſur le genre auquel on doit le rapporter, ni ſur l'eſpece dans laquelle on doit le placer.

Cet animal a en grand la figure qu'un têtard a en petit. La forme de ſon corps, abſtraction faite de la queue, eſt à peu près rhomboïde; la tête eſt plus groſſe que le reſte du corps, & reſſemble un peu, pardevant, à un mufle de veau très-applati. La peau eſt épaiſſe, douce, onctueuſe, liſſe, ſans écailles, brune & marquetée ſur le dos, blanche ſur le ventre. Sous la mâchoire inférieure, on remarque, tout autour, de petites appendices charnues, ou plutôt cutanées, en forme de barbes, qui

ſe trouvent auſſi à toute la circonférence du corps, mais moins conſidérables & moins nombreuſes du côté de la queue.

Sa longueur, priſe de l'extrêmité du mufle à l'extrêmité de la queue, eſt de quatre pieds trois pouces : ſa largeur priſe ſur le dos, de la racine d'une nageoire latérale à la racine de l'autre, eſt d'un pied & demi. L'ouverture de la bouche, d'un coin à l'autre, eſt d'un pied. De l'angle de cette ouverture à la ſymphyſe de la mâchoire inférieure, il y a huit pouces de chaque côté. La bouche étant ouverte ſans beaucoup d'effort, cette ouverture a un pied de diametre vertical, & preſqu'autant de diametre horizontal. La profondeur de la bouche eſt d'un pied & demi. Le diametre du pharynx, ſans le forcer, eſt de ſix pouces. Par ces dimenſions, qui ſont énormes, relativement à la longueur totale du poiſſon, on conçoit qu'il avaleroit, ſans peine, la tête d'un homme. La quantité innombrable de dents qui ſe voient aux mâchoires, ſur la langue & au fond de la gorge, ne contribuent pas peu à rendre cette gueule effroyable.

Les deux mâchoires ſont armées de dents pointues, dont les plus longues ont ſix ou ſept lignes. Les petites ſont courbées du côté de l'intérieur de la bouche. La plupart de celles de la mâchoire inférieure ſont

vacillantes. On diroit, au premier coup d'œil, qu'il y a deux & même trois rangées de dents à chaque mâchoire ; mais en examinant la chose de plus près, on remarque qu'entre les dents les plus longues, rangées sur une même ligne, les espaces intermédiaires sont garnis de dents plus courtes, & placées tantôt plus en dedans, tantôt plus en dehors. La mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure, qui cependant est capable de s'allonger autant, étant formée de deux cartilages paralleles, joints par une membrane, au moyen de laquelle ils peuvent se rapprocher ou s'écarter l'une de l'autre.

La langue est très-large, presque toute cartilagineuse, & n'est point détachée du palais. On voit, à sa racine, deux rangées de dents symmétriques, qui forment, de chaque côté, un angle, dont l'ouverture regarde le fond de la bouche. Dans l'arriere-bouche, on observe encore deux paquets glanduleux & très-durs, qui ont chacun quatre dents.

Les yeux sont gros, très-blancs, fort éloignés l'un de l'autre.

Sur l'extrêmité du mufle supérieurement, on remarque deux longues soies ou cornes, de même substance que les barbes de la baleine, assez proches l'une de l'autre. Elles sont de la grosseur d'un tuyau de plume de

corbeau, & longues de neuf pouces. Le long du dos, de diſtance en diſtance, ſe trouvent quatre autres ſoies de même ſubſtance, qui ont environ trois pouces de longueur.

La nageoire de la queue eſt perpendiculaire & composée de huit oſſelets ou rayons cartilagineux, unis par une membrane feſtonnée à ſon extrêmité, & qui n'eſt autre choſe qu'un prolongement de la peau. La nageoire du dos, ſituée fort près de la queue, eſt composée de onze rayons. A la partie opposée, près de l'anus, on voit une autre nageoire composée de ſept ou huit rayons.

Les nageoires latérales s'épanouiſſent horizontalement; elles ſont les plus conſidérables : on y compte une vingtaine de rayons cartilagineux : elles ont leurs extrêmités dentelées ou feſtonnées, ainſi que toutes les autres. On ſent, à leur racine, ou à l'endroit où elles ſont jointes avec le corps, un cartilage gros & rond, qui reſſembleroit aſſez bien à l'humérus des quadrupedes, s'il n'étoit pas ſi court. Ces nageoires, qui doivent avoir beaucoup de force, à raiſon de leur étendue & de leur ſtructure, recouvrent une large poche qui va répondre dans la bouche, & communiquer aves les ouïes, qui ne ſont autre choſe que quatre cartilages plats, ſitués parallelement dans le fond du goſier de chaque côté.

En renverſant ce poiſſon, on voit, à un pied de diſtance du rebord de la mâchoire inférieure, deux autres petites nageoires, en forme de mains, écartées l'une de l'autre d'environ ſix pouces. On pourroit les appeller *nageoires ventrales*, quoique leur ſituation réponde plutôt au fond de la bouche, qui eſt énorme dans cet animal. Elles ſont compoſées chacune de cinq rayons cartilagineux, ſemblables à cinq doigts; ce qui leur donne beaucoup de reſſemblance avec les mains ou les pieds d'un homme. La peau qui les couvre eſt rougeâtre & de couleur de chair, un peu raboteuſe, & même calleuſe; ce qui feroit croire qu'il s'en ſert pour s'appuyer contre les corps durs, & élever ſa tête, ou peut-être pour fouiller & creuſer le ſable dans lequel il s'enfonce & ſe cache, pour tendre ſes pieges & attraper ſa proie.

Comme on avoit déjà vuidé ce poiſſon, nous ne pûmes voir ſes viſceres en ſituation: on les avoit jettés, ſans précaution, dans une grande terrine, où nous les obſervâmes autant qu'il étoit poſſible. L'eſtomac étoit conſidérable; il contenoit un chien de mer de la longueur du bras, & une aiguille de mer, preſque toute entiere. Ces poiſſons ſont communs dans cette rade. Nous reconnûmes deux reins très-gros & très-bien conformés. La veſſie urinaire étoit petite, en

comparaiſon des reins : le foie étoit conſidérable, long, & preſque plat. Nous ne trouvâmes rien qui reſſemblât aux organes de la génération, du moins, aux ovaires.

Trois ou quatre jours après, un troiſieme poiſſon de la même eſpece ſe préſenta encore juſqu'au milieu du port, où on le tua à coups de gaffe. Celui-ci avoit quatre pieds neuf pouces de long, du reſte, parfaitement ſemblable à celui que nous avions obſervé & décrit. Un de mes amis l'acheta, pour l'envoyer à Paris. Je me préparois, avec plaiſir, à obſerver tous ſes viſceres en place ; mais ceux qui l'avoient pris, avoient déjà eu la précaution de l'éventrer, de peur qu'il ne ſe gâtât, & de jetter ſes entrailles dans la mer.

Il eſt aiſé de voir, par la deſcription & par la figure groſſiérement deſſinée que je vous envoie de ce poiſſon, que c'eſt le même qui eſt décrit dans Artédi, ſous le nom de *lophius ore cirroſo*. Ce n'eſt qu'après avoir pris les dimenſions du nôtre, & avoir bien obſervé ſes caracteres, que nous avons cherché dans cet Auteur, dans quel genre on devoit le ranger. Voici la deſcription abrégée qu'il en donne. On verra qu'elle quadre très bien avec la nôtre, à quelques petites différences près, qui viennent, ſans doute, de ce qu'Artédi n'a pas lui-même obſervé ce poiſſon, & ne l'a dé-

crit que d'après les autres Naturalistes. Il suffira de marquer en lettres italiques ces légeres différences.

» Il a presque la forme d'un têtard. Sa » tête est très-grosse, *circulaire*, égale au » reste du corps, ou même plus grande; » l'ouverture de la bouche énorme; la mâ- » choire inférieure plus longue que la supé- » rieure; les dents *longues*, pointuës, en » grand nombre, aux deux mâchoires, dans » le fond de la gorge & à la racine de la » langue; la langue large; aucune appa- » rence de narines en dehors, le dos lisse, » marqueté; les yeux à la partie supérieure » de la tête, fort éloignés l'un de l'autre; » l'iris blanche : une ligne blanchâtre par- » tage la pupille transversalement. On re- » marque deux grandes soies sur le mufle, » *trois* plus petites au milieu du dos, & » quelques arêtes à la mâchoire supérieure » & vers les yeux. La nageoire du dos, » vers la queue, est composée de *dix* osse- » lets; la queue, point fourchuë, a ses osse- » lets disposés en avant : les nageoires ven- » trales, placées *fort près* l'une de l'autre, » ont cinq osselets en forme de doigts; les » nageoires pectorales ou latérales, situées » de chaque côté du poisson, ont vingt » osselets : celle de l'anus, placée vis-à-vis » celle du dos, en a *neuf*; l'ouverture des » ouïes, très-ample sous les nageoires laté-

» rales : les ouïes ou branchies ſont au nom-
» bre de *trois ſeulement* de chaque côté ; les
» inteſtins ont beaucoup de longueur : on
» voit deux appendices au pylore ; la veſſie
» urinaire eſt *grande.* «

On trouve, dans le Journal Encyclopédique du 15 Janvier 1763, une lettre au ſujet d'un monſtre marin, auquel on a donné le nom d'*homme de mer.* Quelque imparfaite que ſoit la deſcription qu'on nous y donne de ce prétendu monſtre qui échoua au fort de Kermorvan, à quatre lieues de Breſt, il n'eſt pas douteux que ce ne ſoit le même poiſſon qui s'eſt montré trois fois dans notre rade, en moins d'un mois. Ces *deux nageoires, en forme de mains, placées à la partie antérieure de l'eſtomac*, & cette *grande capacité qui paroît deſtinée à recevoir l'eau par deux ouvertures, dont l'une eſt ſous la nageoire latérale, & l'autre dans l'intérieur de la bouche*, ſont deux marques caractériſtiques qui ſervent à reconnoître le *lophius* d'Artédi.

Ce n'eſt donc point un monſtre, comme on le dit dans cette lettre ; c'eſt un poiſſon d'une eſpece conſtante, moins rare & moins extraordinaire qu'on ne croit, & qui a été connu de la plupart des Naturaliſtes anciens & modernes. Il eſt nommé βάτραχος ἁλιεὺς, *grenouille de mer*, dans Ariſtote, Ælien & les autres Grecs. Cicéron, dans le ſecond

Livre *de Nat. Deor.* en parle ſous le nom de *rana marina*, & rapporte, d'après les Naturaliſtes, qu'il s'enfonce dans le ſable, & qu'il s'y cache, pour attraper ſa proie. C'eſt delà qu'il a été appellé *rana piſcatrix*, le pêcheur, par Bellon, Rondelet, Salvien, Geſner, Charleton, Rai & Willugbi; *rana piſcatrix ſive marina*, par Schoneveld; *rana piſcatrix vulgaris*, par Aldrovande. Les Italiens le nomment *martino peſcatore*; les Anglois *ſea-divel*, diable de mer. Il paroît qu'il y en a de pluſieurs eſpeces, ou qu'il devient très-grand en vieilliſſant. Celui qui eſt décrit dans le Journal Encyclopédique avoit douze pieds de longueur : les nôtres n'avoient pas tout-à-fait cinq pieds. Lémery ne leur donne qu'un pied & demi; mais ce Compilateur n'avoit pas vu, ſans doute, ce poiſſon, ou bien il en décrit un autre, puiſque d'ailleurs il lui donne une tête toute hériſſée de pointes; ce que nous n'avons remarqué dans aucun de ceux qui ſe ſont préſentés ſur nos côtes.

Enfin ce n'eſt point un homme de mer : il n'a même aucune reſſemblance avec l'homme, ſi ce n'eſt ces deux nageoires ventrales, qui ont à-peu-près la forme de mains. Si tous les hommes marins, dont on nous a dit tant de merveilles, n'ont pas plus d'analogie avec nous que ce poiſſon, on voit combien il y a à rabattre de toutes les

conséquences qu'on a tirées de pareilles observations. Si l'on avoit toujours occasion d'observer de près, & de décrire tous ces prétendus monstres que l'imagination, l'ignorance ou la mauvaise foi des voyageurs & des pêcheurs ont placés dans le regne aquatique, combien de sirenes, de tritons, d'hommes marins, rentreroient naturellement dans des especes constantes & régulieres! Il faut se défier, sur-tout dans l'Histoire naturelle, des mauvaises dénominations qui, fondées sur une légere ressemblance, grossie par l'imagination, contribuent à perpétuer les erreurs. C'est-là, mon cher Confrere, la principale raison qui m'a engagé à vous envoyer cette description. Au reste, si j'ai conservé à ce poisson le nom de *diable de mer*, ce n'est pas que je prétende la ressemblance mieux fondée, qu'en le nommant *homme de mer* ou *grenouille de mer*; mais comme il est à propos que chaque espece d'êtres ait un nom particulier dans toutes les langues, outre le nom générique, & la phrase latine & savante des Naturalistes, j'ai mieux aimé lui laisser le nom que les Anglois lui donnent, & sous lequel il étoit déjà connu par quelques pêcheurs en France: sa figure hideuse & sa gueule énorme, répondant assez bien d'ailleurs à l'idée fantastique que nous nous formons de cet être mal-faisant & invisible, qui, n'étant

pas dans l'ordre des êtres naturels, ne peut occasionner ni erreur ni équivoque dans l'ichthyologie.

Explication des Figures.

FIGURE PREMIERE.

A	Le Diable de mer vu par-dessus.
BB	Sa bouche ouverte.
CCC	Dents des mâchoires.
D	Sa langue.
E	Les quatre rangées de dents qu'il a à la racine de la langue.
F	Son œil.
GG	Les deux grandes soies ou cornes de la tête.
HHH	Les soies du dos.
I	Nageoires dorsale.
K	Les extrêmités de la queue.
L	Nageoire située vers l'anus.
M	Nageoire latérale droite.
N	Ouverture extérieure de l'ouïe du côté droit.
M 2	Le bout de la nageoire latérale gauche.

FIGURE II.

A	Le Diable de mer vu par-dessous.
B	Ouverture de la bouche.
CC	Nageoires latérales.

D Nageoires voiſines de l'anus.
EE Nageoires ventrales en forme de mains.
F Queue.
GG Ouvertures extérieures des ouïes.

LETTRE

De M. LE BEGUE DE PRESLE, *Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Univerſité de Paris, au ſujet de quelques imputations de l'Auteur du Parallele de différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes, adreſſée à l'Auteur du Journal de médecine.*

MONSIEUR,

Je viens de lire, en arrivant à Paris, dont une maladie m'a tenu éloigné quelque tems, un livre qui s'y vend depuis environ deux mois, & qui a pour titre : *Parallele des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne.* A Amſterdam, 1764, *in*-8°: l'Auteur n'a pas mis ſon nom, & je n'ai pu l'apprendre d'ailleurs. J'ai vu, avec indignation, dans le chapitre ſixieme, les calomnies que l'Anonyme a fait imprimer contre moi, comme Auteur du *Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire de l'uſage interne du ſublimé corroſif.* Il ſuffit, pour recon-

noître l'injustice des accusations de l'Anonyme, de comparer les parties de mon ouvrage, dont il parle, avec ce qu'il en dit, ou de savoir des choses fort communes. Aussi aurois-je gardé le silence, s'il n'y avoit pas des gens à qui une lecture rapide de la critique peut avoir donné des idées fausses & désavantageuses du Mémoire & de mes intentions ; d'autres, qui n'ont pas les livres qui me justifient ; & enfin quelques-uns auxquels le ton décisif de l'Anonyme peut en avoir imposé.

Votre Journal, Monsieur, étant entre les mains de ceux qui s'occupent des sciences médicinales, & qui ont lu ou liront l'ouvrage de l'Anonyme, je vous prie de publier la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire.

J'ai renfermé, dans le chapitre quatrieme du Mémoire, sur l'usage du sublimé, les faits, les formules, en un mot, tout ce que j'ai pu avoir de connoissances ou d'indices sur l'usage interne de ce médicament, antérieurement à M. Van Swieten. Ces autorités sont disposées à-peu-près selon l'ordre des tems où ont été publiés les livres qui me les ont fournies. Paul Herman est cité comme Auteur du livre intitulé, *Cynosura Materiæ medicæ* ; & je donne en deux alinéa la traduction d'une formule de pilules de sublimé corrosif, & celle d'une réflexion qui la suit : mais l'ouvrage de Paul

Herman a été beaucoup augmenté par Jean Bœcler ; & ce dernier Auteur a mis précisément à l'article du ſublimé corroſif, t. I. p. 87 de la troiſieme partie, édition de Straſbourg, en 1745, une aſſez longue note. Comme cette addition ſe trouve au-deſſous de la formule d'Herman, qu'elle lui eſt relative, & qu'il m'a ſemblé qu'elle ne pouvoit avoir de place plus naturelle dans le Mémoire, j'en ai donné la traduction à la ſuite de la réflexion d'Herman ; ce qui forme trois autres alinéa de traduction ; & ces cinq alinéa ſont renfermés entre des guillemets mis à la tête du premier mot, & à la fin du dernier. L'Anonyme, qui n'a pas fait attention à ces marques d'uſage pour indiquer des phraſes empruntées, & qui ne connoît pas aſſez le livre d'Herman & de Bœcler, croit que le troiſieme des alinéa traduits, & qui commence par ces mots : *Si quelqu'un fait uſage intérieurement du mercure*, &c. pag. xciij du Mémoire, a été compoſé par moi ; & comme il juge cet endroit très-répréhenſible, il me reproche de l'avoir écrit, & il le fait en termes durs & trop peu meſurés ; quel qu'il ſoit, & quand même il ne ſe ſeroit pas trompé, je n'examinerai pas ſi l'Anonyme a raiſon de ne pas approuver ce qu'ont écrit Bœcler & Herman : il me ſuffit d'avoir démontré qu'il m'a calomnié, & qu'après m'avoir fauſſement attribué ce

qui ne m'appartient pas, il m'a injuſtement dit les injures qu'il croyoit devoir à l'Auteur de l'article traduit, qui ne lui plaît pas.

Il auroit fallu, dit l'Anonyme, taire ou blâmer la formule d'Herman.... On auroit pu, ſi je l'eus omiſe, me dire, avec raiſon, que l'Hiſtoire ne doit pas être écrite avec partialité; & il n'étoit pas néceſſaire de la blâmer en particulier, parce que je n'avois pas porté de jugement ſur chacun des témoignages & paſſages des Auteurs; que ce chapitre ne devoit être que l'hiſtoire de l'uſage du médicament; enfin que j'ai averti de ſes dangers, & recommandé d'éviter l'uſage du ſublimé trop rapproché, & ſous la forme ſeche. Au reſte, il n'y aura pas plus à craindre les effets de ce remede, ſi on le prend par le conſeil d'un Médecin ſavant & prudent, que l'on ne redoute les effets de la ſaignée, de l'émétique, de l'opium, quand il les ordonne.

L'Anonyme me reproche encore de n'avoi pas mis, à la ſuite de la formule d'Herman, une réflexion que M. Aſtruc a faite en citant cette formule. Il pouvoit cependant ſentir que ce chapitre quatrieme étant deſtiné à contenir les autorités qui prouvent qu'on a employé, avant M. Van Swieten, le ſublimé corroſif comme remede interne, & que l'époque à laquelle je parle

d'Herman & de Bœcler, étant depuis 1710 ou même 1730 (que Welſch a publié ce livre ſous un autre titre) juſqu'à 1728, il auroit été très-déplacé d'inſérer dans cet endroit une remarque écrite en 1759, & qui ne prouve pas l'uſage du ſublimé corroſif.

Vous ſavez, Monſieur, que l'ouvrage d'Herman a été augmenté conſidérablement par Bœcler, ainſi que je l'ai dit plus haut. En avertiſſant que je vais extraire un paſſage de leur livre, je les appelle *les Savans Auteurs*, &c. L'Anonyme, qui ne connoît qu'Herman, croit & donne à penſer que je me ſuis trompé. Il pourra apprendre encore, en conſultant l'ouvrage, que Henninger y a fait des additions avant Bœcler; ainſi voilà trois Auteurs du même livre, au lieu d'un ſeul.

Maintenant, l'Anonyme me diſpenſera aiſément de me juſtifier ſur ce qu'il a dit, que je ne connois le paſſage d'Herman que parce que M. Aſtruc l'a cité en 1759; mais il faut bien peu reſpecter la vérité, & n'être pas curieux de l'écrire, pour avancer des faits défavorables, ſans la moindre information ou le plus léger examen.

Enfin l'Anonyme m'attaque ſur les choſes les plus indifférentes. Ce titre, *Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire*, eſt, dit-il, imité de celui du Journal de Trévoux : il auroit pu ajouter, & de pluſieurs autres livres. On a

déjà penſé, avant que je le diſe, que ce n'eſt ni le Journal eſtimé dont je viens de parler, ni cinquante autres ouvrages qui portent ce même titre, que j'ai voulu imiter, mais que j'ai employé les mots qui m'ont paru exprimer le mieux le ſujet & l'objet de mon ouvrage. Il faut vouloir chicaner pour critiquer ces bagatelles. Quant à la queſtion principale, ſi on doit adopter l'uſage interne du ſublimé corroſif, elle n'eſt pas décidée par les raiſonnemens & le ſentiment particulier de l'Anonyme, qui ne peuvent balancer ce qu'on peut dire pour ce nouveau remede, & encore moins l'emporter ſur un très-grand nombre de faits avérés, qui prouvent ſes ſuccès. Ce n'eſt pas aſſez de nier ces faits authentiques, pour les anéantir, ou d'atteſter qu'on n'a pas vu d'heureux ſuccès d'un traitement, pour prouver que ceux qui diſent avoir réuſſi en ont impoſé. Il eſt permis à chaque homme de dire qu'il n'eſt pas perſuadé, même quand tous les autres le ſeroient; mais il n'eſt pas raiſonnable de vouloir faire adopter généralement un ſentiment particulier, contraire à l'expérience, quelque intérêt que l'on ait à le faire. Comment oſe-t-on ſe décider contre des vérités d'expérience, à la faveur de quelques raiſonnemens, quand on ſait l'hiſtoire de l'antimoine, du mercure, du quinquina? Enfin, de quel droit

l'Anonyme veut-il être cru préférablement à Van Swieten, de Haen, Storck, Locher, Bercher, Pringle ? Leur autorité en médecine n'eſt pas diminuée ; leur témoignage & leurs écrits ne ſont pas faux, parce que cet Ecrivain s'eſt diſpenſé d'avoir pour tous les Médecins dont il a occaſion de parler, &, en particulier, pour ceux que je viens de nommer, les égards & la conſidération qu'ont les honnêtes gens qui les connoiſſent, & que, ſelon les loix tacites de la ſociété, perſonne ne peut refuſer à ceux qui, par aucune action, n'ont perdu le droit que tout homme a à la confiance des autres.

P. S. On m'a parlé d'une critique qui ne m'a pas paru juſte, & qui eſt inſérée dans une brochure ayant pour titre : *Supplément au Mémoire contre la légitimité des naiſſances tardives* ; je vais y répondre, puiſqu'un ſujet plus important m'a mis la plume à la main. L'Anonyme trouve de la contradiction où une perſonne impartiale, & qui prend le ſens le plus naturel des expreſſions, n'en reconnoîtra pas. En effet eſt-il inconſéquent de regarder comme très-vraiſemblable, qu'il y a un terme préfix pour l'accouchement en général ; ce que dit mon approbation, en donnant à entendre que je déſire que cette opinion vraiſemblable ſoit éclaircie juſqu'à la démonſtration, & de

reconnoître d'après les faits authentiques, ou du moins qui le paroiſſent, qu'il y a eu des cas extraordinaires & rares, où l'accouchement a été retardé juſqu'à dix mois & demi, & plus ; ce que j'ai reconnu en ſignant la conſultation de MM. Bourdelin & Ferrein ? N'eſt-ce pas ce que l'on peut dire de la plupart des fonctions de l'économie animale, dans leſquelles nous ſavons que la nature a des regles qu'elle ſuit pour l'ordinaire, mais dont elle s'écarte quelquefois ? Pour ne point laiſſer l'Anonyme conjecturer mon avis ſur ces queſtions, le voici fondé, je crois, ſur la juriſprudence médicale. On peut établir ſur des raiſons & des faits, que le terme de l'accouchement eſt préfix, mais qu'il y a des accouchemens retardés de beaucoup ; que, par conſéquent, il n'y a pas de déciſion contre Renée, dans la juriſprudence médicale.

EXTRAIT

D'une Lettre écrite de Rouen à M. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de médecine, &c. au ſujet des tailles que M. LE CAT a faites à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

J'ai l'honneur de vous adreſſer, Monſieur, le réſultat des tailles faites, cet automne, à l'Hôtel-Dieu de Rouen, par M. le Cat. Il a d'abord opéré, en ſeize minutes cinq

ſecondes, ſix pierreux : il a fait, depuis, quatre autres opérations, avec la même célérité & le même ſuccès ; tous ces taillés ſont parfaitement guéris ; & ce qui fait le plus grand éloge de ſa méthode, c'eſt que quatre de ces dix pierreux étoient de très-mauvais ſujets. L'un d'eux avoit des obſtructions au bas-ventre ; il venoit d'avoir la petite-vérole, les croûtes en étoient à peine tombées quand il fut taillé ; il avoit trois pierres, dont deux ſe briſérent, & rendirent la taille laborieuſe. Trois autres étoient des teigneux, arrivés au printems, & dont on avoit différé la taille juſqu'à la guériſon de leur teigne ; l'un d'eux étoit comme hectique & en langueur, par les douleurs de ſa pierre & une fievre lente : on a cru pluſieurs fois le voir mourir avant la guériſon de ſa teigne, & le tems de la taille d'automne. Enfin un cinquieme avoit une pierre de quatre pouces & demi de long, & quatre pouces de circonférence : la plupart de ces dix pierreux étoient levés au bout de huit jours.

Nous venons d'apprendre, par une Lettre du 4 Octobre, que M. Vandergracht, Lithotomiſte de Lille, a taillé cette année dix-huit ſujets, avec le gorgeret cyſtitome de M. le Cat ; & par une autre du 25, qu'il en a encore taillé ſix autres, & que ces vingt-quatre ſujets ſont guéris. Un éleve de M. Vandergracht, établi à Berg-op-zoom, en a auſſi taillé trois avec le même ſuccès. M.

Dumont, de Bruxelles, qui ſe ſert des mêmes inſtrumens, a également ſauvé tous ceux qu'il a taillés ce printems; & il vient de nous mander, par une Lettre du 2 Novembre, que quatre autres qu'il a tailles cet automne ſont encore guéris. Cela fait, pour cette ſeule année 1764, quatorze taillés de M. le Cat; vingt-quatre de M. Vandergracht; trois de ſon éleve; huit de M. Dumont, en tout quarante-neuf pierreux, tous guéris par cette méthode, ſans compter les ſept autres années antérieures à 1764, conſécutivement heureuſes à l'Hôtel-Dieu de Rouen, & les neuf autres années plus anciennes. Cet accord conſtant de ſuccès, auſſi ſinguliers que nombreux, dans diverſes provinces, & par trois Chirurgiens différens, ne transforme-t-il pas en démonſtration les preuves précédentes de la ſupériorité de cette méthode ſur toutes les autres?

HISTOIRE

De l'Inoculation de M. d'ANDRESEL, lue à l'Académie royale des Sciences; par M. A. PETIT, Docteur-Régent, & ancien Profeſſeur de la Faculté de Paris, des Académies royales des Sciences de Paris & de Stockholm, de la Societé d'Agriculture.

Je n'aurois jamais ſongé à écrire l'hiſtoire de l'inoculation de M. d'Andreſel, ſi je n'y avois

avois été forcé par la nécessité de détruire les faux bruits qui se sont répandus à son sujet. Cette inoculation a été heureuse ; mais après la petite-vérole inoculée, il est survenu un accident qu'on a regardé comme une suite de l'inoculation : on s'en est effrayé ; on l'a grossi : en passant de bouche en bouche, il a pris de l'importance ; les adversaires de l'inoculation ont cherché à en tirer avantage ; ils ont fait passer pour mort des suites de l'inoculation, un enfant qui, à l'exception d'un mal à l'œil, assez peu considérable, jouit actuellement de la santé la plus parfaite, & qui la doit à l'inoculation. Le détail des faits relatifs à ce précis ne seroit guere intéressant dans toute autre circonstance que celle où nous nous trouvons ; mais aujourd'hui que l'inoculation est l'objet dont on paroît s'occuper uniquement, & qu'il s'agit de décider sur le sort qu'aura, parmi nous, une méthode qui promet de si grands avantages, les faits qui d'ailleurs ne seroient que des minuties, deviennent de conséquence, & doivent être éclaircis avec la plus scrupuleuse exactitude : c'est, sans doute, cette considération qui a déterminé l'Académie à me demander le récit que je vais lui faire.

M. d'Andresel est âgé d'environ sept ans. Ses parens ayant eu le malheur de perdre un fils ainé, par la petite-vérole natu-

relle, résolurent de prémunir celui-ci contre le danger qui le menaçoit ; & , dans cette intention, ils me prierent de l'inoculer. Avant de le faire, j'examinai l'enfant, & je le trouvai maigre & pâle. Il avoit dans la narine droite des croûtes qui renaissoient après être tombées. Environ six mois auparavant il avoit eu la rougeole, &, à la suite de cette maladie, il étoit survenu à l'œil droit une inflammation qui, quoique très-légere, s'étoit pourtant renouvellée plusieurs fois. On me dit alors que cet enfant avoit l'estomac foible, & que ses digestions étoient habituellement imparfaites. On voit assez, par tout ceci, que M. d'Andresel n'étoit pas un fort bon sujet à inoculer ; & c'est ce qui me fit prendre le parti de l'y préparer avec soin. Ma préparation avoit pour objet de détruire ou d'adoucir au moins le levain, dont l'existence étoit suffisamment prouvée par l'opiniâtreté de la maladie du nez. Le traitement que j'ai fait a diminué le mal, mais ne l'a point fait cesser tout-à-fait. Cependant le tems pressoit, parce qu'on vouloit que l'inoculation fût faite avant l'hiver : c'est pourquoi je me déterminai à la pratiquer le 4 Septembre dernier, en présence de MM. du Heaume & Mittié, tous deux Médecins de la Faculté, lesquels ont été témoins de tout ce qui s'est passé dans cette

affaire, & atteſtent la vérité de notre récit. L'inſertion du levain s'eſt faite par le moyen d'une légere inciſion à chaque bras.

Le dixieme jour après l'inoculation, l'éruption de la petite-vérole fut annoncée par les accidens ordinaires, mais qui étoient extrêmement légers : le lendemain, le corps ſe couvrit de taches rouges & de points de même couleur, ſi exceſſivement multipliés, qu'il nous vint quelques ſoupçons de la future petite-vérole. Le lendemnin tout diſparut, à l'exception de quelques taches petites & peu remarquables. Je n'en fus point effrayé : l'expérience m'avoit appris que, dans la petite-vérole inoculée, les choſes ſe paſſoient ſouvent ainſi, ſans danger pour les malades, & que cette fauſſe éruption n'étoit que l'annonce de la véritable, & ne diſparoiſſoit que pour lui faire place. En effet, cette véritable éruption ſe fit au bout de vingt-quatre à trente heures : on l'aida par de doux cordiaux ; pendant cette alternative la fievre fut à peine ſenſible ; le ſommeil fut bon ; en un mot, il n'y eut abſolument aucun accident. Quinze ou ſeize boutons s'éleverent au viſage ; environ ſoixante parurent ſur le reſte du corps : ils ſuppurerent pour la plus grande partie, ſe ſécherent, & ſept ou huit d'entr'eux ont légerement marqué aux jambes & aux cuiſſes. Une ſeule des plaies a ſuppuré ; l'autre s'eſt cicatriſée avant l'éruption.

Dix jours après cette époque, c'eſt-à-dire le 4 Octobre, l'œil du côté droit fut pris d'une petite inflammation, dont on s'inquiéta peu, & pour laquelle on ne fit preſque point de remedes : on eſpéroit que quelques purgatifs & la continuation du régime la diſſiperoient ; il en eſt autrement arrivé : elle a continué, & même s'eſt augmentée ; cela n'a pourtant point empêché Mlle d'Andreſel, tante du jeune malade, de le tranſporter chez elle : entr'autres raiſons qui l'ont engagée à le faire, il en eſt une que je ne dois pas paſſer ſous ſilence. La chambre où M. d'Andreſel avoit été inoculé, & qu'il avoit habitée pendant tout le cours de la maladie, étoit petite, & fumoit ſi horriblement, que pour pouvoir y reſpirer on étoit obligé de laiſſer la fenêtre ou la porte entr'ouvertes. Depuis que M. d'Andreſel a été tranſporté chez Mlle ſa tante, il s'eſt paſſé pluſieurs ſemaines ſans que je l'aie vu ; & pendant ce tems on s'eſt ſervi, pour ſon œil, de collyres appropriés, mais qui ne l'ont point guéri. Ayant été rappellé, j'ai reconnu l'état de l'œil : il étoit enflammé, & j'ai remarqué une tache blanche à la partie la plus élevée de la cornée tranſparente, du côté de la tempe : l'enfant voyoit mal, & avec douleur ; l'inquiétude étoit grande : je tâchai en vain de la calmer : j'étois bien éloigné de regarder cet accident comme

devant faire perdre l'œil ; je pensois, au contraire, qu'avec un peu de tems les véficatoires, les bains des pieds, les purgatifs répétés, le régime & les collyres usités en pareil cas détruiroient le mal : je les ai conseillés ; & l'on commençoit à les mettre en usage, & à en retirer du profit, quand il a plu aux parens de l'enfant de confier à M. Demours, Médecin-Oculiste, le soin d'achever le traitement de la maladie : ce Praticien a vu l'objet comme je l'avois envisagé : il a prononcé que c'étoit une bagatelle qui se détruiroit parfaitement. On a insisté sur les mêmes remedes que j'avois prescrits : ils produisent un bon effet ; la guérison s'avance : la douleur est cessée, l'inflammation presque dissipée ; la vue se rétablit ; la tache blanche diminue, & il est à présumer qu'enfin elle se dissipera tout-à-fait.

Je finis ces détails par une observation intéressante. Quand j'ai été rappellé auprès de M. d'Andresel, après l'avoir perdu de vue pendant quelque tems, je l'ai trouvé engraissé, ayant bon appétit & digérant bien. Ce n'étoit plus cet enfant pâle, maigre & décoloré, tel qu'il étoit avant l'inoculation : il avoit alors de la fraîcheur, de l'embonpoint, & les plus belles couleurs du monde.

Il résulte de tout ceci que le jeune M. d'Andresel a été inoculé très-heureusement, qu'il n'a éprouvé aucun accident dans

tout le cours de l'opération ; qu'il a gagné, au contraire, une ſanté dont il ne jouiſſoit pas auparavant. On veut attribuer à l'inoculation l'inflammation de l'œil, & la tache qu'elle a produite : quand la choſe ſeroit auſſi vraie qu'elle eſt manifeſtement fauſſe, il s'enſuivroit que, pour participer au bénéfice de l'inoculation, pour changer une conſtitution habituellement foible & cacochyme, en un état de vigueur & de ſanté brillante, il en a coûté à un homme de ſupporter une légere inflammation à l'œil, dont il eſt guéri & d'y avoir une tache blanche, qui commence à ſe diſſiper, & qui, ſuivant toutes les apparences, achevera de diſparoître. Qu'y a-t-il, dans tout cela, qui puiſſe exciter tant de bruit, tant de rumeur ? & quel eſt l'homme de bon ſens qui refuſeroit d'acheter, à pareil prix, d'auſſi grands avantages ? Si l'on veut exiger que la petite-vérole inoculée ſoit toujours, & dans tous les ſujets, exempte des plus légers accidens, on a grand tort : rien de ſi parfait ne peut ſortir de la main des hommes ; il doit ſuffire que les accidens ſoient très-rares, en comparaiſon de ceux qui ſuivent la petite-vérole naturelle, & qu'en général ils ſoient de la plus petite conſéquence, tandis qu'aſſez ſouvent les autres ſont bien graves : les Inoculateurs n'en promettent pas davantage. Que ceux qui font

tant d'efforts pour nous faire renoncer à leurs promeſſes, nous offrent quelque choſe de mieux, & loin de les imiter dans leurs refus, nous nous empreſſerons de recevoir ce qui viendra d'eux, & de leur en témoigner notre gratitude.

Mais quelque peu dangereux que ſoit l'accident arrivé au jeune M. d'Andreſel, doit-il être attribué à l'inoculation ? Je penſe que non : l'inoculation n'a certainement point donné la diſpoſition à l'inflammation de l'œil ; cette diſpoſition exiſtoit depuis la rougeole : il eſt évident qu'elle n'a pas fourni la matiere morbifique dont le dépôt a fait le mal. Cette matiere, depuis long-tems, s'étoit fixée ſur la narine droite ; elle formoit les croûtes qu'on y voyoit : la ſeule choſe que l'inoculation auroit pu faire, auroit été de donner lieu au déplacement de cette humeur, & à ſon tranſport ſur l'œil ; mais pourquoi recourir, pour cela, à l'inoculation, quand on a d'ailleurs une cauſe évidente de cet effet ? La fumée, à laquelle les yeux du jeune malade ont été expoſés pendant tout le cours de ſa maladie, me paroît être cette cauſe que l'on cherche ; & ce qui me le perſuade, c'eſt que l'inflammation de l'œil n'eſt venu qu'au bout de dix jours de l'éruption commencée ; ſi elle avoit été l'effet de la petite-vérole inoculée, elle ſe ſeroit manifeſtée dans le tems qu'a duré la

maladie. On ſait que, dans la petite-vérole naturelle, l'inflammation des paupieres, & celle du globe de l'œil, quand elle a lieu, commence dans le tems que les boutons ſont prêts à ſuppurer, & qu'elle s'accroît pendant tout le tems de la ſuppuration.

Si l'on vouloit tirer abſolument quelque induction de ce fait particulier, la ſeule, à mon avis, qui pourroit ſe préſenter à un bon eſprit, ſeroit que l'inoculation eſt quelquefois un bon moyen pour faire ceſſer, chez les enfans cacochymes, l'état maladif dans lequel ils languiſſent, qui les empêche de ſe former un bon tempérament, & qui réſiſte ſi ſouvent aux remedes les mieux adminiſtrés: c'eſt aux Médecins éclairés, & exempts de préjugés, à ſentir combien cet avantage eſt précieux. Il s'enſuivroit encore de notre récit, que les Inoculateurs ont été trop timides, quand ils ont craint d'inoculer les enfans chez leſquels ils remarquoient les traces de quelque levain particulier. L'exemple de M. d'Andreſel prouve que, relativement au danger de perdre la vie, on peut les inoculer ſans riſque, & qu'ils ne ſont pas plus malades que les autres; ce qui étant une fois établi, on verroit enfin s'évanouir tout ce que les adverſaires de l'inoculation ont dit du danger qui réſulte, ſelon eux, du mêlange du levain variolique avec d'autres levains préexiſtans; & cet objec-

tion ſi rebattue, qu'en choiſiſſant les ſujets les plus ſains pour inoculer, l'inoculation ne ſert à rien pour les infirmes, diſparoîtroit peut-être pour ne plus être repréſentée.

Extrait des regiſtres de l'Académie royale des Sciences de Paris.

Du 15 Décembre 1764.

M. *Petit* ayant lu, dans l'aſſemblée de ce jour, l'Hiſtoire de l'Inoculation de M. d'*Andreſel*, l'Académie a décidé que M. *Petit* ſeroit invité à la faire imprimer promptement, comme ayant été lue à l'Académie. En foi de quoi j'ai ſigné le préſent certificat. A Paris le 15 Décembre 1764.

Signé GRANDJEAN DE FOUCHY,
Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences.



Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 7 h. du matin.	*A 2 h. du soir,*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	1¼	6	2	28 1½	28 1	28 1¼
2	2	6	6	28 1¾	28 2	28 1½
3	6	10	8½	27 11½	27 11	27 11¾
4	7¼	10	5	27 10½	27 10⅓	27 10¾
5	4	8	6½	28 ½	28 ¾	28 1
6	6	9	9	28 1	28 1½	28 1¾
7	4	7	4	28 1½	28 1⅔	28 1¼
8	3½	7	11	28 2	28 1¾	28 1½
9	10½	13¾	11	28 1	28 ¾	28 ½
10	9½	12½	11¼	28 ¼	28 ½	28 1¼
11	10	12½	11¼	28 2¼	28 2	28 1¾
12	11	13	10¼	28 1	28 ¾	27 10¾
13	7½	6¼	4	27 10	27 11½	28 ⅓
14	1	5	4	28 ⅓	28 ⅓	27 ¾
15	3	5	2½	28 1¼	28 1½	28 1¾
16	1¾	4	1¼	28 1½	28 1	28 ¼
17	½	3	2½	27 10¾	27 11	28 ½
18	2	6	3½	28 1¼	28 1¼	27 11¾
19	3	4½	4	28 1	28 1½	28 1½
20	3½	5	3½	28 ½	27 11¾	27 10¾
21	3	4¾	3¾	27 10	27 9⅓	27 9
22	3	4½	3	27 9	27 9	27 8¾
23	3	4	2½	27 8½	27 8½	27 8½
24	2¼	2	0	27 8¼	27 8½	27 8¾
25	½	0	0	27 9	27 9½	27 10
26	0	1	1½	27 10	27 10	27 10⅓
27	1½	4	1¼	27 10½	27 10½	27 10½
28	½	3½	1	27 10¾	27 11½	28 ½
29	1	4	2¼	28 1¾	28 2	28 2½
30	1	4	1	28 1½	28 1	28 ⅔

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N. ser. beau.	N-N-E. beau.	Serein.
2	E-S-E. c. pl. v.	S-S-O. v. pl. c.	Couvert.
3	S-S-O. pl. cou.	O-S-O. c. pl.	Pluie.
4	O-S-O. pluie.	O-S-O. pl. b.	Beau.
5	O. beau.	N-O. b. nuag.	Couvert.
6	O. gr. v. cou.	O. gr. v. cou.	Gr. v. c. pl.
7	O. gr. vent, pl. couv. b.	O. gr. vent, b. nuag. ond.	Vent, beau.
8	S. pl. c. gr. v.	O. gr. v. pl. c.	Gr. v. cont.
9	O. v. pl. for. c.	O-S-O. c. pl.	Couvert.
10	S-O. c. nua. c.	S-O. couv. pl.	Couvert.
11	O S-O. c. n. c.	O-S-O. couv.	Couvert.
12	O. couvert.	O-N-O. c. pl. n.	Nuages.
13	N-O. nua. cou. pet. pl.	N-O. nuag.	Nuages.
14	N-N-O. beau.	N-N-O. b. c.	Couvert.
15	N-N-O. couv. lég. brouill. b.	N-N-O. b. n.	Nuages.
16	N-N-E. c. b.	N-N-E. beau.	Beau.
17	N-N-E. couv.	N-N-E. c. n.	Nuages.
18	S-S-O. cou. lég. brouill. pl. nua.	S. couvert.	Couvert.
19	S couv. pluie.	S. pluie.	Pluie.
20	O. pl. fine.	O-N-O. br.	Brouillard.
21	O-N O. pl. fin.	O-N-O. pluie.	Couvert.
22	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
23	N-E. couv.	N-E. couv.	Couvert.
24	N-N-E. couv.	N-N-E. couv.	Couvert.
25	N-N-E. couv.	N-N-E. couv.	Couvert.
26	N-N-E. couv.	N-N-E. c. br.	Couvert.
27	S-S-O. br. cou.	S-S-O. c. pet. pl.	Couvert.
28	S-S-E. nua. b.	S S-E. b. nua.	Nuages.
29	S-S-O. couv.	S-S-O. couv.	Couvert.
30	S-S-O. c. b.	O. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 13 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 0, ou au terme de la glace : la différence entre ces deux points est de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 $\frac{1}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 6 $\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du N.
6 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
1 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-S-E.
3 fois du S.
6 fois du S-S-O.
1 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
8 fois de l'O.
3 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.
2 fois du N-N-O.

Il a fait 9 jours beaux.
1 jour serein.
4 jours du brouillard.
10 jours des nuages.
26 jours couverts.
15 jours de la pluie.
5 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Novembre 1764.

Les affections catarrales ont continué encore pendant tout ce mois : il s'y est mêlé des fausses pleurésies & péripneumonies. On a vu aussi quelques fievres d'un mauvais caractere, accompagnées de putridité dans les premieres voies ; & il est mort un grand nombre de femmes en couche, qui ont été prises de cette fievre le troisieme ou le quatrieme jour après leur accouchement

Les petites-véroles se sont multipliées considérablement, sur-tout dans le quartier de l'isle S. Louis, & ont pris un caractere de malignité qu'elles n'avoient pas eu depuis deux ans. Elles se sont compliquées dans beaucoup de personnes, avec la fievre putride, & ont été accompagnées d'éruptions miliaires, blanches & rouges, quelquefois même de véritables pétéchies. Un jeune homme de vingt-deux ans, d'une assez bonne constitution, mais d'un tempérament mélancolique, ayant vu, en traversant la cour d'une maison où il alloit tous les jours, le lit d'une petite fille morte d'une petite-vérole pétéchiale, qu'on avoit exposé sur la fenêtre d'un premier étage, éprouva l'im-

preſſion que ſentent tous ceux qui craignent cette cruelle maladie. Le douzieme jour, il fut pris d'une fievre violente, accompagnée des ſymptômes les plus effrayans : le lendemain il fut couvert de boutons de petite-vérole ; le quatrieme jour on apperçut un grand nombre de taches pourprées & livides ; il rendit un ſang noir & diſſous par les ſelles & par les urines, & mourut le cinquieme, tout ſon corps étant dans l'état de la putréfaction la plus complete. Les exemples de la contagion de la petite-vérole naturelle, répandue par cette voie, ne ſont pas rares. Si l'on a pu craindre que la liberté de ſe faire inoculer dans Paris ne répandît cette cruelle maladie, à combien plus forte raiſon ne doit-on pas craindre de la voir multiplier par l'uſage où l'on eſt d'enterrer les perſonnes qui en meurent, dans les Egliſes ou dans des cimetieres ſitués au centre de la ville, par la liberté qu'on laiſſe aux citoyens de garder chez eux, d'expoſer ſur leurs fenêtres & dans leurs cours, les lits de ces mêmes perſonnes, celle qu'ont les blanchiſſeuſes de ſe charger des linges qui leur ont ſervi ; linges ſurchargés, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, des miaſmes varioliques, de les porter dans leurs maiſons, où logent avec elles de nombreuſes familles, de les laver à la riviere, en un mot, de promener par toute la ville un

foyer de contagion mille fois plus à craindre que des centaines d'inoculés.

Il seroit à souhaiter que ces faits parvinssent à la connoissance des Magistrats chargés de veiller à la sûreté des citoyens. Il y a lieu de présumer qu'ils attireroient leur attention, & que cela les engageroit à chercher les moyens de remédier à un abus dont les suites peuvent être aussi funestes.

Observations Météorologiques faites à Lille dans le mois d'Octobre 1764; *par M. BOUCHER, Médecin.*

Le tems n'a guere correspondu aux souhaits du Laboureur pour la remise des terres. Si l'on excepte huit jours vers le milieu du mois, il ne s'en est guere passé sans pluie. Cependant le mercure, dans le barometre, ne s'est pas bien éloigné du terme de 28 pouces, sinon le 13, qu'il a marqué 27 pouces 5 lignes : qui plus est, l'air a été froid pendant tout le mois, le thermometre ne s'étant guere élevé au-dessus du terme de 12 degrés : vers la fin du mois il a descendu jusqu'à celui de la glace.

Les vents ont fort varié.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 12 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été du terme de la glace : la différence entre ces deux termes est de 12 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans la barometre, a été de 28 pouces 2 ½ lignes ; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes est de 9 ½ degrés.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.
3 fois du N. vers l'Est.
5 fois du Sud vers l'Est.
6 fois du Sud.
4 fois du S. vers l'Ou.
6 fois de l'Ouest.
12 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
18 jours de pluie.
4 jours de brouillard.
1 jour de grêle.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois d'Octobre.

L'observation constante, au sujet de la durée & de l'opiniâtreté des fievres intermittentes-automnales, tierces & quartes, ne s'est point démentie à l'égard des fievres

de ce genre qui ont régné ce mois. Dans la fievre tierce & double-tierce, l'on a été ſouvent obligé d'arrêter à bonne heure, par le moyen du quinquina, la fougue des accès violens, & portant à la tête, après avoir ſuffiſamment déſempli les vaiſſeaux ſanguins, & avoir évacué les premieres voies par des émétiques & des purgatifs appropriés. Souvent la fievre double-tierce a été compliquée de fluxion catarreuſe ou d'embarras inflammatoire à la tête ou à la poitrine, qui ont obligé à pluſieurs ſaignées, & à inſiſter ſur les remedes propres à combattre & à ſurmonter la complication, avant d'employer les moyens curatifs pour la fievre d'accès.

Nous avons vu, ſur-tout dans le petit peuple, deux eſpeces de fievres continues; premiérement, des fievres péripneumoniques, dans leſquelles il étoit important de procurer & entretenir une expectoration louable, par le moyen de décoctions d'orge ou d'avoine édulcorées avec l'oxymel & de loochs composés avec le kermès & l'oxymel ſcillitique. En ſecond lieu, la fievre putride a encore régné ce mois dans quelques quartiers de la ville: ſouvent, dans le progrès de la maladie, il s'établiſſoit un flux de ventre plus ou moins conſidérable, d'une matiere bilieuſe rouſſe, accompagné, dans pluſieurs, de tenſion & de gonflement aux

régions de l'eſtomac & du bas-ventre. Il étoit important de faciliter & d'entretenir ce flux par des délayans aigrelets, tirés des végétaux laxatifs & par des lavemens émolliens. Lorſque les ſymptômes d'une grande putréfaction dans la maſſe des humeurs ſe ſont préſentés, nous avons employé, avec fruit, les décoctions de quinquina & la tiſane, rendues aigrelettes par le moyen de l'élixir vitriolique de Mynſicht. Le cours de ces fievres étoit de plus longue durée que ci-devant : j'en ai traité une, dans un hôpital, qui a duré environ quarante jours.

PRIX PROPOSÉ

Par la Faculté de Médecine de Paris.

La Faculté de Médecine, dans ſon aſſemblée générale du jour de S. Luc, 18 du mois d'Octobre, a décerné le prix qu'elle avoit propoſé l'année derniere, à celui qui feroit le meilleur éloge de *Louis Duret*, à la piece qui avoit pour deviſe *Hiſtoria, quoquo modo ſcripta, delectat*, dont l'Auteur eſt M. *J. B. L. Chomel*, ancien Doyen de la Faculté.

La même compagnie annonce qu'elle diſtribuera, dans ſon aſſemblée générale de la S. Luc, 18 Octobre de la préſente

année 1765, un prix ſemblable, de la valeur de cent écus, à celui qui enverra le meilleur éloge de *Gonthier d'Andernac* : elle déſire qu'on y joigne un précis de ſa doctrine & de l'état de la Médecine ſous le régne de François premier ; époque célebre par le renouvellement des lettres, auquel la Faculté eut tant de part.

Les diſcours pourront être en françois & en latin, & devront être adreſſés, francs de port, à M. *Belle-Teſte*, Doyen de la Faculté, rue de Savoie, avant le premier Septembre prochain.

Tout le monde ſera admis au concours : la Faculté n'en excepte que ceux de ſes Membres qui ſeront chargés d'examiner les pieces qui ſeront envoyées pour concourir.

PRIX PROPOSÉ,

Par l'Académie royale de Chirurgie, pour l'année 1766.

L'Académie royale de Chirurgie propoſe, pour prix de l'année 1766, le ſujet ſuivant : *Etablir la théorie des contre-coups dans les léſions de la tête, & les conſéquences-pratiques qu'on peut en tirer.*

Le prix, fondé par M. *de la Peyronie*,

ſera double cette année, & conſiſtera en deux médailles d'or de la valeur de cinq cens livres chacune.

Ceux qui enverront des Mémoires ſont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient fort liſibles.

Les Auteurs mettront ſimplement une deviſe à leurs ouvrages : ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leur nom, qualité & demeure ; & ce papier ne ſera ouvert qu'en cas que la piece ait mérité le prix.

Ils adreſſeront leurs ouvrages, francs de port, à M. *Louis*, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes perſonnes, de quelque qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au prix : on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Les ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier jour de Décembre 1765 incluſivement ; & l'Académie, à ſon aſſemblée publique de 1766, qui ſe tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera celui qui aura remporté le prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit, tous les ans, ſur les fonds qui lui ont été légués par M. *de la Peyronie*, une médaille d'or de deux cens livres, à celui des Chirurgiens étrangers ou regnicoles, non

Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un ouvrage ſur quelque matiere de Chirurgie que ce ſoit, au choix de l'Auteur, elle adjugera ce prix d'émulation le jour de la ſéance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année 1765.

Le même jour, elle diſtribuera cinq médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, ſoit Académiciens de la claſſe des libres, ſoit ſimplement regnicoles, qui auront fourni, dans le cours de l'année 1765, un mémoire ou trois obſervations intéreſſantes.

LIVRES NOUVEAUX.

Éloge de *Louis Duret*, Médecin célebre ſous Charles IX & Henri III; ouvrage qui, au jugement de la Faculté de Paris, a remporté le prix propoſé cette année; par M. *J. B. L. Chomel*, Conſeiller Médecin vétéran ordinaire du Roi, Docteur-Régent, & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Aſſocié honoraire du College royal des Médecins de Nanci, avec cette épigraphe :

Hiſtoria, quoquo modo ſcripta, delectat.

PLIN. Epiſt. 8, Lib. I.

A Paris, chez *Auguſtin-Martin Lottin* l'aîné, 1765, *in*-12.

Elémens de l'art des Accouchemens, augmentés des obſervations ſur les Accouchemens laborieux, à l'uſage des étudians en médecine & en chirurgie; par feu M. *J. G. Rœderer*, Docteur en Médecine, Profeſſeur, &c. Membre des Académies des Sciences de Péterſbourg, de Stockholm, &c. Préſident du College de Chirurgie, & Médecin de la principauté de Gottingue; traduits ſur la derniere édition, avec figures. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1765, grand *in*-8°.

Obſervations & Recherches médicales, par une Société de Médecins de Londres; ouvrage ſervant de ſuite aux Eſſais d'Édimbourg: traduit de l'anglois par M. *Bourru*, D. M. P. avec figures, Tome I. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1765, *in*-12.

Obſervations particulieres ſur la médecine & la chirurgie, l'Art des accouchemens & les maladies vénériennes, avec des réflexions en faveur des jeunes Praticiens, par M. *Fichet de Fléchy*, D. M. ancien Médecin des armées du Roi en Allemagne, &c. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1765, *in*-12.

Traité des maladies vénériennes; par M. *Fabre*, Maître en chirurgie, Prévôt de ſa compagnie, Conſeiller du comité de l'Académie royale de chirurgie, nouvelle édition, corrigée & conſidérablement augmentée par l'Auteur. A Paris, chez *Regnard*, 1765, *in*-12, deux volumes.

Lettre de M. *Royer*, ancien Chirurgien-Aide-Major des armées du Roi, à M. *** ſur une brochure anonyme, portant pour titre: *Parallele des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne.* A Léipſic, 1765, *in*-12.

Lettre à M. *** ſur la mortalité des chiens dans l'année 1763; par M. *Deſmars*, Médecin-Penſionnaire de la ville de Boulogne-ſur-mer. A Amſterdam, & ſe vend, à Paris, chez la veuve *Pierres*, 1764, brochure *in*-12 de 40 pages.

COURS DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE.

M. *Briſſon*, de l'Académie royale des Sciences, ouvrira inceſſamment ce cours. Ceux qui voudront y aſſiſter ſont priés de ſe faire inſcrire au plutôt chez lui, au College de Navarre, rue & montagne Sainte-Génevieve.



TABLE.



Sellier Sculp.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

FÉVRIER 1765.

TOME XXII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

FÉVRIER 1765.

EXTRAIT.

*Lettre à M.***, sur la mortalité des chiens dans l'année 1763; par M. DESMARS, Médecin-Pensionnaire de la ville de Boulogne-sur-mer. A Amsterdam, & se vend à Paris, chez la veuve* Pierres, 1764, *brochure* in-12, de 40 *pages.*

Ce ne sont pas toujours les ouvrages les plus volumineux qui méritent le plus d'attirer l'attention des Journalistes. Faits pour tracer l'histoire des progrès des sciences ou des arts qui font l'objet de leur travail, ils doivent s'attacher sur-tout à faire connoître les ouvrages qui contiennent des idées & des vues neuves ou capables de

confirmer la doctrine déjà établie : telle est la brochure que nous annonçons. M. Desmars n'a pas cru devoir laisser échapper l'occasion que lui a offert la mortalité qui a régné sur les chiens dans l'année 1763, pour développer la doctrine contenue dans le livre des Epidémies d'Hippocrate, dont il se propose de nous donner une traduction, comme nous l'avons annoncé dans notre Journal du mois de Février 1764 ; doctrine qui a été combattue par de très-grands Médecins, & qu'il paroît qu'on a un peu trop perdu de vue. Mais comme celle qu'on a entrepris de lui substituer n'est ni si lumineuse, ni si conforme à ce que l'observation nous apprend sur la marche des maladies, nous ne doutons point que le travail de M. Desmars ne contribue à la répandre parmi les Médecins, sur-tout dans ce tems où il paroît qu'on est plus convaincu que jamais que rien n'a plus retardé les progrès de la médecine que toutes les idées systématiques qui ont partagé jusqu'ici les écoles.

Les mortalités dans les bestiaux, dit M. Desmars, servent quelquefois de prélude aux épidémies & aux pestes qui affligent l'espece humaine. Au siege de Troye, la peste attaqua d'abord les chiens, puis les chevaux, ensuite les hommes ; & le Docteur Huxham a observé que, dans les

années 1728 & 1733, presque tous les chevaux furent attaqués de la toux un mois ou deux avant qu'elle devint épidémique à Plimouth. Il en est des animaux comme des plantes, parmi lesquelles il s'en trouve qui végetent mieux dans les terreins secs que dans les lieux humides; d'autres que la sécheresse fait périr, & qui ne peuvent croître que dans l'humidité. On a remarqué que les sécheresses excessives sont pernicieuses aux chiens; mais les bestiaux exposés aux injures de l'air, & qui paissent l'herbe, souffrent davantage des saisons trop pluvieuses. Les intempéries, qui augmentent les sucs atrabilaires en quantité & en qualité, sont nuisibles aux chiens: telles sont les constitutions automnales, dans lesquelles le froid des hivers & la chaleur des étés sont excessifs & accompagnés l'un & l'autre de sécheresses continuelles.

Le printems & la plus grande partie de l'été en 1762, avoient été fort chauds & fort secs. Le dernier mois de l'été & le premier de l'automne furent pluvieux, & delà jusqu'à la fin de Juin de l'année suivante, les froids & la sécheresse se soutinrent constamment: les pluies furent rares & modiques. Les vents étoient orientaux ou septentrionaux. Vers le solstice d'été (époque de la maladie des chiens) les vents de midi ayant repris le dessus, la saison devint hu-

mide & pluvieuſe, & tout l'été ſe paſſa ſans chaleur.

La maladie s'eſt montrée depuis le mois de Juillet juſqu'à la fin de l'automne. Le ſymptôme le plus général & le premier qui ſe faiſoit remarquer dans ces animaux, étoit une grande foibleſſe qui les faiſoit chanceler en marchant & tomber à chaque pas : la plupart touſſoient & haletoient ; ils rejettoient, par la gueule & les narines, des humeurs pituiteuſes & glaireuſes. Leurs yeux étoient éteints, chaſſieux & couverts d'une humeur épaiſſe & difficile à détacher. Ils tomboient dans une extrême maigreur. Les uns périſſoient en peu de jours, d'autres après plus d'un mois de maladie : quelques-uns moururent ſubitement, attaqués de vertiges. A l'ouverture du cadavre, on trouva un affaiſſement conſidérable au cerveau, le poumon gâté, & l'eſtomac plein d'humeurs putrides, d'une odeur inſupportable. Cette maladie ne s'eſt pas bornée à une ſeule ville, à une ſeule province, elle s'eſt étendue à des diſtances conſidérables, & a fait beaucoup de ravages.

La différence des lieux où elle a régné, & le genre de vie des animaux qui en ont été attaqués, démontrent que c'eſt dans l'air, & non pas dans les eaux ni dans les alimens, qu'il faut chercher les principes de cette maladie. M. Deſmars rappelle, à ce

ſujet, différens points de la doctrine des anciens. Le printems, ſuivant eux, augmente la partie rouge, ou le ſang, dans nos corps; l'été, l'humeur bilieuſe; l'automne, la mélancolie; & l'hiver, la pituire. Chacune de ces humeurs augmente ou diminue à proportion de la chaleur, de la froidure, de la ſécherèſſe & de l'humidité des ſaiſons. Dans les conſtitutions annuelles, tantôt l'hiver fait la plus forte impreſſion, tantôt le printems, quelquefois l'été, d'autres fois l'automne: les maladies d'été ceſſent en hiver, & celles de l'hiver en été. Lorſque l'hiver arrive, dit Hippocrate, la bile ſe refroidit ou diminue par l'abondance des pluies & la longueur des nuits. Durant le printems, s'il eſt doux & modéré, les cerveaux ſe purgent de la pituite accumulée pendant l'hiver; mais s'il eſt froid & *boréal*, l'humeur pituiteuſe reſte ſous une forme *concrete*; & lorſque les vents de ſud ſoufflent en été, & amenent des pluies, la fonte des humeurs ne peut manquer de cauſer des maladies: delà viennent les flux & les hydropiſies qu'on obſerve, après un printems froid, qui a été précédé d'un hiver doux & pluvieux.

M. Deſmars demande, d'après ces principes, ſi le froid & la ſécherèſſe ont régné, tant dans l'hiver que dans le printems, & même dans la plus grande partie de l'au-

tomne qui les a précédés (c'eſt le cas où nous nous ſommes trouvés en 1763) quelles ſeront les maladies qui doivent paroître durant ces ſaiſons froides & ſeches, ainſi que dans le cours d'un été froid & humide qui vient à leur ſuite ? La ſécheresſe conſtante dans ces trois ſaiſons n'a pu produire la même pituite, qui doit ſa naiſſance, tant à la fréquence des pluies qu'à la longueur des nuits. Les cerveaux ont dû conſerver une ſorte de *concrétion*. Ils n'ont point été purgés en tems convenable ; car l'humeur produite doit avoir les qualités de l'atmoſphere : elle doit être froide & ſeche, épaiſſe & de difficile coction, & telles ſont les qualités de l'humeur atrabilaire. Nous ne pouvions donc manquer d'obſerver, durant cette longue ſécheresſe, quantité de maladies cauſées par la mélancolie, des flux hémorrhoïdaux, des vomiſſemens noirs, des flux noirs, des démences, des cancers, des pleuréſies, des péripneumonies atrabilaires, &c. Toutes ces maladies devoient être longues & d'un jugement difficile ; & telles furent effectivement les maladies régnantes dans les ſix premiers mois de l'année 1763.

Le froid & la ſécheresſe, lorſqu'ils ſont exceſſifs & qu'ils durent long-tems, condenſent le ſang, & le dépouillent de ſes parties les plus ſubtiles & les plus actives ;

mais ces notions générales de physique ne suffisent pas pour expliquer les dérangemens produits dans l'économie animale, par des intempéries excessives en froidure & en sécheresse : il faut avoir recours à des effets plus immédiats, observés dans les animaux. Hippocrate nous enseigne que les constitutions boréales, tant générales que particulieres, constipent les corps, arrêtent les déjections ; d'où résulte un état pléthorique & une irruption ou rengorgement sur les visceres qui résistent le moins ; mais puisque la portion la plus tenue & la plus subtile s'évapore, dès que la rigidité des fibres s'affoiblira par l'action des vents méridionaux & de l'humidité, l'animal se trouvera surchargé d'humeurs grossieres, qui, en se décomposant, s'écouleront & produiront diverses maladies, selon les visceres qu'elles affecteront. On conçoit qu'alors, la dissolution succede à l'accumulation, la foiblesse à la tension, la phthisie à la pléthore ; ainsi les funestes effets des saisons immodérées ne se manifestent pas toujours sous le regne de l'intempérie ; souvent les corps succombent, lorsque les causes externes viennent à cesser. Qu'on applique ces principes.

Le chien est sec & nerveux ; il ne sue point, il mange beaucoup. Les chiens ont résisté tant qu'ont duré les vents orientaux

& ſeptentrionaux. Les ſucs, qui s'accumuloient journellement, étoient encore maîtriſés par la réſiſtance des vaiſſeaux, ſoutenue du reſſort extérieur de l'air; mais lorſque ce ſecours vint à ceſſer, l'humeur ne pouvant point s'aſſimiler, dégénéra, devint virulente, s'écoula dans différentes capacités, & porta par-tout le déſordre & la deſtruction.

M. Deſmars, après avoir répondu à quelques objections, conclut de ce que nous venons de dire, que toutes les fois qu'une maladie régnante ne peut être ſuffiſamment expliquée par les ſaiſons précédentes, on doit remonter plus haut, & examiner même, s'il eſt néceſſaire, les conſtitutions des années ſupérieures. Hippocrate, dans la conſtitution du troiſieme livre des Epidémiques, avant de décrire les quatre ſaiſons de l'année, déclare que les ſaiſons antérieures avoient été ſeches.

Notre Auteur, ſentant bien que, quand même on conviendroit que les ſucs atrabilaires ont dû augmenter en force & en quantité dans l'eſpece canine, on pourroit lui objecter qu'on n'a vu aucun ſymptôme dans leur maladie qui prouve la dépravation ou l'augmentation de ce ſuc, répond que, dans des maladies évidemment cauſées par l'atrabile, par la maladie noire, dont nous avons la deſcription dans le livre des

Maladies, attribué à Hippocrate, & que notre Auteur à eu occasion de traiter fort souvent, les malades rejettent quantité d'humeurs glaireuses, pituiteuses, par le vomissement & par la salivation, &, de tems en tems, des humeurs virulentes, bilieuses, érugineuses, noires, par le vomissement seul. Cet écoulement perpétuel les conduit à un marasme irrémédiable, quand il est accompagné d'une aversion constante pour les alimens. La dépravation de l'humeur mélancolique est donc alors suivie ou accompagnée d'une sécrétion très-abondante des autres humeurs par les glandes salivaires, &c.

A l'aspect de certaines fievres stationnaires & du retour réglé de certaines maladies en automne, Sydenham a établi des constitutions générales, pendant lesquelles il suppose des exhalaisons terrestres ou des émanations célestes, subsistantes aussi longtems que les effets qu'il leur attribue; &, sans nous donner l'histoire des saisons qui ont précédé & accompagné ses constitutions, il se contente d'assurer que, quelque peine qu'il ait prise pour concilier les faits par lui observés avec la doctrine des anciens, il n'a pu y parvenir, & que, dans des années tout-à-fait semblables, il a observé des maladies fort différentes, & les mêmes maladies, dans des années qui ne se ressembloient pas. Ramazzini, sans paroître

adopter les nouveautés de Sydenham, a voulu étayer ſon ſyſtême par des obſervations détaillées. Il a pris ſoin de décrire fort au long les ſaiſons qui précédoient & accompagnoient les maladies, & nous a fourni des moyens de juger ſi les effets répondent aux cauſes. M. Deſmars ſe ſert de ſes obſervations ſur la fievre pourprée, qui fit tant de ravages à Modene dans les années 1692, 93 & 94, trois années qui n'eurent aucune reſſemblance entr'elles, pour faire l'application de ſa doctrine, ou plutôt de celle d'Hippocrate, & fait voir qu'elle avoit ſon principe dans la conſtitution de l'année 1691, qui fut mémorable par une ſécheresse exceſſive & conſtante, par le froid immodéré de l'hiver & des chaleurs énormes de l'été.

Pour juger ſainement des épidémies il faut non-ſeulement bien obſerver la conſtitution des ſaiſons, mais encore approfondir la méthode d'Hippocrate dans ſes Deſcriptions noſologiques. Dans chaque conſtitution il y a une ou deux maladies principales, qu'on peut regarder comme compoſées des maladies ſimples de la conſtitution. Si on ne s'occupe que de ces ſeules maladies, on manque l'occaſion d'appercevoir l'harmonie qui regne dans toute la conſtitution. Il faut donc embraſſer tous les genres, & voir ce qu'ils ont de com-

mun & en quoi ils different de leur nature propre; & c'est ainsi qu'on établit les caracteres généraux.

Mais, dira quelqu'un, quel fruit peut-on retirer de l'étude des constitutions? M. Desmars répond que la constitution étant donnée, on connoît facilement les avantages & les désavantages communs de la maladie supposée pareillement connue, & de la constitution. Si on compare entr'elles les maladies des quatre constitutions décrites par Hippocrate, on reconnoît aisément que les maladies de même nom different considérablement, suivant le caractere des constitutions. On saura discerner si la maladie est une production naturelle de la constitution, ou si elle est d'un caractere opposé. La durée des maladies, leur mortalité ou leur bénignité peuvent également s'apprécier. Enfin on connoîtra, par ce moyen, l'ordre des jours critiques. Le Médecin saura ceux dont il doit entreprendre la curation, le tems convenable d'administrer les remedes & les alimens, & le choix qu'on en doit faire. Ces avantages sont assez grands, sans doute, pour devoir engager tout Médecin ami de l'humanité, à approfondir une doctrine qui les promet. Nous ne doutons point que les fragmens de l'ouvrage de M. Desmars, que nous venons de rapporter, ne fassent désirer ardemment au public de voir

paroître ſon Commentaire ſur les Epidémiques d'Hippocrate, qu'il s'eſt engagé de nous donner.

EXTRAIT.

Traité hiſtorique des plantes qui croiſſent dans la Lorraine & les Trois-Evêchés, contenant leur deſcription, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croiſſent, leur culture, leur analyſe, & leurs propriétés, tant pour la Médecine que pour les Arts & Métiers; par M. P. J. BUCH'OZ, Docteur en Médecine, &c. Tome III. A Nanci, chez Lamort; *& ſe trouve, à Paris, chez* Durand *neveu*, 1764, in-8°.

Nous avons fait ſuffiſamment connoître, dans notre Journal du mois d'Octobre dernier, le plan & la diviſion de l'ouvrage de M. Buch'oz. Le troiſieme volume, qu'il vient de publier contient la ſeconde famille de ſa premiere claſſe, & traite des plantes béchiques & pectorales. Il expoſe d'abord, dans une premiere Diſſertation, ce qu'on entend par ces dénominations. » Nous appellons, dit-il, *remedes béchiques* » tous ceux qui appaiſent la toux & facili- » tent la ſécrétion de l'humeur trachéale. « Il expoſe enſuite les cauſes qui ont coutume

de produire la toux : il les trouve dans le trop grand épaissiſſement ou dans le peu de consiſtance de l'humeur deſtinée à lubréfier & à enduire la trachée-artere & les bronches, ce qui lui fournit une diviſion des remedes béchiques en deux claſſes; en béchiques inciſifs, qui agiſſent, en diviſant & atténuant l'humeur bronchique, trop épaiſſie; & en incraſſans, qui lui donnent de la conſiſtance, lorſqu'elle peche par trop de fluidité & d'acrimonie. Ces remedes peuvent être portés aux poumons par deux voies; par celle de la circulation, ou médiatement par le ſecours de l'air qui en enleve les parties & les entraîne avec lui. Les béchiques, dont M. Buch'oz parle dans ce volume, ſont, l'amandier, l'aulnée, la bourrache, la bugloſſe, le capillaire, le cétérach, le chondrille, le choux, le figuier, l'herbe à coton, le lierre terreſtre, le navet, l'ornithogalum, le pas-d'âne, le pavot rouge ou coquelicot, le pied-de-chat, le polytric, le pommier, la pulmonaire, la queue-de-pourceau, la rave, la régliſſe, la rhue de muraille, la roſée du ſoleil, le vélar, la vigne, enfin la vipérine.

Pour donner à nos Lecteurs une idée de la maniere dont chacun de ces articles ſont traités, nous choiſirons pour exemple la troiſieme Diſſertation qui traite de l'aulnée. » L'aulnée eſt une plante dont la tige eſt

» ronde, droite, velue, rougeâtre, moël-
» leuſe, facile à rompre, groſſe comme le
» doigt, & s'éleve ſouvent à la hauteur de
» quatre ou cinq pieds : ſes feuilles naiſſent
» les unes de la racine, les autres attachées,
» ſans queue, le long de la tige ; elles ſont
» amples, larges, longues d'une coudée,
» vertes, ridées & un peu rudes au-deſſus,
» blanchâtres, couvertes en-deſſous d'une
» eſpece de coton qui les rend douces &
» comme veloutées. Ces feuilles embraſ-
» ſent plus de la moitié de la tige par leur
» baſe ; elles ſont dentelées en leurs bords,
» ſe terminent en pointe, & approchent
» aſſez, en figure, de celles du tabac. La
» tige de cette plante ſe diviſe, vers ſa ſom-
» mité, en pluſieurs petits rameaux qui por-
» tent chacun une belle fleur jaune, ra-
» diée, ſoutenue par un calice feuillu,
» diſpoſé en écailles, & couronné de plu-
» ſieurs demi-fleurons ou feuilles étroites,
» faiſant pluſieurs pointes. Le diſque de
» cette fleur eſt formé par pluſieurs fleurons
» qui ſont autant de tuyaux jaunes, divi-
» ſés, par le haut, en quatre quartiers, con-
» tenans pluſieurs étamines & un petit bou-
» quet, qui ſe change, quand la fleur eſt
» paſſée, en une ſemence oblongue, garnie
» d'aigrettes : ſa racine eſt ſouvent très-
» groſſe, faite en maniere de navet, char-
» nue, brune en dehors & blanche en de-

» dans, d'un goût âcre, amer & d'une odeur » aromatique.

Cette description est suivie des différens noms que les Botanistes ont donnés à l'aulnée. M. Buch'oz ajoute ensuite : » Cette » plante croît, sans culture, aux lieux om» brageux & humides, entre les arbres. » On en trouve en quantité le long de la » Seille, principalement au bas des vignes » de Pouly, à une lieue & demie de Metz. » Tournefort a rangé cette plante, dans sa » quatrieme classe, parmi les *asters* ; Lin» næus, dans sa dix-neuvieme ; & nous, » dans la seconde famille de notre premiere » classe. «

» On a donné à l'aulnée le nom d'*aster*, » parce que sa fleur est radiée ; & celui d'*He*» *lenium*, parce qu'Hélene fut la premiere » qui mit en usage cette plante contre la » morsure des serpens. Les Poëtes ont feint » qu'elle devoit sa naissance aux larmes » d'Hélene, quand elle fut enlevée d'avec » son mari.

» La racine est la seule partie de cette » plante qui soit d'usage en médecine : on » la tire de terre au printems ou en au» tomne ; on la coupe par tranches pour la » faire sécher, & on la conserve dans cet » état. Cette racine, outre une partie gom» meuse, mêlée avec une partie résineuse, » contient encore une substance camphori-

» forme. Cette derniere sort, pendant la » distillation, sous la forme de flocons de » neige très-blancs, dont une partie s'at- » tache aux parois des vaisseaux, tandis » que l'autre va nager sur l'eau qui est dans » le récipient. Cette substance camphorée » ne peut se dissoudre que dans l'esprit-de- » vin. Neuwman a retiré un gros & un scru- » pule de ce camphre, de deux livres de » racines d'aulnée. On place la racine d'aul- » née parmi les béchiques, les diaphoréti- » ques & les discussifs; elle convient très- » bien pour diviser la lymphe épaissie, qui » séjourne dans les bronches & les autres » parties de la poitrine. Sans être trop ac- » tive, elle facilite l'ouverture des conduits » sécrétoires de l'urine, principalement lors- » qu'ils sont chargés d'une humeur épaisse » & visqueuse, capable de causer beau- » coup de maladies dans ces parties. Quand » on l'ordonne en substance & en extrait, » sa dose est depuis un demi-gros jusqu'à un » gros ou deux : en conserve, elle se prescrit » à la dose d'une once; & quand elle est » fraîche & qu'on la fait entrer dans les » bouillons & les apozèmes béchiques, c'est » toujours à la dose d'une demi-once ou » d'une once.

» La racine d'aulnée est très-amie de » l'estomac; elle aide la digestion, rétablit » & affermit le ton des visceres; elle atté-

» nue, divise & chasse, par les selles, la » saburre visqueuse de l'estomac & des in» testins. Platerus la nomme l'*aromate ger-* » *manique.* En effet, les Allemands s'en » servent pour assaisonner leurs alimens, » & la préferent à tous les aromates étran» gers : ils ont même coutume de la con» fire.

» Etmuller vante beaucoup la décoction » d'aulnée & de fenouil, prise en boisson, » pour tous ceux qui ont fait un trop long » usage de mercure, dans les maladies vé» nériennes, & auxquels est survenu, en » conséquence, un tremblement universel » des membres. Cette décoction provoque » la sueur & chasse le mercure par les po» res.

» La simple décoction de cette racine » dans du vin, prise intérieurement, est un » vermifuge. Parkinson conseille cette même » décoction, tant intérieurement qu'exté» rieurement, dans les spasmes, les contu» sions & la sciatique. P. Herman donne » pour spécifique dans le déchirement de » la matrice, qui provient d'un accouche» ment laborieux, l'extrait de notre racine » seche.

» On prépare, avec cette racine, un vin » connu sous le nom de *vin d'aulnée* : il se » fait ou par la fermentation de la racine » dans du mout, ou uniquement par sa ma-

» cération dans du vin. Ce vin eſt un ſudo-
» rifique : pris à forte doſe, il eſt diurétique,
» apéritif, & il eſt très-bien indiqué dans
» le calcul & la néphrétique. On en prend,
» pendant trois jours, un verre le matin à
» jeun. Jean Bauhin attribue auſſi à ce vin
» la propriété de fortifier la vue. «

» Notre racine eſt même alexitere, &
» convient contre les poiſons. Renaudot
» aſſure que, priſe dans du vin ou du vinai-
» gre, elle guérit les moutons d'une ma-
» ladie peſtilentielle, à laquelle ils ſont ſou-
» vent expoſés & qu'on appelle *clavau*.
» On ordonne auſſi extérieurement, pour
» la gale, la racine d'aulnée ; elle eſt réſo-
» lutive & déterſive. «

On trouvé, après cela, huit formules ou formes d'ordonner la racine d'aulnée, pour les différentes maladies auxquelles elle convient, & les remedes compoſés dans leſquels elle entre.

SUITE DES RÉFLEXIONS

Sur la petite-Vérole naturelle & artificielle, adreſſées à M. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, &c. Par M. STRACK, Docteur & Profeſſeur en Médecine à Mayence.

J'ai dit, dans la premiere partie de ces

Réflexions, qu'il y avoit un miaſme variolique, extrêmement âcre & cauſtique par lui-même, indépendamment de toute diſpoſition antérieure du corps. J'ajouterai que ce miaſme eſt quelquefois épidémique, & fait de grands ravages; qu'il attaque & tue également les enfans les plus ſains comme ceux dont le corps eſt farci de ſaburre; enfin qu'il n'y a point de remede capable de le détruire, lorſqu'il eſt accumulé, juſqu'à un certain point, dans un même corps. L'exiſtence de ce miaſme eſt démontrée: les Auteurs en font mention, & les meilleurs Praticiens de nos jours l'ont obſervé; delà vient que, lorſque la petite-vérole ſe manifeſte quelque part, les peres & les meres demandent, avec empreſſement, ſi elle eſt de bonne ou de mauvaiſe eſpece.

J'ai vu, dans ce cas, les enfans périr, malgré tous les ſoins des Médecins les plus expérimentés: les ſaignées & l'extrait de quinquina étoient ſans ſuccès. Il m'eſt arrivé pluſieurs fois, qu'ayant été appellé pour voir des enfans au ſecond jour de cette eſpece de petite-vérole, j'ai déclaré, en les voyant, qu'il n'étoit pas en mon pouvoir de les guérir. J'ai obſervé aſſez conſtamment que ces ſortes de malades mouroient de gangrene le ſeptieme jour de leur maladie, & que ce que l'art pouvoit faire étoit de prolonger leur vie juſqu'au

dix. En effet, j'ai vu que ceux auxquels on avoit donné l'extrait de quinquina à grandes doses, avoient vécu jusqu'au dixieme jour, & que ceux qui n'en avoient pas fait usage étoient morts le sept. Morton avoit, par conséquent, grand tort lorsqu'il conseilloit de ne pas donner trop tôt le quinquina, de peur de trop émousser l'action du virus variolique. Il seroit à souhaiter qu'on pût en détruire une bonne partie, afin que le reste, agissant avec moins de violence, pût être dompté par les forces de la nature.

On peut prévoir, d'une maniere assez sûre, dès le second jour de la maladie, si elle se terminera par gangrene. Cela arrive toutes les fois que, dès le second jour, le visage du malade est d'un rouge cramoisi, que ses joues sont enflées, qu'on commence à y appercevoir un nombre infini de petits grains de la grosseur d'une tête d'épingle, si rapprochés les uns des autres, que toute la tumeur & la couleur de la face en paroissent uniformes. Il arrive ordinairement que ces grains se remplissent d'une eau blanchâtre, qu'il ne s'y forme point de pus, qu'ils restent applatis, & que l'épiderme s'en détache au moindre attouchement.

Ce miasme, qui, comme je viens de le dire, est quelquefois épidemique, semblable à d'autres venins, ne permet pas

qu'il se fasse une bonne suppuration, & produit tout de suite une gangrene que ni le quinquina ni la saignée ne peuvent arrêter. Quel moyen donc de prévenir cette gangrene, & de sauver la vie aux enfans qui pourront y être exposés ? Je n'en connois pas d'autre que l'inoculation. L'inoculation seule, qui a le privilege de procurer une petite-vérole constamment bénigne, peut nous garantir de cette mauvaise espece, & de la mort qu'elle procure si souvent. C'est ce seul cas qui exige l'inoculation, qui nous forcera de la pratiquer, & la soutiendra vraisemblablement contre les attaques que ses adversaires pourront lui porter ; car, pour les autres cas dont j'ai parlé ci-dessus, l'inoculation est ou superflue ou infructueuse; superflue, lorsque la petite-vérole est discrete ; & infructueuse, lorsque la petite-vérole même la plus discrete rencontre un sang corrompu par la pourriture que la saburre y a porté ; ce qui la rend absolument gangréneuse.

Je pense, & l'expérience paroît le confirmer, que le miasme variolique inoculé est beaucoup plus doux que le naturel, puisque toutes les fois qu'il est inséré dans un corps sain il produit une petite-vérole discrete, fut-il même pris, comme on a eu la hardiesse de l'expérimenter, d'un grain de petite-vérole confluente.

Si ce qu'on prétend, & ce que Sydenham dit avoir obſervé eſt vrai, que les maladies épidémiques deviennent plus bénignes lorſqu'il y a quelque tems qu'elles durent & qu'elles approchent de leur fin, parce que le miaſme qui les a produites, s'uſe & devient plus doux à force de rouler; à combien plus forte raiſon le miaſme variolique ne s'adoucira-t-il pas en paſſant ainſi par différens corps?

Sans nous arrêter à ce qu'on doit penſer du miaſme des maladies épidémiques, en général, je crois qu'on ne me niera pas que le miaſme inoculé, qui a déjà paſſé une fois par le corps d'un malade, & dans lequel il a ſubi tant d'altérations, ſoit par l'action des ſolides, ſoit par les ſecouſſes des fluides, & qui enfin a été ſéparé par la ſuppuration, ne ſoit altéré, émouſſé & adouci de beaucoup. Le miaſme de la petite-vérole naturelle, introduit dans la maſſe du ſang, cauſe une fievre violente, & ſouvent même des convulſions, tant il eſt cauſtique. La ſuppuration paſſée, cette fievre n'exiſte plus, ou, s'il en reſte encore, elle dépend d'une toute autre cauſe, & change de caractere; elle devient lente, & eſt produite par le pus comme pus. Il faut donc que ce miaſme ſoit devenu moins actif & beaucoup plus doux par la ſuppuration, ayant été fouetté & broyé par le reſſort des parties ſolides du corps,

corps, & par le mouvement des fluides.
On objectera peut-être que le miaſme variolique étant porté à la ſurface du corps, après la ſuppuration, & étant mêlé avec le pus, ne cauſe plus de fievre, parce qu'il eſt hors de la maſſe du ſang & hors de la circulation; mais on ſait que dans le quatrieme tems de la petite-vérole, c'eſt-à-dire pendant la deſſication, le pus qui ſéjourne ſur des chairs vives eſt abſorbé en grande quantité, & rapporte avec lui beaucoup de miaſmes dans le ſang: néanmoins la fievre, qui en réſulte n'eſt pas, à beaucoup près, ſi violente qu'au commencement de la maladie, c'eſt-à-dire lors de la crudité du miaſme. Au contraire, elle eſt lente, & reſſemble à celle que produiroit un pus quelconque, repompé, ſoit d'un grand abcès, ou d'une grande plaie en ſuppuration, ſans que le miaſme y ait aucune part. Ce ſeroit en vain qu'on repliqueroit que, dans ce cas, il rentre trop peu de miaſme pour qu'il puiſſe produire une grande fievre; car on ſait que la ſurface des chairs qui ſe trouve au-deſſous des croûtes varioliques, eſt aſſez étendue pour pouvoir repomper beaucoup de pus; & les grands dépôts qui accompagnent ſouvent la petite-vérole naturelle, ainſi que la grande quantité de pus qui ſort avec les urines, depuis le deſſéchement des grains, démontrent aſſez com-

bien il s'en étoit abſorbé : or, cette grande quantité de pus ne peut rentrer dans la maſſe du ſang, ſans y porter, avec lui, beaucoup de miaſme, & beaucoup plus qu'il n'en auroit fallu pour exciter une forte fievre, ſi elle y étoit entrée crue avant la maladie; mais puiſque cette quantité de miaſme ne produit qu'une fievre légere, lorſqu'elle eſt repompée avec le pus, après la ſuppuration, on doit conclure qu'il a été adouci par l'action de la vie & la ſuppuration, & que, par conſéquent, lorſqu'on l'inſere dans un corps ſain, il doit agir plus doucement & y produire une petite-vérole bénigne; auſſi la fievre du premier tems de la petite-vérole artificielle eſt-elle, par cette raiſon, beaucoup moins conſidérable que celle de la petite-vérole naturelle. On comprend auſſi par-là pourquoi le pus de la petite-vérole confluente même, ſi on l'inſere dans un corps ſain, ne donne néanmoins qu'une petite-vérole diſcrete.

Il eſt donc ſalutaire, il eſt prudent, il eſt même néceſſaire d'inoculer avant le tems où la petite-vérole confluente, de l'eſpece que nous avons décrite, peut devenir épidémique, afin de ſauver la vie à ceux qui pourroient être la victime de ce miaſme mortel; & parce qu'on ne peut pas prévoir le tems où ce miaſme ſera épidémique, il eſt de la prudence d'inoculer tous les en-

ſans qui ſeront en état de ſubir cette opération, afin de prévenir, dans cette incertitude, le danger qui les menace.

La plupart des antagoniſtes de l'inoculation paroiſſent convenir de cette vérité ; mais ils propoſent des doutes qu'ils croient ſuffiſans pour devoir faire rejetter l'inoculation. Je vais examiner leurs objections.

En inoculant, diſent-ils, pendant que la petite-vérole naturelle eſt épidémique, on augmente le nombre des malades, &, par conſéquent, la quantité de miaſme qui ſe répand dans l'atmoſphere, ce qui doit rendre la petite-vérole naturelle plus dangereuſe, à raiſon de cette augmentation du virus qui la produit.

Je ne répondrai pas qu'on remédieroit à cet inconvénient en éloignant les Hôpitaux des inoculés des villes, ni que la petite quantité de miaſmes qui s'exhaleroient du corps de quelques particuliers qui ſe ſeroient faits inoculer dans les villes, ne feroient pas grand'choſe : je veux bien convenir, pour un inſtant, qu'en inoculant pendant une épidémie de la petite-vérole, on augmente, en effet, la quantité du miaſme ; mais je crois qu'on a tort de conclure qu'il en puiſſe réſulter aucun inconvénient ; car, 1° ceux qui ſeront attaqués de la petite-vérole, ou auront été infectés par le miaſme naturel & épidémique, à leur égard ce ſera comme ſi on

n'avoit pas inoculé, ou bien ils l'auront été par le miafme qui fe fera exhalé du corps de quelque inoculé, & pour lors, leur petite-vérole en fera d'autant plus bénigne. 2° L'expérience a démontré qu'en général ce n'eft pas le plus ou le moins de miafme variolique qui eft entré dans le corps, qui produit plus ou moins de grain, mais la quantité plus ou moins grande de ce miafme qui s'eft fixé dans ce corps, puifqu'on a vu des enfans qui, après avoir couché dans la chambre de leurs freres couverts de petite-vérole, n'en ont eu cependant qu'un très-petit nombre de grains, malgré que, par le long féjour qu'ils ont fait dans une atmofphere chargée de ces miafmes, ils aient dû en abforber une très-grande quantité; & puifque, foit qu'on infere peu ou beaucoup de matiere de la petite-vérole en l'inoculant, il n'en réfulte pas une petite-vérole plus abondante; par conféquent, il ne faut pas beaucoup s'alarmer de la quantité de miafme qui eft porté dans l'air ou qui eft introduit dans le corps, mais feulement de celui qui a pris & s'y eft fixé. 3° Il faut très-peu de miafme pour donner la petite-vérole, puifqu'une feule goutte de pus prife d'un grain de petite-vérole, qui ne contient peut-être pas la centieme partie de fon poids de miafme, donne la petite-vérole. 4° Ce miafme,

lorſqu'il a une fois pris, ne permet pas que celui qui vient après prenne, puiſqu'on ne voit pas qu'il ſe faſſe pluſieurs éruptions dans le même malade, quoiqu'il ſoit couché dans un Hôpital ou dans une chambre où il y a pluſieurs perſonnes attaquées de la même maladie, & que par conſéquent il abſorbe continuellement les miaſmes varioliques. 5° Ce n'eſt pas le plus ou le moins de miaſme qui rend la petite-vérole ou diſcrete ou confluente, mais le plus ou le moins d'âcreté de ce miaſme. 6° Quand même, lorſque le miaſme crud d'une petite-vérole confluente auroit pris dans un corps, il ſurviendroit une nouvelle quantité d'un miaſme doux, tel que celui qui ſort des inoculés, il n'en réſulteroit aucun mal, ce dernier étant trop adouci par la double ſuppuration qu'il a ſubie; auſſi n'a-t-on jamais obſervé que les malades pris de la petite-vérole confluente-épidémique, aient été plus mal dans les tems où l'on a inoculé, que dans ceux où on n'inoculoit pas. 7° Il eſt raiſonnable de croire que le miaſme de la petite-vérole confluente épidémique, tant qu'il ſera crud, donnera des petites-véroles confluentes; mais que, dès qu'il aura ſubi la ſuppuration, & qu'il ſe ſera exhalé du pus des malades, il produira des petites-véroles diſcretes dans ceux qui le recevront.

Delà vient peut-être que quelques malades ont la petite-vérole diſcrete, pendant que la confluente eſt épidémique; peut-être auſſi que ceux qui ſont attaqués de petite-vérole confluente, après avoir été long-tems dans la chambre des malades attaqués d'une petite-vérole de même eſpece, ont reçu cette maladie, ou immédiatement du miaſme épidémique crud, qui eſt dans l'air, ou de celui qui s'eſt exhalé du corps des malades, avant la ſuppuration, & qui, par conſéquent, eſt encore dans ſon état de crudité ou d'âcreté primitive. 8° En multipliant, par l'inoculation, un miaſme plus doux que celui qui produit les épidémies, il en doit réſulter plus de bien que de mal, puiſque la petite-vérole qu'il procurera ſera diſcrete. Cette façon de multiplier le miaſme doux, peut être regardée, avec raiſon, comme une inoculation commune & générale; peu importe de quelle façon on communique le bon miaſme. 9° Quand même il y auroit quelque inconvénient, il ſeroit aiſé d'y remédier & couper court à toute diſpute, en inoculant dans l'intervalle de tems qui ſera entre deux épidémies.

On objecte encore, contre cette pratique, qu'elle ne garantit pas de la petite-vérole naturelle, d'où l'on conclut qu'elle eſt ſuperflue. On a vu, dit-on, des perſon-

nes attaquées de la petite-vérole naturelle, quelques années après qu'on leur avoit donné l'artificielle ; donc l'inoculation, en général, ne sert de rien. Quelle inconséquence !

Des Auteurs graves disent avoir vu les mêmes personnes attaquées deux fois de la petite-vérole naturelle; des Praticiens dignes de foi, assurent avoir traité deux fois les mêmes sujets de cette maladie. J'ai guéri de la petite-vérole naturelle trois enfans, dont le pere, homme digne de foi, m'a assuré qu'ils l'avoient eue quelques années auparavant; je pris les informations nécessaires pour m'assurer que cette premiere petite-vérole n'étoit pas une petite-vérole volante. L'un de ces enfans étoit âgé pour lors de dix-sept ans, & il en avoit treize lorsqu'il l'avoit eue pour la premiere fois; il étoit, par conséquent, en état de s'en souvenir. J'ai traité les deux fils d'un bon bourgeois d'une maladie qui s'annonçoit comme une maladie inflammatoire ; je crus pouvoir prédire l'éruption de la petite-vérole ; le pere eut de la peine à me croire, m'assurant que ses enfans l'avoient eue il y avoit quelques années, & il m'en fit voir des marques : cependant mon pronostic se vérifia, & ils eurent la petite-vérole. La fille d'un de mes voisins, âgée de neuf à dix ans, portoit plusieurs marques de petite-

vérole : je l'ai traitée d'une petite-vérole dans laquelle elle fut couverte de boutons. Il lui furvint, pendant fa maladie, un point de côté ; elle guérit cependant, & fut encore marquée de cette feconde petite-vérole.

On peut conclure de ces faits que la petite-vérole naturelle ne nous garantiffant pas plus d'une feconde attaque que la petite-vérole artificielle, quand on auroit des preuves bien sûres que des perfonnes, qui avoient eu la petite-vérole par l'inoculation, l'ont eue naturellement ; on peut conclure, dis-je, qu'il eft égal, dans cette incertitude, d'avoir, pour la premiere fois, ou la petite-vérole inoculée, ou la petite-vérole naturelle. Ainfi cette objection ne prouve rien, & ne diminue pas la néceffité d'inoculer ; car, puifque la petite-vérole inoculée, dans un corps fain, eft toujours difcrete & fans danger, & que la petite-vérole naturelle eft fouvent mortelle, à raifon de l'âcreté de fon miafme, lors même qu'elle attaque un corps fain, il vaut certainement beaucoup mieux inoculer qu'attendre la petite-vérole naturelle, qui pourroit faire courir le rifque de la vie.

Je fais que quelques antagoniftes de l'inoculation ont prétendu qu'on n'avoit pas deux fois la petite-vérole naturelle, & que ce n'eft qu'après la petite-vérole artificielle

qu'on voit des rechutes : je pourrois leur répondre qu'il n'en est pas ainsi ; que de tant de milliers de personnes qui ont eu la petite-vérole artificielle, il n'y en a pas eu une qui ait eu une rechute, lors même qu'on les a inoculés une seconde fois, ou qu'ils se sont exposés, de dessein prémédité, à la contagion, en visitant & touchant des malades attaqués de la petite-vérole naturelle. Mais comme ces réponses leur ont été données & redonnées par d'autres, je ne m'y arrêterai pas : je veux même leur accorder, pour un moment, la vérité de leur assertion. C'en une grande question de savoir s'il ne vaut pas mieux avoir la petite-vérole deux fois plutôt qu'une, & si ceux qui ont eu deux fois la petite - vérole n'en sont pas revenus, précisément parce qu'ils l'out eue deux fois, ou s'ils n'en seroient pas morts, s'ils l'avoient eue en une seule fois ?

En effet, tous ceux qui ont eu deux fois la petite-vérole, soit naturelle, soit artificielle, en sont toujours réchappés ; donc il n'a pas été dangereux d'avoir la petite-vérole deux fois. Tous ceux que j'ai eu occasion de traiter d'une seconde petite-vérole l'avoient discrete, &, par conséquent, peu dangereuse. Quel inconvénient y auroit-il donc d'avoir la petite-vérole deux fois, si chaque fois elle étoit dis-

crete, &, par conséquent, sans danger? Car c'est principalement du danger dont il est ici question. Je suis très-persuadé que c'étoit une chose très-heureuse, pour ces malades, d'avoir eu la petite-vérole en deux fois, & qu'ils en seroient peut-être morts, s'ils avoient reçu tout à la fois le miasme qui les a infectés à deux différentes reprises.

Six enfans d'un même pere furent attaqués successivement, dans un tems où la petite-vérole étoit épidémique dans la ville, d'une maladie qui, avec toutes les apparences d'une petite-vérole, avoit cependant un caractere particulier qui la distinguoit. Elle parcourut ses quatre tems en sept jours; on vit pointer les boutons le premier jour: ces boutons se remplirent le second & le troisieme jour, ils suppurerent le quatrieme, le cinquieme & le sixieme, & se desséche-rent très-promptement le septieme. C'étoit une espece de petite-vérole volante, avec cette différence cependant que la suppuration & le pus en étoient comme dans la vraie petite-vérole, & qu'elle laissa aussi des marques à quelques-uns de ces malades. Les quatre cadets de ces enfans n'eurent cette espece de petite-vérole qu'une fois, les deux ainés l'eurent deux fois, à quinze jours d'intervalle. Ces quatre cadets furent, quelque tems après, pris de la petite-vé-

role ordinaire, telle qu'elle couroit alors dans la ville, qui les tint pendant près de quinze jours, eſpace de tems que la vraie petite-vérole met toujours à parcourir ſes différens périodes; mais ce qu'il y eut de remarquable, c'eſt que cette derniere attaque fut plus légere, & produiſit beaucoup moins de grains que dans les autres malades qui en étoient attaqués dans le même tems. Cette derniere petite-vérole auroit-elle produit auſſi peu de grains, & auroit-elle été ſi légere, ſi ces enfans n'avoient pas eu auparavant la petite-vérole volante, qui avoit déjà fait paſſer par leur corps une certaine quantité de miaſme variolique? Je crois qu'il eſt raiſonnable de croire que non.

Les deux ainés, qui, comme je l'ai dit, eurent cette eſpece de petite-vérole volante deux fois, n'ont point eu la petite-vérole qui régnoit alors, quoiqu'ils euſſent été, nuit & jour, auprès de leurs freres qui étoient attaqués de cette petite-vérole ordinaire. Il y a bien de l'apparence que ces deux attaques de petite-vérole volante avoient tenu lieu d'une petite-vérole véritable, & que le miaſme variolique avoit paſſé, à deux repriſes, par leur corps, &, par conſéquent, avec moins de danger. Il paroît, au reſte, que le miaſme qui avoit produit les maladies de ces deux ainés, étoit le miaſme variolique véritable, puiſ-

qu'ils ont été à l'abri de la petite-vérole naturelle.

On pourroit donc conclure de tout cela que, bien loin ce fût un mal que d'avoir la petite-vérole deux fois, ce seroit plutôt un bien pour ceux qui pourroient être exposés à avoir la petite-vérole confluente par elle-même, qui résiste souvent aux remedes les mieux administrés, qui est la plus meurtriere, ou contre laquelle on a imaginé l'inoculation; car pour celle qui ne devient confluente que parce que les corps qui reçoivent le miasme sont remplis d'impuretés, on peut, si l'on veut, empêcher qu'elle ne devienne confluente, en purifiant le corps & en le tenant dans cet état de pureté jusqu'à l'invasion du miasme variolique.

L'inoculation est donc salutaire, parce qu'elle procure une petite-vérole qui ne produit qu'un petit nombre de grains; qu'elle rend la maladie bénigne & très-supportable; qu'elle garantit des fâcheuses suites qui n'accompagnent que trop souvent la petite-vérole naturelle; enfin qu'elle préserve de la mort, à laquelle la petite-vérole expose le plus grand nombre de ceux qui en sont attaqués; & ce n'est point un mal que d'avoir la petite-vérole plusieurs fois, soit naturellement, soit artificiellement.

Coconam Timoni, fille de madame Hibsch,

a eu, à ce qu'on dit, plusieurs années après avoir été inoculée par son pere, la petite-vérole naturelle, dont elle est morte (*a*); d'où les antagonistes de l'inoculation concluent que, puisque cette pratique ne garantit pas de la rechute ni de la mort, il est inutile de la pratiquer. Mais cette conclusion ne me paroît pas légitime; car, 1° il est constant, & les adversaires de l'inoculation doivent en convenir, que, sur plusieurs milliers d'inoculés, le nombre de ceux qui ont eu des rechutes, si tant est qu'il y en ait quelque exemple bien avéré, est infiniment petit; qu'il y en a autant qui ont eu la petite-vérole naturelle deux fois; qu'ainsi la petite-vérole naturelle ne garantissant pas plus des rechutes que l'artificielle, tout est égal de part & d'autre, & les reproches sont injustes. 2° Ce n'est point un mal, mais, au contraire, un bien, que d'avoir la petite-vérole deux fois, comme on l'a démontré ci-dessus. 3° Il faut se ressouvenir que j'ai déjà dit que le miasme de la petite-vérole discrete, soit naturelle, soit artificielle, produit, dans un corps impur, des grains de petite-vérole confluente, & que cette petite-vérole confluente est incu-

(*a*) Voyez ce fait éclairci à la fin du second Mémoire de M. de la Condamine, sur l'inoculation de la petite-vérole, & dans les Mémoires de l'Académie, 1758.

rable & mortelle, si la saburre a long-tems croupi dans le corps, si elle a corrompu les humeurs, & que c'étoit peut-être le cas où s'est trouvée Mademoille Timoni. 4° L'inoculation est infructueuse dans les corps impurs, & elle n'est pas faite pour les personnes qui sont dans ce cas. On ne la pratique que pour mettre les sujets sains à l'abri de la petite-vérole confluente par elle-même, qui est produite par un miasme extrêmement âcre, qui tue beaucoup de malades, & contre laquelle il n'y a pas jusqu'ici de meilleur remede que l'inoculation, soit que cette inoculation donne un miasme plus doux, par les raisons que j'ai dites ci-dessus, soit qu'elle partage les attaques dans le cas qu'il y eût des rechutes.

Pour qu'on ne me taxe pas de contradiction, je crois devoir avertir que, lorsque je parle du plus ou moins de miasme variolique, & du miasme à partager en plusieurs attaques, j'entends la quantité respective du miasme qui reste dans le corps, & non pas la quantité du miasme, en général, qui peut y entrer ; qu'ainsi je ne me suis pas contredit.

Enfin je souhaite que les inoculateurs fassent un peu plus d'attention à la saburre glaireuse, en préparant leurs sujets ; car ce vice est plus commun aux enfans qu'on ne pense ; & on ne le prend que trop sou-

vent pour un vice ſcorbutique, qu'on traite en conſéquence : c'eſt cette ſaburre qui rend confluente la petite-vérole que procure un miaſme de l'eſpece diſcrete. Il faut purger encore une fois, & il faut purger ſouvent. Je crois qu'il n'y a pas de meilleure bouſſole pour les Inoculateurs, que de s'informer ſi les ſujets qu'ils veulent inoculer ſont capables d'une bonne ſuppuration, ſi, par exemple, les bleſſures qu'ils ont eues, ſe ſont guéries aiſément ; ſi cela eſt, ils peuvent être aſſurés de leur fait.

C'eſt au tems à nous apprendre ſi l'inoculation eſt véritablement auſſi avantageuſe qu'on le préſume : c'eſt déjà un préjugé favorable pour elle que d'avoir ſubſiſté ſi long-tems : elle a cela de commun avec tous les grands remedes, qu'elle a de grands partiſans & de grands antagoniſtes. Si un remede ſubſiſte long-tems malgré la foule d'adverſaires, c'eſt une marque certaine qu'il eſt bon : ſi, au contraire, il ne ſe ſoutient que peu de tems, quoiqu'on le prône extrêmement, c'eſt une marque que, dans le fonds, il ne vaut rien. La transfuſion a eu de grands partiſans ; tous les Médecins s'en occuperent : elle n'a pas ſubſiſté long-tems ; elle eſt tombée, parce qu'elle ne valoit rien, & perſonne ne ſonge à la reſſuſciter. Le quinquina, dès qu'il a été connu, a eu de grands patrons & de grands adverſaires ; à

la fin, il a triomphé, & il subsiste encore, preuve que c'est un bon remede. L'usage de l'antimoine a tantôt été défendu comme un poison, tantôt permis comme un remede : cependant l'antimoine a toujours subsisté ; & on rit aujourd'hui des jugemens qu'on a portés autrefois contre un aussi bon médicament. On pourroit en dire autant du mercure, de l'opium & de bien d'autres. Il y a bien de l'apparence qu'il en sera de même de l'inoculation, puisqu'elle subsiste, depuis assez long-tems, malgré les savantes querelles qu'on lui a faites, & qu'on continue d'inoculer, & d'inoculer avec succès, malgré ces disputes.

Je vais maintenant essayer d'expliquer les questions suivantes : 1° Pourquoi la petite-vérole est-elle discrete ? 2° Pourquoi les uns en ont-ils beaucoup de grains, & les autres peu ? 3° Pourquoi est-elle confluente ? 4° Pourquoi l'a-t-on rarement deux fois ? 5° Pourquoi, si elle revient, est-elle ordinairement bénigne ?

1° La petite-vérole est discrete toutes les fois que son miasme est doux & peu âcre. On comprend par-là, pourquoi la petite-vérole inoculée est toujours discrete ; c'est parce que le miasme qui la produit, avant d'être appliqué à un corps sain, a subi la suppuration dans le corps de celui d'où on l'a tiré ; ce qui doit l'avoir rendu plus doux & moins âcre.

2° La petite-vérole ſera accompagnée de beaucoup de grains lorſqu'il ſe ſera fixé une grande quantité du miaſme qui ſera entré dans le corps; & il s'en fixe d'autant plus que les vaiſſeaux capillaires & les pores de la peau lui offrent un paſſage moins libre : delà vient que le miaſme qu'on inocule produit ordinairement moins de grains, parce que ce miaſme ayant déjà ſubi la ſuppuration dans un autre corps, y eſt devenu plus doux & plus ſubtil, & peut, par conſéquent, paſſer, en partie, au travers des pores, ſans y ſuppurer. Il paroît que cette diſpoſition, cette largeur des pores & des vaiſſeaux capillaires eſt cauſe que certaines perſonnes n'ont jamais eu la petite-vérole, quoiqu'elles aient reſpiré les miaſmes qui s'exhaloient des corps des malades auprès deſquels elles ont été ſouvent & long-tems, & que d'autres ayant été inoculées, en ont été quittes pour une fievre éphémere.

3° La petite-vérole eſt confluente, ou parce que ſon miaſme a rencontré un corps impur, un ſang gâté, incapable d'une bonne ſuppuration, ou parce qu'il eſt trop âcre, trop cauſtique; de ſorte que, par ſa trop grande irritation, il cauſe, même dans un corps ſain, des grains d'un mauvais caractere, & la gangrene.

4° La même perſonne a rarement deux fois la petite-vérole, parce que le miaſme

variolique, qui a une fois passé par le corps, en a disposé les vaisseaux de maniere qu'ils ne sont plus capables de retenir le miasme qui peut y entrer dans la suite.

5° Lorsque la petite-vérole attaque deux fois une personne saine, elle produit moins de grains la seconde fois, parce qu'une portion de ce second miasme trouvant un passage libre dans les vaisseaux que le premier miasme a disposés à cela, passe sans s'y arrêter : l'autre portion qui s'y arrête, étant en petite quantité, produit peu de grains.

Passons aux plaies qu'on fait dans l'inoculation. Les uns prétendent qu'elles évacuent, pendant le tems qu'elles sont en suppuration, une grande partie du miasme variolique, & qu'elles peuvent par-là servir à diminuer le nombre des grains : ils conseillent, en conséquence, d'entretenir cette suppuration par quelque onguent irritant. D'autres soutiennent que ces plaies n'évacuent que la portion du miasme qui est resté dans les incisions, lorsqu'on l'y a porté. Je suis très-disposé à adopter le sentiment de ces derniers ; & je pense que ces incisions s'enflamment & suppurent fortement, par les deux raisons suivantes : 1° parce que, dans toutes les maladies inflammatoires, une partie lésée ou irritée s'enflamme, & suppure plus fortement qu'une autre qui

n'eſt pas affectée. Nous voyons ſouvent que, dans la petite-vérole naturelle, par exemple, une plaie, une légere égratignure, s'enflamment plus qu'elles n'auroient fait ſans cela, & ſuppurent davantage. 2° Parce que l'inflammation, &, par conſéquent, la ſuppuration, doivent être plus fortes dans la partie où le miaſme variolique eſt porté plus abondamment; mais lorſque la ſuppuration eſt finie, quand les grains ſe deſſéchent, ces plaies peuvent être d'une grande utilité, en fourniſſant un égout au pus abſorbé, & en délivrant la maſſe du ſang de ce pus qui a été repompé dans le deſſéchement; de même que nous voyons que les véſicatoires & les cauteres guériſſent les fluxions, les ophthalmies, les amas de ſéroſités qui ſe jettent ſur le cerveau ou ſur les poumons, & menacent, ſoit d'apoplexie, ſoit de phthiſie, &c.

Ces plaies continuent quelquefois à fluer long-tems après que la maladie de la petite-vérole eſt finie; inconvénient qui fatigue le malade & tourmente l'Inoculateur, qui a de la peine à les tarir. Voici, je crois, ce qui fait durer l'écoulement, & comment on y pourroit remédier.

Lorſque la ſuppuration des grains eſt finie, il s'y forme des croûtes qui, en ſéchant, deviennent de plus en plus dures, & empêchent l'iſſue libre du pus. Les chairs

du fond des grains étant continuellement mouillées & baignées de ce pus, en abſorbent, ſans ceſſe, une grande portion, & la tranſportent dans la maſſe du ſang; & c'eſt de ce pus réſorbé que vient la fievre hectique, qui eſt la troiſieme de la petite-vérole, & commence lors du deſſéchement. C'eſt ce même pus qui, ſe jettant ſur une partie, cauſe les dépôts, les bubons, les parotides, les apoplexies, & une infinité d'autres maux terribles, qui ſeuls devroient nous engager à inoculer, afin de nous en préſerver, puiſque la petite-vérole inoculée produit généralement plus de grains, &, par conſéquent, moins de pus que la naturelle.

Ce pus variolique abſorbé, trouve une iſſue par les plaies des inoculés, s'y jette entiérement, & en diſtille long-tems: ces plaies ſuppurent pluſieurs ſemaines, & ſe convertiſſent en ulceres; ce qui arrive toutes les fois que le corps eſt infecté de pus. Ces plaies ne pouvant pas tarir, tant qu'il y a du pus dans la maſſe du ſang, il faut donc, afin de pouvoir les guérir, donner un autre égout au pus; c'eſt ce qu'on a tenté inutilement par les purgatifs; & il n'eſt pas difficile d'en voir la raiſon. Voici une méthode fondée ſur l'obſervation, & que la nature pratique ſouvent. J'ai obſervé pluſieurs fois (& on l'obſerve plus diſtincte-

ment après la petite-vérole discrete qu'après la confluente) que le pus, qui a été absorbé pendant le desséchement des grains varioliques, a passé après par les urines, qui sortoient blanches & opaques, & qui, après avoir reposé quelque tems, ont laissé tomber le pus qu'elles contenoient, & sont devenues claires & transparentes au-dessus. En imitant donc la nature, c'est-à dire en poussant les urines, on évacuera aisément & abondamment le pus qui nage dans le sang. Le pus étant ainsi épuisé, les plaies se sechent & se cicatrisent aisément.

Je connois un puissant diurétique que le hazard m'a fait découvrir, qui ne m'a jamais manqué dans le cas où les diurétiques étoient véritablement indiqués. Ce remede a, outre cela, l'avantage d'être un excellent anti-septique, &, par conséquent, capable de garantir la masse du sang contre la corruption que lui communiqueroit le pus variolique avant d'être épuisé entiérement.

On fait infuser, pendant la nuit, sur des cendres chaudes, dans quatre chopines d'eau, un demi-gros de quinquina en poudre & dix grains de sel de tartre, on fait bouillir, le lendemain matin, cette infusion jusqu'à la consomption d'une chopine ; on passe les trois chopines qui restent, au travers d'un linge ; on laisse refroidir cette décoction, &

on la boit, en vingt-quatre heures de tems, par petites verrées. On continue cette tisane, tant qu'on trouve du pus dans les urines. Lorsque j'ai voulu employer plus d'un demi-gros de quinquina, la tisane a été moins diurétique ; mais lorsque les circonstances exigeoient de couper la tisane avec parties égales de lait de vache, j'ai mis, pour garder la proportion, un gros de quinquina.

Cette tisane a encore cet avantage, qu'elle n'échauffe pas comme beaucoup d'autres diurétiques ; ainsi elle est préférable dans les cas où il y a en même-tems fievre, tel que celui dont je parle ici. C'est avec cette tisane que j'ai conservé long-tems beaucoup de pulmoniques incurables, dont j'ai diminué la fievre hectique, en évacuant ainsi, par les urines, le pus qui infectoit la masse du sang. Des pulmoniques, qui avoient déjà les pieds œdémateux, ont vu dissiper leur enflure par le moyen de ce diurétique. Il a guéri parfaitement des enfans hectiques par les grands dépôts que la petite-vérole leur avoit laissés aux jointures & aux poumons. Je pourrois en citer plusieurs exemples, si je ne craignois pas de trop allonger cette lettre. Je me contenterai d'ajouter ici une circonstance à laquelle il est bon de prendre garde : c'est que quelquefois cette tisane ne pousse point par les urines; & c'est communément une saburre glaireuse dans le bas-ven-

tre qui l'en empêche. Il faut alors purger une ou plusieurs fois ; & lorsque le bas-ventre sera nétoyé la tisane fera son effet.

LETTRE

De M. LE BEGUE DE PRESLE, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, sur l'usage interne du mercure sublimé-corrosif dans les maladies vénériennes ; adressée à l'Auteur du Journal de médecine.

MONSIEUR,

Si vous voulez bien me donner encore une place dans votre Journal, je serai plus prompt à rendre justice que je n'ai été à la demander. M. Fabre, Chirurgien, a publié, en 1748, un ouvrage qui a pour titre : *Essai sur les maladies vénériennes, où l'on expose la méthode de M. Petit dans leur traitement*, &c. La Préface commence ainsi : » Cet ouvrage est le fruit de l'expérience que j'ai acquise chez le célebre » M. Petit. Huit années consécutives d'étude & d'application sous ce grand Maître » m'ont mis à portée de saisir ses vues dans » la théorie & dans la pratique des maladies » vénériennes........ On n'oubliera pas que

» les méthodes que j'enſeigne ſont dues » à M. Petit, & que je ne ſuis que l'organe » qui les publie. « Le chapitre V porte pour titre : *le Traitement de la vérole, ſuivant la méthode de M. Petit.* Il commence par ces mots : » Pour détailler, avec » ordre, la maniere dont M. Petit remplissoit les vues qu'on doit avoir dans le » traitement de la vérole, ſuivant les prin- » cipes que j'ai établis dans le chapitre pré- » cédent, je parlerai d'abord de ſa méthode » en général, & enſuite je donnerai des » exemples particuliers de pluſieurs trai- » temens, variés ſuivant les différences qui » ſe rencontrent dans les tempéramens & » dans les ſymptômes de la maladie. « En liſant tout cela on applaudit à la reconnoiſſance de M. Fabre, qui rapporte à ſon maître ce qui lui appartient dans cet ouvrage. C'eſt dans ce chapitre V, §. 5, que l'on trouve une formule de pilules antivénériennes, dont le ſublimé corroſif fait partie. Tout ce que j'ai extrait ci-deſſus de l'Eſſai de M. Fabre m'a autoriſé à penſer, avec la plupart des lecteurs, que cette formule appartenoit à ſon maître, ainſi que ce qui précéde & ce qui ſuit : c'eſt pourquoi, dans le Mémoire ſur l'uſage interne du ſublimé corroſif, j'ai attribué la formule à M. Petit, & j'ai compté ce Chirurgien au nombre de ceux qui ont employé le ſublimé

ſublimé intérieurement, ſans y mettre M. Fabre, parce qu'il ne m'avoit paru l'avoir éprouvé qu'une fois ſur un malade que les frictions n'avoient pas guéri. M. Fabre vient de publier une nouvelle édition de ſon ouvrage, avec des augmentations, qui a pour titre : *Traité des maladies vénériennes.* On ne trouve plus, ni dans le titre principal ou du frontiſpice, ni dans celui du chapitre V, ou d'aucun autre, que l'Auteur y expoſe la méthode ou le traitement de M. Petit : on ne lit plus, dans la préface : *On n'oubliera pas que les méthodes que j'enſeigne ſont dûes à M. Petit, & que je ne ſuis que l'organe qui les publie.* Dans cette édition, M. Fabre dit que c'eſt en ſon nom qu'il parle des pilules anti-vénériennes, & que M. Petit n'en faiſoit pas uſage : il demande que je l'écrive, ſi l'occaſion s'en préſente : je ne l'attends pas, & je publie volontiers ma rétractation ſur ſa parole, en ſouhaitant qu'il eût avoué qu'il a occaſionné l'erreur; car il étoit difficile de penſer autrement que moi, en ayant préſens à l'eſprit les paſſages extraits ci-deſſus. Cette légere mépriſe n'eſt heureuſement défavorable à perſonne : ſeulement on ne comptera plus M. Jean-Louis Petit au nombre de ceux qui ont adminiſtré le ſublimé corroſif, mais M. Fabre & pluſieurs perſonnes qui ſe ſervent auſſi, depuis long-tems, & avec ſuccès, des

pilules anti-vénériennes dont il s'agit ici, & , entr'autres, M. de la Sone, Praticien habile, prudent & décoré, qui n'auroit pas employé plusieurs fois un médicament qu'il auroit éprouvé être nuisible ou sans succès.

J'ai écrit, dans le Mémoire sur le sublimé, ce qui suit : » Je ne chercherai pas si M. Pe- » tit le Chirurgien, a été moins heureux ; » peut-être en a-t-on aussi imposé, sur cet » article, au savant Médecin dont nous » venons d'examiner les objections ; peut- » être aussi ce Chirurgien, qui méritoit des » éloges, quand il exerçoit son art, a-t-il » mal administré un remede interne. Il n'est » point étonnant qu'on soit malheureux dans » l'exercice d'une profession qu'on n'a point » apprise, & sur-tout de la médecine-pra- » tique, qui demande bien d'autres con- » noissances que la chirurgie. « Cela fait partie d'une réponse à une objection. M. Petit le Chirurgien, dont il est parlé dans l'objection, étoit un Chirurgien des Gardes-du-Corps, qui s'est fait estimer dans son art ; & c'est de ce même M. Petit que parle la réponse ; mais M. Fabre a saisi cet endroit en disciple zélé, & n'en a pas fait une juste application, faute de faire attention à l'objection, qu'on ne doit pas perdre de vue pour entendre la réponse, & pour ne s'être pas rappellé qu'il a lu, dans M. Astruc, &,

d'après lui, dans mon Mémoire, qu'il y a eu un Chirurgien du nom de *Petit*, qui administroit le sublimé corrosif; enfin il croit que c'est son Maître dont je parle, & se trompe très-fort. Quant aux réflexions qui terminent le passage cité de mon Mémoire, je ne crois pas qu'on puisse en attaquer la véracité; ainsi M. Fabre ne sera pas surpris, dans la suite, si cette réponse paroît telle qu'elle est. Un Auteur doit être occupé, en écrivant sur des points de pratique, de dire des choses essentielles à son plan & à son objet; de les écrire avec clarté; de présenter toujours la vérité, en évitant, autant qu'il est possible, de publier & de multiplier les erreurs que les hommes qui l'ont précédé, ses contemporains, les préjugés & ses sens lui présentent de toutes parts; mais est-il juste de le rendre garant de toutes les méprises de ceux qui n'auront pas apporté à leur lecture le degré d'attention convenable?

M. Fabre a encore jugé trop précipitamment, ou du moins il m'a mal interprété, lorsqu'il dit, en général, que je crois le sublimé corrosif supérieur à tous les remedes pour la guérison des maladies vénériennes. Il ne m'auroit pas prêté ce sentiment, que je désavoue, s'il savoit combien peu j'admets de généralités en médecine, & s'il eût fait plus d'attention, 1° aux pieces qui compo-

ſent le Recueil ſur le ſublimé, dont pluſieurs ſont ce qui a été écrit de plus fort, & par les gens de l'art les plus célebres, contre l'uſage de ce remede ; 2° à un paſſage de mon Mémoire qu'il rapporte, & où je dis : Je ne veux que faire l'hiſtoire des effets du ſublimé, bons & mauvais, mettre tout le monde en état de juger de la confiance qu'on doit y avoir, & engager les Médecins à en eſſayer, ou pour confirmer de plus en plus ſon utilité, ou pour le faire retomber dans l'oubli dont il eſt ſorti, & lui rendre la haine publique qu'il mérite, s'il ne produit pas réellement tous les bons effets qu'on lui attribue, & qu'il paroît juſqu'ici avoir eus dans différens pays & ſur toutes ſortes de perſonnes. Eſt-ce-là le langage de la partialité ? N'eſt-ce pas plutôt une eſpece de proteſtation qui devoit empêcher, je ne dis pas ſeulement l'aſſertion de M. Fabre, mais que le lecteur ne crût me reconnoître un avis différent, lorſque je réponds aux objections contre le ſublimé corroſif ? Si on dit que je crois le ſublimé ſupérieur aux autres remedes dans certains cas ; que, dans un grand nombre de cas où il y a eſpérance d'une égalité de ſuccès, je le regarde comme préférable ; qu'il y a des cas, peut-être, comme un ou deux ſur vingt, dans leſquels il ne paroît pas réuſſir, ou du moins en auſſi peu de tems qu'à l'ordinaire, je recon-

noîtrai une partie de ce que je penſe ſur le ſublimé & ſon action; & je le penſe, parce qu'il me paroît que nous avons des faits en aſſez grand nombre pour porter ce jugement. Je crois être fondé à ajouter que ce remede agit fort lentement, ou même n'agit que comme palliatif, quand on s'expoſe beaucoup à l'air froid & humide, qu'on ſe livre à des excès qui fatiguent le corps, dérangent l'économie animale, l'action du remede, & le ſecours que lui prête la nature; qu'il eſt des cas dans leſquels on doit marier le remede avec les ſudorifiques; qu'on guérit beaucoup plus promptement, en ſe tenant dans un endroit chaud, pendant l'uſage du remede, & en ne mangeant que le moins qu'il eſt poſſible; qu'on ne doit pas négliger les remedes externes, lorſqu'il y a lieu d'en appliquer; que, dans les cas où il ne guérit pas, il attaque cependant la cauſe du mal, tellement qu'il diſſipe la plus grande partie des ſymptômes, & ne permet pas au mal d'augmenter ou de changer de forme, comme pluſieurs autres mercuriaux; ce qui le rend préférable pour tous ceux qui ſont obligés d'éloigner leur traitement, les voyageurs, les ſoldats & tous les militaires, pendant la campagne. On peut encore tirer des faits rapportés dans le Recueil ſur le ſublimé, pluſieurs autres inductions, pour ſe conduire utilement

dans l'adminiſtration du ſublimé corroſif.

Je ſouhaite très-fort qu'on confirme ſon efficacité, qu'on perfectionne ce traitement, au point qu'il réuſſiſſe par-tout, & ſur toutes ſortes de perſonnes, parce qu'il réunit deux avantages que n'ont pas les traitemens, par la ſalivation & l'extinction, qui ſont les plus en uſage : il coûte très-peu, & peut être ſecret ; ce qui eſt néceſſaire pour le plus grand nombre des malades. Je me ſers des termes de *perfectionner* & *confirmer*, parce qu'on ne peut raiſonnablement révoquer en doute ce qu'ont écrit ſur l'efficacité du ſublimé corroſif dans les maladies vénériennes, MM. Van Swieten, de Haen, Locher, Storck, Nitch, Schreiber, Guéring, Ottmann, Moſeder, Ziegenhagen, Erhmann, Spielmann, Bona, Cren, le More, Gordon, Miller, Haſtic, Davies, Ruſſel, Cleghorn, Spotiſwood, Macaulai, parce qu'on ne peut rejetter les témoignages donnés en faveur de ce remede par MM. Ribeira Sanchez, Laugier, Pringle, Bercher, Brocklesby, Whitt, & par nombre d'autres perſonnes, dont les noms ſont moins connus que les précédens. On ſait qu'il eſt de l'uſage le plus ancien en Moſcovie, en Ruſſie, en Sibérie, au Japon : on dit qu'il eſt employé dans l'Hôpital d'Edimbourg. Perſonne n'ignore qu'il eſt préféré à tout autre dans les Hôpitaux de Vienne & de

plusieurs villes de l'Allemague. Il paroît par les nouveaux ouvrages sur les maladies des Soldats, publiés par MM. Brocklesby & Monro, qu'il a été fréquemment employé dans les armées. La solution de sublimé corrosif dans l'eau-de-vie de France, fait partie des formules ajoutées sous le titre de *Pharmacopœia in usum nosocomii regii militaris Britannici*, dans l'excellent ouvrage de M. Monro, sur les maladies des troupes Angloises en Allemagne. Je pourrois encore citer plusieurs Médecins & Chirurgiens de ce pays-ci, qui se trouvent assez bien de ce remede pour en continuer l'usage, &c., entr'autres, un Chirurgien qui a traité tous ses vérolés avec le sublimé corrosif, & leur nombre peut aller à près d'un mille; mais ils n'osent le publier; ils craignent plus la haine de quelques personnes qui calomnient ceux qui ne pensent pas comme eux, qu'ils n'ont de force pour rendre témoignage à la vérité, parce que l'on n'a le plus souvent, pour récompense d'une telle action, que le sentiment intérieur d'avoir bien fait.

D'autres gens de l'art m'ont avoué, qu'ayant administré plusieurs fois le sublimé avec des succès qui les ont étonnés, ils s'en abstiennent aujourd'hui, intimidés par une voix dont on ne connoît pas l'origine ou l'organe. Cette ressemblance avec les préten-

dus oracles ne devoit pas être en sa faveur ; mais les hommes craignent encore plus légérement qu'ils n'esperent, & ils se prêtent aux moyens les plus foibles qu'on emploie pour les séduire. Dans l'occasion dont il s'agit, tout semble les avertir de se mettre en garde ; car qui est-ce qui dit qu'on ne doit pas admettre le traitement par le sublimé ? Est-ce un homme de l'art ? Est-il Médecin, Chirurgien, Apothicaire ? N'est-il d'aucune de ces professions ? A-t-il les connoissances & l'expérience nécessaires pour prononcer ? Ne l'a-t-il fait qu'après un examen proportionné à l'importance de l'objet ? N'a-t-il pas d'intérêt d'admettre une opinion plutôt qu'une autre ? On ignore tout cela. L'Auteur nie, sans réfuter, rejette ou néglige des témoignages, sans donner de raison, assure son opinion, sans la prouver. Il a dû cependant sentir que, quand on veut conseiller ou détourner de faire une action, faire croire ou rejetter une opinion qui intéresse vivement les hommes, il est de la probité de se nommer, ou du moins de se laisser connoître, & que le Public ne peut se déterminer dans le choix des opinions, qu'en jugeant de quel poids sont les avis, quel degré de confiance méritent les personnes, s'ils ont les lumieres & les occasions pour décider avec justesse. Quand on agit par un amour éclairé pour l'humanité, on ne

cherche pas à forcer, pour ainsi dire, les opinions par des assertions qui ne sont pas prouvées; & en formant des regles sur un petit nombre d'observations, c'est donner à penser qu'on ne sait pas beaucoup en médecine, que de généraliser ainsi les idées qu'ont fait naître quelques faits. Pour n'avoir rien à se reprocher, de quelque façon que le tems décide, il faut exposer les avantages, sans déguiser les inconvéniens, en citant ses autorités. Quand le tems & l'expérience prononcent contre un Auteur qui a agi ainsi, il a son excuse dans l'impuissance des moyens qu'ont les hommes pour découvrir la vérité, & dans l'histoire de l'esprit humain, qui offre beaucoup plus d'erreurs que de nouvelles vérités.

Un Auteur qui décide les cas les plus embarrassans, en aussi peu de tems qu'il en faut pour les lui proposer, & qui, par la publicité qu'il donne à ses jugemens, & le ton décisif qu'il affecte, paroît peu craindre de tromper les autres, doit, dit-on, accuser le traitement par le sublimé, de beaucoup d'accidens fâcheux qu'il a vus. Ce n'est pas là ce qu'il faut prouver pour faire rejetter ce traitement; car personne ne doute que le sublimé mal administré ne puisse faire beaucoup de mal, ainsi que tous les médicamens héroïques, comme l'opium, l'émétique; mais il faut qu'il démontre que

l'on ne peut éviter que ce remede ne soit nuisible, & qu'il l'a été dans les mains de Van Swieten, de Haen, Storck, &c. Sans cela, il ne peut pas s'opposer, avec plus de raison, au traitement par le sublimé, fait sous les yeux d'habiles gens, qu'à l'usage de la saignée, dans les cas où elle convient.

Les Médecins & les Chirurgiens doivent être d'autant plus circonspects à nier les heureux effets du sublimé ou à l'accuser d'être nuisible, sans le prouver, que tout le monde sachant que le traitement par les frictions est plus lucratif, l'envie peut les dire intéressés à ce que le premier ne vienne pas commun. Les gens justes ne doutent pas que le bien public n'ait sur leur esprit toute la force qu'il doit avoir pour qu'ils le préferent à leur avantage particulier; mais, diront les censeurs de ces professions, & qui est-ce qui ne l'est pas? l'homme est quelquefois conduit par ses passions, par son intérêt, à penser, à sentir, & conséquemment à agir autrement qu'il ne feroit, s'il étoit livré à ses réflexions.

J'en ai dit assez pour faire désirer aux gens de l'art de consulter l'expérience sur l'usage du sublimé, & pour que les malades ne craignent pas, entre les mains d'un Médecin habile, les mauvais effets du remede, annoncés par deux ou trois personnes, tandis que vingt autres, au moins aussi croyables,

aſſurent qu'ils n'en ont vu que d'heureux effets. Je ne m'intéreſſerai plus que tacitement pour le ſort du ſublimé, & des autres médicamens nouveaux ou renouvellés, que j'ai publiés. J'ai cru juſqu'ici reconnoître, dans les ouvrages des Médecins de Vienne, le langage & le caractere de la vérité ; c'eſt ce qui m'a déterminé à divulguer leurs découvertes, & à les appuyer ſur les autorités que je connoiſſois. Quand il ſera démontré, avec toute l'authenticité convenable, que ces remedes n'ont pas de ſuccès ici, dans les mêmes cas qu'à Vienne, je ne refuſerai pas de croire qu'ils ont réuſſi en Allemagne ; mais je ceſſerai de montrer de l'oppoſition à ce qu'on les rejette dans ce pays-ci, & j'avouerai, pour le ſublimé en particulier, que j'ai été ſéduit par les avantages que ce remede promet, les ſuccès de beaucoup d'habiles gens & les miens, & que j'ai pris une ſuite rare d'heureux hazards pour des effets naturels d'une cauſe que je croyois voir, ou les apparences les plus ſpécieuſes de la vérité pour la vérité même. Je n'ai pas défendu tout ce qu'improuve M. Fabre ; le peu de ſolidité de ſes raiſons, le bien public, ni le mien ne me paroiſſent pas l'exiger.



OBSERVATION

Sur une Cause peu connue d'hernie avec gangrene ; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

S'il y a des cas où le Chirurgien doit ménager ses incisions, il y en a d'autres où il ne doit pas les épargner. L'observation suivante en est la preuve.

Le nommé Pierre l'Aréolle, âgé de 40 ans, natif de S. Jean-Dillas, diocese de Bordeaux, portoit depuis 7 à 8 ans une hernie crurale du côté gauche, qui rentroit aisément, & qu'on contenoit avec facilité. Dans le mois de Septembre dernier il eut une dyssenterie pour laquelle on lui donna deux fois l'ipécacuanha comme vomitif. Ce remede produisit son effet, & le malade, avec l'administration des autres médicamens usités en pareil cas, fut bientôt guéri de son flux dyssentérique.

Au bout d'un mois de guérison je fus prié de le visiter. Je trouvai, au-dessous l'arcade des muscles du bas-ventre, une tumeur qui s'étendoit dans les environs du pli de la cuisse, d'un rouge foncé, élevée en pointe, menaçant de tomber plutôt en

pourriture qu'en ſuppuration, ayant pour baſe une tumeur rénitente. J'aurois voulu, & je conſeillai d'ouvrir ſans retard cette tumeur, étant très-perſuadé que le fluide qui y étoit contenu ne pouvoit être que d'une mauvaiſe qualité, & qu'il ſeroit dangereux de le laiſſer ſéjourner plus longtems. On ne fut pas de cet avis. Les cataplaſmes faits avec différentes farines & l'eau végéto-minérale furent employés. Malgré la répercuſſion & l'aſtriction de ce remede, la tumeur augmenta conſidérablement; elle devint molle & flaſque, laiſſant tranſuder par ſes pores une liqueur fétide. Cet abſcès fut enfin ouvert le troiſieme jour de l'application des cataplaſmes. Il en ſortit pluſieurs vers très-gros, avec un fluide qui avoit la couleur & l'odeur des excrémens mal formés. On ne douta plus alors de l'avantage qu'il y auroit eu d'ouvrir plutôt ce dépôt. Cette premiere faute ne tourna cependant pas au bien du malade. Suivant le précepte reçu, qu'on doit toujours conſerver autant de peau que l'on peut, on ne voulut jamais emporter les lambeaux gangréneux des tégumens. Dans leur épaiſſeur mortifiée, on fit des contre-ouvertures, & on paſſa des ſétons chargés de différens médicamens. Quinze jours après la plaie parut bien mondifiée. Il ſortoit ſeulement de ſon fonds,

comme en maniere de fistule, une humeur chyleuse. La portion des tégumens, conservée par le moyen de la contre-ouverture, paroissoit être recollée, excepté au bord qui répondoit à l'ulcere, par où il suintoit une liqueur qui empêchoit son parfait desséchement. Tout sembloit parler en faveur de cette cure, & de jour en jour on espéroit la parfaite cicatrisation. La réunion apparente du lambeau se sépara ensuite peu-à-peu. La matiere qui en découloit tomboit dans l'ulcere, & agrandit considérablement son orifice fistuleux; car, au lieu d'une lymphe claire qu'il en sortoit sur la fin, & en petite quantité, les matieres stercorales y prirent leur cours en abondance. Les glandes des aînes, par la même cause, s'engorgerent considérablement; l'ulcere parvint jusqu'à occuper une partie du scrotum, & toute l'arcade. Enfin cet infortuné mourut le 28 Décembre 1763 dans l'état le plus pitoyable. Je fis l'ouverture du cadavre. Les visceres du bas ventre, que je croyois trouver dans un état de phlogose, principalement les intestins, n'avoient point changé de leur état naturel. Je coupai le ligament de Fallope près le pubis, & l'épine antérieure & supérieure des os innominés, pour ne point détacher des adhérences que je supposois entre une partie

du diametre d'une portion d'inteſtin, & le milieu de cette arcade.

L'adhérence que je trouvai étoit très-légere, & facile à détacher. Ce n'étoit point une portion du diametre d'un inteſtin étranglé, comme je l'avois cru, mais une production cœcale continue à l'iléum, qui avoit trois pouces de longueur. Peut être que quelques perſonnes penſeront que ce que j'ai pris pour production n'étoit autre choſe que l'allongement forcé des membranes de l'inteſtin. Cela ſe pourroit. Néanmoins, ſi je ſuis dans l'erreur, je veux en garantir les autres, en mettant ſous les yeux les raiſons qui m'ont trompé. Cette appendice avoit trois pouces de longueur, il y en avoit au moins la valeur d'un qui avoit été détruit par la pourriture. Le nombre des membranes étoit le même que dans l'inteſtin; la couleur étoit un peu plus enflammée, & il y avoit au-delà de ſon adhérence comme une eſpece de ſphincter à ſon embouchure. Si un inteſtin tiraillé par une cauſe que je ne connois pas, dans ce cas-ci, peut former une production de quatre pouces de longueur, ſans s'altérer, d'une ſtructure ſemblable à la ſienne, je conviendrai que j'ai été trompé; mais la choſe me paroît aſſez difficile.

Du reſte, ces ſortes d'apendices ne ſont

pas aussi rares qu'on le pourroit penser. Dans le tems que j'étois éleve à l'hôpital-général, dit *la Salpêtriere*, à Paris, & à l'Hôtel royal des Invalides, j'ai eu occasion, dans le grand nombre de cadavres qui m'ont passé entre les mains, de remarquer très-souvent ces sortes de productions. Pourquoi voudroit-on donc nier que ces écarts de la nature, qui arrivent souvent, ne puissent pas former des maladies semblables à celles de la partie dont ils dépendent, sans en produire les accidens? Mais pour ne laisser rien à désirer à ceux qui se plaisent à douter de toute vérité, je vais exposer les effets relatifs aux parties contenues dans l'abdomen, qui accompagnent ordinairement un intestin étranglé, & qui ont été absens dans ce cas-ci.

La crevasse de cette production arriva, sans avoir été précédée ni suivie de vomissement, si on excepte celui produit par le vomitif, qui ne dura, chaque fois, qu'une heure. Cependant je ne doute point que cet émétique n'ait été la cause déterminante de la maladie. Le ventre a toujours été mollet, sans douleur, ni tension, & le cours des matieres par en-bas très-libre. Le malade s'opposoit qu'on lui fît des remedes sur un mal qu'il portoit, sans souffrance, disoit-il, depuis plusieurs an-

nées, & jamais il n'a eu la moindre douleur de colique pendant ſon traitement, qui a duré près de trois mois. Si l'abſence de ces ſymptômes ne prouve pas ſans conteſtation le fait que j'avance, il me reſte toujours la ſatisfaction de n'avoir rien négligé pour m'inſtruire.

Quoi qu'il en ſoit, je ne prétends d'aucune façon attaquer la ſolide théorie que nous a donnée le célebre M. Louis ſur la cauſe de ces eſpeces d'hernies. Je penſe ſeulement que quand une hernie d'un petit volume a la liberté de ſortir & rentrer aiſément, que ſi elle vient à ſe gangréner par une cauſe quelconque, ſans faire naître aucun accident, qu'on peut en attribuer la cauſe à une appendice cœcale d'inteſtin étranglée. Que dans ce cas, comme dans celui où l'inteſtin eſt pincé dans une petite portion de ſon diametre, il faut toujours emporter les lambeaux gangréneux des tégumens, qui ſe trouvent ordinairement dans ces ſortes de dépôts, & panſer le fond de la plaie avec des digeſtifs animés, comme l'a établi dans ſon ſavant Mémoire l'illuſtre Auteur dont j'ai parlé. Voyez le troiſieme volume des Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, ſur la cure des hernies avec gangrene.

RAPPORT

Des Médecins appellés pour constater la nature de la maladie de S. A. S. MADEMOISELLE.

La maladie, que vient d'éprouver S. A. S. Mademoiselle, ayant donné lieu à des soupçons qu'il est intéressant pour l'humanité de dissiper, nous croyons que le Public verra avec plaisir le procès-verbal qui en constate les faits, & qui le mettra à portée d'en juger sainement.

L'an mil sept cent soixante-cinq, le douzieme jour de Janvier, nous soussignés Mes Louis Vernage & Michel-Philippe Bouvart, Docteurs-Régents de la Faculté de médecine de Paris, Isaac Bellet, Médecin du Roi, François Petit, premier Médecin de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du sang, & Antoine-François Petit, Médecin ordinaire de mondit Seigneur, ayant été appellés par Monseigneur le Duc d'Orléans, pour conférer, entre nous, sur la maladie de S. A. S. Mademoiselle, & en constater la nature : Certifions que nous nous sommes transportés au Monastere de la Madeleine de Tresnel, faux-

bourg S. Antoine, dans l'appartement de Mademoiselle, le mercredi 9 de ce mois, vers les cinq heures du soir, où Me Petit pere nous auroit rapporté qu'ayant été mandé, le lundi 7 du présent mois de Janvier, pour se rendre auprès de Mademoiselle, il avoit eu l'honneur de la voir vers neuf heures du matin; qu'elle étoit pour lors à sa toilette depuis près d'une heure, paroissant se bien porter; mais qu'elle lui avoit dit que, depuis la veille au soir, elle avoit apperçu, sur sa poitrine & son col, quelques boutons qui lui causoient de grandes demangeaisons; que ces boutons, depuis ce moment, étoient augmentés en nombre; qu'en effet, les ayant examinés, il les trouva d'un rouge vif, de la largeur d'une petite lentille; le milieu en étoit élevé en une pointe remplie d'une sérosité limpide & visqueuse, & s'écrasoit facilement sous le doigt; que ces boutons étoient répandus principalement sur la poitrine, le col & le dos; qu'il n'en paroissoit pour lors ni au visage ni sur les mains; qu'il lui avoit trouvé le pouls un peu plus fréquent que le naturel; que lui ayant demandé si elle ne souffroit point actuellement ou si elle n'avoit rien souffert les jours précédens, elle répondit que ces boutons lui causoient une demangeaison importune, & qu'elle sentoit une légere pe-

fanteur de tête ; qu'elle avoit dormi pendant les nuits précédentes, mangé avec appétit & agi, pendant ces jours-là, comme à l'ordinaire ; que ce n'étoit que le Dimanche au soir qu'elle s'étoit apperçue de ces boutons, par des demageaisons qu'elle avoit senties ; qu'elle s'étoit éveillée, la nuit suivante, plus matin qu'à son ordinaire ; qu'ayant trouvé ces boutons multipliés & les demangeaisons augmentées, Mademoiselle l'avoit fait avertir de la venir voir ; qu'après ce premier examen & sur le récit de Mademoiselle, il lui avoit proposé de se mettre au lit, & de ne manger qu'un léger potage à son dîner ; qu'il la revit, le même jour, le soir, vers neuf heures ; qu'il avoit observé que les boutons étoient beaucoup augmentés en nombre à la poitrine, au col & au dos ; qu'il y en avoit même quelques-uns au visage ; que la fievre étoit assez forte & la peau brûlante ; qu'elle n'avoit ni mal de tête, ni toux, ni mal de gorge, ni maux de reins, ni envie de vomir, & qu'il lui avoit conseillé pour lors de se réduire, pour toute nourriture, à de légers bouillons & à la tisane.

Qu'il y étoit retourné, le mardi 8, vers neuf heures du matin ; qu'on lui rapporta que la fievre avoit continué de la même force, pendant la nuit, jusqu'à trois heures

du matin, & que, pendant ce tems, Mademoiſelle avoit dormi d'un ſommeil interrompu & avec agitation; que cette fievre avoit diminué ſenſiblement vers trois heures, & que pour lors elle s'étoit endormie tranquillement jusqu'à huit; qu'en effet, il avoit trouvé la fievre dans une grande rémiſſion; mais que le nombre des boutons étoit beaucoup augmenté; que le viſage même en étoit plus garni que la veille; que Mademoiſelle, d'ailleurs, ſe trouvoit aſſez bien, n'ayant nul mal de tête; qu'elle avoit cependant un peu de peine à avaler, parce qu'il lui étoit ſurvenu quelques-uns de ces boutons à la langue, dans la bouche & au palais.

Qu'il la vit encore le même jour mardi, au ſoir, vers neuf heures; qu'il avoit trouvé la fievre augmentée; que cette augmentation avoit été précédée, comme la veille, d'un léger froid, vers cinq heures; qu'il n'avoit pas trouvé ce redoublement ſi fort que celui de la veille; qu'il n'étoit accompagné ni de mal de tête ni d'autres accidens; que le nombre des boutons étoit à-peu-près le même à la poitrine & au dos; mais qu'il étoit augmenté au viſage, au point que l'on en auroit pu compter un cent; que du reſte Mademoiſelle étoit aſſez bien.

Qu'il vit encore Mademoiſelle le lendemain mercredi 9 dudit mois, vers neuf heures du matin, troiſieme jour de la maladie; qu'on lui avoit rapporté qu'elle n'avoit preſque point dormi la nuit précédente, à cauſe de la grande demangeaiſon qu'elle avoit ſoufferte, plutôt qu'à raiſon de la fievre, qui n'avoit pas été ſi forte que la nuit précédente; que pour lors il l'avoit trouvée dans la même rémiſſion que la veille à la même heure; que Mademoiſelle n'avoit d'autres accidens que la demangeaiſon; que les boutons n'étoient augmentés ni en nombre ni en groſſeur; qu'au contraire, ceux qui avoient paru les premiers commençoient à s'affaiſſer & même à ſe deſſécher; que, dans un très-petit nombre de ces boutons qui ne s'étoient point ouverts, la ſéroſité qui y étoit reſtée paroiſſoit s'épaiſſir & prendre une couleur jaune-pâle.

Qu'il avoit obſervé, pendant toute cette éruption, qu'elle avoit paru d'abord à la poitrine, au dos & au col; qu'elle ne s'étoit faite au viſage que vers la fin; que les boutons s'étoient accrus en peu de tems; qu'ils ne s'étoient élevés au plus que d'une ligne au-deſſus du niveau de la peau, & que tous s'étoient ſéchés promptement.

Lequel rapport étant fait, & ayant examiné par nous-mêmes Mademoiſelle, nous avons jugé dès-lors que cette maladie n'avoit ni la marche ni les ſymptômes de la petite-vérole : cependant, pour nous en aſſurer davantage, nous aurions jugé à propos, après cette premiere viſite, d'en faire un plus ample examen, pour en connoître parfaitement la différence ; &, en conſéquence, le jeudi 10 dudit mois, nous étant tous tranſportés audit Monaſtere, à neuf heures du matin, on nous avoit rapporté que Mademoiſelle avoit dormi tranquillement toute la nuit : l'ayant examinée, nous avons trouvé que la fievre étoit conſidérablement diminuée, que les boutons étoient, pour la plus grande partie, affaiſſés & deſſéchés, que les autres contenoient encore une ſéroſité limpide, & qu'il n'y en avoit qu'un très-petit nombre dont cette ſéroſité paroiſſoit s'épaiſſir & prendre la couleur de jaune-pâle.

Enfin nous étant encore tranſportés tous enſemble, le vendredi 11 dudit mois, à cinq heures du ſoir, on nous a rapporté que Mademoiſelle avoit dormi toute la nuit ; & ledit Me Petit nous a aſſuré qu'il l'avoit trouvée la veille, à neuf heures du ſoir, ſans fievre & dans un très-bon état. En effet, nous avons trouvé ſon pouls dans

l'état naturel & tous les boutons entiérement séchés; enforte que nous avons jugé que Mademoiselle étoit dans une parfaite convalescence.

Sur quoi nous sommes unanimement convenus que cette maladie n'avoit nullement le caractere de la petite-vérole, puisqu'elle n'a été précédée d'aucuns des symptômes précurseurs de cette maladie; que la fievre n'a commencé qu'avec l'éruption, & que la premiere apparition de cette éruption, son accroissement, son état, son déclin & sa dessication, n'ont duré en tout que quatre jours.

En foi de quoi nous avons signé le présent procès-verbal les jour & an que dessus.

Signés VERNAGE, BOUVART, BELLET, PETIT, P. PETIT, F.



OBSERV.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris depuis 1707 jusqu'en 1747; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1741.

HIVER. L'inondation diminua peu-à-peu, la riviere étoit dans son lit, vers le 4 Janvier ; le vent étoit le plus souvent nord-ouest, quoiqu'il changeât par intervalles. Le 20 Janvier, la gelée commença si vivement, que la riviere fut couverte le 26 de glaçons, qui, s'étant arrêtés au pont de Rouen, l'endommagerent, & firent périr huit ou dix bateaux chargés de provisions pour Paris. La gelée cessa par un vent de sud-sud-ouest, accompagné de pluie & de brouillards. Ce tems inégal & mal-sain dura jusqu'au 12 Février, qu'il se remit au beau jusqu'au 27. Le mois de Mars fut sec & froid, excepté le 6, qu'il neigea. Le vent étoit presque toujours au nord, le tems beau, mais sec & froid ; il geloit presque toutes les nuits ; le soleil paroissoit dès le matin. On soupiroit après la pluie ; la terre étoit trop seche, & faisoit

tout craindre pour les pâturages ; la riviere étoit très-basse à la fin de Mars. Les mêmes maladies continuoient, savoir, les dévoiemens, les dyssenteries, les fievres intermittentes, quelques fievres malignes, des rhumes, des fluxions de poitrine, & des toux violentes qui tourmentoient particuliérement les femmes grosses, & celles qui étoient en couche.

Au commencement de cette saison, la plupart des prisonniers, sur-tout ceux du Châtelet, furent attaqués d'une fievre putride & de dyssenterie ; à peine pouvoient-ils parler : on ne leur sentoit presque point le pouls, & l'on n'observoit aucune différence dans cette foiblesse, à raison de l'âge : cet anéantissement étoit commun à tous. Aussi falloit-il commencer par s'occuper de leur foiblesse, tâcher de ranimer leurs forces par quelques cordiaux. Lorsque cet accident étoit diminué, quelquefois on pouvoit tenter une saignée sans inconvéniens, si la fievre étoit forte ; mais il falloit sur-tout insister sur les purgatifs amers, & en faire un long & fréquent usage ; ne permettre de la nourriture, dans leur convalescence, qu'avec beaucoup de circonspection, dans la crainte des récidives qui arrivoient, pour peu qu'on commît quelque erreur dans la diete.

Cette fievre épidémique des prisonniers diminua beaucoup, vers le milieu de Février. On devoit l'attribuer, sans doute, tant à l'intempérie de l'air, plus mal-sain encore dans les prisons, qu'à la mauvaise nourriture.

Dans le même tems on vit plusieurs personnes périr de catarres suffoquans & d'apoplexies.

PRINTEMS. Le mois d'Avril commença comme avoit fini celui de Mars, avec vent du nord, froid, sécheresse. Il geloit presque toutes les nuits, & quelquefois la glace avoit un pouce d'épaisseur : il y eut de la pluie, mais à Paris seulement, & par bourasques, pendant deux heures, le 12 ; quoiqu'il eût gelé la nuit, le 13, neige, grêle & un peu de pluie. Cette température continua presque toujours de même jusqu'au 18 Mai, que la pluie vint en abondance ; ce qui fit pousser tout à la campagne, désolée jusqu'alors par la sécheresse & la gelée : cette derniere avoit fait beaucoup de tort aux vignes la nuit du premier au 2 Mai. Le mois de Juin fut assez beau : la saison continua d'être favorable & de donner les plus grandes espérances par-tout, excepté pour les foins, que la sécheresse avoit presque entiérement perdus.

Les dévoiemens, les fievres intermitten-

tes, les fluxions de poitrine, les toux violentes, les apoplexies ont continué ; mais les maladies qui ont fait le plus de ravage ont été les fievres malignes.

Elles commençoient ou par une lassitude universelle, ou par un crachement de sang, ou par une respiration gênée, tantôt avec, & tantôt sans tension dans le bas-ventre : les malades étoient dans un état de stupeur ; on sentoit des inégalités dans le pouls ; la langue étoit seche ; il leur survenoit un peu de délire, & enfin un hoquet. Le sang que l'on tiroit étoit tantôt d'un rouge foncé, tantôt très-coëneux, quelquefois verdâtre. Quoiqu'on employât, dès le premier instant de la maladie, les remedes convenables, que l'on procurât des évacuations par le tartre stibié à petites doses ; qu'on détrempât les humeurs par une boisson incisive abondante, les symptômes augmentoient ; il survenoit du délire, des mouvemens convulsifs, du hoquet ; il se faisoit une métastase sur la poitrine, à la tête ou au bas-ventre ; & les malades périssoient ordinairement depuis le 8 jusqu'au 21 : quelques-uns, mais en petit nombre, ne moururent que le 30. Par l'ouverture, on trouvoit gangrénée la partie sur laquelle s'étoit fait le dépôt. Peu réchapperent de cette maladie qui régnoit à Paris & dans les en-

virons : peut-être fit-on trop peu d'uſage des véſicatoires, par leſquels on auroit pu prévenir ou diminuer le danger du dépôt toujours funeſte.

La mauvaiſe nourriture & la grande ſécheresse contribuerent, ſans doute, beaucoup à produire & à entretenir cette fievre dont le danger diminua, & qui fut bien moins fréquente vers la fin de Mai, où la ſécheresse ceſſa.

Il y avoit très-peu de petites-véroles, dont quelques-unes furent fâcheuſes.

Le ſcorbut exiſtoit, mais dans les hôpitaux ſeulement. Les fievres malignes, qui avoient paru aſſoupies, vers la fin de Mai, reparurent vers le 7 ou 8 de Juin, à la vérité, beaucoup moins meurtrieres : la plupart des malades guérirent ; mais il fallut les ſaigner beaucoup, & promptement inſiſter ſur les tiſanes acidules, aiguiſées par le tartre ſtibié, à petite doſe : il y en eut pluſieurs chez leſquels la maladie ne ſe termina qu'au 21 : chez quelques-uns il fallut faire uſage du quinquina, vers le 12 de la maladie, pour arrêter des redoublemens qui venoient réguliérement.

On obſervoit, dans le même tems, principalement chez les pauvres, des dyſſenteries dont pluſieurs périrent.

Il y eut auſſi des inflammations aux pou-

mons & à la plevre, qui cédoient aux saignées abondantes, faites promptement, à une boisson laxative, prise en grande quantité. Plusieurs eurent besoin d'avoir recours au lait dans leur convalescence.

ÉTÉ. Quoique le vent continuât de venir du nord, l'été fut chaud, sans orage, mais très-sec ; ce qui fit grand tort au fourrage. Vers la fin du mois d'Août il vint de la pluie qui ranima les herbages & les vignes.

Il y eut peu de maladies, excepté des fievres intermittentes, & quelques fievres putrides, qui céderent aisément à des saignées plus ou moins répétées, mais faites dès le commencement, & à des purgatifs amers, avec le quinquina ; car chez plusieurs, & principalement chez les pauvres, les malades rendoient des vers.

Le sang que l'on tiroit étoit inflammatoire, & très-coëneux ; la sécheresse de la saison y contribuoit sans doute.

Les récidives furent fort dangereuses & très-fréquentes chez ceux qui se livrerent trop à leur appétit, ou qui, pour rétablir plus promptement leurs forces, crurent devoir faire beaucoup d'exercice.

AUTOMNE. L'automne fut très-beau ; le vin étoit bon, mais peu abondant ; les pluies favorables ont redonné des fourrages, qui avoient manqué l'été. Pendant les mois de

Septembre, Octobre & Novembre, la campagne étoit verte comme dans un beau printems : dès le premier Octobre, dans plusieurs endroits, on avoit fauché les prés quatre & cinq fois, & on avoit été obligé, en Novembre, de mettre les bestiaux dans les bleds, qui étoient trop forts. Plusieurs marroniers fleurirent comme au printems. Le 20 Octobre il y eut du tonnerre & des éclairs, comme dans les chaleurs les plus grandes de l'été ; le lendemain, une pluie d'orage, mais sans changer pour cela la température de l'air, qui continua jusqu'au 26 Novembre. Il y eut, par intervalles, des brouillards. Le 27 Novembre la gelée commença ; mais le dégel vint dès le premier Décembre.

Malgré cette température délicicieuse, à Paris & dans les environs, il régnoit des fievres intermittentes & malignes, moins fâcheuses que celles du printems, mais qui néanmoins ne laisserent pas de faire périr plusieurs de ceux qui en furent attaqués.

Dans le même tems il y avoit un assez grand nombre de petites-véroles, en général peu meurtrieres, & qui n'étoient accompagnées d'aucun symptôme grave.

ANNÉE 1742.

HIVER. Dès le 2 Janvier le froid a com-

mencé à être assez vif ; la gelée a toujours été en augmentant, & le 7 la riviere étoit entiérement prise. Il ne s'en est fallu que de deux degrés que le froid ne fût aussi fort qu'en 1709 ; le 10 le tems s'est adouci, & le dégel est venu le 12. Le 19 le froid a repris, & a duré jusqu'au 24, que le dégel a recommencé : il a plus neigé cet hiver qu'il n'avoit fait depuis long-tems. Le 18 Février le froid est revenu ; il a été moins violent, mais beaucoup plus long, & accompagné d'un vent de nord : il a duré, avec plus ou moins de force, jusqu'au 25 Mars. La sécheresse étoit très-grande à la campagne, malgré la neige qui tomboit par intervalles, & à laquelle les bleds, & sur-tout les *mars*, dûrent leur conservation ; car, sans elle, tout auroit été perdu.

Les maladies furent les mêmes que l'automne précédent. Ce qui faisoit le plus de ravages étoit une fievre putride-maligne, dans laquelle il étoit essentiel de saigner beaucoup, dans le commencement, tant du bras que du pied & de la gorge, observant toujours, avec soin, l'état du bas-ventre, avant de faire saigner du pied. On ne pouvoit trop faire boire les malades d'une tisane légerement incisive : le tartre stibié, à très-petites doses, quelquefois uni à de légers cordiaux, devoit être mis en usage ; & beau-

coup de malades dûrent la vie à l'application des véficatoires. Par ces fecours modifiés fuivant les circonftances, on venoit à bout de faire couler la bile, & pour lors les malades fe tiroient d'affaire ; mais il falloit être bien circonfpect dans la convalefcence, fi l'on vouloit éviter les rechutes.

PRINTEMS. Le vent du nord a continué avec le froid & la féchereffe, qui ont fait grand tort aux foins, qui en ont beaucoup fouffert. Le 14 Mai le tems s'eft adouci ; mais le froid & le vent font revenus promptement. Le 1er Juin, le vent eft tourné au fud, & le 3 enfin il a plu ; ce qui a duré le 4 & le 5 ; mais le tems s'eft refroidi, & la chaleur n'a été marquée que le 25, & a duré jufqu'au 10 Juillet. Malgré le froid & la féchereffe, il y a eu, par intervalles, du tonnerre & de la grêle. Dans le courant de Juin plufieurs pays ont été défolés par des orages qui ont ruiné les efpérances que l'on avoit, avec raifon, de faire une récolte abondante en grains.

Les fievres malignes continuoient, mais moins fréquentes, excepté en Allemagne, où elles firent beaucoup de ravages parmi nos troupes. Ce qui régnoit le plus étoit des toux violentes & très-opiniâtres, qui ne cédoient qu'à quelques faignées & à des délayans & des adouciffans de toute efpece,

Les pleuréſies & les péripneumonies firent périr pluſieurs de ceux qui en furent attaqués. Le traitement conſiſtoit en ſaignées abondantes, faites coup ſur coup, dès le commencement de la maladie. Le ſang étoit toujours ſec, d'un rouge vif, en un mot, plus ou moins inflammatoire: quelquefois il étoit denſe, au point de ne pouvoir être diviſé qu'avec beaucoup de peine. Pour peu que l'on différât de ſaigner, la gangrene ſurvenoit dans quelques parties de la plevre ou du poumon. Il falloit faire boire abondamment les malades d'une tiſane légérement diaphorétique & inciſive. Si-tôt qu'on appercevoit un peu de détente, on preſcrivoit, avec ſuccès, le tartre ſtibié, à très-petite doſe, toutes les trois heures, dans un véhicule adouciſſant; par ce moyen on procuroit l'écoulement de la bile; on hâtoit la coction des humeurs, & l'on prévenoit les redoublemens; on aidoit les évacuations par des lavemens émolliens, pris toutes les quatre heures, que le malade tâchoit de garder le plus qu'il lui étoit poſſible.

Malgré tous ces ſecours ſagement adminiſtrés & employés aſſez tôt, on voyoit quelques malades ſuccomber à la force du mal; mais il y en avoit peu de ceux qui étoient ſecourus dès le commençement de leur maladie.

ÉTÉ. Depuis le 10 Juillet jusqu'au 27 Août le froid a repris ; la sécheresse a continué, & tout le tems de la canicule a été très-froid.

Aussi a-t-on vu régner beaucoup de maladies de poitrine, comme dans la saison précédente, des rhumatismes & toutes les maladies qui dépendoient d'une transpiration interceptée & supprimée. Les saignées répétées & beaucoup de délayans furent les principaux remedes sur lesquels il fallut insister, & qui opérerent la guérison.

Dans le même tems on observa beaucoup d'aploplexies, dont quelques-unes furent suivies de la mort, & toutes les autres de paralysies.

Il y eut aussi beaucoup de squinancies, dont plusieurs firent périr ceux qui en furent attaqués, quoiqu'on eût employé les remedes les plus convenables.

Vers le milieu du mois d'Août les petetites-véroles commencerent ; elles étoient fâcheuses: l'éruption se faisoit mal, par rapport à la sécheresse ; il falloit relâcher & détendre par des saignées avant l'éruption & même pendant qu'elle se faisoit : des bains de vapeurs convenoient aussi ; car la plupart de ceux qui en périrent ne moururent que parce que l'éruption se faisoit mal. Le mois

de Septembre fut fort chaud jusqu'au 23, qu'il gela à glace.

Les mêmes maladies continuerent; les petites-véroles furent également dangereuses; & on observa, de plus, des fievres ardentes, inflammatoires, & quelques-unes malignes.

AUTOMNE. Les fievres ardentes, inflammatoires, bilieuses & malignes, qui avoient commencé à la fin de l'été, continuerent: les malades rendoient prodigieusement par haut & par bas.

Ceux qui furent pris de fievre maligne furent le plus en danger, & quelques-uns en périrent, quoiqu'on eût employé, dès le commencement, une boisson très-abondante, qu'on eût saigné plusieurs fois du bras, du pied & à la gorge, qu'on eût mis en usage le tartre stibié à petites doses, pris comme altérant, qu'on eût appliqué les véficatoires. Malgré tous ces remedes promptement faits, on voyoit périr les malades par une métastase qui se faisoit à la tête, à la poitrine, au bas-ventre, & qu'il étoit quelquefois impossible de prévenir. Ceux chez lesquels il ne se fit point de dépôt guérirent presque tous par le traitement indiqué.

Dans les fievres inflammatoires il falloit encore plus insister sur les saignées & les

relâchans de toute eſpece, ne point ſe hâter de purger, qu'on ne vît de la ſoupleſſe dans le pouls & la bile couler d'elle-même, par les ſeuls ſecours des lavemens émolliens.

Quoique les fievres bilieuſes exigeaſſent des ſaignées, on ne les devoit regarder que comme préparatoires aux évacuans, ſur leſquels il falloit principalement ſe repoſer du ſoin de la guériſon. Ceux qu'on mettoit en uſage avec plus de ſuccès, étoient une infuſion de ſéné avec le tartre ſtibié, & quelques plantes inciſives, en forme d'apozemes, dont on donnoit un verre toutes les trois heures, dans l'intervalle du bouillon très-léger, dans lequel on avoit fait infuſer du cerfeuil & une tiſane adouciſſante avec le nitre. Il falloit éviter tous les purgatifs gras, tels que la manne, qui, loin de procurer des évacuations, ne faiſoient que charger l'eſtomac & augmenter encore la viſcoſité des humeurs.

Chez quelques malades on employa fort utilement le quinquina purgatif en apozemes, continué fort long-tems, juſqu'à ce qu'on vît renaître l'appétit, & la langue, ordinairement fort chargée, ſe nétoyer entiérement. A la vérité le quinquina ne convenoit que lorſque les redoublemens venoient réguliérement & étoient précédés de

frissons le plus souvent très-légers, & qui ne pouvoient être apperçus que par un Médecin intelligent. Chez la plus grande partie de ces malades les redoublemens étoient annoncés par le hoquet ou par des rots.

Toutes les fievres dont nous venons de parler furent sujetes à récidive, & exigerent les plus grands ménagemens dans la convalescence.



Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	A 7 h. du matin.	*A 2 h. du ſoir.*	*A 11 h. du ſoir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le ſoir. pouc. lig.*
1	¾	3	3	28	27 11	27 10
2	2	2½	2	27 10½	27 11	28 1
3	1	2½	2½	28 1½	28 1¾	28 2¾
4	2	3	2	28 3	28 3⅓	28 3½
5	2	3½	5	28 1¾	28 1	28
6	3¼	7½	6	27 10¾	27 8	27 4
7	4	5	2½	27 4¾	27 5	27 7½
8	3	6	5½	27 9⅔	27 10¾	27 11¼
9	7	7	5½	27 10	27 10½	27 10¼
10	4	5½	3	27 7½	27 6½	27 7
11	2¾	5	2	27 6	27 7½	27 11
12	4½	7	9	27 10	27 9¾	27 9¼
13	8	9	7½	27 11	27 11½	28 ¼
14	9	10	8	27 10¾	27 10⅔	27 8½
15	6	9	7	27 6	27 6	27 6½
16	5	6	3	27 8	27 9	27 9¼
17	1½	3	1	27 10	27 10½	27 11½
18	¾	2	¾	27 11⅔	27 11¾	28
19	½	3	½	27 11¼	27 11⅓	27 10¾
20	0	3½	1¾	27 10⅓	27 10½	27 9¾
21	1½	5	4	27 10½	27 10	27 11½
22	¾	3½	3	27 10¼	27 11¾	27 9½
23	1¼	3½	1¼	27 9	27 9¼	27 9⅓
24	¼	2¼	01½	27 10	27 10	27 10½
25	03	0	02¼	27 10¼	27 10½	27 11
26	02½	¼	01	27 11½	27 11	27 10¾
27	02¾	0	03	27 10½	27 10	27 9¼
28	05½	03	03	27 9½	27 9¾	27 10
29	02½	01	01	27 10½	27 11	11¼
30	0	2½	¾	27 10¼	27 9¾	9½
31	¾	3	2¼	27 8	27 8½	8¾

ETAT DU CIEL.			
Jours lu m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. couvert.	O. couv. pl.	Pluie.
2	N-N-E. br. c.	N N-E. couv.	Couvert.
3	N-N-E. couv.	N N-E. couv.	Couvert.
4	N-O. couv.	S S-O. couv.	Couv. pluie.
5	S. pluie.	S. pl. cont.	Pluie.
6	S. couvert.	O. gr. v. pl. c.	Gr. v. pluie.
7	O-S-O. couv. vent, pl. beau.	O-N-O. beau, pluie.	Beau.
8	N-O. beau.	O-N-O. c. pl.	Couvert.
9	O. pluie.	O. pluie.	Pluie.
10	S-E. pl. con. n.	S-E. pl. gr. v.	Nuages.
11	N. pluie, nuag.	O. nuag. beau.	Beau, pluie.
12	S-O. cou. pl.	S O couv. gr. pl. gr. vent.	Couvert, pl.
13	S-O. cou. nua.	S-O. cou. nua.	Couvert, pl.
14	O-S-O. couv.	S-O. c. br. v. n.	Nuages.
15	S-S-O. nuag.	S S-O. cou. br.	Couvert.
16	N. couv. vent.	N. couv. br.	Couvert.
17	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
18	N. couvert.	N-N-E. couv.	Beau.
19	E-S-E. c. b.	E-S-E. beau.	Beau.
20	S-E. couv. b.	S-E. b. c. pl.	Couvert.
21	S. couv. b.	S. b. couv.	Beau.
22	E. beau.	E. beau.	Beau.
23	E. beau.	E. b. cou. nua.	Nuages.
24	E. couv. b.	E. beau.	Serein.
25	E. nuag. b.	E. beau.	Serein.
26	N-E. couv.	E-N E. couv. per. pluie.	Couvert.
27	E-N-E. b. c.	E-N E. cou. b.	Serein.
28	E-N-E. beau.	E-N-E. beau.	Beau.
29	S-E. beau.	S-E. beau.	Beau.
30	E. couvert.	E. couvert.	Couvert.
31	E. ép. br.	E. ép. br.	Ep. brouill.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 10 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 5 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de 15 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 3 $\frac{2}{3}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 4 lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 $\frac{2}{3}$ lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.
3 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
3 fois de l'E-N-E.
1 fois de l'E.
1 fois de l'E-S-E.
3 fois du S-E.
3 fois du S.
2 fois du S-S-O.
3 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
4 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.

Il a fait 14 jours beau.
3 jours sereins.
6 jours des nuages.
5 jours du brouillard.
22 jours couvert.
13 jours de la pluie.
6 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Décembre 1764.

Les petites-véroles ont été presqu'aussi nombreuses, pendant ce mois-ci, que le précédent; elles ont cependant fait un peu moins de ravage, & ont paru perdre de leur malignité.

Les affections catarrales ont paru se répandre de plus en plus, & elles ont attaqué tantôt la gorge, tantôt la poitrine, tantôt les entrailles; ce qui a produit un très-grand nombre de maux de gorge, de fausses péripneumonies & de coliques accompagnées de dévoiemens glaireux. Ces maladies ont été longues, & n'ont cédé qu'avec peine aux remedes les mieux administrés, par la résistance que l'humeur qui les produisoit apportoit à la coction. En général, les doux incisifs & les évacuans ont été les remedes qui ont le mieux réussi. Lorsqu'on a été obligé d'avoir recours à la saignée, il a fallu y procéder avec beaucoup de ménagement, les malades ne supportant ni des saignées trop répétées ni des saignées copieuses.

Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois de Novembre 1764; par M. BOUCHER, Médecin.

Les pluies ont continué toute la premiere moitié du mois, & même avec abondance certains jours. Le mercure, dans le barometre, s'eſt cependant toujours maintenu au-deſſus du terme de 27 pouces 8 lignes, excepté le 6, qu'il a deſcendu à 27 pouces 4 lignes, & le 8, qu'il a été obſervé à 27 pouces 5 ½ lignes. Le 1er & le 29 il s'eſt porté à 28 pouces 3 lignes. Il n'y a pas eu de pluie la derniere moitié du mois.

Le vent, depuis le 13, a preſque toujours été *Nord*.

Le thermometre, toute la derniere moitié du mois, s'eſt trouvé, les matins, au terme de la glace ou très-près de ce terme: le 17 il a deſcendu à 1 degré ſous ce terme, & à 2 degrés le 25.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10 degrés au-deſſus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été de 2 degrés au-deſſous de ce terme: la différence entre ces deux termes eſt de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans

le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 lignes: la différence entre ces deux termes est de 11 lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.
13 fois du Nord vers l'Est.
4 fois du Sud vers l'Est.
2 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ou.
6 fois de l'Ouest.
4 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.
15 jours de pluie.
1 jour de grêle.
3 jours de neige.
9 jours de brouillard.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Novembre.

La continuation des pluies froides a causé beaucoup de gros rhumes, & a rendu communes, sur-tout vers le milieu du mois, les fluxions de poitrine & les fausses pleurésies, ainsi que les fluxions catarreuses & rhumatismales; mais les maladies ont été plus vives & plus inflammatoires à la fin du mois: c'étoient des angines, des pleuropneumonies,

des inflammations du bas-ventre, & des fievres continuës, qui devoient être traitées par la méthode anti-phlogistique, mais dans lesquelles maladies il y avoit souvent de la complication du côté des premieres voies, qui exigeoient des purgatifs doux, ensuite d'une détente suffisante dans le genre vasculeux. Une jeune personne confiée à mes soins, étant prête à succomber à un affaissement gangréneux, suite d'une inflammation violente du bas-ventre, a été tirée des bras de la mort en lui fomentant continuellement le contour du ventre avec de la flanelle imbibée d'une forte décoction de quinquina dans du vin de Bourgogne, à laquelle on ajouta du fort vinaigre. Une jaunisse critique succéda à cet état, dont la malade a été guérie & rétablie en assez peu de tems, par le moyen des pilules savoneuses & des purgatifs appropriés.

Les crachemens de sang ont été communs ce mois, sur-tout parmi les cachectiques & les personnes prises anciennement de la poitrine; & la plupart de ceux-ci ont succombé.

La petite-vérole régnoit, cet automne, à la campagne, dans quelques villages de nos environs; mais elle n'avoit pas lieu dans la ville: une seule personne de ma connoissance en a été attaquée assez vivement, mais sans suites fâcheuses.

LIVRES NOUVEAUX.

Elementa physiologiæ corporis humani ; auctore ALBERTO V. HALLER, domino in Goumoens-le-Jux & feudi Eclagnens, Præside Societatis regiæ Gottingensis, sodali Academ. Reg. Scient. Parisiens. &c. Tomus VI, deglutitio, ventriculus, omenta, lien, pancreas, hepar. C'est-à-dire : Élémens de la physiologie du corps humain ; par M. ALBERT DE HALLER, Président de la Société royale de Gottingue, Membre de l'Académie royale des Sciences de Paris, &c. Tome VI, contenant la déglutition, l'estomac, les épiploons, la rate, le pancréas, le foie. A Berne, aux dépens des Libraires associés, 1764, *in*-4° ; & se trouve, à Paris, chez *Vincent* & chez *Didot* le jeune.

Traité de l'existence, de la nature & des propriétés du fluide des nerfs, & principalement de son action dans le mouvement musculaire ; ouvrage couronné, en 1753, par l'Académie de Berlin, suivi des Dissertations sur la sensibilité des méninges, des tendons, &c. l'insensibilité du cerveau, la structure des nerfs, l'irritabilité Hallérienne, &c. Par M. *LE CAT*, Ecuyer, Docteur

en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, &c. A Berlin 1765.

Lettre à M ***, où l'on trouve la possibilité des naissances tardives, d'après la structure & le mécanisme de la matrice, Paris, 1764, se trouve chez *Laurent Prault*, *in*-8°.

Mémoire sur la vitalité des enfans; par *J. J. L. Hoin*, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi à Dijon, Pensionnaire de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de la même ville, &c. A Londres, & se trouve à Paris, chez *de Lalain*, 1765, *in*-8°.



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

MARS 1765.

TOME XXII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MARS 1765.

EXTRAIT.

Traité de l'existence, de la nature & des propriétés du fluide des nerfs, & principalement de son action dans le mouvement musculaire; ouvrage couronné, en 1753, par l'Académie de Berlin, suivi des Dissertations sur la sensibilité des méninges, des tendons, &c. l'insensibilité du cerveau, la structure des nerfs, l'irritabilité Hallérienne, &c. Par M. LE CAT, *Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, &c. A Berlin, 1765, in-8°.*

L'ACADÉMIE royale de Prusse proposa, pour le sujet du prix qu'elle devoit distribuer en 1753,

1° *Si la communication qu'on observe,*

entre le cerveau & les muſcles, par l'entremiſe des nerfs, s'exécute par une matiere fluide, qui fait gonfler le muſcle dans ſon action?

2° *Quelle eſt la nature & quelles ſont les propriétés de ce fluide?*

3° *Enfin de quelle maniere il peut produire, dans les muſcles, cette action ſi ſurprenante, par laquelle nous voyons le mouvement & le repos ſe ſuccéder réciproquement, preſque dans un même inſtant?*

M. le Cat, dont elle couronna l'ouvrage (qui paroît ici corrigé & augmenté) pour ſatisfaire aux queſtions propoſées avec plus d'ordre & de méthode, a diviſé ſon Traité en quatre articles. Il démontre, dans le premier, ce que l'Académie avoit ſuppoſé, que *le mouvement des muſcles & des parties muſculeuſes dépend principalement de la liaiſon qui exiſte entre le cerveau & les muſcles, par le moyen des nerfs;* mais il obſerve que cette dépendance a ſes bornes & ſes exceptions, puiſqu'il n'y a point d'Anatomiſte qui, après avoir enlevé le cœur à pluſieurs eſpeces d'animaux vivans, & avoir, par conſéquent, coupé tous les nerfs qui le lioient au cerveau, ne l'ait encore vu battre pluſieurs minutes, & même pluſieurs heures après cette ſéparation: mais ces organes, après une courte vie, ont ceſſé, pour toujours, de ſe mouvoir; ce qui con-

firme la néceſſité de la liaiſon entre le cerveau & les parties muſculeuſes, pour la vie & le mouvement en général; mais nous apprend, en même-tems, que cette liaiſon n'eſt pas eſſentielle à chacun des mouvemens de ces organes en particulier; qu'elle n'eſt point ſimultanée ou correſpondante à chacun des inſtans où s'exécutent ces mouvemens.

Les nerfs ne ſont pas les ſeuls vaiſſeaux dont les ſecours ſoient néceſſaires aux parties muſculeuſes pour leurs fonctions; & le ſang artériel ne contribue pas ſeulement au mouvement, en fourniſſant au cerveau & aux nerfs les matériaux de la force motrice. Stenon & Vieuſſens s'étoient aſſurés qu'en liant les arteres qui arroſent un muſcle, celui-ci devenoit paralytique; ce que M. le Cat confirme par pluſieurs expériences, & conclut que la liaiſon entre les parties muſculeuſes & le cerveau, par l'entremiſe des nerfs, eſt la premiere & principale condition eſſentielle au mouvement de ces premiers organes; que celle du cœur, par les arteres, avec ces mêmes muſcles, eſt la ſeconde, & que l'une & l'autre ſont ſeulement néceſſaires à ce mouvement, comme cauſe médiate & générale, mais non pas comme cauſe immédiate & ſimultanée à chacune des opérations de ce mouvement.

Le ſecond article eſt deſtiné à prouver

que la communication entre le cerveau & les mufcles, par l'entremife des nerfs, s'exécute par une matiere fluide. Cette communication, dit M. le Cat, n'eft poffible que de deux manieres, ou par la feule fubftance du nerf, ou par un fluide qui coule dans fes filieres. Il nous a paru démontrer affez évidemment que les nerfs n'agiffent pas comme des cordes élaftiques; d'où il conclut qu'on doit attribuer leur action à un fluide qui remplit leurs filieres, & rapporte, pour le confirmer, l'expérience de Bellini, fur la ligature du nerf diaphragmatique.

Autant l'exiftence du fluide des nerfs, dit M. le Cat dans fon troifieme article, paroît évidente, autant fa nature & fes propriétés font obfcures. Le cerveau eft fon filtre & fon réfervoir. Mais qu'eft-ce que nos liqueurs peuvent fournir au cerveau, pour la fabrique d'une fubftance auffi fublime? Ne trouvant point, dans les différentes parties de nos liqueurs & les autres fluides qui nous environnent, tels que la partie rouge du fang, fa férofité, fes parties huileufes ou graiffeufes, fes parties volatiles, l'air, la matiere du feu, la lumiere, de matériaux propres à former ce fluide précieux, il les cherche dans la chaîne immenfe des êtres. En effet, dit-il, quel eft ce fluide, objet de nos difcuffions? C'eft l'inftrument du mouvement & du fentiment; c'eft une

ſubſtance médiatrice entre l'ame & le corps, *eſpece d'être amphibie, matiere par ſon impénétrabilité & ſa puiſſance impulſive, mais ſuprême eſpece de cette claſſe; il eſt en-même-tems affecté par ſon Auteur, par une nuance ſupérieure, qui le lie avec l'être immatériel, & par-là l'ennoblit & l'éleve à cette nature mitoyenne, qui le caractériſe & fait la ſource de toutes ſes propriétés.* Notre Auteur prétend que cette ſubſtance ſublime ſe trouve dans tous les êtres, & ſur-tout dans ceux auxquels on accorde quelque eſpece de vie. Nous ne le ſuivrons point dans le détail où il entre, ſur la maniere dont ce fluide eſt introduit dans les différentes eſpeces d'animaux & dans le fœtus, ni dans les réponſes qu'il fait aux différentes objections qu'on peut oppoſer à ſon ſentiment. Nous nous contenterons d'obſerver qu'il conclut que le fluide des nerfs eſt compoſé d'une lymphe mucilagineuſe nourriciere & de l'eſprit animal. » La ſource de ces deux fluides, » dit-il, étant le ſein de l'univers même, ils » ſont par-tout unis par une affinité qui ré- » ſulte de la proportion des pores des mo- » lécules du ſuc gélatineux, avec les parti- » cules de cet eſprit univerſel, leſquelles » forment, autour de ces molécules, une » atmoſphere qui devient elle-même le prin- » cipe de l'union de ces molécules entr'elles, » & de leur viſcoſité. La lymphe mucila-

» gineuſe de nos liqueurs, dit-il un peu
» plus loin, impregné de l'eſprit univerſel,
» acheve de ſe perfectionner & de devenir
» liqueur vraiment nerveuſe dans les filieres
» moëlleuſes du cerveau, d'où elle eſt
» pouſſée par le battement des arteres dans
» les nerfs, &, par eux, dans tous les or-
» ganes où elle porte la nourriture & la vie,
» *deux propriétés capitales du fluide ner-*
» *veux*. Mais de quelle eſpece eſt cette vie,
» ſi le ſentiment & le mouvement y man-
» quent? La néceſſité nous oblige donc à
» reconnoître, chez nous, une troiſieme
» ſubſtance qui ſoit immatérielle, penſante,
» active, intimement unie, par l'Etre ſu-
» prême, à toutes les particules de l'eſprit
» animal, qu'elle remue & fixe à ſa vo-
» lonté, & qui par-là lui ſert d'inſtrument
» pour remuer toutes les autres parties ou
» molécules de la machine, ſur leſquelles la
» ſolidité & l'impénétrabilité de cet adjoint
» lui donnent une puiſſance phyſique; *troi-*
» *ſieme propriété principale du fluide des*
» *nerfs*. Réciproquement nos fluides ner-
» veux, ébranlés, affectés par des corps qui
» agiſſent ou ſur eux ou ſur les organes
» qu'ils animent, portent pareillement à
» leur ſublime aſſocié l'impreſſion qu'ils ont
» reçue; & cette impreſſion s'appelle alors
» *ſenſation*; *quatrieme propriété* de ce trium-
» virat. «

Après avoir établi, dans ces trois premiers articles, la néceſſité, l'exiſtence & la nature du fluide moteur des muſcles, notre Auteur explique, dans le quatrieme, comment ce fluide peut produire le mouvement muſculaire ; & comme ce mouvement dépend non-ſeulement de l'action particuliere de ce fluide, mais encore de la ſtructure de cet organe, il a diſtribué cet article en quatre paragraphes, dans leſquels il traite, 1° de la ſtructure du muſcle ; 2° des principaux phénomenes du mouvement muſculaire ; 3° il réfute les principales hypotheſes par leſquelles on a tenté d'expliquer ces phénomenes ; 4° enfin il les explique par ſes principes.

En expoſant la ſtructure des muſcles, M. le Cat enſeigne que la fibre élémentaire qui les compoſe, eſt un tuyau cylindrique rempli d'une eſpece de tiſſu réticulaire, ou cellulaire, ou médullaire, à-peu-près comme le cheveux ou un tuyau de plume. Il conjecture que les nerfs & les vaiſſeaux ſanguins, qui lient les fibres muſculaires, s'anaſtomoſent avec ces cavités, & y verſent leurs fluides reſpectifs. Ces fluides venant à remplir ou dilater ces fibres ou leurs interſtices & leurs cellules, doivent néceſſairement les accourcir, &, par conſéquent, opérer la contraction du muſcle. Il coule, par les nerfs, dans les muſ-

cles, une lymphe nervale, animée, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'un fluide vital, auquel M. le Cat suppose que l'ame elle-même est unie. *La plus sublime portion de ce précieux composé*, dit-il, *parvenue à l'organe, remue & tout le composé, &, par lui, le solide qui le renferme.* Tel est, selon notre célebre Auteur, le mécanisme du mouvement musculaire. Nous renverrons à son ouvrage même pour y lire les explications qu'il donne, d'après cette hypothese, des différens phénomenes de ce mouvement. Ce que nous venons de rapporter suffisant pour donner une idée de sa doctrine, de sa méthode & de son style, nous allons passer à la *Dissertation sur la sensibilité de la dure-mere, de la pie mere, des membranes, des ligamens, des tendons, &c., sur l'insensibilité du cerveau & sur l'irritabilité Hallérienne.*

C'est par des faits que M. le Cat entreprend de prouver, contre M. Haller, que la dure & la pie-mere, les membranes, les ligamens, les tendons, &c. sont sensibles, & que le cerveau est insensible. L'Hôpital dont il est le Chirurgien en chef, lui a fourni des occasions fréquentes de vérifier, sur des hommes vivans, des observations que M. Haller n'avoit faites que sur des animaux; mais non content de celles qu'il a faites lui-même, il a recueilli celles qui sont

rapportées par les Auteurs. Nous nous bornerons à en indiquer une ſeule, mais qui eſt la plus déciſive. Antoine Mabire, Manœuvre ſervant les Maçons, étant tombé de vingt pieds de haut, la tempe gauche porta ſur l'angle d'une piece de charpente qui fit plaie, enfonça & briſa cette région du crâne. Lorſqu'on examina ſa plaie, on trouva le coronal & l'os temporal briſés & enfoncés à leur jonction à l'os des tempes & contre l'orbite. Il y avoit une longue piece inférieure, qui étoit flottante; & la ſubſtance du cerveau ſortoit par l'ouverture faite, au-deſſus de l'orbite, vers le petit angle. M. le Cat fit une inciſion cruciale, & mit à découvert toutes les pieces briſées. Son malade étoit plein de raiſon. Avant de détacher toutes ces pieces, il toucha, avec un cure-dent, les tégumens & le péricrâne qu'il venoit de débrider, & demanda au malade s'il ſentoit ce qu'il lui faiſoit. Il lui répondit qu'oui. Il paſſa le même cure-dent par la fracture; & l'ayant remué ſur la dure-mere, il lui demanda encore s'il le ſentoit. Il répondit qu'oui, & que la douleur qu'il éprouvoit étoit plus vive que celle qu'il avoit ſentie lorſqu'il avoit touché les autres parties. M. le Cat enleva alors les pieces fracturées. Cette extraction fut laborieuſe, & dura fort long-tems. Le bleſſé, fatigué après cette opération, ne

ſentoit plus l'attouchement du cure-dent ni ſur la dure-mere ni ſur les tégumens. L'eſprit-de-vin ſeul, appliqué ſur la dure-mere, renouvella ſes douleurs & ſes plaintes. Peut-être qu'un ſujet moins courageux & moins ſain d'eſprit n'eût pas même ſenti cette liqueur ſpiritueuſe, & que c'eſt-là le cas des bleſſés, qui ont donné occaſion de croire que la dure-mere eſt inſenſible. Le lendemain du panſement notre bleſſé, plein de connoiſſance & de vigueur, donna encore les témoignages les plus authentiques de la ſenſibilité, tant des tégumens que de la dure-mere. Le quatorzieme jour de l'opération, la dure-mere s'étant recouverte de bourgeons charnus, M. le Cat la nétoya avec une fauſſe tente, & la lava, ainſi que les tégumens, avec de l'eau de lavande tempérée par une moitié d'eau commune. Il demanda au bleſſé s'il ſentoit ce qu'il lui faiſoit. Il répondit qu'oui : interrogé ſur le degré de ſa douleur, il dit qu'elle étoit médiocre ; & il fit la même réponſe, ſoit qu'il touchât les chairs de la dure-mere ou celles des tégumens. Cette expérience fut répétée & ſes réſultats confirmés dans les panſemens ſuivans. Le quarantieme jour de l'opération, il s'étoit amaſſé un peu de pus qui avoit ſéjourné dans un enfoncement. Le bleſſé ſe plaignit d'un petit mal à la tête, qui ceſſoit dès qu'il étoit panſé. Cette im-

preſſion du pus ſur la dure-mere couverte de chairs grenues, eſt une nouvelle preuve de ſa ſenſibilité.

Cette obſervation & un grand nombre d'autres, qui ſont rapportées dans l'ouvrage de M. le Cat, démontrent, ſelon ce célebre Chirurgien, que les maux de tête ſont la douleur particuliere à la dure-mere & à la pie-mere. Il devient évident, ajoute-t-il, que ces membranes ont leur ſenſibilité, comme les muſcles ont auſſi la leur, non-ſeulement aux impreſſions des corps étrangers, mais encore aux diverſes affections maladives. Ces membranes ſont donc ſenſibles. Eh ! ſi elles ne l'étoient pas, comment leur léſion pourroit-elle cauſer des accidens mortels ?

Les bornes que nous ſommes obligés de nous preſcrire, ne nous permettent pas d'analyſer l'article troiſieme de cette Diſſertation, où M. le Cat entreprend de démontrer, contre M. Zinn, éleve de M. Haller, que les enveloppes des nerfs ſont une continuation des méninges. Nous ne nous arrêterons pas non plus à ce qu'il dit ſur la ſenſibilité des membranes, des ligamens & des tendons. Dans l'article où il traite de l'inſenſibilité du cerveau, M. le Cat ne s'appuie pas ſeulement ſur les faits, mais encore ſur l'idée qu'il s'eſt faite de cet organe, dont la ſubſtance médullaire lui pa-

roit être formée par un fluide un peu épais, contenu dans un tiſſu cellulaire, ſe fondant ſur ce que, au rapport d'Anderſon, dans ſon Hiſtoire du Groënland, le cerveau de la baleine n'eſt qu'une liqueur claire & tranſparente. Dans celui où il traite de l'irritabilité, il rejette abſolument cette nouvelle propriété que M. Haller prétend avoir découverte dans la fibre muſculaire, & prétend que, dans les parties qui ſont ſéparées du corps de l'animal, l'irritabilité n'eſt pas diſtincte de la ſenſibilité; mais il eſt obligé, pour cet effet, de ſuppoſer que l'ame eſt préſente, au moins en puiſſance, dans ces parties.

EXTRAIT

Des Regiſtres de l'Académie des Sciences & Arts, & Belles-Lettres de Dijon; ſéance publique du 12 Août.

M. Maret, Docteur en médecine, Vice-Secrétaire, a annoncé que M. Godart, Médecin à Vervier près Liege, avoit remporté le prix que l'Académie avoit propoſé, & que M. Marrigues, maître en Chirurgie à Verſailles, & Chirurgien du Bailliage royal de la même Ville, avoit obtenu l'*acceſſit*. Si cet Auteur eût travaillé la partie théorique

de ſon Mémoire avec autant de ſoin que la partie pratique, il auroit probablement partagé les ſuffrages avec M. Godard ; mais, en négligeant la théorie, il a laiſſé tout l'avantage à ſon Adverſaire ; & c'eſt ſeulement par les détails dans leſquels il eſt entré, ſur les différentes eſpeces d'anti-ſpaſmodiques, & ſur leur uſage dans les maladies, que ſon Mémoire a concouru avec celui de M. Godart.

Cette proclamation du prix fut ſuivie de l'extrait de la piece qui l'avoit remporté.

Déterminer la nature des anti-ſpaſmodiques proprement dits.

Expliquer leurs différentes eſpeces.

Marquer leur uſage dans les maladies.

Tel étoit le problême qui faiſoit le ſujet du prix. Après avoir fait obſerver que la ſolution ne pouvoit manquer d'avancer les progrès de la médecine-pratique, & de répandre du jour ſur l'endroit le plus obſcur de ſa théorie, l'Auteur diviſe ſon Mémoire en autant de chapitres que le problême contient de propoſitions.

Il s'attache, dans le premier, à déterminer la nature des anti-ſpaſmodiques proprement dits : il explique leur maniere d'agir, dans le ſecond ; il diſtingue leurs différentes eſpeces, dans le troiſieme ; & dans le quatrieme, il marque l'uſage qu'on en doit faire dans les maladies.

» Les anti-ſpaſmodiques proprement dits
» ſont des remedes qui diſſipent ou pré-
» viennent le ſpaſme ſtrictement pris. Pour
» déterminer la nature de ces remedes, il
» faut donc déterminer, 1° ce que l'on en-
» tend par *ſpaſme* en général, enſuite limi-
» ter cette dénomination, & la reſtreindre
» aux affections qui méritent plus particu-
» liérement ce nom. «

C'eſt ainſi que s'exprime M. Godart, en commençant ſon premier chapitre. Une expoſition claire des facultés de la fibre & des cauſes des mouvemens dont elle eſt capable, le conduit à la définition du ſpaſme.

Toute fibre eſt élaſtique & irritable; elle ſe remet en ſon premier état par ſon élaſticité; elle réagit par ſon irritabilité, ſans s'aſtreindre aux loix de la mécanique; & ſon action eſt augmentée par l'influx du fluide nerveux. Cette action eſt ce que M. G. appelle *contraction*. Si les expériences de M. Haller ſemblent avoir borné aux ſeules fibres muſculaires la faculté de ſe contracter, M. G. prouve, par différentes obſervations, que les effets de l'irritation des fibres nerveuſes ne laiſſent pas lieu de douter qu'elles n'aient le don de le faire, au moins inſenſiblement, ou de ſe roidir; & » dès qu'il eſt certain, ajoute
» cet Auteur, que les fibres muſculaires ſont

» irritables à leur extérieur ; qu'il ſuffit de
» les toucher, de les piquer, de les arroſer
» de quelque liqueur âcre, de les ventiller,
» pour les faire contracter. Dès que l'on
» ſait que le ſang eſt l'*irritament* propre du
» cœur, que quelques gouttes de ce fluide
» peuvent entretenir ſes battemens, on eſt
» fondé à en conclurre que les fibres ſont
» également irritables à leur intérieur, &
» à croire que le fluide ſubtil, qui paſſe par
» leur cavité, leur ſert d'irritament ; qu'elles
» ſe contractent au ſimple contact de ces
» boules ſpiritueuſes, comme le cœur le
» fait, à l'attouchement des globules du ſang ;
» & puiſque la vigueur des contractions dé-
» pend de la liberté de communication en-
» tre le genre nerveux & le genre muſcu-
» laire, il s'enſuit que, des deux ſortes d'irri-
» tabilités, l'interne eſt la plus exquiſe, &
» que les irritamens extérieurs ne peuvent
» produire des effets conſidérables, ſans
» être aidés, dans leur action, par celle de
» l'irritament interne, ou qu'autant qu'ils
» réveillent celle-ci, & la mettent de la
» partie.

» C'eſt donc le liquide nerveux, qui,
» ſollicitant continuellement les fibres à la
» contraction, modifie leur ton ; c'eſt ſon
» affluence plus ou moins copieuſe, plus
» ou moins égale, qui regle leurs efforts reſ-
» pectifs, qui entretient ou rompt l'équilibre

» de leur tendance réciproque, qui les rend » plus ou moins ſenſibles aux irritations ex» térieures ; c'eſt ſon abondance, ſa rapi» dité, ſon acrimonie, qui cauſent ſeules, » ou de concours avec les irritamens ex» ternes, les redoublemens de leurs con» tractions.

» On connoît ce redoublement de con» traction, ſous le nom de *ſpaſme* ; & c'eſt » moins l'accourciſſement effectif des fibres, » que le redoublement ou l'intenſité de cet » effort, au moyen duquel elles ont le don » de rapprocher leurs élémens, & de ſe » contracter ou de ſe roidir.

» Ainſi le ſpaſme, en général, eſt une » augmentation du ton des fibres vivantes, » & de l'effort qu'elles font pour ſe contrac» ter, lequel produit des mouvemens con» vulſifs, des agitations toniques, ou une » ſimple roideur des parties qui en ſont » vexées.

» Cet effort devient plus conſidérable, du » chef de l'irritation interne, ou du chef » de l'irritation externe.

» Si c'eſt du chef de l'irritation interne, » c'eſt un ſpaſme légitime, ou proprement » dit un ſpaſme ſans matiere.

» Si, vu la ſenſibilité trop exquiſe des » fibres, la ſtructure de l'organe, la nature » de l'agent, l'irritation externe réveille » l'irritament interne, & s'en laiſſe domi-

» ner, c'eſt encore un ſpaſme proprement » dit; mais alors on l'appelle *ſpaſme avec » matiere.*

» Mais ſi la contraction eſt produite par » l'irritation externe, tellement que l'inter- » ne lui ſoit ſubordonnée, l'effet eſt un ſpaſ- » me bâtard.

» Il eſt, dans le caractere du ſpaſme pro- » prement dit, de ſe ſoutenir indépendam- » ment de l'irritation externe, au lieu que » le bâtard en dépend tellement, qu'il ceſſe » auſſi-tôt que l'irritament extérieur eſt ôté. «

Pour développer encore davantage ſes idées & les rendre plus ſenſibles, M. G. donne des exemples de maladies qui dépendent d'un ſpaſme légitime, & fait obſerver dans quelles circonſtances ces mêmes maladies ne ſont accompagnées que d'un ſpaſme bâtard ou improprement dit; par ce moyen, il donne à ſon ſyſtême le caractere de la plus grande vraiſemblance.

» Et le ſpaſme proprement dit, étant ce- » lui qui eſt excité par un *ſtimulus* interne, » ou qui étant préparé par une vibratilité » exceſſive des nerfs, par l'irritabilité con- » tre nature des fibres, par la ſympathie » naturelle des viſceres, s'éleve à l'occa- » ſion de la cauſe la plus légere, M. G. en » conclut que la nature des anti ſpaſmodi- » ques proprement dits eſt relative à l'ap- » pareil organique des fibres, à l'économie

» des nerfs ; qu'elle importe, dans beau-
» coup de cas, une ſubtilité extrême des
» parties conſtitutives du remede, une affi-
» nité, un rapport entre ces parties & le
» liquide nerveux, en vertu deſquels les
» exhalaiſons, qui émanent de la drogue,
» ont accès dans les plus minces filieres du
» cerveau, ſont nuiſibles à la lymphe ſpiri-
» tueuſe qui y coule, peuvent adoucir ſes
» âcretés, prévenir ſes écarts, réprimer ſes
» mouvemens, agir ſur le tiſſu des nerfs,
» ſur ſa ſenſibilité, & le ramener à l'état
» d'atonie. «

Mais de quelle maniere ces remedes peuvent-ils produire ces différens effets ? C'eſt ce que M. G. explique dans le ſecond chapitre.

Nous venons de voir, dit cet Auteur, que les cauſes de ce ſpaſme ſont des irritations aſſez fortes pour exciter le genre nerveux à » des vibrations tumultueuſes, &
» que cette énergie des irritations procede
» ou de la violence de l'irritament ou de
» l'irritabilité trop exquiſe des fibres : donc,
» expliquer la maniere d'agir des anti-ſpaſ-
» modiques proprement dits, c'eſt expoſer
» la façon dont ils temperent les irritamens,
» & dont ils réfrenent l'irritabilité.

» On ne peut comprendre comment l'une
» de ces deux choſes eſt opérée, ſans avoir
» auparavant une notion exacte de la con-

» tractilité des fibres. Pour expliquer la
» maniere d'agir des anti-ſpaſmodiques pro-
» prement dits, nous devons donc nous
» rappeller les fondemens de cette pro-
» priété, & faire des recherches ſur les con-
» ditions qui l'élevent à l'état d'une trop
» grande irritabilité. «

Ces recherches conduiſent l'Auteur à reconnoître que l'élaſticité s'oppoſant à la deſtruction de la fibre, par la force avec laquelle elle la rétablit dans ſon premier état, & que l'irritabilité concourant à produire le même effet par ſon action ſur les irritans, il s'enſuit que, moins la fibre a d'élaſticité pour réſiſter, par elle-même, aux effets des agens, plus elle a d'irritabilité; mais que les contractions étant l'effet du concours de ces deux facultés de la fibre, elles ſont d'autant plus vives que le tiſſu de la fibre eſt plus foible, l'énergie de l'irritament reſtant la même, & d'autant plus forte, que l'élaſticité de la fibre étant conſidérable, les irritamens agiſſent avec plus de force.

L'Auteur, pour appuyer ſon ſyſtême, apporte en preuve la grande diſpoſition que tous les gens foibles de leur naturel, ou affoiblis par quelques excès ou par la maladie; que ces gens, dis je, ont aux affections ſpaſmodiques, auxquelles le plus léger irritant donne le plus ſouvent naiſſance,

tandis qu'il faut des causes aussi actives que les poisons, pour occasionner des spasmes proprement dits dans des corps robustes, tels que ceux des paysans & des gens exercés à la fatigue; spasmes qui se manifestent alors par des contractions les plus violentes, d'où il suit que les cas d'irritations capables de produire le spasme proprement dit, peuvent être.

» 1° Celui où l'action de l'irritament est » si notable, que la machine la plus robuste » & la mieux constituée n'en puisse soutenir » le choc sans se détraquer. «

» 2° Celui où la force de cohésion est » si foible, que les causes même naturelles » suffisent pour mettre les fibres en danger » de rupture; ce qui arrive, ou par trop de » tension, ou par trop de relâchement.

» 3° Celui où la dénudation des fibres » les expose à toute l'impression des agens » externes; de sorte que la plus légere cause » peut exciter le spasme;

» 4° Celui où la violence de l'irritant & » la sensibilité de la partie irritée concou- » rent à la production du spasme, quelle que » soit la cause de cette sensibilité. «

Dans chacun de ces articles, M. G. cite des maladies où le spasme est produit par les combinaisons des causes qu'il désigne, & il en conclut que

» La maniere d'agir des anti-spasmodi-

» ques proprement dits conſiſte en ce que
» Les unes rendent du ton aux fibres, » dont l'irritabilité dérive de foibleſſe.
» Les autres relâchent les fibres, leur » procurent de la ductilité, lorſque la cauſe » réſide dans un défaut de ſoupleſſe.
» Ceux-ci réparent leur enduit, lorſqu'il » manque ou qu'il eſt altéré.
» Ceux-là s'oppoſent aux cauſes irri- » tantes.
» D'autres enfin rétabliſſent l'ordre & le » mouvement dans la diſtribution des eſ- » prits. «

L'Auteur termine ce chapitre en avertiſſant qu'il réſerve pour le ſuivant les détails que cette diviſion entraîne, & qu'il donnera, en établiſſant les différentes eſpeces d'anti-ſpaſmodiques proprement dits.

Ces remedes ſont diviſés en deux claſſes relativement à leur nature ; ils ſont moraux ou phyſiques. Ceux-ci ſont diviſés en genres, en raiſon de la variété de leurs effets; & la différente maniere dont ils produiſent ces effets donne les eſpeces.

Les paſſions rempliſſent la premiere claſſe.

La ſeconde comprend ſix genres qui correſpondent aux manieres d'agir de ces remedes, expoſées dans le chapitre précédent. Chaque genre eſt caractériſé par l'indication qu'il peut remplir, & déſigné pa un nom relatif à l'effet qu'il doit produire

de ſorte que le premier genre porte le nom de *fortifiant ;* le ſecond, celui de *relâchant ;* les troiſieme, quatrieme & cinquieme ſont les *verniſſans*, les *tempérans*, les *calmans* & les *irritans*.

Cette méthode met M. G. dans le cas d'expliquer, à la tête de chaque ſection, la maniere dont les remedes raſſemblés ſous le genre qu'elle renferme, peuvent détruire le ſpaſme ; & lorſque l'énergie particuliere des eſpeces demande quelques explications un peu plus étendues, l'Auteur les donne, mais avec beaucoup de précautions ; & il ne fait, dans ce chapitre, que déſigner les eſpeces, ſans s'occuper de leur uſage. Ce n'eſt que dans le quatrieme qu'il s'attache à faire connoître les circonſtances dans leſquelles on peut y avoir recours, & les précautions avec leſquelles le Médecin doit les preſcrire.

Ce dernier chapitre eſt diviſé, comme le précédent, en deux ſections, dont chacune renferme une claſſe des anti-ſpaſmodiques. L'uſage des paſſions eſt expoſé dans la premiere ; celui des ſix genres de remedes phyſiques eſt développé dans la ſeconde, avec tous les détails qu'exigent les différentes eſpeces d'anti ſpaſmodiques ; & la diverſité des complications des maladies où ce ſpaſme domine.

Chacun des paragraphes de cette ſection préſente

préſente des réflexions excellentes, des détails précieux par l'attention que l'Auteur a eu de donner les ſignes qui peuvent décider dans le choix de l'une ou de l'autre des eſpeces. Je me contenterai de citer un ou deux traits pour prouver ce que j'avance, & faire connoître un peu mieux le mérite de l'ouvrage que l'Académie vient de couronner.

Dans le paragraphe où l'Auteur traite de l'uſage des anti-ſpaſmodiques tempérans, il s'attache à toutes les circonſtances où les différentes eſpeces de ce genre de remede doivent être employées; & à l'article des anti-fermens, il dit :

» Une des cauſes les plus fréquentes » des affections ſpaſmodiques eſt l'uſage des » fruits, des légumes, & de certaines boiſ- » ſons fermenteſcibles que font les per- » ſonnes dont le genre nerveux eſt trop » irritable. Ces alimens ne ſont pas ſi-tôt » parvenus à l'eſtomac, que la chaleur hu- » mide de ce viſcere en développe un air » impétueux; & cet eſprit ſauvage, connu » ſous le nom de *gas Helmontii*, au con- » tact duquel les fibres trop ſenſibles ſe » contractent avec violence, ferment bruſ- » quement l'orifice ſupérieur de l'eſtomac; » ce qui donne des cardialgies violentes ou » des douleurs de coliques affreuſes.

» La connoiſſance de ce qui a précédé, » l'atrocité des maux que l'on ſouffre, la

» diſtenſion du ventre, le gonflement des » hypocondres & de la région épigaſtrique, » la fréquence des éructations, décelent la » cauſe du mal, & indiquent l'uſage des re- » medes que nous avons dits capables d'ar- » rêter le progrès de la fermentation, & » d'abſorber l'air développé. «

On trouve, au ſujet des calmans, des réflexions qui ſont de la plus grande importance dans la pratique, principalement celles qui ont les narcotiques pour objet. Il fait obſerver que les remedes qui contiennent le principe narcotique, ſont compoſés de différentes parties très-diſtinctes, dont les unes enveloppent, pour ainſi dire, ce principe calmant; & c'eſt ſur la différence de ces eſpeces d'enveloppes qu'il établit le choix que l'on doit faire des différens remedes narcotiques, eu égard à la nature de la maladie & au tempérament des malades.

» La cynogloſſe étant diurétique & béchique, doit être employée, par préférence, dans les maladies des voies urinaires & de la poitrine;

» La bella-dona, dans l'hydrophobie;

» L'aconit, dans les fievres d'accès.

Le caſtoréum, qui atténue le ſoufre de l'opium, lui ſera aſſocié, quand celui-ci ne ſe diſſipera pas aſſez vîte, &c.

Je paſſerois les bornes d'un Extrait, ſi je ſuivois l'envie que j'ai de faire connoître

tout ce que cette Differtation renferme de bon ; mais j'en ai affez dit pour mettre dans le cas de juger de fon mérite.

OBSERVATIONS

Qui peuvent fervir à conftater la vertu fondante de l'extrait de ciguë dans les écrouelles ; par M. DUPUY DE LA PORCHERIE, Docteur de Montpellier, & aggrégé au College royal de Médecine de la Rochelle.

> . . . . *Artem experientia fecit,*
> *Exemplo monftrante viam. . . .*
> MARC. MANIL. Aftronom. lib. j, v. 63-64.

Les écrouelles viennent du mot latin *fcrophulæ*, formé de *fcropha*, qui veut dire *truie*. Les Latins les nomment encore *ftrumæ* de *ftruendo*, qui fignifie *amaffer en tas*, à caufe que les écrouelles font compofées le plus fouvent de plufieurs glandes ramaffées ou entaffées les unes auprès des autres, *ftructìm affurgunt*. Les Grecs les appellent χοιράδες de χοιρὸς, qui veut dire *pourceau*, parce que ces animaux font fujets à de pareilles tumeurs fous la gorge. Quelques Auteurs prétendent que ceux qui mangent de leur chair, y ont auffi plus de difpofition.

Je définis les écrouelles des *tumeurs* du-

res, ſquirrheuſes, ſouvent indolentes, quelquefois plus ou moins douloureuſes, ſuppurées & non ſuppurées, qui ſe ſont formées inſenſiblement dans les glandes du col, de la gorge, des aiſſelles, des mamelles & dans d'autres parties du corps, tant intérieures qu'extérieures.

Elles ſont ou bénignes ou malignes. Les bénignes ſont ce qu'on nomme vulgairement *tumeurs froides* : elles n'apportent aucun dérangement dans l'économie animale; car elles ſe diſſipent ſouvent d'elles-mêmes. Elles ſont blanches : la peau qui les couvre conſerve ſa couleur naturelle : elles ſont auſſi ſans douleur ni inflammation. Il eſt vraiſemblable que ce n'étoient que les tumeurs de cette eſpece que les Rois & autres guériſſoient par *le toucher* (a). Je me reſſouviens d'avoir

(*a*) Les Rois de France jouiſſoient du privilege de toucher les écrouelles & de les guérir, dès le X ſiecle. Robert, fils de Hugues Capet, en 996, eſt le premier Roi de France à qui Dieu l'ait accordé : l'hiſtoire, du moins, rapporte que nul autre Roi n'a joui de ce privilege avant lui. (Voyez *Daniel, Hiſt. de Fr. tom. I, pag.* 1032.) L'on prétend auſſi que les Rois d'Angleterre, en leur qualité de Rois de France, en jouiſſent.) Voyez *Polydore-Virgile, Hiſt. d'Anglet. l. viij*. (S'ils ne poſſedent ce privilege qu'à ce titre, *ſcrophulas curare nec poſſunt nec debent.* Ce même privilege eſt encore donné, j'ignore en vertu de quoi, à l'ainé de la maiſon d'Aumont en Bourgogne.

lu quelque part, qu'une personne avoit été guérie de semblables tumeurs à la gorge, (Voyez *Favyn, Hist. de Navarre, l. xvij, p.* 1059.) Le peuple prétend encore qu'un septieme fils né du même pere & de la même mere, de suite & sans qu'il soit venu de fille entr'eux, jouit de la même vertu

Raoul de Presles, dans le XIV siecle, parlant à Charles V, Roi de France, auquel il dédia sa Traduction de la Cité de Dieu, lui dit : *Vos devanciers & vous, avez telle vertu & puissance qui vous est donnée & attribuée de Dieu, que vous faites miracles en votre vie, telles, si grandes & appertes, que vous garissez d'une très-horrible maladie qui s'appelle* les écrouelles, *de laquelle nul autre Prince terrien ne peut garir, hors vous.* Ce *Raoul* étoit éloquent pour son siecle, & certainement plus orateur qu'historien. Il ne dit nulle part avoir vu ce qu'il rapporte. Voici un trait particulier à ce Roi, dont cependant Raoul n'a fait aucune mention : il mérite d'être ici rapporté. Le Roi de Navarre avoit empoisonné *Charles*, lorsqu'il n'étoit encore que Dauphin : [il est le premier qui ait pris ce titre.] (Voyez *Hénault, Abrégé chronol de l'Hist. de Fr.*) Un Médecin Allemand suspendit l'effet du poison, en lui ouvrant le bras, & dit que, quand cette plaie se refermeroit, il mourroit. La plaie se referma en 1380. Ce Prince, le jour même de sa mort, supprima, par une Ordonnance expresse, une partie des impôts qu'il avoit établis.

Etienne de Conti, dans le XVe. siecle, Religieux de Corbie, Auteur d'une Histoire de France, rapporte (voyez le *Mss. de la biblioth. de S. Germ.*

en y portant plusieurs fois la main d'un homme mort depuis quelque tems. L'usage où l'on est, avant la cérémonie du *toucher*, d'apporter au Roi de l'eau pour se laver, prouve du moins que le contact des corps froids peut aider à opérer la guérison des écrouelles de cette espece, qui, comme je viens de l'établir, ne sont que des tumeurs froides. C'est aux Physiciens à résoudre cette fameuse question : *An strumæ vel scrophulæ, hoc etiam sæculo, curari possint solo attactu regum Galli, Angliæ*, &c.

La cause qui produit les écrouelles de l'espece bénigne, est une lymphe imprégnée d'un *acide particulier*, qui la rend visqueuse & lente; mais il est un tems où cet acide se développe, devient âcre & corrosif, capable de produire les écrouelles de l'espece maligne, d'ulcérer les glandes, & de

des Prés, sous le nº 520,) les cérémonies que Charles VI observoit, en touchant les écrouelles. Après que le Roi avoit entendu la Messe, on apportoit un vase plein d'eau, & Sa Majesté ayant fait sa priere devant l'Autel, touchoit le malade de la main droite, & le lavoit de cette eau; & les malades en portoient, pendant neuf jours de jeûne qu'ils observoient. Le Continuateur de Monstrelet remarque que Charles VIII toucha des malades à Rome, & les guérit, *dont ceux des Italies*, dit-il, *voyant ce mystere, ne furent onques si émerveillés*

porter, tant intérieurement qu'extérieurement, les ravages de sa causticité. C'est aux Médecins que l'on a recours, lorsqu'elles sont rouges, enflammées, douloureuses & ulcérées, lorsqu'en un mot, les écrouelles sont si malignes qu'elles semblent tenir davantage de la nature du cancer.

Il est honorable pour le célebre M. Storck, d'avoir découvert les moyens de dompter le *virus scrophuleux* du caractere le plus malin. C'est à la générosité de cet habile & exact observateur, à qui l'ancienne Grece auroit élevé des statues, que le genre humain a les obligations d'être délivré de cet état de langueur qui le consumoit, & ne lui avoit présenté d'autre perspective que celle de la mort. Ce véritable ami des hommes, après avoir fait sur lui-même, & dans la meilleure santé, l'essai de la ciguë qui avoit été réputée pour un poison, en a étendu l'usage intérieur dans les maladies qui avoient éludé tous les efforts de l'art. Cette plante, trop connue de *Socrate*, n'est plus redoutable, lorsqu'elle est préparée & administrée suivant la méthode dont ce savant Médecin vient d'enrichir notre pharmacie. L'extrait de ciguë, aussi aisé dans l'administration, qu'il est peu coûteux & facile à préparer, fond les carcinomes, les cancers, les écrouelles, les exostoses même avec carie; il détruit les

virus les plus cauſtiques; il les chaſſe du corps par les ſeules voies que la nature lui indique (*a*). L'on me permettra cependant d'obſerver qu'il combat le *virus écrouelleux* avec plus d'avantage.

Je m'étois propoſé de faire l'eſſai du nouveau remede, pour apprécier les diverſes critiques qui s'éleverent, dès ſa naiſſance, en France, en Angleterre & en Allemagne, à Vienne même, ſous les yeux de l'Auteur. Le préjugé contre l'extrait de ciguë ſe montra dans toute ſa force; on ne l'enviſagea que comme un poiſon, parce que l'on ne ſe rappelloit pas qu'Hippocrate (*b*), Gallien, & autres Médecins de

(*a*) L'uſage ordinaire de l'extrait de ciguë lâche un peu le ventre. Les Médecins attentifs à cet effet, le ſoutiennent avec des purgatifs qui précipitent, par les ſelles, la portion du virus qu'il a mis en fonte, tandis qu'il fond encore & corrige ce qui peut être reſté de virulence dans la maſſe générale des humeurs, & ſur-tout dans les parties du corps qui ne paroiſſent *aux yeux* que *localement affectées*; (*erreur dangereuſe, & qui tourne contre l'humanité qu'elle fait ſouffrir, qu'elle exſuce & détruit.*) Il eſt de toute impoſſibilité d'extirper, par *le fer tranchant*, un *virus* développé, qui roule dans le ſang & en a infecté toute la maſſe.

(b) *Hippocrate*, dans celui de ſes ouvrages qui a pour titre: *De Naturâ muliebri*, met la ciguë au nombre des médicamens internes qui conviennent dans les maladies de la matrice. *Cicutæ quantùm tribus digitis apprehendi poteſt*,

l'antiquité l'avoient employé intérieurement avec ſuccès. D'autres, à peine revenus de
cum aquâ bibendum dato HIPP. *de Naturâ mul.* Prenez, dit-il, une pincée de ciguë, & faites-la boire avec de l'eau. Ce ſavant homme, en ordonnant la ciguë dans la Theſſalie, province de la Grece, peu diſtante d'Athenes, dont les uſages lui étoient connus, & quoiqu'il ſut la mort de *Socrate*, arrivée quatre cens ans avant l'ére chrétienne, c'eſt-à-dire, quarante-quatre ans avant la ſienne, ne nous doit-il pas faire douter que le poiſon qu'a pris le Sage fut le ſuc de la ciguë ſeul, & nous perſuader au moins que cette plante n'eſt pas nuiſible en petite quantité, ou même qu'elle eſt ſi ſalutaire, donnée à certaines doſes, dans quelques cas, qu'il l'employoit, malgré la crainte & la répugnance que l'on a pour ce que l'on ſait être mortel, quand il eſt pris à une doſe un peu forte ? Les vaſtes connoiſſances de Galien, le plus célebre des Médecins Grecs après Hippocrate, ne permettent pas de croire qu'il ignorât le fait hiſtorique que nous venons de citer, l'uſage des Athéniens, & le genre de mort de Socrate ; malgré cela, Galien eſt celui des Auteurs qui recommande le plus la ciguë intérieurement. Si on prend, dit-il une petite quantité de ciguë, elle ne cauſera point la mort : *Si exiguum (cicutæ) ſumatur, mortem homini nequaquàm inferet;* & il ajoute, pour raſſurer ceux qui craindroient l'uſage de ce remede, un fait qui étoit alors fort commun. Une femme d'Athenes étoit parvenue, par degré, à boire une très-grande quantité de ciguë, ſans en reſſentir aucun mal. *Id quod Athenienſis anus experimento docuit, cujus*

leur crainte, malgré l'autorité de ces grands hommes, n'ayant pu saisir la vraie maniere de préparer le remede & de l'administrer, divulguerent que, s'il n'empoisonnoit pas, il ne répondoit pas, à beaucoup près, à ce que M. Storck avoit publié de ses vertus; ils le considéroient, tout au moins, comme un avorton, *ut ridiculus mus.*

apud omnes percelebris est memoria; etenim eâ minimâ cicutæ potione auspicatâ nullo detrimento ad permagnam progressa est copiam. GAL. *de Simpl. medicam. Facult. lib. iij, pag.* 220. Tous ceux qui ont lu l'Histoire ancienne savent que les Prêtres Egyptiens & ceux d'Athenes usoient de la ciguë intérieurement, pour éteindre en eux les feux & les désirs de l'amour. Cet exemple a été suivi plus d'une fois, dans les mêmes vues, par des hommes & par des femmes, dont parlent S. Jérôme & S. Basile : *Hieronymus scribit hierophantas pontificatum adeptos cicutâ se castrasse.* P. *Basilius ait se vidisse quasdam fœminas quæ potione cicutæ extinxerint rabiosas cupiditates.* Ils en parlent comme témoins oculaires; & *Tragus* la recommande à ceux qui gardent le célibat. Ce n'est pas seulement dans deux ou trois pays différens que l'on a mangé la ciguë. *Scaliger* dit, *Exercitat.* 152, que, dans le Piémont, on mange & on estime beaucoup la racine de cette plante dans les salades; qu'on la regarde comme salutaire; qu'elle est très-diurétique, & qu'il en a mangé souvent, qui avoit le goût du chervi. Schrobelberger, *Descript. Galliæ polic. medic. s.* 5, *p.* 265, en a vu faire le même usage en Languedoc & en Provence, ainsi que *Ray* &

L'hôpital-général de la Rochelle, où je fus appellé pour faire la visite en l'absence du Médecin, me fournit, il y a environ deux ans, l'occasion d'exécuter mon projet. Il m'eût été difficile de trouver autant d'écrouelleux rassemblés sous un même toit, & une maison plus propre, plus convenable pour établir la méthode de *Storck*, la suivre & en observer les effets. C'est dans cet asyle des malheureuses victimes du libertinage, où se présente, sous les formes les plus variées, le tableau de l'humanité le plus touchant, que j'ai recueilli ce qui fait le fond de mes observations. Je fis donc ramasser, en 1762, de la grande ciguë, (*cicuta major* C. B. P.) à la fin du mois de Mai & dans les premiers jours de Juin; c'est environ le tems où cette plante abonde le plus en suc, & qu'il y a plus de force: on eut aussi l'attention de la prendre sur un terrein qui n'étoit ni sec ni humide. Je chargeai la Sœur Apothicaire de cet hôpital d'en préparer l'extrait, suivant le procédé de

Petiver en Angleterre. On peut encore joindre à ces Auteurs les témoignages de deux Poëtes célebres:

> . . . . . . *Sed quod non desit, habentem*
> *Quæ poterunt unquàm satis expurgare cicutæ?*
> HORAT. Epist. 2, lib. ij, v. 53.

> *Intumuit quem non extinxerit urna cicutæ.*
> PERS. Satyr. 5, v. 146.

Storck, que je lui donnai : elle l'exécuta à ma fantaisie. Il eût été effectivement difficile de le faire meilleur

Je passai en revue, dans cette vaste maison, tous ceux & celles qui pouvoient être dans le cas de faire usage du nouveau remede. Je ne trouvai que neuf écrouelleuses, qui étoient dans un délabrement à faire pitié, mais malgré cela, en état de commencer le traitement. Je débutai par les purger toutes avec des bols fondans-purgatifs, dans lesquels il entroit dix grains de mercure doux, & plus ou moins de jalap ou de scammonée en poudre, suivant leur âge & leurs forces. On leur donna, le lendemain, à chacune un grain d'extrait de ciguë, autant le soir, ensuite la même dose trois fois le jour : on étoit attentif à en suivre les effets ; & comme les malades disoient n'en éprouver que de salutaires, cela enhardit : on en augmenta, chaque jour, la dose ; & on la poussa de maniere que les malades, les plus petites comme les plus grandes, en avaloient (chacune) un gros le matin, autant le soir, (égal à cent quarante-quatre grains par jour.) Elles ont soutenu cette dose, qui paroît excessive relativement à leur âge, pendant plus de six mois, sans qu'aucune en ait ressenti ou se soit plaint du plus léger accident. Voici des faits.

Ire OBSERVATION. *Jeanne* S... âgée de vingt-deux ans, portoit, dès son bas-âge, sur le métacarpe, près de son articulation avec l'*index* de la main droite, un ulcere sanieux, dont elle est guérie.

II. OBS. *Elisabeth* S... âgée de seize ans, avoit, depuis environ six ans, une tumeur ulcérée, de la grosseur d'un œuf d'oie, placée sur le muscle mastoïdien gauche, près de son origine, & deux glandes ulcérées sous le menton : elles étoient de la grosseur du pouce; guérie.

III. OBS. *Marie-Anne* S.... âgée de quatorze ans, portoit, dès l'âge de six ans, une vingtaine de glandes assez considérables autour du col & sous le menton : il y en avoit qui étoient ulcérées, même profondément, & desquelles il découloit un pus ichoreux. Tout est fondu & cicatrisé.

IV. OBS. *Madeleine*, âgée de neuf ans, avoit, depuis quatre ans, six glandes ulcérées à la partie latérale gauche du col & sous le menton, & deux autres ulceres placés sur les deux premieres côtes & sur la clavicule du même côté. Tout est cicatrisé.

V. OBS. *Brigitte*, âgée de sept ans, portoit, depuis quatre ans, quatre tumeurs ulcérées, placées près de l'articulation du bras avec l'épaule antérieurement; elles

étoient de la grosseur d'un œuf de poule ; il en découloit de la sanie : guérie.

VI. OBS. *Madeleine* B... âgée de sept ans, avoit une tumeur avec ulcere sur la phalange du pouce droit, de la grosseur d'un œuf de poule ; ce qui étoit énorme dans un enfant de cet âge : il y avoit, outre cela, carie de cet os, près de son articulation. La tumeur, l'ulcere & la carie ont disparu ; tout est cicatrisé : il reste seulement deux fossettes aux deux côtés de cette articulation, visiblement causées par la déperdition de la partie spongieuse de la tête de cet os : les mouvemens sont encore libres.

VII. OBS. *Fleurance* M... âgé de six ans, portoit, depuis deux ans, des ulceres au col & sous le menton, à la suite, dit-on, d'une teigne répercutée : elle est guérie.

VIII. OBS. *Marie-Anne* des L... âgée de neuf ans, bossue depuis environ deux ans, portoit, depuis deux ans, des ulceres sur le carpe droit : ils sont bien cicatrisés ; mais l'articulation du métacarpe avec le carpe reste ankilosée ; ce qui tient cette partie roide, & n'ayant pas plus de mouvement que si elle étoit tout d'une piece : elle ne peut même fléchir que les deux dernieres phalanges.

IX. OBS. *Elisabeth*, âgée de quatorze

à quinze ans, se plaignoit, depuis deux ans, de plusieurs petits ulceres à la commissure des levres du côté droit; ils en gênoient les mouvemens. Elle avoit, en outre, deux ulceres plus considérables à l'angle de la mâchoire du même côté, & sous le menton; un au bras gauche, partie interne, près de son articulation avec le coude; un à l'hypogastre, un à l'aîne droite, & un autre à la jambe gauche, partie interne, à trois doigts de distance de la malléole : tous ces ulceres sont cicatrisés.

D'après ces faits il paroît démontré que l'extrait de ciguë, lorsqu'il est bien préparé & bien administré, doit être réputé le spécifique du *virus* écrouelleux, de quelque espece & nature qu'il soit. Il est seulement à désirer qu'il puisse détruire les ankiloses, lesquelles seules semblent avoir éludé son action :

Non est in medico semper relevetur ut æger ;
Interdùm doctâ plus valet arte malum.
OVID.

Les malades qui font le sujet de ces neuf observations, étoient, avant le traitement, si exténuées, si maigres, pour la plupart, qu'elles n'avoient que la peau sur les os; elles faisoient pitié. Cet état me fit mal augurer de celui des visceres; & je me doutai, avec quelque raison, qu'ils de-

voient être gorgés d'une humeur aussi virulente que celle qui découloit des ulceres extérieurs : j'eus du moins lieu de penser que les glandes du mésentere avoient pu devenir squirrheuses. A juger de l'embonpoint, de la vigueur & de la force dont jouissent ces neuf convalescentes, il est indubitable que les embarras des visceres sont levés, que l'engorgement des glandes mésentériques est dissipé.

Le traitement a été d'environ un an : on auroit pu l'abréger, si l'on avoit suivi de point en point mes prescriptions. Si, par exemple, l'on avoit donné à ces malades une tisane de squine, ou de gayac, blanchie avec le lait d'amandes-douces, ou celui de vache; si l'on avoit fomenté, douché & même baigné, de tems en tems, les tumeurs, ulceres, caries, exostoses & ankiloses dans la décoction chaude des feuilles & racines de ciguë ; si l'on y avoit même appliqué la pulpe de cette plante, sous la forme de cataplasme, ou quelqu'emplâtre fondant ; si l'on avoit eu le soin de ramasser s. q. de pignons d'Inde (*Ricinus vulgaris*, *sive Palma Christi*) pour faire le purgatif de *Rotrou*. J'avois donné à la Sœur Apothicaire la maniere de préparer cette pâte, & je lui avois très-expressément recommandé de s'en servir pour purger ces écrouel-

leuſes, par préférence au purgatif fondant dont on ſe ſert dans cet hôpital. J'oſe aſſurer que tout eût été exécuté ponctuellement, & le traitement eût beaucoup moins traîné en longueur, ſi j'avois été le Médecin de la maiſon. Il y a deux de ces convaleſcentes qui ſont entrées en condition, depuis quelques mois; elles ſupportent les travaux pénibles & mal-ſains attachés à cet état dans la majeure partie des maiſons de cette ville: *Inceperunt lavare pedes ejus.* Qu'on me permette une petite incurſion ſur la fureur de laver.

Il eſt dans la ville de la Rochelle & dans celle de S. Martin, iſle de Ré, des maiſons où il faut ſavoir nager pour y entrer: on y eſt conſtamment dans l'eau, ſur l'eau, & l'on n'y reſpire qu'un air ſurchargé de cet élément, parce qu'on y lave continuellement les cours, couroirs, ſalles, ſallons, chambres, galetas, &c. La force de cette habitude eſt ſi grande, que les maîtres les plus raiſonnables n'ont pu acquérir, dans le domeſtique, aſſez d'autorité pour anéantir un abus auſſi pernicieux. Il les expoſe à des enflures des jambes & des cuiſſes, aux rhumatiſmes, aux flux blancs, aux fluxions catarrales & à tous les maux qu'entraînent les divers états de ſcorbut où il les plonge. C'eſt-là un ſommaire des maladies que la fureur de barboter entraîne ordinai-

rement après elle, sans compter ce qu'il en coûte pour l'entretien des planchers & des meubles que l'humidité pourrit, & aussi pour celui des pompes, seaux, lave-places & scinses. L'on oppose, sans fin, le prétexte de la propreté; mais il n'est que spécieux : il est du moins mal-entendu, s'il heurte la raison, la santé & l'économie qu'elle entretient. Dans ces maisons si bien lavées, la vaisselle est ordinairement sale; les verres sont mal rinsés; & l'on voit fréquemment des *loches* & des cheveux dans la soupe & dans les ragoûts. L'on doit faire consister la propreté dans les alimens & le vêtement. N'auroit-on que cette incommodité d'avoir, en toutes saisons, les jambes & les cuisses dans l'eau, de les avoir glacées; (on lave depuis le premier de Janvier, jour de la Circoncision, jusqu'au 31 de Décembre, jour de la S. Sylvestre, inclusivement) ce qui rend les habitans des ports de mer plus disposés à l'enflure des jambes : ils pechent le plus souvent par-là, à cause de l'air salin, toujours humide & épais, qu'ils respirent. Cette raison devroit suffire pour l'abolition d'une coutume aussi ancienne que le déluge (si l'on veut,) mais qui n'en est pas moins proscriptible. Je m'époumonnerois en vain. Une femme de cette ville avoit les jambes & les cuisses enflées & œdémateuses; elle étoit sujete à des dou-

leurs vagues, aſſez cuiſantes : je lui dis que ſa maladie étoit de l'eſpece de celle que nous appellons, en médecine, du nom de *ſcinſe ;* elle me comprit ; mais, tant étoit grande la force de l'habitude, je ne fus pas long-tems à m'appercevoir que l'on lavoit chez elle comme auparavant.

Le petit nombre a des idées plus juſtes, lorſqu'il penſe que la propreté ne conſiſte pas dans le lavage éternel des planchers, cours, couroirs des maiſons ; ils ſont, ſelon lui, toujours aſſez propres, s'ils ſont ſains. Cependant on lave dans la maiſon du *ſage*, comme dans celle de ſon voiſin, & peut-être davantage. Il fait de très-humbles repréſentations ſur cet abus ; on ne l'écoute point : le parti pour lui le plus prudent eſt de garder le ſilence. Si la ſanté, Citoyens, eſt pour vous, ſelon vous, d'un ſi grand prix, pourquoi la prodiguer, la ſacrifier à un abus auſſi peu réſléchi & qui heurte votre économie ?

Gutta cavat lapidem, non vi, ſed ſæpè cadendo.

Si ce léger témoignage de mon zele ne tourne pas auſſi efficacement à l'avantage de mes concitoyens que je le déſire ; ſi, malgré cette eſquiſſe des effets pernicieux que cauſe la maniere de laver, tout reſte dans l'état qu'il étoit, je me ſauve à la nage, & j'aborde où je puis : *Cùm medicus fecit ut ſanaret, peregit partes ſuas.* SENEC.

LETTRE

A M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris. Par M. RAZOUX, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Membre de l'Académie royale de Nîmes, de la Société medico-physique de Basle, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris, & de la Société royale de Montpellier;

Sur les effets singuliers d'une espece de Solanum.

MONSIEUR,

Il paroît, depuis quelque tems, que les Médecins font tous leurs efforts pour enrichir la médecine, & pour trouver des remedes contre les maux qui jusqu'aujourd'hui avoient été regardés comme incurables. Notre siecle admire, avec reconnoissance, les découvertes & les succès qu'ont eus, dans ce genre, les Storck, les de Haen, les Locher, les Lambergen, & plusieurs autres qu'il feroit trop long de nommer ici. Animé par ces exemples, je

ne vous diſſimulerai point, Monſieur, que j'ai tenté de ſuivre de loin la route que ces grands hommes ont tracée. L'inutilité des moyens de guérir certaines maladies cruelles, qui réſiſtent à toutes les méthodes connues, a été le motif qui m'a excité ; & je n'ai pas eu à me repentir des tentatives que j'ai faites pour le ſoulagement des malades. Je ne parlerai point, dans cette lettre, des expériences heureuſes & des cures ſurprenantes opérées, dans notre ville, par la ciguë, l'aconit, &c. j'en réſerve le détail pour un autre tems (*a*). Je me borne à un précis des épreuves que j'ai faites ſur une autre plante qui a été regardée par quelques-uns comme un poiſon moins violent, à la vérité, que ceux dont je viens de parler, mais qui, dans certains cas, n'a pas été moins efficace.

Au reſte, Monſieur, ce que je vais rapporter ne peut être conſidéré que comme une ſuite de l'obſervation que j'eus l'honneur de préſenter à l Académie royale des Sciences, dont elle a bien voulu inſérer un Extrait dans ſes Mémoires. (*b*)

(*a*) Je me flatte de pouvoir placer ce détail dans un ouvrage auquel je travaille depuis près de dix ans, & qui eſt prêt à paroître ſous ce titre: *Tables noſologiques*, &c.

(*b*) Voyez..... Hiſtoire de l'Académie royale des Sciences, avec les Mémoires de mathéma-

La plante dont il eft ici queftion eft le *folanum fcandens* ou *dulcamara*, vulgairement connu fous le nom de *ville de Judée*. C'eft de cette plante, dont M. Linnæus, Médecin de S. M. le Roi de Suede, a exalté les vertus. Ce Savant, à qui la médecine, &, en particulier, la botanique, ont de fi grandes obligations, doit être regardé comme l'Auteur de cette découverte (*a*).

Cette plante eft fort commune dans notre pays, & très-facile à élever; elle eft vi-

tiques & de phyfique, &c. année 1761, pag. 53.... Je crois devoir faire obferver ici que la perfonne dont il eft fait mention dans cet article, qui étoit dans l'état le plus trifte & le plus déplorable lorfqu'elle fe fervit de la *dulcamara*, jouit d'une meilleure fanté aujourd'hui, qu'elle n'avoit fait avant l'époque citée dans ce Mémoire; qu'elle s'eft mariée, il y a environ deux ans, & qu'elle eft accouchée, depuis peu, d'un enfant bien conftitué.

(*a*)... Voyez la thefe fuivante, foutenue à Upfal en 1752..... *Obftacula medicinæ, annuente exper. & nobil. Fac. med. in illuftr. Acad. Upfal. fub Præfide viro nobil. atque exper. Dn. doct. CAROLO LINNÆO, fac. reg. maj. archiatro med. botan. Profeffor, reg. & ord. Acad Imperial. N C. Monfpel. Storkh. Berol. Upfal. Tolof. focio, &c. &c. &c. anno* 1752 *Feb d.* 19. On y lit ces mots (pag. 9:) *Stipitum dulcamaræ vis fanguinem mundificandi latuit, ufquequò N. D. præfes ejus declararet præftantiam; anteà enim pharmacopolæ folani annui herbam vel dulcamaræ folia exhibuere; hujus autem vires egregias percepere pauci, cùm ferè infrà juftam dofin adhuc fubftiterimus.*

vace : on la trouve, pendant toute l'année, dans les haies des champs & des jardins, où elle vient ſans culture. Je ne m'arrête point à ſa deſcription (*a*) ; je paſſe à ſes vertus & aux épreuves que j'en ai faites.

Ire OBSERVATION. Une Demoiſelle de dix-huit à vingt ans avoit, à la partie ſupérieure de la jambe droite, ſur la crête du tibia, une exoſtoſe de trois pouces de longueur, & d'environ un pouce d'élévation. Elle ne ſavoit point l'époque préciſe de cette excroiſſance oſſeuſe, dont elle s'étoit apperçue depuis environ un an, lorſque je la vis pour la premiere fois ; (c'étoit au printems de 1762.)

Comme la malade ſe plaignoit pour lors, outre les douleurs & la foibleſſe de cette jambe, d'un dérangement d'eſtomac, d'une inappétence, & de laſſitudes ſpontanées, je lui preſcrivis, après avoir rempli les préliminaires ordinaires, des bouillons apéritifs & fondans, qu'elle continua pendant une quinzaine de jours. Au bout de ce temps-là on perſuada à ſes parens que les frictions mercurielles pourroient ſeules enlever l'exoſtoſe. On y ſoumit cette demoiſelle ; elle eſſuya ſeize ou dix-huit frictions aſſez fortes, & preſque coup ſur coup : on appli-

(*a*) ... On la trouve décrite dans la plupart des livres de botanique, & ſur-tout dans l'Hiſtoire des Plantes de Jean Bauhin, Ray, &c.

qua, en même tems, ſur l'exoſtoſe un emplâtre de *Vigo quadruplic. cum mercurio*, tantôt ſeul, tantôt mêlé avec parties égales de *diabotanum*.

Bien loin que le mal cédât à ce traitement méthodique, il parut, au contraire, s'aigrir viſiblement. Les douleurs devinrent très-fortes; la tumeur s'enflamma; la couleur de la peau devint, en cet endroit, d'un rouge vif; elle acquit une ſenſibilité qu'elle n'avoit point eue encore : la jambe ſe couvrit de petites taches violettes, qui étoient parſemées ſur toute ſa ſurface; &, par ſurcroît, il parut, autour de l'excroiſſance, des boutons qui s'abſcéderent, devinrent comme des furoncles de mauvaiſe qualité, & menaçoient déjà, par l'écoulement qui en ſortoit, de prendre le caractere d'ulceres ſanieux.

Dans ces circonſtances, on me fit appeller de nouveau; car j'avois diſcontinué de voir cette malade, déſapprouvant la maniere dont on la traitoit. Je fis tout de ſuite enlever les emplâtres, diſcontinuer les frictions; je purgeai deux ou trois fois conſécutivement la malade, pour empêcher la ſalivation de s'établir, & je la mis enſuite à l'uſage du *ſolanum ſcandens*, coupé avec le lait de vache, de la maniere dont je l'indiquerai ci-après. Je ne fis rien appliquer ſur les furoncles, ni ſur les exanthêmes, que des

des feuilles fraîches de bugle (*a*)..... On s'apperçut bientôt des bons effets de ce nouveau traitement : les petits ulceres se cicatriserent ; les taches disparurent; les forces, le sommeil, l'embonpoint revinrent ; & la malade ayant continué de se servir du *solanum* pendant tout l'été, se rétablit parfaitement.

Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que l'exostose parut se diviser en deux, par une ligne enfoncée qui se forma dans le milieu. La partie inférieure se dissipa entiérement : il resta de la supérieure une élévation de la grosseur d'une petite noisette, qui n'auroit pas manqué de disparoître totalement, comme tout le reste, si la malade, docile à nos avis, eût bien voulu s'y soumettre; mais ennuyée du régime qu'elle étoit obligée de garder, en prenant le lait coupé avec la décoction de *dulcamara*, elle voulut absolument discontinuer toute sorte de remedes.

II. Obs. Un homme, d'environ cinquante ans, avoit, depuis sept à huit ans, plus de dix ulceres à chacune de ses jambes. Je lui conseillai l'usage interne de la *dulcamara* : il s'en servit ; & déja il paroissoit en ressentir de très-bons effets, quoiqu'il n'y eût que cinq semaines qu'il en usât. La plupart de

(a)..... *Bugula Dodon. Pempt.* pag. 135.

ſes ulceres ſe conſolidoient, & les autres fourniſſoient une ſuppuration louable, ou du moins une ſanie moins ichoreuſe, lorſqu'il diſcontinua de ſe ſervir de ce remede, par la vaine terreur qu'on luit fit, en lui apprenant que le vulgaire appelloit la *dulcamara* la plante du poiſon.

III. OBS. Une demoiſelle, âgée de vingt-cinq ans, commença à reſſentir des douleurs vagues à ſes jambes, ſur-tout à l'articulation du genou : peu après parurent, au-deſſous de la rotule, des plaques rouges, toutes garnies de boutons miliaires, preſque imperceptibles, qui ſuintoient une humeur claire, & qui donnoient de la demangeaiſon, avec une cuiſſon inſupportable. Ces boutons groſſirent petit-à-petit : la pointe de chacun d'eux s'enleva ; ils ſe réunirent les uns avec les autres, & formerent une eſpece de dartre ulcéreuſe, large de deux travers de doigt, qui faiſoit tout le tour de la jambe.

Ce fut dans cet état que je vis la malade pour la premiere fois. Comme elle reſſentoit, ainſi que je l'ai déjà dit, une grande cuiſſon, & ſur-tout un feu, une chaleur des plus conſidérables à ſes plaies, je les fis baſſiner, pluſieurs fois par jour, avec l'eau végéto-minérale (*a*) ; j'y faiſois appliquer des lin-

(*a*)..... Voyez le Traité ſur les effets des

ges imbibés de cette eau tiede, & je les faisois renouveller souvent. En même-tems, après avoir suffisamment purgé la malade, je lui prescrivis la décoction de *dulcamara*, coupée avec le lait, dont elle prenoit deux prises seulement par jour. Après un mois de l'usage de ces remedes, les ulceres guérirent radicalement, & la malade jouit d'une santé parfaite. Elle n'a plus eu la moindre apparence de récidive, quoique trois ans se soient écoulés depuis cette époque.

IV. Obs. Un homme, de quarante-cinq ans, avoit des dartres par tout le corps, qui avoient résisté à tous les remedes, tant internes qu'externes, qu'il avoit employés. L'usage de la décoction du *solanum scandens*, auquel je fis ajouter les bains émolliens, & un régime adoucissant, le délivrerent totalement de cette incommodité.

V. Obs. Un vieillard septuagénaire, d'un tempérament phlegmatique-sanguin, qui avoit mené une vie fort sédentaire, fut attaqué d'une enflure érysipélateuse aux jam-

préparations de plomb, & principalement de l'extrait de saturne, &c. Par M. *Goulard*, Conseiller du Roi, Maire de la ville d'Alet, Professeur-Démonstrateur royal en Chirurgie, Membre des Académies royales des Sciences de Montpellier, Toulouse, Lyon, &c. &c. &c. A Montpellier, ... 1760....

bes. Je ne ſais pas trop quels remedes on lui fit, ni ce qu'on employa; je ſais ſeulement qu'il ſe forma, ſur la jambe gauche, un dépôt qui s'abſcéda, & qui laiſſa quatre petites ouvertures, d'où découloit une ſéroſité quelquefois limpide, quelquefois ichoreuſe. Ce malade fit beaucoup de remedes, tant internes qu'externes, ſans que ſes plaies puſſent, en aucune façon, ſe cicatriſer. Il tomba enfin entre les mains d'un empyrique qui lui promit une parfaite guériſon, s'il vouloit ſuivre exactement ſes avis. (J'ai été témoin du fait; je puis le certifier.) Déjà, depuis deux ans, ce malade ſouffroit; il ne pouvoit point marcher, & ſa jambe étoit prodigieuſement œdémateuſe. Son nouvel Eſculape fit enlever tous les onguens dont on ſe ſervoit: il ſe contenta d'appliquer ſur les ulceres les feuilles fraîches de la *dulcamara*, de les contenir avec un léger emplâtre d'onguent divin, & d'envelopper toute la jambe avec les feuilles récentes de grande conſoude. Il faiſoit boire, en même tems, au malade, dans le courant de la journée, & ſur-tout le matin, à jeun, quelques verres d'une décoction faite avec l'abſynthe, la chicorée & la *dulcamara*. Par ces ſecours la jambe s'eſt dégorgée, les ulceres ſe ſont conſolidés; & je vois tous les jours ce malade, jouiſſant d'une bonne ſanté,

faire ſes fonctions ordinaires dans la ville, tout comme auparavant.

Voilà, Monſieur, les principaux faits que j'ai recueillis d'après mes nouvelles expériences, en faveur d'une plante réputée, par certains, comme venéneuſe. Je n'ai pas voulu faire mention de toutes les obſervations que j'ai faites, pour ne pas abuſer de votre complaiſance, & pour que cette lettre ne paſſât point les bornes ordinaires. Je dois ſeulement ajouter un mot ſur la maniere dont je me ſuis ſervi de ce remede.

On prend, en commençant, un demi-gros de la tige récente ou fraîche de cette plante, on en ôte les feuilles, les fleurs & les fruits; on la coupe par petits morceaux, & on la fait bouillir dans ſeize onces d'eau de fontaine, juſqu'à la diminution de moitié; on coule cette décoction; on la mêle avec partie égale de lait de vache bien écrêmé, & on en fait boire au malade un verre, de quatre heures en quatre heures; on augmente peu-à-peu la doſe de la plante, juſqu'à trois gros, & même demi-once. M. Linnæus dit, dans ſa *matiere médicale*, qu'on peut la pouſſer juſqu'à deux onces, & il recommande de l'employer dans le rhumatiſme, l'ictere, les contuſions, l'aſthme & la pleuréſie (*a*).

(a).... *Solanum caule perenni flexuoſo, foliis ſuperioribus haſtatis*, Fl. Suec. 189.

Ce remede, de la façon & à la doſe que je l'ai employé, ne procure aucune évacuation ni par les ſelles ni par les urines : il ne paroît pas même qu'il pouſſe, du moins ſenſiblement, par la tranſpiration. Il ſembleroit donc agir, pour ainſi dire, par extinction : il va chercher dans la maſſe du ſang le virus ſcorbutique, auquel il s'attache, qu'il combat & qu'il détruit. Je puis vous aſſurer, Monſieur, que ſi l'uſage que j'en ai fait ne m'a pas toujours réuſſi, du moins n'a-t-il jamais été nuiſible aux malades confiés à mes ſoins, qui même, par les précautions que j'ai obſervées, n'en ont éprouvé aucun inconvénient fâcheux. Tous, ou preſque tous, en ont reſſenti une diminution aſſez notable dans leurs maux, & pluſieurs en ont été guéris radicalement.

Solanum ſcandens vel dulcamara. BAUH. PIN. 167.
LOC. *Europæ noſtræ ſepes humidiuſculæ.*
PHARM. *Dulcamaræ ſtipites*, } ℥ij. { *frutex frequens.*
QUAL. *Dulc-amara nauſeoſa*, } ℥ij. { *rarior heroïca.*
VIS. *Diluens, mundificans, diuretica, pellens.*
USUS. *Contuſio, rheumatiſmus, icterus, pleuritis, aſthma.*
COMP. *Infuſ. traumaticum.* FULL.

CAROLI LINNÆI, arch. reg. Materia medica, &c. Holmiæ, anno 1749, *pag.* 32.

Je dois encore ajouter aux preuves que je viens de rapporter, l'avis de M. de Sauvages, célebre Professeur de Médecine à Montpellier. Je le consultois sur un de mes malades, que des ulceres scorbutiques tourmentoient depuis long-tems, & qui refusoit de continuer la *dulcamara*, parce qu'il croyoit que cette plante empêchoit la consolidation de ses ulceres, en procurant une trop abondante suppuration. Voici ses propres termes : » Je pense que vous devez continuer, & même augmenter toujours peu-à-peu la dose de la *dulcamara*. Cette plante n'empêche point les ulceres de se fermer : bien loin delà ; elle dépure si bien le sang, que j'ai appris, depuis peu, qu'à S. Jean un Médecin a guéri un cancer à la mamelle, en grande partie, l'automne dernier. «

C'est uniquement pour le bien de l'humanité que je désire que mes essais soient connus, afin qu'on multiplie les observations sur l'usage, tant interne qu'externe, de la *dulcamara*, & que par-là on puisse être plus en état d'en constater sûrement l'efficacité & les vertus. C'est aussi, Monsieur, ce qui m'a engagé de vous adresser ces observations ; & je l'ai fait d'autant plus volontiers, que j'ai été ravi de trouver cette occasion de vous témoigner la respectueuse considération avec laquelle je suis, &c.

DOUTES

Proposés par M. POUTEAU le fils, à M. BRUN, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, de la Société royale des Sciences de la même ville, & Aggrégé au College des Médecins de Lyon, au sujet d'un cystocele simple iliaco-ventral, décrit dans le Journal de Médecine du mois de Novembre 1764.

Les maladies dont l'espece est rare, dont les symptômes sont graves, dont le diagnostic est obscur, ne sauroient, Monsieur, être soumises à de trop séveres discussions; c'est dans de pareilles occasions que le pour & le contre ont de grands avantages, pourvu qu'ils soient traités avec cette impartialité qui n'a d'objet que la recherche du vrai, & avec cette modération, ces égards qui n'admettent qu'avec la plus grande circonspection les termes trop tranchans d'adversaires, d'antagonistes. Pourquoi de la diversité des sentimens à une sorte d'inimitié la pente est-elle si rapide? C'est que souvent les expressions ajoutent à cette pente, quoique le cœur en réprouve l'amertume, dans le tems même que l'inadvertance les laisse couler sous la main qui les trace; mais vous

ſaurez vous en défendre, ou je ſuivrai d'autres modeles.

Avant que de vous expoſer mes doutes ſur le caractere d'hernie ventrale de la veſſie, que vous avez donné à la maladie de Mlle... permettez-moi de vous rappeller que, lorſque j'ai vu cette demoiſelle, pour la premiere fois, elle avoit déjà mis en uſage un très-grand nombre de remedes : je ne craindrai pas même d'avouer que, n'eſpérant pas plus de mes conſeils que de tant d'autres qu'elle avoit éprouvés ſans effet, elle ne me permit l'examen de ſa maladie que par un effort de complaiſance; ſa confiance fut donc la meſure de mon attention : auſſi me gardé-je de lui preſcrire aucun remede; & quoique, depuis ce tems, j'aie eu des occaſions fréquentes de la voir, nous avons toujours été là-deſſus fort peu contens l'un de l'autre.

Ainſi, dans l'examen ſuperficiel que je fis de cette maladie, je ne vis qu'une tumeur ovoide, rénitente, aſſez dure, de la groſſeur des deux poings; elle étoit ſituée à la partie moyenne latérale droite du bas-ventre, & ſoutenoit les muſcles de cette capacité : on me dit qu'elle diſparoiſſoit d'elle-même au bout de quelque tems, après avoir occaſionné des douleurs aſſez aiguës; la malade attribuoit ſa maladie à des vents, & m'avoit toujours caché une

circonſtance eſſentielle, dont elle ne craignit pas enſuite de vous faire part; je veux parler du beſoin preſſant d'uriner, lorſque la tumeur diſparoiſſoit: on ſait que, ſur ces matieres là, une fauſſe pudeur engage les jeunes demoiſelles à des réticences quelquefois dangereuſes pour elles; ſouvent auſſi elles n'en ſouppçonnent pas les conſéquences, ou n'y ont pas donné elles-mêmes aſſez d'attention.

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, vous avez ſu faire ceſſer ces ſcrupules; & je me fais un devoir de convenir que vous avez été le premier à ſoupçonner que le foyer de la maladie étoit dans les voies urinaires: en conſéquence je fus appellé pour examiner, de concert avec vous, cette tumeur; je la preſſai avec force, ce qu'on n'avoit encore jamais eſſayé, & le beſoin d'uriner ſe préſenta auſſi-tôt que la preſſion eut diminué ſenſiblement la tumeur: il fallut réitérer, à différentes repriſes, cette preſſion, tant la poche qui contenoit les urines avoit de capacité.

Après avoir trouvé dans les urines, retenues contre nature, la cauſe de la maladie, il reſtoit à déterminer quelle partie formoit la poche qui les contenoit; vous décidâtes que c'étoit la veſſie, & que le fond de cet organe faiſoit, au travers des muſcles du bas-ventre, une vraie hernie

ventrale de veſſie : pour moi, recueillant tout ce que la lecture & une aſſez grande expérience m'avoient appris ſur les hernies de toute eſpece, j'opinai qu'il n'y avoit point de hernie, & que la tumeur placée ſous les muſcles du bas-ventre, étoit formée par une dilatation extraordinaire de l'uretere ; je croyois avoir, en faveur de mon ſentiment, les raiſons ſuivantes, que vous avez eu ſoin de rapporter ſans la moindre altération : je ſuivrai cet exemple, lorſque je me verrai obligé de jetter quelque doute ſur les vôtres.

J'objectai donc, 1° que la malade n'a pas le moindre ſouvenir d'aucun effort qui ait pu occaſionner une rupture ; & comme je ſais que pluſieurs hernies ſe ſont préſentées ſans aucune cauſe violente connue, je réduiſis la valeur de cette objection à ſes juſtes bornes.

2° Qu'il eſt démontré par le tact, que les muſcles du bas-ventre ſont dans la plus parfaite intégrité.

3° Qu'il paroît impoſſible de ſuppoſer une hernie de veſſie, d'autant plus que, lorſque la tumeur a ſon plus grand volume, il eſt plus aiſé de la repouſſer vers le rein, que vers la veſſie ; circonſtance à laquelle je vous prie de donner la plus grande attention.

4° Qu'aucun des accidens qui préce-

dent les hernies n'avoit eu lieu ; mais pour éviter trop de prolixité, je n'insisterai que sur la seconde & la troisieme objection : toutes celles qui pourroient concourir avec elles ne sont pas assez circonscrites, & nous éloigneroient trop de l'objet essentiel.

Vous êtes donc convenu qu'il est démontré par le tact, que les muscles du bas-ventre sont dans la plus parfaite intégrité ; mais cela n'improuve pas, ajoutez-vous, une hernie ventrale. » Les hernies de cette espece (ce sont vos propres paroles) ne » ressemblent point aux annulaires : dans » celles-là la hernie étant réduite, les fibres » musculaires ne souffrent point de réduction (le mot *non-intégrité* est impropre ;) » les fibres ne sont point rompues ; elles » sont seulement écartées les unes des autres : d'ailleurs la non-intégrité ne sauroit être un signe essentiel de la hernie ; » car, dans la hernie avec étranglement, » on ne peut pas s'assurer de cette diduction, ni dans celles où il y a adhérence : » avec de pareils principes de nosologie » on ne découvriroit jamais une maladie. «

A cela je réponds qu'ayant eu de fréquentes occasions de réduire des hernies ventrales de différentes grosseurs, mon doigt, après la réduction, a toujours trouvé

une diduction, un écartement des fibres musculaires du bas-ventre, proportionné au volume de la tumeur; que celle que l'on suppose ici être formée par la vessie, ayant un volume considérable, doit nécessairement occasionner un écartement proportionné des fibres charnues, au travers desquelles elle passe; que la réunion, que le rapprochement de ces fibres, après la réduction d'une hernie habituelle, ne peuvent être assez prompts, assez exacts pour que le toucher ne laisse aussi-tôt après reconnoître aucune trace d'écartement; qu'ainsi la parfaite intégrité des muscles du bas-ventre, que vous avez reconnue, & que vous avouez, est une puissante objection contre l'existence d'une hernie ventrale: j'en appelle, outre cela, au témoignage de tous les Praticiens.

La non-intégrité, ou l'écartement des fibres charnues, est donc un signe essentiel des hernies ventrales, après leur réduction, des hernies sur-tout d'un grand volume: il est vrai que, dans les hernies avec étranglement, & dans celles où il y a adhérence, on ne peut s'assurer de cet écartement, tant que l'étranglement ou l'adhérence subsistent; mais on a d'autres signes pour y suppléer, & cet écartement ne sera pas moins palpable, si on parvient à la réduction: d'ailleurs il n'est point ici ques-

tion de ces ſortes de hernies, puiſque la tumeur qui nous occupe cede à une manipulation méthodique.

Paſſons à la ſeconde objection que vous vous êtes propoſé de réſoudre ; elle fonde l'impoſſibilité de ſuppoſer une hernie de veſſie, ſur ce que, lorſque la tumeur a le plus de volume, il eſt plus facile de la repouſſer vers le rein que vers la veſſie.

» Il eſt ſurprenant (dites-vous en ré- » ponſe) que lorſque j'avance que la ma- » ladie préſente eſt une hernie ou un dé- » placement de la veſſie, on oppoſe à » cette aſſertion, que la ſituation de la » partie qui forme la tumeur n'eſt pas na- » turelle à la veſſie : cette objection n'eſt » pas belle ; d'ailleurs elle eſt inutile, car » elle eſt commune, au ſentiment de Meſ- » ſieurs P...... & T...... Eſt-ce-là la ſitua- » tion du rein, ou celle de l'uretere ? En- » fin, ajoutez-vous plus bas, cette tumeur, » fût-elle ſituée au col, je ſerois toujours » fondé à la traiter d'hernie de veſſie. «

Si je conviens que l'objection n'eſt pas belle, vous avouerez au moins que la réponſe laiſſe trop à déſirer. On n'objecte pas que la ſituation de la partie qui forme la tumeur n'eſt pas naturelle à la veſſie ; mais on objecte qu'elle eſt naturelle à une autre partie capable de former cette tumeur : or l'uretere eſt cette partie. Qu'une

cauſe quelconque, qu'un gravier, par exemple, & plutôt, dans le cas préſent, qu'un engorgement humoral reſſerrent le calibre de l'uretere à quelque diſtance de la veſſie, il faudra bien que les urines retenues dilatent ce canal au-deſſus de l'obſtacle, & forment, par ſucceſſion de tems & de dilatation, une tumeur proportionnée à leur affluence & à la force de l'obſtacle qui s'oppoſe à la liberté de leur cours : cette tumeur dans une perſonne émaciée, telle que l'étoit la malade dont il eſt queſtion, ſe fera facilement ſentir ſous les muſcles du bas-ventre ; elle n'occaſionnera cependant aucun écartement, aucune diduction de leurs fibres ; & lorſque la tumeur aura été diſſipée par la compreſſion, les muſcles continueront à montrer une intégrité dans leur tiſſure, qui ne s'eſt jamais démentie en aucun tems de la maladie ; & les recherches les plus exactes n'appercevront aucun écartement, aucune diduction.

Trouvez bon que je vous demande pourquoi vous n'avez donné aucune explication de cette néceſſité de pouſſer la tumeur du côté du rein, afin qu'elle ſe vuide plus promptement ; pourquoi, au moins, vous n'avez pas eſſayé d'expliquer cette facilité qu'on trouve à la repouſſer du côté du rein, & non du côté oppoſé?

Si cette circonſtance, d'une part, ſe concilie difficilement avec la ſuppoſition d'une hernie de la veſſie, elle me paroît, de l'autre, la preuve la plus complete du ſiege que j'aſſigne à la maladie. Suppoſez, en effet, avec moi, que les urines ont trouvé, dans la partie moyenne & inférieure de l'uretere, un obſtacle à la liberté de leur cours; & d'abord vous verrez la portion de ce canal, qui eſt au-deſſus, ſe dilater ſucceſſivement, & acquérir une très-grande capacité. Il y a plus encore; cette ampliation, qui écarte les fibres circulaires de l'uretere, en diſtend, en allonge auſſi les fibres longitudinales : le poids de la tumeur peut encore, lorſque la malade eſt debout, allonger cette uretere, & faire même deſcendre le rein : on a plus d'un exemple du déplacement de ce viſcere qui n'eſt retenu en ſa place que par un tiſſu cellulaire; mais la portion de l'uretere, au-deſſous de l'obſtruction quelconque, a dû conſtamment reſter dans ſa place naturelle : ainſi la partie ſupérieure & la partie inférieure de ce canal n'ont plus gardé la direction qu'elles tenoient de la nature, & qui étoit légérement inclinée en S; ſa partie évaſée, trop baſſe, fait néceſſairement une anſe avec celle dont le diametre eſt, au contraire, reſſerré contre nature.

Dans cette ſuppoſition, la tumeur remontera, par la preſſion, du côté du rein; ce qui ouvrira aux urines un débouché plus facile: on effacera, en effet, par-là, le pli, l'anſe contre nature, que fait la partie dilatée de l'uretere avec celle qui ne l'eſt pas.

Vous voyez, par ces détails, combien il importoit de mettre en concurrence les preuves pour & les preuves contre une hernie ventrale de veſſie. Cette maladie eſt une nouveauté dans les faſtes de la médecine: or toute nouveauté eſt, de droit, ſoumiſe à l'ordre de la plus exacte réviſion & de la plus ſévere diſcuſſion. La vérité a ſouvent beſoin de contraſtes pour paroître dans un plus beau jour: ce n'eſt, en effet, que le choc du caillou & de l'acier qui en fait jaillir les étincelles.

Je finis en blâmant avec vous le ridicule préjugé des bonnes femmes, qui, je ne ſais ſur quel rapport de proportion future dans les organes extérieurs de la génération, laiſſent moins de cordon ombilical aux filles qu'aux garçons. Vous en concluez que la veſſie, dans les filles, peut, après la naiſſance, conſerver beaucoup plus longtems ſa hauteur; & vous penſez que cette pratique, qui ne paroît d'abord que futile, peut être la cauſe éloignée des hernies de veſſie dans les perſonnes du ſexe. Vous ren-

voyez à Morgagni, Tome I, *adv. Anat. 3, animad. 37.* J'ai consulté ce paragraphe, ceux qui le précedent & ceux qui le suivent, & je n'ai rien apperçu qui ait de la relation avec la hauteur ou avec les hernies de la vessie. Permettez-moi donc de vous prier de donner plus d'étendue à un point de théorie délicat, que je n'ai pu saisir, & qui doit servir de boussole dans la conduite des Accoucheurs.

OBSERVATION

Sur un coup d'épée, porté dans l'hypocondre droit, qui blessa le foie, & fut suivi d'un dépôt au bas-ventre; par M. NOLLESON le fils, ancien Chirurgien-Aide-Major des Armées du Roi en Allemagne, Maître en Chirurgie à Vitry-le-François.

Au mois de Janvier 1758, un Soldat Palatin fut blessé d'un coup d'épée, qui pénétra dans l'hypocondre droit: on l'apporta à l'hôpital de Ham en Westphalie, établi pour l'Armée Françoise; ce blessé étoit attaqué de vomissemens bilieux, de soif, de chaleur ardente, de fievre fort aiguë, de hoquets continuels, avec une

tension considérable au bas-ventre ; j'examinai la blessure, & priai ce Soldat de me dire quelle étoit à-peu-près l'attitude qu'il avoit lorsqu'il fut blessé : il me répondit que celui contre lequel il se battoit lui avoit porté le coup d'épée droit, mais qu'en s'effaçant, sa parade fut basse, quoique forte, & qu'il reçut le coup obliquement, c'est-à-dire, de bas en haut ; alors je jugeai que le foie étoit blessé, & que le hoquet, qui étoit très-fréquent & très-vif, pouvoit être l'effet de l'irritation de la portion aponévrotique du diaphragme, en conséquence de la lésion du ligament coronaire du foie qui lui répond. La premiere indication, & la plus urgente qui se présentoit dans cette triste conjoncture, étoit les saignées fréquentes & successives : j'en fis donc six au blessé, dans le jour & la nuit, & je lui prescrivis la diete la plus sévere : je fis, sur toute l'étendue du ventre, des fomentations avec la décoction de camomille, de mélilot, d'hypéricum, & de feuilles de mauve, animée d'un peu d'eau-de-vie ; les lavemens émolliens ne furent pas négligés : je lui precrivis le petit-lait pour boisson ordinaire. Les second, troisieme & quatrieme jours, les symptômes étant les mêmes, je continuai les saignées, mais moins fréquentes ; les fomentations

& les lavemens furent administrés, comme à l'ordinaire, avec tout le succès possible : le septieme, la fievre & les autres symptômes étoient presqu'entiérement calmés ; mais le hoquet subsistoit encore ; accident qui me détermina à faire une autre saignée, qui fut répétée le lendemain, pour la seizieme fois : je fis donner le 7 & le 8, au blessé, un julep narcotique, pour lui procurer la tranquillité & le sommeil qu'il avoit perdus depuis sa blessure. Le neuvieme je le trouvai fort foible, d'ailleurs autant bien qu'on pouvoit le désirer, relativement à sa situation ; je rendis la diete moins sévere, & lui fis donner quelques cuillerées d'une potion cordiale, faite avec un gros de confection d'hyacinthe, une once de syrop d'œillet, & trois onces d'eau de chardon bénit : cette potion le ranima un peu ; mais en 24 heures il lui survint une jaunisse qui se manifesta sur toute l'habitude du corps : ses urines étoient épaisses, & d'un rouge foncé ; je lui fis administrer (au bout de deux jours, qu'il avoit déjà recouvré des forces) des apozèmes délayans, apéritifs & légérement laxatifs, &, de tems à autre, quelques cuillerées de la potion cordiale ci-dessus ; le tout avec un heureux succès, qu'on continua pendant trois jours de suite. Mais la nuit du 15 au

16, de nouveaux accidens vinrent troubler la tranquillité du bleſſé : les mêmes ſymptômes, qui s'étoient déjà annoncés, reparurent, même avec plus de véhémence, & furent accompagnés d'une douleur profonde & pongitive dans l'hypocondre droit. Je regardai cette nouvelle apparition de ſymptômes comme l'effet d'un épanchement dans le bas-ventre ; ce qui me fit, dans l'inſtant, déſeſpérer du bleſſé : cependant, après avoir réfléchi ſur les cures qui ont été opérées de différentes bleſſures accompagnées d'épanchemens, je me raſſurai, & procédai à l'inſtant à l'examen du ventre. Je ſentis, au bas de l'hypocondre droit, à côté de la plaie, une fluctuation ſourde ; ce qui me fit décider que le foyer de l'épanchement étoit au bas de la partie convexe du grand lobe du foie, entre ce viſcere & le péritoine, au-deſſus des fauſſes côtes. J'appliquai ſur cette partie des cataplaſmes maturatifs, qui furent continues juſqu'au dix-huitieme, où la fluctuation fut entiérement manifeſtée, & le dépôt plus faillant ; alors j'ouvris la tumeur, en préſence de pluſieurs Chirurgiens, entr'autres de M. Winter, attaché au Régiment Palatin ; il en ſortit une chopine, ou environ, d'un pus de couleur rougeâtre, & fort fétide, avec beaucoup de ſang grumelé. Les jours

ſuivans, c'eſt-à-dire les quatre premiers, il ſortit encore du bas-ventre du ſang, & de la matiere à demi-digérée, ſur-tout quand le bleſſé faiſoit des mouvemens d'inſpiration. Tous les accidens ceſſerent ſucceſſivement. Les panſemens furent faits avec une languette de linge, trempée dans le digeſtif, & quelques injections déterſives qui produiſirent de bons effets; car au bout de cinq ſemaines la plaie fut cicatriſée ſans aucun accident. Le bleſſé fit uſage, pendant tout ce tems, ou peu s'en fallut, des mêmes apozèmes apéritifs, & rendus plus purgatifs. Par cette conduite ſa jauniſſe fut auſſi-tôt diſſipée; ſa guériſon fut prompte & radicale.

Quoique le hoquet ſoit un ſymptôme qui accompagne aſſez conſtamment la léſion du foie, il eſt rare cependant qu'il ſoit auſſi fréquent & auſſi opiniâtre qu'il a paru l'être dans le bleſſé qui fait le ſujet de cette obſervation; mais ſi l'on fait attention à la direction du coup d'épée dans le foie, & que l'on examine les liaiſons de ce viſcere avec le diaphragme, on concevra, ſans peine, ce qui a pu le rendre ſi conſtant. On ſait que le foie eſt attaché à la partie aponévrotique du diaphragme par le ligament coronaire: or, ſi l'on ſe rappelle que le coup fut porté de bas en haut dans

la partie convexe & inférieure du foie, on concevra aisément que ce ligament a pu être piqué, & que son irritation s'est communiquée à la portion aponévrotique du diaphragme; ce qui a suffi pour produire ce hoquet constant & opiniâtre, qui n'a dû cesser que lorsque l'irritation du diaphragme a été calmée.

Ne pourroit-on pas supposer également que l'épanchement de bile, arrivé subitement, dépendoit essentiellement du rétrécissement des pores biliaires, &c. suite de l'inflammation du foie, occasionnée par le coup d'épée? En effet, l'observation démontre que toutes les fois que le calibre des vaisseaux de ce viscere est resserré, oblitéré, &c. la matiere de la sécrétion de la bile s'arrête, & reste dans les vaisseaux qui doivent la porter aux émonctoires de ce corps congloméré; elle reflue donc, par la mécanique de la circulation, dans toute la masse des liqueurs. Delà son épanchement sur toute l'habitude du corps, comme il est arrivé à notre blessé. Nous ne nous arrêterons pas à expliquer comment s'est fait l'épanchement qui a donné naissance à l'abscès. Ce mécanisme ne présente rien d'obscur pour quiconque connoît la doctrine des tumeurs.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris depuis 1707 jusqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1743.

HIVER. Le 21 Décembre 1742 le froid prit vivement ; la riviere charria des glaçons le 23 ; fut prise le 25 : le 29 le dégel parut s'annoncer ; mais il fut de peu de durée : la riviere resta prise ; & dès le lendemain le froid reprit aussi fort, au moins, & dura jusqu'au 8 Janvier, qu'il survint beaucoup de brouillards : la riviere débacla sans accidens : le 24 la glace recommença, & le dégel arriva le 30. Le 10 Février le tems se mit au beau ; mais cela ne dura que jusqu'au 17 : le froid revint, & pendant tout le mois de Mars il fit un tems détestable, entr'autres le 23 ; il y eut beaucoup de neige, de pluie, & un froid aussi fort que dans l'hiver.

Les fievres malignes continuerent : il y eut beaucoup d'apoplexies, la plupart mortelles, des rhumatismes, des attaques de gouttes, des catarres, des toux très-communes, semblables à celles qu'on appelloit les

les années précédentes, *follette*; on les nomma cette année *grippe*. Peu de personnes en furent exemptes; elles attaquerent vivement les poitrines délicates, qui souffrirent beaucoup cet hiver.

Les apoplexies éluderent l'efficacité des remedes le plus promptement employés; la plus grande partie de ceux qui en furent attaqués périrent en très-peu de tems.

Les rhumatismes & les attaques de goutte ne céderent qu'au tems, à la diete & à une boisson abondante, par laquelle on entretenoit le ventre libre : il falloit purger plusieurs fois dans le déclin de la maladie.

Les toux & les catarres ne se dissipoient qu'avec beaucoup de tems, & en employant des béchiques un peu incisifs, &, par intervalle, des calmans & de doux purgatifs; mais il falloit presque toujours faire précéder ce traitement par une ou deux saignées. On terminoit la cure par du lait coupé.

Les fievres malignes durent être conduites comme nous l'avons dit ci-devant. On observa, indépendamment des maladies dont il vient d'être fait mention, une fievre inflammatoire qui faisoit périr les malades en trois ou quatre jours; par l'ouverture des cadavres on trouvoit tantôt le cer-

veau, tantôt la gorge, quelquefois, mais rarement, le bas-ventre, le plus ſouvent la poitrine, dans un état de ſphacele.

Le ſeul moyen de tirer les malades d'affaire, étoit de les ſaigner toutes les deux ou trois heures, & de les faire boire abondamment.

PRINTEMS. Le printems a été froid; le mois d'Avril il a plu, neigé; le vent étoit toujours au nord; la chaleur ne s'eſt fait ſentir que vers le 10 Mai; encore le fond de l'air étoit-il froid, & la chaleur ne venoit-elle que de la préſence du ſoleil. La campagne étoit cependant très-belle, & donnoit pour la récolte les plus grandes eſpérances. Les mêmes maladies continuoient, mais moins fâcheuſes & moins fréquentes.

ÉTÉ. Le commencement de cette ſaiſon fut froid, le ſoir & le matin; car, pendant le jour, le ſoleil échauffoit l'air. Le 8 Juillet la chaleur devint aſſez forte; & le 9 y eut un orage qui fit beaucoup de tort, ſur-tout dans pluſieurs villages de la vallée de *Montmorency*.

Les catarres, les toux & les fievres malignes continuoient, mais beaucoup moins dangereuſes & moins fréquentes.

Les apoplexies étoient auſſi fâcheuſes, & continuerent juſqu'en Septembre. On

vit beaucoup d'éryſipeles, d'une nature particuliere ; le corps étoit couvert de petites cloches, remplies de ſéroſité, qui crevoient au bout de quelques jours ; elles ne marquoient point, pour l'ordinaire ; mais tout le corps devenoit farineux. Le traitement de cette éruption étoit ſemblable à celui d'une petite-vérole de bonne eſpece ; du thé léger, des bouillons pour toute nourriture, ne point s'expoſer à l'air froid, ſans cependant trop ſe couvrir, purger pluſieurs fois dans la convaleſcence.

Dans le même tems, c'eſt-à-dire vers le milieu du mois d'Août, il y eut des petites-véroles, dont quelques unes confluentes ; mais preſque aucune n'eut de ſuite fâcheuſe.

On obſerva auſſi des fievres tierces, qui ne réſiſterent pas long-tems au traitement ordinaire.

ANTOMNE. La ſéchereſſe, qui duroit depuis le mois d'Août, continua juſqu'à la fin d'Octobre, avec le vent de nord ; ce qui fit perpétuer les rhumes & les douleurs de rhumatiſme. Les fievres intermittentes cédoient promptement à un traitement méthodique, c'eſt-à-dire à quelques ſaignées, à une boiſſon abondante, & au quinquina purgatif, qu'il falloit continuer ſeul, pendant du tems, après être guéri,

pour prévenir les rechutes, beaucoup plus fréquentes alors que dans la saison précédente.

Les dévoiemens & les dyssenteries, maladies ordinaires dans cette saison, & surtout chez les pauvres, commencement dès le 15 Septembre. J'en vis peu périr, quoique plusieurs eussent été très-mal.

En Octobre, les petites-véroles devinrent beaucoup plus dangereuses : plusieurs périrent de dépôts qui se faisoient dans la tête, sans qu'on en pût deviner la cause.

ANNÉE 1744.

HIVER. Le 3 Janvier le froid commença assez vivement : la riviere charria des glaçons le 7, & le 11 elle fut entiérement prise : le tems étoit beau, clair, le vent nord-ouest. Le 14 il y eut de la neige ; il faisoit moins froid le soir : la riviere ne débacla cependant que le 25. Le 6 Février elle charria, pour la seconde fois : le mois de Février fut froid par intervalles, & celui de Mars fut beaucoup plus fâcheux encore, par les frimats & le vent du nord.

Malgré cette température d'air il n'y eut pas beaucoup de maladies, excepté des apoplexies & des coups de sang, qui firent périr tout-à-coup presque tous ceux qui en furent attaqués.

On ne vit pas plus de rhumes ni de toux qu'il n'y en a ordinairement dans cette saison.

PRINTEMS. Le vent froid du nord continua de régner pendant presque tout le printems ; le 4 Avril cependant, il y eut de l'orage avec grêle, tonnerre ; ce qui adoucit un peu le tems ; mais cela ne fut pas de longue durée. Jusqu'au 22 Avril, presque tous les jours alternativement, il y avoit de la glace, de la neige, de la grêle. Le tems devint un peu moins froid ; mais cela n'étoit dû qu'à la présence du soleil, qui échauffoit l'atmosphere lorsque le tems n'étoit point chargé de nuages. Malgré ce froid, il y eut, par intervalles, du tonnerre avec une pluie froide.

On voyoit cependant peu de maladies, excepté chez les personnes délicates ou convalescentes, qui supportoient avec peine cette température, & qui étoient tourmentées de fluxions plus ou moins dangereuses, à raison du siege qu'elles occupoient. On ne venoit à bout de guérir ces fluxions que par de doux incisifs, qui rétablissoient la transpiration supprimée, cause de tout le mal : on purgeoit plusieurs fois doucement les malades, qui avoient de fréquentes rechutes, pour peu qu'ils s'exposassent inconsidérément à l'impression de l'air froid.

ÉTÉ. Enfin, le 5 Juin, la chaleur se fit

ſentir, grace à la préſence du ſoleil ; car le vent venoit toujours du nord. Auſſi avoit-on froid ſoir & matin, & même dans la journée, lorſqu'on ſe trouvoit dans un lieu à l'abri du ſoleil. L'impreſſion différente & abſolument oppoſée qu'on recevoit, lorſqu'on étoit expoſé au ſoleil & lorſqu'on le quittoit, rendoit fréquentes les maladies qui pouvoient dépendre d'une tranſpiration interceptée, telles que les rhumatiſmes & les affections de poitrine. Si l'on excepte ces maladies, il n'y eut rien d'épidémique. La canicule fut très-froide ; & le tems ne devint doux qu'au 1er Septembre, qui fut, en général, aſſez beau.

C'eſt dans le mois d'Août de cette année que le Roi eut, à Metz, une maladie cruelle, qui jetta la conſternation dans le cœur de tous ſes ſujets, & qui lui mérita, à ſi juſte titre, le nom de *Bien-Aimé*.

AUTOMNE. L'automne commença mieux que n'avoit été la ſaiſon précédente : il fit chaud, avec quelques pluies froides par intervalles.

On vit quelques dévoiemens & dyſſenteries, des rhumes & des rhumatiſmes, des fievres intermittentes, dont quelques-unes avoient des ſymptômes de fievre maligne ; mais ces maladies ne furent pas très-communes : les accidens n'en étoient point graves ; & elles cédoient aſſez promptement

aux remedes ordinaires, uſités pour chacune d'elles.

ANNÉE 1745.

HIVER. L'hiver fut humide, ſans froid violent, excepté les 19, 20 & 21 Janvier, qu'il gela aſſez fort pour faire charier beaucoup de glaçons à la riviere. Il ne tomba qu'une fois de la neige à Paris; mais il y en eut beaucoup en province: la fonte fit groſſir la riviere, & en rendit l'eau très-trouble.

En général il y eut peu de maladies, rien d'épidémique, quelques fievres malignes, mais en très-petit nombre; des maux de gorge, quelques dyſſenteries & apoplexies, des rhumes cauſés par le froid, & augmentés encore par les fêtes que l'on donna pour le mariage de M. le Dauphin. Bien des perſonnes, qui, ayant eu fort chaud, ſe trouvoient refroidies tout-à-coup, gagnerent des fluxions de poitrine, ou reſſentirent des douleurs de rhumatiſme, par l'interception ſubite de la tranſpiration.

Vers la fin du mois de Mars commencerent, dans les environs de Paris, les maladies de vaches, qui en firent périr promptement un grand nombre.

PRINTEMS. Depuis neuf mois, ou environ, il régnoit, dans les différentes provinces de France, une mortalité parmi les

bêtes à corne. Cette maladie, qu'on assuroit venir de Hongrie, se répandit, vers la fin de Mars, à Paris & aux environs : la Faculté de médecine de Paris fut consultée par le Ministere public, à ce sujet. Pleine de zele pour tout ce qui peut être utile, elle nomma des Commissaires, qui se transporterent dans tous les endroits nécessaires, & qui, par leurs conseils utiles, arrêterent le progrès du mal. Leurs conseils ne furent pas cependant suivis d'autant de succès qu'ils auroient dû l'être, par le peu de docilité & d'exactitude de ceux qui gardoient ces bestiaux. C'est à ceux qui feront l'histoire de la Faculté de médecine à entrer dans des détails à ce sujet (*a*).

Le printems fut fort inégal : beaucoup de personnes étoient enrhumées : d'autres avoient des maux de gorge, quelques-uns des fievres malignes : la température de l'air y contribua sans doute ; car le commencement d'Avril fut doux, la fin très-froide, le mois de Mai très-inégal ; fort chaud depuis le 21 jusqu'au 26, que le tems redevint très-froid. La campagne fut très-belle, & donna les plus heureuses espérances.

(*a*) M. *Delépine* étoit pour lors Doyen, & en a rendu compte, en partie, dans l'histoire de son décanat, dans laquelle il est entré dans beaucoup de détails aussi curieux qu'instructifs.

Ces alternatives ſubites de chaud & de froid rendirent encore plus fréquentes les maladies, qui toutes dépendoient de la même cauſe, & devenoient très-graves, pour peu qu'on en négligeât les commencements, ou à raiſon de la partie qui ſe trouvoit affectée.

Pluſieurs perſonnes, de tout âge, périrent d'apoplexie, ſans pouvoir recevoir de ſoulagement d'aucun remede, ſans doute parce que le dépôt à la tête ſe faiſoit dans l'inſtant même de l'attaque. Quelques-uns eurent des maux de gorge très-violens, d'autres une inflammation au bas-ventre; il y en eut qui eurent des dévoiemens: quelques perſonnes furent priſes de dyſſenteries; mais le plus grand nombre eut des rhumes & des fluxions de poitrine.

Le traitement de toutes ces maladies devoit être dans les mêmes vues, attendu que la cauſe en étoit la même; ſavoir, dilatation trop grande des liqueurs, ſuivie d'un reſſerrement trop prompt, qui produiſoit un engorgement inflammatoire, plus ou moins conſidérable dans telle ou telle partie, & dont le danger varioit en proportion du degré de l'engorgement & de la nature de la partie affectée.

L'indication qui ſe préſentoit étoit donc de procurer la réſolution; ce qui ſe faiſoit par les ſaignées réitérées, mais peu abon-

dantes chaque fois, pour éviter l'affaissement, suite ordinaire des trop grandes évacuations, & par des délayans & des diaphorétiques.

Par cette conduite sage, & tenue assez promptement, la plupart des malades guérirent.

Été. Par ses inégalités le mois de Juin ressembloit à celui de Mars; le 26 il fit fort chaud, & dès le lendemain il fit froid: le mois de Juillet commença par des chaleurs assez fortes; le 4 il y eut du tonnerre & de la pluie: le tems changea bientôt; & tout le reste du mois, aussi-bien qu'Août, il plut très-fréquemment, & fit froid, quoique par intervalle il y eût quelques jours chauds. Le mois de Septembre fut plus doux, & le vent étoit nord-est. Cependant les raisins ne mûrissoient point, ou mûrissoient mal.

Il y avoit pourtant peu de malades, excepté les personnes délicates, ou convalescentes, qui se trouvoient mal de cette température d'air.

Dans le même tems régnoient des petites-véroles, chez des personnes de tout âge, principalement chez les jeunes gens & les enfans, dont plusieurs périrent.

Automne. Cette saison fut douce jusqu'au mois de Novembre; depuis le 4 Octobre, cependant, jusqu'au 9, il y

eut de la gelée, peu forte à la vérité. Les vendanges furent peu abondantes, & le vin d'une mauvaiſe qualité.

On obſerva des apoplexies à des gens de tout âge ; beaucoup de perſonnes eurent de violentes toux, des maux de gorge, des catarres, des fluxions de poitrine : les pauvres ſouffrirent beaucoup de dyſſenteries.

Les petites-véroles continuoient, & étoient d'une mauvaiſe eſpece ; elles firent périr beaucoup de ceux qui en furent attaqués.



Observations Météorologiques. Janvier 1765.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 7 h. du matin.	*A 2 h. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	1½	4	5	27 7	27 6½	27 6¼
2	5	6½	4	27 5½	27 5	27 4½
3	5	7½	4	27 4	27 4	27 5
4	3½	4½	3¾	27 6⅓	27 6½	27 7¾
5	3¾	6	6	27 8	27 7½	27 7
6	6½	10	7½	27 6¼	27 7	27 7⅓
7	6¼	10¼	8	27 7¾	27 7½	27 7¼
8	7	10¼	8½	27 7½	27 8	27 6
9	7½	9	6½	27 6⅓	27 6¾	27 7¼
10	5½	7½	5¼	27 9¼	27 10	27 8
11	5¼	9	4½	27 8⅔	27 9¾	27 11¼
12	2½	7	3¾	27 11½	27 11¼	27 11
13	3	6	4	27 11½	27 11¾	28 ¼
14	3¾	6½	6	28 1	28 ¾	28 1¾
15	5¾	6½	3	28 2	28 2¼	27 10¾
16	4¼	7	2	27 11¼	27 11¾	27 10¼
17	2¾	6½	3	27 10	27 10½	27 11¾
18	1	5	5	28	27 11	28
19	5	6	3	28	27 11¾	28 11
20	1	5	4¾	27 10½	27 10½	27 10½
21	4¾	8	6	27 10	27 10	27 10
22	6	9	6½	27 10⅓	27 10⅓	27 10
23	5	8	6½	27 10	27 10	27 10
24	6¼	10	7	27 10	27 10¼	27 10¾
25	5¾	7½	4¾	27 11	27 11½	28 1¼
26	4	5½	4	28 2⅓	28 2¾	28 3
27	3¾	4½	2¾	28 2¾	28 3	28 3½
28	2	3½	3	28 4	28 4½	28 4¾
29	1	1¾	1	28 4⅓	28 4	28 3½
30	0	2½	1¾	28 3½	28 3⅓	28 3¾
31	½	3	1¼	28 4	28 3¾	28 3½

ETAT DU CIEL.

Jours lun.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	S E. couv. pet. pl. couv.	S-E. couvert.	Couvert.
2	S. couv. pet. p.	S-S O. couv. pet. pl. beau.	Couvert.
3	S. cou. pet. pl. c.	E-S-E. beau.	Couvert.
4	N-O. épais, br. pet. pl.	N-O. ép. br. petite pluie.	Couvert.
5	S-O. couv.	S-O. couv.	Couvert.
6	O. c. pet. pl. n.	O. cou. pl. nua.	Couvert.
7	S. couvert.	S-O. cou. pl. n.	Nuages.
8	O. nua. pet. pl.	S. couv. pet. pl.	Pluie.
9	S. nuag. gr. v.	S. gr. v. cou. pl.	Gr. v. couv.
10	S-O. couv. b.	S. beau, couv.	Couvert.
11	S. couv. beau.	S. beau, ferein.	Beau.
12	S-S-E. beau.	S-E. beau.	Beau.
13	S-E. beau.	S-E. beau.	Beau.
14	S-E. nuages.	S-E. couvert.	Couvert.
15	S. brouill. b.	S. nuag. fer.	Couv. pluie.
16	S-O. couv. b.	S-O. beau.	Beau, pluie.
17	S O. couv. b.	S-O. beau.	Beau.
18	S. nua. cou. pl.	S. couvert.	Couvert.
19	S. couv. br.	S. couvert.	Couvert.
20	S. beau, couv.	S. cou. pet. pl	Couvert.
21	S. cou. pet. pl.	S. couv. nuag.	Couvert, pl.
22	S-O. cou. beau.	S-O. beau, cou.	Couvert.
23	E-S-E. n. cou.	E-S-E. couv.	Couvert.
24	S. couv. b.	S. b. c. pet pl.	Couvert.
25	S-E. c. nuag.	S. c. pet. pl. n.	Couvert.
26	S. couvert.	S S-O. cou br.	Couvert.
27	S. couvert.	S. couvert.	Couvert.
28	N-N-O. br. c.	N. couvert.	Couvert.
29	N N-E. br. c.	N E. couvert.	Couvert.
30	N. br. couv. v.	N. couvert.	Couvert.
31	N-N-E. br. c.	N. nuag. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 10 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été à 0, c'est-à-dire au terme même de la congélation : la différence entre ces deux points est de 10 $\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 $\frac{3}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 4 lignes : la différence entre ces deux termes est d'un pouce trois quarts de ligne.

Le vent a soufflé 3 fois du N.
2 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
5 fois du S-E.
2 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-S E.
16 fois du S.
2 fois du S-S-O.
6 fois du S-O.
2 fois de l'O.
1 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 13 jours beau.
2 jours sereins.
8 jours du brouillard.
8 jours des nuages.
29 jours couvert.
15 jours de la pluie.
1 jour du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Janvier 1765.

Les maladies qui ont régné pendant ce mois ont été à-peu-près les mêmes que celles du mois précédent. Quoique les petites-véroles aient été assez communes, elles ont cependant fait peu de ravage. Les maladies catarrales ont été aussi abondantes : il s'y est joint des dévoiemens, parmi lesquels il y en a eu de dyssentériques. On a observé, outre cela, quelques fievres intermittentes, qui avoient plutôt le caractere des fievres automnales, que des printanieres & des fievres double-tierces-rémittentes.



Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Décembre 1764 ; par M. BOUCHER, Médecin.

La premiere moitié du mois a été encore très-pluvieuse ; & du 5 au 16 il y a eu des jours de grosse pluie. Après le 16 le tems s'est mis à la gelée ; &, depuis ce jour, le thermometre a toujours été observé au-dessous du terme de la congélation. Il ne s'en est guere cependant éloigné, sinon les trois derniers jours du mois, qu'il est descendu à 5 degrés au-dessous du même terme, & même plus bas.

Il y a eu de la variation dans les vents du 1er au 16, mais de ce dernier jour jusqu'au 31, le vent a presque toujours été *Nord*.

Le barometre a été plus souvent observé au-dessous du terme de 28 pouces, qu'au-dessus de ce terme : le 15 le mercure est descendu à 27 pouces 4 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 7 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation & la moindre chaleur a été de 5 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de ce terme : la différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans

le barometre, a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
14 fois du N. vers l'Est.
2 fois de l'Est.
5 fois du Sud vers l'Est.
3 fois du Sud.
5 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Ouest.
1 fois du Nord-Ouest.

Il y a eu 23 jours de tems couvert ou nuageux.
11 jours de pluie.
9 jours de brouillard.

Les hygrometres ont marqué une forte humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Décembre.

Les rhumes & les fievres catarreuses ont persisté, & ont été les maladies les plus répandues dans le peuple ; il y avoit aussi des angines catarreuses, compliquées d'embarras plus ou moins considérables de la poitrine. Dans cette derniere maladie il se formoit souvent dans le gosier des ulcérations plus ou moins rebelles.

La fievre putride a encore eu lieu dans le petit peuple ; elle portoit sur-tout à la

tête, & étoit aiſément ſuivie de diſparates, délire, ſoubreſaults dans les tendons, gangrene extérieure, &c. Les points les plus eſſentiels de la cure étoient de tenir le ventre bien libre par des lavemens & des minoratiſs anti-phlogiſtiques, précédés de quelque émétique, & de s'oppoſer à la putréfaction des humeurs par l'emploi continu du quinquina : ce dernier remede ſe trouvoit doublement indiqué, lorſque la fievre participoit du caractere de la double-tierce ; ce qui ſe rencontroit ſouvent.

A la fin du mois, les maladies étoient plus vives & plus inflammatoires : c'étoient des points de côté, avec des crachemens de ſang, de vraies pleuropneumonies, des rhumatiſmes goutteux ; maladies qui devoient être traitées par la méthode purement anti-phlogiſtique. Les rhumes ſe trouvoient ſouvent accompagnés de la fievre, & approchoient de la fluxion de poitrine.

LIVRES NOUVEAUX.

De Melancoliâ & Morbis melancolicis :

Quæque ipſe miſerrima vidi.
VIRG. Æneid. II.

C'eſt-à-dire : Traité de la mélancolie &

des maladies mélancoliques, Tome I. A Paris, chez *Cavelier*, 1765, *in*-8°.

Nous rendrons compte de cet ouvrage intéressant.

Essai sur les fievres, auquel on a ajouté deux dissertations, l'une sur les maux de gorge gangréneux, & l'autre sur la colique de Devonshire; par M. *Jean Huxham*, Docteur en Médecine, Membre du college royal des Médecins d'Edimbourg, & de la société royale de Londres; traduction nouvelle, sur la troisieme édition angloise. A Paris, chez *Cavelier*, 1765, *in*-12.

L'Essai sur les fievres de M. *Huxham*, est trop conu & trop justement estimé, non-seulement en Angleterre, mais en France, & dans tout le reste de l'Europe, pour ne pas nous croire dispensés d'entrer dans un plus long détail à son sujet : nous ferons seulement observer que cette nouvelle traduction l'emporte par son exactitude sur les deux qui avoient déjà paru en françois. On y a joint deux dissertations du même Auteur, qui n'avoient pas encore été traduites, l'une sur les maux de gorge gangréneux, l'autre sur une colique de la nature de la colique végétale, qui régna en 1724 dans la province de Devon en Angleterre. Ces deux morceaux ne déparent pas l'Essai sur les fievres : on

y retrouve par-tout un Praticien éclairé, attentif à obſerver la nature, & à ſaiſir les indications qu'elle préſente. Pour donner à ceux de nos lecteurs auxquels les ouvrages de ce ſavant Médecin ne ſont pas connus, une idée de ſa maniere de peindre les maladies, nous allons rapporter ici la deſcription qu'il fait des maux de gorge gangréneux. Après avoir donné une idée de la conſtitution de l'air & des maladies qu'on obſerva pendant les deux ou trois années qui précéderent & accompagnerent cette terrible épidémie, il trace le tableau ſuivant de la maladie : elle commençoit différemment dans les différentes perſonnes ; c'étoit tantôt par le friſſon, l'embarras & la douleur de la gorge, la roideur du cól ; tantôt par des alternatives de chaud & de froid, avec un peu de mal à la tête, de vertige ou d'aſſoupiſſement, &c. Le plus communément elle étoit accompagnée d'enrouement, d'une petite toux, de vomiſſement & de déjections fréquentes. On obſervoit, dans tous ceux qui en étoient attaqués, un grand abattement, une foibleſſe ſoudaine, beaucoup d'oppreſſion, & des défaillances dès le commencement. Peu de tems après la premiere attaque, quelquefois dès les premiers moments, on apper-

cevoit une enflure, & le malade ſentoit de la douleur dans la gorge; les amygdales devenoient très-enflées & très-enflammées, les parotides & les glandes maxillaires enfloient ſur-tout, au point de mettre le malade en danger d'étouffer. Le fond de la gorge paroiſſoit bientôt d'un rouge cramoiſi; il étoit luiſant & éclatant. Le plus ordinairement on appercevoit ſur la luete, les amygdales, le voile du palais, & ſur la partie poſtérieure du pharinx, pluſieurs taches blanchâtres ou de couleur de cendre, diſperſées çà & là, qui quelquefois augmentoient conſidérablement: c'étoient les eſcarres d'ulceres ſuperficiels, qui quelquefois cependant rongeoient très-profondément. Dans ce tems la langue ſe couvroit d'une croûte épaiſſe à ſa racine, & l'haleine du malade devenoit d'une puanteur inſupportable. Le ſecond ou troiſieme jour tous ces ſymptômes s'aggravoient, & il en ſurvenoit d'autres plus affrayans. La voix devenoit rauque & creuſe; & le malade faiſoit, en parlant & reſpirant, un bruit ſemblable à celui des gens qu'on étrangle. Vers le quatrieme ou cinquieme jour, beaucoup de malades crachoient une grande quantité de mucoſité fétide & ſanguinolente, il découloit ſouvent des narines, ſur-tout dans les enfans, une ſanie ſi acre

qu'elle excorioit même les mains des gardes qui en avoient ſoin. Les malades qui avoient éprouvé ce ſymptôme languiſſoient pendant un tems conſidérable, & enfin mouroient phthiſiques, quoiqu'il arrivoit plus ſouvent que l'humeur ſe jettoit plus ſubitement & avec plus de violence ſur les poumons, & les faiſoit mourir avec les ſymptômes de la péripneumonie. Il ſe faiſoit aſſez généralement, ſur-tout dans les enfans, une éruption ſur toute la ſurface du corps, & cela arrivoit plus communément le ſecond, le troiſieme ou quatrieme jour; c'étoit ordinairement un ſigne favorable, lorſque cette éruption étoit ſuivie d'une deſquammation générale. La maladie étoit en général à ſon plus haut degré vers le cinq ou le ſix, dans les jeunes gens, un peu plus tard dans les perſonnes plus âgées; la criſe ne ſe faiſoit ſouvent que le onze ou le douze, elle étoit alors imparfaite.

Tels ſont les principaux traits par leſquels M. Huxham caractériſe cette maladie effrayante. Les bornes que nous ſommes obligés de nous preſcrire, ne nous permettent pas de rapporter les ſignes pronoſtics, ni la méthode curative qu'il en donne. Nous eſpérons que le peu que nous en avons dit engagera le lecteur à recourir

à l'ouvrage même, un des meilleurs qui ait été composé dans ce siecle.

Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie; par *Henri-François le Dran*, Maître en chirurgie, ancien Directeur de l'Académie royale de chirurgie de Paris, de la Société de Londres, ci-devant Chirurgien en chef de la Charité, & ancien Consultant des armées du Roi. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1765, *in*-8°.

M. le Dran avertit, dans son Avant-propos, qu'il ne s'est pas attaché à décrire de ces maladies rares qu'on ne voit qu'une fois en la vie: il a préféré celles qui sont assez communes, dont le traitement lui a été confié plusieurs fois, ou qui lui ont passé sous les yeux, à Paris ou ailleurs, pendant soixante ans & plus qu'il a pratiqué. Il a détaillé scrupuleusement bien des petites choses, dans la maniere de les traitaiter, en faveur des jeunes Chirurgiens, à qui cela pourra donner, dans des cas à-peu-près semblables, des idées curatives, qu'ils pourront placer à propos; car il y a peu de maladies chirurgicales qui ne puissent se rapporter à celles qu'il décrit.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

AVRIL 1765.

TOME XXII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AVRIL 1765.

EXTRAIT.

Rapport sur le fait de l'inoculation de la petite-vérole, lu en présence de la Faculté de médecine de Paris, & imprimé par son ordre, pour être communiqué à tous ses Docteurs, avant qu'elle donne, sur cette question, l'avis que le Parlement lui a demandé par son Arrêt du 8 Juin 1763. A Paris, chez Quillau & Babuty *fils*, 1765, *in*-4°.

Nous annonçâmes, dans notre Journal du mois de Novembre 1763, que la Faculté de médecine, pour répondre aux vues du Parlement qui lui avoit ordonné de donner son avis sur la pratique de l'inocula-

tion, avoit nommé douze de ses membres les plus distingués, qu'elle avoit chargés d'examiner tout ce qui est relatif à cette importante matiere. Ces Commissaires s'étant trouvé partagés de sentiment, ont présenté séparément leurs conclusions, dans différentes assemblées de la Faculté tenues à ce sujet. Cette compagnie, qui n'a en vue que le bien public, croyant ne pouvoir porter trop loin ses recherches dans une matiere aussi importante, a ordonné, par un Décret, que les deux rapports, qui lui avoient été faits seroient imprimés, pour être distribués à ses Docteurs avant qu'elle donnât son avis. Celui que nous annonçons est l'ouvrage de M. de l'Epine, ancien Professeur & ancien Doyen de la Faculté. Il a été souscrit par MM. Astruc, Bouvart, Théodore Baron, Verdelham des Moles, & Macquart.

M. de l'Epine commence par exposer les principes des Inoculateurs : il joint à chaque principe les conséquences qu'ils en tirent en faveur de cette pratique; ensuite il reprend, dans le même ordre, les réflexions des adversaires de l'inoculation, sur chacun de ces principes. Il y rapporte les objections contre cette pratique, & promet d'y joindre les réponses; enfin il propose, à chaque article, ses observations, & en tire des conséquences. Il a l'équité d'avertir que ceux qui

protegent aujourd'hui l'inoculation, ne défendent pas, dans la rigueur des termes, les principes avancés par les premiers Inoculateurs. Cependant, ajoute-t-il, comme leur systême écrouleroit, s'ils en faisoient un abandon absolu, ce sont toujours les mêmes sur lesquels ils se fondent : ils se contentent de les modifier.

M. de l'Epine réduit à dix les principes sur lesquels il pense que les Inoculateurs établissent leur Doctrine. Nous allons les rapporter dans ses propres termes.

» I. La petite-vérole est ordinairement si » meurtriere, qu'elle enleve une quatorzieme » partie du genre humain, & qu'ordinairement, » dans les années communes, » il en meurt un sur six ou sept de ceux qui » en sont attaqués, & un tiers, quand l'épidémie » est accompagnée de malignité.

» II. Personne n'est exempt d'avoir, une » fois en sa vie, tôt ou tard, la petite-vérole » naturelle ; du moins, presque personne.

» III. Personne n'a la petite-vérole véritable » plus d'une fois en sa vie.

» IV. Comme presque personne ne peut » se dispenser d'avoir, une fois en sa vie, la » petite-vérole, chacun en ayant le germe » en soi, aussi la petite-vérole prend-elle immanquablement » sur tous ceux à qui on l'insere » par la voie de l'inoculation ; & s'il y

» en a quelqu'un à qui la petite-vérole ne » paroiſſe pas après cette opération, c'eſt » préciſément quelqu'un qui ne l'eût jamais » eue naturellement, n'en ayant pas le germe » en lui; mais un cas eſt auſſi rare que l'au- » tre, & ils ſont fort rares tous deux.

» V. La petite-vérole naturelle attaque » au dépourvu, ſans diſtinction d'âge, de » ſexe, de tempérament, ſans égards aux » diſpoſitions actuelles, ni aux diſpoſitions » antécédentes, à la ſaiſon, aux commo- » dités, aux occupations, ni aux circonſtan- » ces. Dans la petite-vérole artificielle, on » eſt le maître d'avoir égard à toutes ces » choſes.

» VI. C'eſt une terreur panique & mal fon- » dée d'imaginer qu'en inſérant, par l'inocu- » lation, le ferment variolique dans la plaie » que l'on fait à celui que l'on veut inoculer, » on inſinuera, en même-tems, dans ſon » ſang le virus de quelqu'autre maladie con- » tagieuſe, telle que dartre, écrouelles, » ſcorbut, maladie vénérienne, gale, &c. » Quand il ſeroit vrai que ces maladies pour- » roient être communiquées par cette opé- » ration, ce que l'expérience n'a point en- » core démontré juſqu'à préſent, eſt-il dif- » ficile de choiſir un pus d'une jeune per- » ſonne, bien ſaine & bien conſtituée?

» VII. C'eſt un avantage unique, & qui » appartient en propre à l'inoculation, de

» garantir de la peur & des frayeurs que la » petite-vérole entraîne toujours avec elle, » & dont les effets n'ont que trop ſouvent » des ſuites bien funeſtes pour le malade.

» VIII. La petite-vérole contractée par » l'inoculation, n'a pas, à beaucoup près, » les mêmes inconvéniens ; elle ne laiſſe » aucune des ſuites fâcheuſes que la petite-» vérole naturelle a coutume de laiſſer après » elle ; abſcès, ulceres, furoncles, ophthal-» mies, coutures ſur le viſage, mutilations.

» IX. La petite-vérole artificielle eſt preſ-» que toujours bénigne & exempte de tout » danger pour la vie. M. Rambi en a ino-» culé quinze cens, & pas un n'a péri ; & » M. Middelton, huit cens, & n'en a perdu » qu'un ; M. Bell, neuf cens trois, avec le » même ſuccès ; d'autres, un très-grand » nombre, ſans qu'il leur en ſoit péri un ſeul.

» X. La bénignité de la petite-vérole arti-» ficielle eſt telle, qu'elle n'eſt que peu ou » point contagieuſe.

» Tous ces principes, avoit dit précé-» demment M. de l'Epine, tendent à prou-» ver que n'y ayant que les plus fâcheux » événemens à craindre de la petite-vérole » naturelle, & ſouvent la mort, il eſt avan-» tageux de ſe procurer cette maladie par » l'inoculation, parce que la petite-vérole » inoculée, loin d'avoir les inconvéniens » de la naturelle, 1° eſt ſans aucun péril

» pour la vie ; 2° tient lieu de la naturelle, » dont elle exempte à jamais ; 3° eſt ſans au- » cun effet, tant pour ceux qui ont eu la petite- » vérole naturellement, que pour ceux qui » l'auroient reçue par l'inſertion ; 4° a le » précieux avantage de ne laiſſer aucune des » ſuites funeſtes qui ne ſuccedent que trop » fréquemment à la petite-vérole naturelle, » pas même la gravure du viſage..... Mais » (les Inoculateurs) ayant reconnu, ajou- » te-t-il peu après, par des expériences tou- » jours fréquentes, que ces aſſertions, ſou- » tenues dans leur univerſalité, les expo- » ſoient à des contradictions palpables, & » à être fréquemment convaincus de faux, » ils ſe ſont reſtreints à ne les prendre que » dans leur généralité ; de ſorte que tous les » exemples ou faits contraires qu'on pour- » roit leur citer, ſont des exceptions dont » ils conviendront, mais rares (ſelon eux) » & qui ne détruiſent pas une vérité géné- » rale : *Rara non ſunt artis.* Il ne s'agit donc » que du plus ou du moins : il faut compter » avec eux. Mais vous ſentez, Meſſieurs, » continue-t-il, l'impoſſibilité morale dans » la pratique de faire ce dénombrement. » Cependant tout impraticable que ſoit ce » calcul en rigueur, ne peut-on pas en appro- » cher par une évaluation raiſonnable ? «

Tel eſt l'expoſé que M. de l'Epine fait des principes qu'il attribue aux Inoculateurs ;

principes qu'il entreprend de combattre dans le reste de son rapport. Nous allons le suivre dans cette carriere ; & nous prendrons la liberté de joindre nos réflexions aux siennes, persuadés que nous sommes que son but n'étant que de découvrir la vérité, il ne trouvera pas mauvais que nous discutions certains faits que l'immense travail qu'il a entrepris ne lui a pas permis d'examiner avec toute l'attention qui eût été nécessaire.

Sur le premier principe, M. de l'Epine, en faisant convenir aux adversaires de l'inoculation, que la petite-vérole est une maladie très-grave, & une des plus meurtrieres après la peste, prétend cependant que l'on grossit beaucoup les objets, & que si en Angleterre il périt un septieme de ceux qui en sont attaqués, il s'en faut de beaucoup qu'il en soit de même en France, où, selon le témoignage de Médecins célebres, qui pratiquent, depuis plusieurs années, dans nos hôpitaux (il cite MM. Cochu & Belle-Teste, tous deux anciens Médecins de l'Hôtel-Dieu) il est des années où à peine il en périt un sur cinquante, &, dans les épidémies les plus malignes, rarement un sur sept. Il ajoute que, pour porter un jugement exact de la proportion de ceux qui périssent avec ceux qui réchappent, il faudroit faire un calcul général de tout le

Royaume, & non des Villes capitales ſeulement, dans leſquelles *il eſt inconteſtable que cette maladie fait des ravages plus ſenſibles que dans les bourgs & les villages.* Il cite enſuite pluſieurs Médecins qui paroiſſent avoir joui d'un bonheur peu commun, & avoir guéri preſque toutes les maladies de cette eſpece qu'ils ont eues à traiter.

Qu'on nous permette quelques réflexions. Il y a bien de l'apparence, en effet, que la petite-vérole eſt un peu moins meurtriere en France qu'en Angleterre. Cependant on aura bien de la peine à ſe perſuader qu'elle le ſoit auſſi peu que M. de l'Epine voudroit le faire entendre : du moins ſes preuves ne ſont-elles pas auſſi concluantes qu'il l'a cru ; car que peuvent prouver les obſervations d'un petit nombre de Médecins, lorſqu'on pourroit en citer un nombre beaucoup plus grand, qui ont la bonne foi de convenir qu'ils n'ont pas été, à beaucoup près, auſſi heureux dans leur pratique ? Dira-t-on, avec M. de Haën, que ces Médecins ont ignoré la véritable méthode de traiter cette maladie ? Quoi ! les Sydenham, les Huxham, les Boerhaave, les Hoffmann, les Werloff, les Heller, les Vernage, &c. n'ont pas ſu traiter la petite-vérole ?

Sur le ſecond principe, notre Auteur avoue que la petite-vérole n'eſt que trop générale ; mais il eſt bien éloigné de convenir de la

presqu'universalité qu'on lui attribue. Il croit qu'il faut excepter plus d'un sixieme des hommes ; & quand il ne faudroit en excepter qu'un centieme, un millieme, il prétend que ce motif d'exclusion est plus que suffisant pour bannir à jamais une méthode qui donne une maladie qu'il ne devroit jamais avoir, & de laquelle il peut mourir. M. de l'Epine insiste sur-tout sur cette conséquence : il n'omet pas la réponse que font les Inoculateurs, que l'inoculation ne donnera pas la petite-vérole à ces hommes privilégiés ; mais il prétend que puisqu'on voit des gens être attaqués de la petite-vérole naturelle, après ne l'avoir pu prendre artificielle, rien n'est moins assuré que cette exception en leur faveur. Les Inoculateurs pourront bien ne pas convenir de cette conséquence ; en effet, puisque l'expérience a démontré que l'inoculation ne donne point la petite-vérole à ceux qui l'ont déjà eue, comme le prouve ce prisonnier de Newgate, Richard Evans, M. Matty, & plusieurs autres, sur lesquels l'inoculation n'a rien produit, parce qu'ils avoient eu précédemment la petite-vérole naturelle ; il suffit qu'il y en ait quelqu'un de ceux qui ne l'ont pas prise par l'inoculation, qui ne l'ait pas ensuite naturellement, pour avoir droit d'en conclure que l'inoculation ne donne pas cette maladie à ceux

qui ne l'auroient pas eue naturellement.

Pour renverser le troisieme principe que M. de l'Epine attribue aux Inoculateurs : *Personne n'a jamais la petite-vérole véritable, soit naturelle, soit inoculée, plus d'une fois en sa vie*, il rapporte, d'après M. de Haën, dans sa *Réfutation de l'inoculation*, le témoignage de trente-un Auteurs qui attestent le retour de la petite-vérole dans des personnes qui l'avoient eue une premiere fois. Il y joint, 1° des exemples de rechutes après la petite-vérole naturelle, observées, pour la plupart, par des Médecins de la Faculté de Paris ; 2° des exemples de rechutes après la petite-vérole inoculée ; 3° un exemple de petite-vérole inoculée, suivie d'éruption, à une personne qui portoit des cicatrices de la petite-vérole naturelle, qu'elle avoit eue précédemment ; 4° des exemples de petites-véroles vraies, survenues après l'inoculation, même réitérée deux ou trois fois infructueusement. Faisons quelques observations. 1° Des trente-un Auteurs cités par M. de l'Epine, il y en a quatorze, c'est-à-dire, près de la moitié, qui conviennent que ces secondes petites-véroles sont rares : & il y en a plusieurs qui n'en citent qu'un seul exemple. M. de Haën lui-même ne rapporte qu'une seule observation qui lui soit propre : toutes les autres lui ont été communiquées, ou il les a puisées dans les Au-

teurs. Voyez la note 29 (z) page 34 du Rapport. Antoine Sidobre, qui faisoit la médecine à Montpellier, assure que *les Italiens, les Espagnols, les Portugais, & même les Languedociens, n'ont, le plus communément, qu'une fois la petite-vérole dans toute leur vie; mais les Septentrionaux, les Suéduois, les Danois, les Anglois & les Parisiens* en sont attaqués souvent deux, trois & quatre fois. Ce dernier fait, que M. Sidobre ne pouvoit rapporter que sur la foi d'autrui, est démenti, quant aux Suédois, par M. Murray, dans sa Dissertation, *De Fatis variolarum in Sueciâ*, imprimée en 1763. Si on joint à cela les Auteurs cités par M. Tissot, ou qui nient absolument qu'on puisse avoir deux fois la petite-vérole naturelle, ou qui prétendent que cela n'arrive que très-rarement, on sera tenté d'adopter ce dernier sentiment; mais poursuivons.

2° Parmi les exemples de rechûtes après la petite-vérole naturelle, M. le Hoc est le seul des Médecins cités qui ait traité beaucoup de malades d'une seconde petite-vérole. On n'en rapporte que deux exemples observés par M. Macquart; un seul, par M. Pousse pere, un des Praticiens qui a le plus vu de malades; trois par M. Pousse fils; & un d'une petite-vérole véritable, après une petite-vérole volante. M. de

l'Epine se cite lui-même comme un exemple de personnes qui ont eu deux fois la petite-vérole. M. Gaulard a appris à MM. les Commissaires, que M. Astruc, l'un d'eux, avoit traité M. de Beaumont, neveu de Monseigneur l'Archevêque, d'une seconde petite-vérole. M. Gaulard lui-même rapporte deux autres exemples de personnes qui avoient eu deux fois la petite-vérole. On en cite deux exemples rapportés par M. Cantwel ; deux observés par M. Bouvart ; un par M. Bourdelin ; un par M. Petit pere, Medecin de Mgr le Duc d'Orléans, rapporté par M. Bouvart ; un par M. Borie ; un par M. Boyer ; un par M. Cochu. Mais on ne dit point, dans cet article, qu'il y a des Médecins qui, dans la pratique la plus étendue & la plus longue, n'ont jamais observé deux fois cette maladie dans la même personne ; c'est cependant ce qu'on assure de M. Molin, & ce que M. Tralles a affirmé de lui-même, dans un ouvrage nouveau, que nous annoncerons à la fin de ce Journal. Supposons cependant que tous les Médecins qui exercent à Paris, en aient observé un exemple chacun, que sera-ce, si on le compare au nombre immense de petites-véroles qu'ils ont dû traiter dans le cours de leur pratique ? Faut-il d'autre preuve de la rareté du retour de la petite-vérole naturelle ?

3° Nous diviſerons en trois claſſes les exemples de rechûtes après la petite-vérole inoculée, rapportée par M. de l'Epine : I. celui du fils de M. Guillaume Blood, certifié par M. O Dailly, à M. Cantwel ; celui des ſœurs de M. Tich-Burne, communiqué par le même Médecin ; celui de M. le Marquis de Camarthen ; celui des deux enfans de M. Savage, & de la fille de M. Hamilton, qu'on rapporte d'après une lettre d'une perſonne qu'on ne nomme pas ; celui des cinq filles de l'Electorat d'Hanovre, qu'on cite d'après mon Mémoire à MM. les Commiſſaires, ne me paroiſſent pas aſſez prouvés, pour les admettre légérement ; car, 1° M. Cantwel ayant été convaincu d'avoir avancé des faits de même nature, qui ont été démontrés faux, on peut ſoupçonner du moins qu'il n'étoit pas bien difficile ſur les preuves des obſervations qu'on lui communiquoit, & qu'il les croyoit ſans beaucoup d'examen. 2° Je ne ſais quel degré de confiance on doit donner à l'Auteur d'une lettre, qu'on ne nomme pas, quelque reſpectable que ſoit l'autorité de ceux qui les citent. 3° Quant à l'hiſtoire qu'on rapporte d'après mon Mémoire, je l'ai donnée comme ſuſpecte ; & j'avois promis, ſi je découvrois quelque choſe qui la confirmât ou qui la détruisît, d'en faire part au comité ; mais de ce que je n'ai pas pu re-

monter à ſon origine, malgré toutes les perquiſitions que j'ai faites, il n'en réſulte pas qu'elle ſoit vraie.

II. L'exemple du Lord Percival; celui de la fille du Miniſtre de France à Florence; celui de Coconam Timoni; celui de M. Daudet; celui de Mlle de Surgeres, celui enfin de Franceſco Braggiotto, ne prouveront jamais, aux yeux d'un homme impartial, que ces perſonnes aient eu une véritable ſeconde petite-vérole après la petite-vérole inoculée. M. Percival n'a eu que ſix boutons, ſans fievre, ni aucun des autres ſymptômes qui caractériſent la petite-vérole : donc il n'a pas eu la petite-vérole; car cette maladie eſt toujours accompagnée de fievre, lors même qu'elle eſt la plus bénigne. La fille du Miniſtre de France n'avoit point eu de petite-vérole décidée, à la ſuite de ſon inoculation, ſelon M. Manetti. M. de l'Epine révoque en doute que Coconam Timoni en eût eu une plus réelle, puiſqu'il la place parmi les exemples de ceux qui, n'ayant pas pris la petite-vérole par l'inoculation, l'ont eue enſuite naturellement. On peut ne pas douter de tout, & douter que la maladie, que M. Daudet a eue à Paris ait été une véritable petite-vérole. En effet, qui imaginera jamais qu'une maladie qui prend le Dimanche, qui eſt ſuivie d'une premiere éruption *à la poitrine* le lundi;

éruption qui permet de prendre un bain à la riviere, ſans autre accident que de la foibleſſe & une augmentation de fievre ; & d'une ſeconde, la nuit du mardi au mercredi, malgré laquelle on ſaigne le malade le jeudi ; on le purge le dimanche, & il ſort, le mardi ſuivant, en carroſſe. Si c'eſt-là une petite-vérole, il faut avouer qu'elle eſt d'une eſpece bien ſinguliere. On peut en dire autant de la maladie que Mlle de Surgeres a éprouvée à la Suſe. Des cloches, qui ne paroiſſent qu'au dos, dans une maladie qu'on taxe de malignité, ſe fuſſent-elles remplies de pus, euſſent-elles produit des évacuations, ne ſont pas la petite-vérole ; ou il faut renoncer à toutes les notions qu'on a communément de cette maladie. Quelles preuves a-t-on que Franceſco Braggiotto avoit eu la petite-vérole par l'inoculation ? On dit bien qu'il fut inoculé à ſept mois ; mais on ne ſait pas ſi l'inoculation produiſit ſon effet.

III. Nous ne révoquons pas en doute le fait vérifié par M. Pouletier de la Salle, ni celui du frere du Curé de Saint Lo, ni celui de Mlle Suzette Ravel ; mais que prouve ce petit nombre de faits ? Que la petite-vérole inoculée eſt dans le cas de la naturelle, qu'on peut avoir deux fois, quoique cela arrive très-rarement.

3° Nous ne ferons qu'une réflexion ſur

l'exemple unique de petite-vérole inoculée, ſuivie d'éruption, à une perſonne qui portoit des cicatrices de petite-vérole naturelle, qu'elle avoit eue précédemment. C'eſt que cet exemple eſt unique, & qu'il n'eſt certifié que par Wagſtaaf, convaincu par le Docteur Arbuthnoz d'avoir mis plus de paſſion que de bonne foi dans tout ce qu'il a écrit contre une pratique qui a triomphé en Angleterre, malgré toutes ſes clameurs.

4° Quant aux exemples de vraies petites-véroles ſurvenues après l'inoculation, même réitérée deux ou trois fois infructueuſement, les Inoculateurs ne les nient pas; & ils ne croient pas qu'ils prouvent rien contre la ſûreté ni l'efficacité de leur méthode.

Nous ne nous arrêterons pas à diſcuter les réflexions que M. de l'Epine fait contre le quatrieme principe, parce que les Inoculateurs les plus inſtruits ne l'admettent pas dans l'univerſalité où il eſt préſenté.

Sur le cinquieme principe, M. de l'Epine répond que l'avantage qu'on a de choiſir le tems & les circonſtances favorables pour donner la petite-vérole artificielle, feroit un motif ſuffiſant pour déterminer en faveur de l'inoculation : 1° s'il étoit certain que la petite-vérole naturelle fût inévitable ; 2° s'il

étoit aſſuré qu'on ne peut point mourir de l'inoculation ni de ſes ſuites ; 3° ſi ces promeſſes n'étoient pas un leure & des offres purement illuſoires : mais on a démontré, dit-il, 1° qu'il y a des hommes aſſez heureuſement conſtitués pour être à l'abri de la petite-vérole ; que non-ſeulement on peut périr de l'inoculation, mais encore qu'il en eſt péri réellement pluſieurs perſonnes; 3° que ceux qui auroient le plus beſoin d'un préſervatif aſſuré contre les inconvéniens de la petite-vérole naturelle, ſont préciſément ceux que les Inoculateurs répudient. Il inſiſte ſur-tout ſur cette derniere raiſon, & prétend qu'on ne peut, ſi l'on cherche ſincérement le vrai, comparer les ſuccès des Inoculateurs ſur des ſujets d'élite, & choiſis avec ſoin, qu'aux ſuccès de leurs adverſaires, ſur des perſonnes que la petite-vérole naturelle aura trouvé également bien conſtituées & diſpoſées. Nous nous croyons diſpenſés de diſcuter ce ſophiſme. Il n'eſt perſonne qui n'apperçoive qu'il porte ſur des ſuppoſitions abſolument fauſſes, *que les hommes ſains, qu'on inocule, n'ont pas à craindre de voir déranger leur ſanté, & que les malheureux, dont la ſanté eſt une fois dérangée, ne doivent plus eſpérer de la voir rétablir*; car ſi l'homme le plus ſain peut devenir infirme, il eſt certain que la petite-vérole naturelle, qui ſurviendra dans

cet état d'infirmité, lui sera plus funeste que si elle l'avoit attaqué, lorsqu'il jouissoit de toute sa santé ; & si l'homme infirme vient à recouvrer sa santé, rien n'empêchera qu'il ne jouisse des faveurs de l'inoculation. Mais est-il bien démontré que tous les hommes sains échappent constamment aux ravages de la petite-vérole naturelle ? Et ces épidémies cruelles, qui ravagent quelquefois la surface de la terre, ne sont-elles funestes qu'aux personnes, dont la santé avoit déjà souffert quelque atteinte ? Qu'on ouvre les Fastes de la médecine, & qu'on prononce.

Notre Auteur, pour renverser le sixieme principe, assure que, nonobstant les attentions que les Inoculateurs-Praticiens ont, *sans doute*, apportées dans leurs opérations... on a vu des personnnes sorties saines & sauves de la petite-vérole artificielle, affectées ensuite de maladies toutes nouvelles, & à elles absolument inconnues, avant qu'elles eussent eu le malheur de se faire inoculer. Les uns ont été couverts de dartres vives, d'autres de pustules d'un mauvais caractere, d'autant plus humiliantes que moins méritées ; quelques-uns infectés d'écrouelles..... *Nous avons*, dit M. de l'Epine, *parmi nos confreres, des témoins oculaires en état de certifier des faits capables de mettre cette vérité dans la plus grande évidence.* Nous nous contenterons

de rapporter deux des notes que l'on trouve à l'appui de cette assertion. Nous les choisissons, parce qu'elles contiennent un fait sur lequel nous croyons devoir des éclaircissemens au Public. Dans la premiere, il s'agit de l'extrait suivant d'une lettre écrite à MM. les Commissaires de la Faculté, signée de M. Galfridius O Connel, douze Médecins & huit Chirurgiens de Cork en Irlande. .... *Cum variolis unâ alios diversi generis incertos esse morbos, nec mihi, nec cuiquam collegarum meorum compertum fuit .....* *Novi tamen* (sunt ipsissima verba) *ex vulnusculo brachii insiti malè curato, tumores & ferunculos, tam in axillâ, quàm in collo, ejusdem lateris* interdum *exortos fuisse, qui secundùm artem curati, aut citò resolvuntur, aut facilè abscedunt. Si verò, ut nonnunquam evenit, aliter tractentur, strumarum formam præ se ferunt, donec perterriti parentes accersunt artis peritum qui rem facilè expedit, & parti integritatem restituit. Quod itidem in omnibus abscessibus etiam benignioribus, & à variolis insitivis minimè exortis usu venit, qui, nisi secundùm artis regulas curentur, strumosam sæpè imò & gangrenosam faciem induunt .... Quæcumque præter suprà dictos tumores spontaneis superveniunt incommoda ea omnia insitivas utpotè mitiores, & discreti ut plurimùm generis, evadere expertus affirmo. Fa-*

tendum tamen videtur ſtrumas & luem venercam cum variolis inſeri poſſe ; ſed prudens medici cautela in diligendo pure ſano varioloſo .... his aliiſve malis abundè adverſabitur. Dans les notes ſuivantes. M. de l'Epine s'exprime ainſi : » Nous ne doutons » pas de la ſincérité & des lumieres de » M. Galfridius O Connel, de celle de MM. » ſes Confreres, qui nous aſſurent, dans la » réponſe à la lettre des Commiſſaires, *que » rien n'eſt plus commun* que ces tumeurs » ou *gonflemens douloureux* au col, aux » aînes, aux aiſſelles : « (M. O Connel dit expreſſément *interdùm* ; ce qui ne veut pas dire que rien n'eſt plus commun,) » qui ſurviennent communément & ſpécialement » aux petites-véroles inoculées ; « (cela n'eſt pas plus exact. Voyez la lettre ci-deſſus, où il eſt dit, en termes formels, que cela arrive à tous les abſcès, même les plus benins, & qui reconnoiſſent toute autre cauſe que la petite-vérole inoculée ; *abſceſſibus etiam benignioribus, & à variolis inſitivis minimè exortis* ;) » qui reſſemblent » beaucoup aux écrouelles, & qui cependant » n'en ſont pas, « (lorſqu'on les néglige, ou qu'on ne les traite pas méthodiquement ; car autrement ils ſe réſolvent, ou viennent facilement à ſuppuration, *citò reſolvuntur, aut facilè abſcedunt* ;) » &, en conſéquence, » nous croyons le fait, ſans prétendre même,

» que ces Messieurs nous en sachent un gré
» particulier, vu que nous en connoissons,
» dans le petit nombre d'inoculés que nous
» avons en France par comparaison à Lon-
» dres seul, plusieurs exemples; dans Ma-
» dame de Séchelles, M. d'Héricourt, &
» beaucoup d'autres. «

Il nous seroit difficile de déguiser la surprise où nous avons été de voir M. d'Héricourt le fils, cité comme un exemple *de personnes sorties saines & sauves de la petite-vérole artificielle, affectées ensuite de maladies toutes nouvelles*, en un mot, *d'écrouelles*; (car c'est de cette maladie dont il s'agit dans le texte auquel cette note se rapporte,) ou même de ces tumeurs que M. Galfridius O Connel dit survenir quelquefois aux glandes des aisselles ou du col, lorsqu'on ne traite pas méthodiquement la plaie de l'inoculation; & je crus devoir réclamer contre ce fait, dans l'assemblée de la Faculté, lorsque M. de l'Epine fit la lecture de cette partie de son Rapport. Voici comment je l'ai représenté dans mon Mémoire à MM. les Commissaires: *Le 8 les glandes inguinales, sur-tout celles du côté droit, se gonflerent; le 9 ces mêmes glandes devinrent sensibles & douloureuses; la fievre se déclara*, &c. Ce gonflement se dissipa avec la fievre, sans le secours d'aucun remede: or, nous le demandons, qu'a de commun

ce gonflement ſi ordinaire aux enfans, avec les tumeurs décrites par M. O Connel, ou avec celle de Madame de Séchelles, qui ſurvint à la ſuite de ſon inoculation, qui abſcéda, & qu'on fut obligé d'ouvrir ? Qu'a-t-il de commun avec les tumeurs écrouelleuſes ?

Notre plume ſe refuſe à retracer le ſoupçon odieux, que M. de l'Epine oſe renouveller contre les Inoculateurs. Nous, qui le connoiſſons, nous ſommes bien aſſurés que ce n'eſt pas dans ſon cœur qu'il en a trouvé le principe ; mais n'a-t-il pas craint que les gens auxquels il eſt moins connu ne conçuſſent de lui une idée peu avantageuſe ? En effet, il n'eſt pas ordinaire de voir les ames généreuſes, les cœurs vertueux ſuppoſer auſſi légérement des crimes. Heureuſement la réputation des Miniſtres de la ſanté eſt à l'abri de ces ſoupçons révoltans. Quelle confiance le Public pourroit-il leur donner, s'il les croyoit capables d'abuſer de leur art pour ſa deſtruction ? Car enfin ce n'eſt pas l'inoculation ſeule qui pourroit en fournir les moyens. Il n'eſt pas de remede dont un ſcélérat ne pût faire un inſtrument de mort, s'il étoit poſſible qu'il en conçût le projet. Mais paſſons au ſeptieme principe.

Pour le renverſer, M. de l'Epine eſſaie de prouver que la ſérénité d'eſprit qu'ont les

les inoculés ne leur eſt pas bien légitimement acquiſe. Voici ſon raiſonnement. » On lit (dans la gazette de France, n° 96, » pag. 413, article de Londres, du 23 Novembre 1763) cet avis : Suivant un » état authentique, qui vient d'être publié » par les Adminiſtrateurs de l'Hôpital établi » dans cette ville capitale, pour la petite-» vérole, depuis le 26 Septembre 1746, » juſqu'au 24 Mars 1763, il eſt entré dans » cet Hôpital ſix mille quatre cens cinquante-» ſix perſonnes attaquées de la petite-vérole » naturelle, dont mille ſix cens trente-qua-» tre ſont mortes. Dans le même eſpace de » temps, on y a inoculé trois mille quatre » cens trente quatre perſonnes, dont dix » ſeulement ſont mortes. Il réſulte de ce cal-» cul, que la proportion des morts ſur les » guériſons, eſt de plus d'un ſur quatre, » pour ceux qui ont eu la petite-vérole natu-» relle, & moins d'un ſur trois cens quaran-» te-trois, pour les inoculés.

» Pluſieurs réflexions ſe préſentent natu-» rellement, ajoute M. de l'Epine, 1° voilà » dix perſonnes mortes qui ſe portoient » fort bien, & qui vivroient encore, ſi » on ne les avoit point inoculées, & qui, » par l'événement, ſe trouvent ſacrifiées au » ſalut prétendu des autres. 2° Depuis qu'on » prend, en Angleterre, l'élite de tous les » bons ſujets, c'eſt-à-dire les plus ſains,

» pour les inoculer, il doit en guérir moins;
» & de fait, ſuivant cet extrait authentique,
» il en guérit beaucoup moins de la petite-
» vérole naturelle; & cela eſt très-conſé-
» quent, puiſque celle-ci (les ſujets les
» plus ſains étant prélevés pour l'inocula-
» tion) ne peut plus tomber que ſur des
» ſujets maléficiés d'ailleurs, ou au moins
» ſuſpects; en un mot, ſur le rebut des Ino-
» culateurs. «

Nous oſerons répondre à ces réflexions. 1° Si on eût inoculé les ſix mille quatre cens cinquante-ſix perſonnes qui ont eu la petite-vérole naturelle, dans l'Hôpital de l'inoculation à Londres, en choiſiſſant les circonſtances où on auroit pu le faire ſans danger, il n'en ſeroit mort que dix-huit ou dix-neuf tout au plus, au lieu de mille ſix cens trente-quatre. 2° Il s'en faut de beaucoup qu'on inocule encore en Angleterre tous les ſujets qu'on pourroit inoculer ſans riſque; & ce n'eſt pas parce que la petite-vérole naturelle ne peut plus tomber que ſur le rebut des Inoculateurs, qu'elle a fait tant de ravages dans l'Hôpital de l'inoculation. Si M. de l'Epine eût daigné conſulter le Journal de Médecine pour le mois de Janvier 1764, pag. 95, où il auroit trouvé en entier la piece dont il n'a vu que l'extrait dans la gazette de France, il y auroit appris que la plupart des malades qui

avoient été traités de la petite-vérole naturelle dans cet hôpital, étoient adultes ; qu'il y en avoit un très-grand nombre qui s'étoit fait porter à l'Hôpital, après avoir commis de grandes irrégularités dans le régime, & souvent même lorsqu'il n'étoit plus tems de faire des remedes. 3° Enfin s'il eût daigné consulter l'Extrait du Nécrologe de Londres, que nous a donné l'Auteur des *Nouveaux Eclaircissemens sur l'inoculation de la petite-vérole, pour servir de réponse au Mémoire de M. Rast*, il auroit vu qu'il ne meurt pas plus de monde de la petite-vérole à Londres, depuis qu'on inocule, que du temps de M. Jurin.

Il n'est pas possible que nous discutions dans un Extrait tous les faits allégués par M. de l'Epine, contre le huitieme principe qu'il attribue aux Inoculateurs. Nous nous contenterons d'en examiner deux, sur lesquels nous sommes en état de donner des éclaircissemens d'autant plus authentiques, que c'est d'après nous qu'on rapporte l'un, & que nous avons entre les mains l'histoire exacte de l'autre, écrite par une personne dont le témoignage ne peut pas être récusé.

Le premier est l'histoire de l'inoculation du fils de M. d'Héricourt, Intendant de la Marine, que M. de l'Epine propose, pour prouver que plusieurs inoculés ont eu des

petites-véroles très-malignes. La voici telle qu'il la rapporte, pag. 70, note 11 : » M. d'Héricourt eſt inoculé, le 11 Avril » 1756, avec le plus grand ſoin, après » avoir été préparé longuement avec le » régime le plus exact. Il a tous les acci- » dens qui pourroient faire regarder la pe- » tite-vérole naturelle comme très-fâcheuſe; » gonflement douloureux dans les glandes » inguinales droites & gauches, *fievre forte*, » délire *pendant pluſieurs jours*, hémorra- » gies, le viſage bouffi, les yeux gonflés, » rouges, larmoyans, & ayant peine à ſou- » tenir la lumiere, près de quarante jours » de ſuppuration, preſqu'autant de prépa- » ration, où, ſans mal ni maladie, dès le » 13 Mars 1756, on lui a retranché la » moitié de ſa nourriture ordinaire ; & à » moins d'être mortelle, qu'a donc de plus » affreux la petite-vérole ordinaire ? Et » quel grand avantage ce jeune enfant en » a-t-il retiré ? Après une longue prépara- » tion, vingt jours en ſus, à compter du » jour de l'inoculation, le 11 Avril 1756, » s'eſt déclaré *un éryſipele ſur le viſage, &* » *un autre autour de la plaie gauche, qui a* » *duré plus de ſix jours, & qui eſt revenu* » *conſtamment pendant ſix années conſécu-* » *tives, & dont il n'a été délivré que par* » *l'uſage d'une tiſane ſudorifique*..... Cette » obſervation eſt de M. Roux, notre con-

» frere, qui n'a pas quitté le malade un seul » jour, & qui a couché tout le temps de la » maladie dans la même chambre. C'eſt » du Journal très-exact, qu'il nous a remis, » que nous avons tiré *fidélement* ce récit. « Voici ce Journal : nous prions le lecteur de vouloir bien le comparer au récit de M. de l'Epine.

M. d'Héricourt étoit un enfant de douze ans, d'un tempérament fluet & délicat, ſujet aux hémorragies du nez, qui étoient quelquefois ſi abondantes, qu'elles le faiſoient tomber en foibleſſe, *& à de fréquens dévoiemens : d'ailleurs, depuis ſix ans que je l'avois ſous ma direction, je ne lui avois pas vu le moindre accès de fievre........ Le 8* (depuis l'inoculation) *le malade commença à ſentir un peu d'embarras & de mal à la tête ; les glandes inguinales, ſur-tout celles du côté droit, ſe gonflerent. Le 9 ces mêmes glandes devinrent ſenſibles & douloureuſes ; la fievre ſe déclara ſur les neuf heures du matin ;* elle ne fut pas conſidérable ce jour-là. Il en fut de même *le lendemain, dixieme jour de l'inoculation ; elle augmenta ſur les ſept heures du ſoir, & fut accompagnée* d'un LEGER délire, qui dura toute la nuit & tout le lendemain, juſqu'à la même heure; *malgré cela, LA FIEVRE N'ÉTOIT PAS VIOLENTE : je commençai à appercevoir, vers le ſoir du dixieme jour,*

les traces de quelques boutons sur la poitrine. Le 11 il survint une petite *hémorragie du nez, le matin, vers les huit heures : la fievre tomba considérablement à huit heures du soir, & il n'en restoit plus le lendemain matin. L'éruption continua à se faire tout ce jour & la nuit suivante. Le 12 le malade fut sans fievre à son réveil ; & il n'en a pas eu depuis. Il survint cependant une seconde hémorragie du nez : l'éruption fut achevée ce jour-là.... Le malade eut, pendant trois ou quatre jours, le visage & les yeux gonflés : ces derniers étoient rouges & larmoyans, & avoient peine à soutenir la lumiere du jour ;* mais ces accidens se dissiperent en peu de temps....... *Le vingt-septieme jour depuis l'inoculation, c'est-à-dire le dix-septieme depuis l'éruption, on commença à appercevoir un peu d'érysipele au visage & autour de la plaie de la jambe gauche..... M. d'Héricourt le fils a été sujet, pendant quatre ans, au retour de cette humeur érysipélateuse : il en a été délivré à la fin par l'usage d'une tisane sudorifique & purgative ; sa santé n'a été ni empirée ni améliorée par cette opération. Il est toujours d'une santé assez délicate, sans cependant avoir éprouvé aucune maladie depuis cette époque, si l'on en excepte ses érysipeles, QUI MÊME N'ONT JAMAIS ÉTÉ ACCOMPAGNÉS DE FIEVRE.* Si

M. de l'Epine a rapporté, avec la même fidelité, tous les autres faits qu'il cite, nous laissons juger à nos Lecteurs de quels poids peuvent être les conséquences qu'il en tire.

La seconde histoire est celle de Madame de Lamoignon, rapportée, pag. 80, note 4, pour prouver que rien n'est plus ordinaire que de voir, à la suite de l'inoculation, des dépôts aux extrêmités. » Madame de » Lamoignon, y est-il dit, s'étant fait ino- » culer, a eu, à la suite de la petite-vérole » que lui avoit procurée cette opération, & » au moment où elle se croyoit guérie & » quitte de la maladie, un dépôt si considé- » rable à un genou, qu'après avoir résisté » à tous les remedes, il a été question de » l'ouvrir; qu'on a long-tems appréhendé » qu'elle en restât estropiée toute sa vie; & » qu'enfin on a pris le parti de l'envoyer » prendre les eaux de Cauteretz. Un de ses » fils (il a voulu dire sa fille) inoculé en » même tems qu'elle, a eu une grosse fie- » vre, a été griévement malade, & sur le » point de périr. M. Noguez, notre con- » frere, tient ce fait d'une personne respec- » table, qui en étoit bien informée. «

Voici cette histoire telle qu'on nous l'a communiquée, écrite de la main de M. de Lamoignon lui-même, & qu'il a signée, pour la rendre plus authentique: l'original est entre nos mains.

» Madame de Lamoignon a été ino» culée le 28 Mars 1764 : la petite-vérole a » paru le 5 Avril. Le 10 elle s'eſt ſentie » de la roideur dans le genou, & s'eſt ap» perçue qu'au-deſſus du genou il y avoit » de la rougeur. Voilà le commencement » de ſon dépôt, qui n'a été totalement guéri » que le 23 Mai. Ce dépôt, qui n'étoit pas » fort conſidérable, n'a jamais été ouvert ; » (avec le fer;) des cataplaſmes d'herbes » émollientes, & de mie de pain avec le » lait, l'ont aidé à s'ouvrir de lui-même. » Pendant tout ſon cours, madame de La» moignon n'a eu que trois jours de fievre » le ſoir. Madame de Lamoignon eſt reve» nue de la Chapelle à Paris, le 30 Avril, » ſans ſouffrir du mouvement de la voiture ; » jamais on n'a craint un moment qu'elle » demeurât eſtropiée.

» Le 29 Mai elle eſt partie pour Cau» teretz, où elle n'alloit pas plus pour elle » que moi pour ma ſanté, mais tous les » deux pour accompagner madame Berryer » qui y alloit pour la ſienne. La premiere » journée fut de Paris à Orléans. En y » arrivant, madame de Lamoignon étoit » ſi peu laſſe, qu'elle fut à pied de l'Inten» dance au Pont : la diſtance eſt à-peu-près » la même que de la Croix-rouge aux Inva» lides. Elle revint de même.

» Ma fille, inoculée le même jour que ſa

» mere, a eu la petite-vérole aussi le même
» jour qu'elle, c'est-à-dire le 5 d'Avril. Ce
» jour & les deux suivans, c'est-à-dire le
» 6 & le 7, elle a eu la fievre assez forte,
» même la tête un peu enivrée. Le 8 d'A-
» vril elle s'est levée, & depuis s'est portée
» à merveille : sa santé s'est même très-forti-
» fiée. Pendant les trois jours de fievre, il
» n'y a jamais eu à craindre pour sa vie.

» Voilà, Madame, la note que vous
» m'avez demandée de l'inoculation de ma
» femme & de ma fille : je la signe pour la
» rendre encore plus authentique. *Signé* DE
» LAMOIGNON. «

Pour éluder les conséquences qu'on tire du succès constant que l'inoculation a eu entre les mains de certains Inoculateurs en Angleterre, M. de l'Epine recueille les histoires de toutes les morts qu'on attribue à l'inoculation, sans avoir aucun égard à la disproportion immense qu'il y a entre le nombre de ces morts, supposé même qu'elles fussent constatées, & celui des morts produites par la petite-vérole naturelle ; il va même jusqu'à s'écrier : *Un Médecin, qui aura conseillé cette fatale opération* (à quelqu'un qui en sera mort) *se croira-t-il bien justifié par l'heureux succès d'un million d'autres inoculés qui auront échappé au péril ? Et leur heureuse témérité pourra-t-elle jamais le laver d'avoir donné un conseil*

meurtrier ? S'il nous étoit permis de rétorquer cet argument, nous oserions demander à M. de l'Epine s'il croiroit qu'un Médecin dût être sans remords, si, ayant empêché un homme qui lui auroit donné sa confiance, de se soumettre à cette opération, il avoit le malheur de le voir périr, entre ses mains, d'une petite-vérole naturelle dont il n'auroit pu le guérir.

Nous ne nous arrêterons point aux réflexions qu'il fait contre le dixieme principe des Inoculateurs ; mais nous ne pouvons nous dispenser de relever une inexactitude qui se trouve, page 66, sur un objet entiérement relatif à ce principe. Il s'agit de prouver que, nonobstant les sages précautions que l'on prend pour éviter la multiplication de la contagion, cette pratique la perpétue. *Avec moins de fondement qu'aujourd'hui*, dit notre Auteur, *pareille réflexion fut faite en Angleterre dès* 1727. *C'est le même M. Jurin (dont le témoignage ne peut être suspect) qui nous l'apprend.* » *Un article*, dit-il, *inséré depuis peu* » *dans une gazette angloise, porte que,* » *suivant la liste des morts de* 1722, *il* » *mourut en cette année deux mille cent* » *soixante-sept personnes de la petite-vé-* » *role, & qu'en* 1723, *année où l'on avoit* » *pratiqué plus fréquemment l'inoculation,* » *il en mourut trois mille deux cens soixante-*

» *onze, onze cens quatre de plus que dans* » *l'autre année.* « *M. Jurin ne s'inſcrit pas en faux contre ce fait, quoique plus à portée que qui que ce fût de le vérifier ; mais il paroît en ſavoir mauvais gré à l'Auteur qui le rapporte, parce que tout le monde en tiroit la conſéquence que les inoculations faites en 1721 & 1722 avoient multiplié cette contagion.* Quelqu'un qui ſe ſeroit piqué d'impartialité n'auroit pas ſupprimé le paſſage ſuivant, qui ſe trouve quelques lignes après le fait que M. de l'Epine rapporte : mettons-le ſous les yeux de nos Lecteurs. » Pour répondre à cela, je remarque, en » premier lieu, que, par les relations que » j'ai entre les mains, il paroît que, dans » l'année 1722, il y a eu ſoixante-trois per» ſonnes inoculées dans Londres ; & dans » celle de 1723, qu'on appelle *l'année de* » *l'inoculation*, le nombre des inoculés ne » fut que de ſoixante-onze, c'eſt-à-dire » huit de plus que dans la précédente. 2° *La* » *plus grande mortalité* que la petite-vérole » cauſa dans cette année 1723, *n'arriva que* » *dans les mois de Janvier & Fevrier*, pen» dant leſquels il mourut près de cent per» ſonnes, par ſemaine, de cette maladie ; » choſe qui étoit déja arrivée deux années » auparavant : cependant *il ne paroît pas* » *qu'on ait inoculé* qui que ce ſoit *avant le* » *27 de Mars*, dans le tems où la mortalité

O vj

» avoit conſidérablement diminué; & elle » ſe ſoutint, de la même maniere, durant » tout le reſte de l'anné. « Page 114 du Recueil de Pieces concernant l'inoculation; Paris, 1756.

Terminons cet Extrait par la concluſion de M. de l'Epine.» En attendant qu'une » plus longue ſuite d'expériences heureuſes » puiſſe lui mériter une approbation univer» ſelle, nous n'eſtimons pas que la Faculté » puiſſe donner ſon ſentiment définitive» ment, & d'une maniere irrévocable ſur » l'inoculation : elle peut conclure ſeule» ment, que la théorie des Inoculateurs n'eſt » pas aſſez fondée, que la pratique de cette » méthode ne répond point encore à leur » théorie; qu'elle eſt, quant à préſent, trop » imparfaite, & ſujete à trop d'inconvé» niens & de dangers, pour qu'on en puiſſe » conſeiller l'établiſſement, ni même en to» lérer l'uſage; qu'il faut attendre & voir ſi » les Nations, qui la protegent actuellement » le plus, la porteront au point de perfec» tion néceſſaire; ou bien ſi, rebutées d'une » continuation & peut-être d'une augmen» tation de mauvais ſuccès, elles ne ſeront » pas les premieres à l'abandonner comme » elles ont déjà fait autrefois. «

CONJECTURES

Sur la Cause de la Colique de Poitou ; par M. STRACK, Docteur & Professeur en Médecine à Mayence.

Je propose ici des conjectures sur la cause de la colique de Poitou, que peut-être quelqu'autre, qui auroit plus de présomption que moi, croiroit pouvoir regarder comme des certitudes. Je les appelle *conjectures*, parce que je n'ai pas assez de faits pour oser prononcer absolument sur la nature de la maladie dont je veux traiter.

Il seroit à souhaiter que bien des Observateurs en médecine se fussent prescrit cette loi : l'art de guérir en seroit bien plus avancé; & on auroit bien moins de préjugés à combattre, moins d'erreurs à extirper. On s'est hâté de tirer des conclusions de quelques faits, de quelques phénomenes trompeurs ; & on a donné les choses les plus fausses pour des vérités démontrées. C'est un défaut commun à bien des prétendus Observateurs ; mais lorsqu'on les examine de près, quand on les suit à la piste, on s'apperçoit bientôt qu'ils sont des guides peu sûrs.

Plus je lis les Observateurs, & plus je tâche d'observer moi-même ; plus je vois

que rien n'eſt plus difficile & plus délicat que d'obſerver avec exactitude. Je crois même que, pour bien obſerver, il faut une certaine tournure d'eſprit, il faut un certain talent d'enviſager les choſes du bon côté; il faut, en un mot, l'eſprit d'obſervation, qui, je crois, eſt un don de la nature; don très-rare, & que très-peu de Médecins, depuis Hippocrate & Sydenham, ont eu en partage.

Pour moi qui ne me connois ni cette fineſſe de dicernement, ni cette délicateſſe de jugement, ni cet eſprit d'obſervation, & qui, d'ailleurs, n'ai pas un nombre de faits ſuffiſants pour me mettre en état de décider, je me contenterai de rapporter ſimplement ce que j'ai vu; j'y ajouterai mes conjectures, & je laiſſerai prononcer ceux qui, par le grand nombre de ces ſortes de malades, ſe ſont, pour ainſi dire, familiariſés avec cette maladie, & ſont par-là en état d'en porter un jugement plus aſſuré.

Je commencerai par dire comment j'ai été conduit aux idées que je me ſuis faites de la colique de Poitou; je rapporterai enſuite les faits que j'ai obſervés, & je propoſerai les conſéquences que je crois qu'on peut en tirer.

J'ai lu beaucoup d'écrits ſur la colique de Poitou: je ne les ai cependant pas tous lus; mais je préſume que je n'ai pas beau-

coup perdu. Plus j'en ai lu, plus j'y ai trouvé de ſentiments différents, & même oppoſés. Les uns l'appellent *colique des Peintres*, parce qu'ils croient qu'elle attaque plus communément les Peintres & les Doreurs ; les autres la nomment *colique ſaturnine*, & prétendent que le plomb, que la céruſe, que la litharge en eſt la cauſe ; & c'eſt pour cela qu'ils lui ont auſſi donné le nom de *colique de Potiers*, parce que les uns travaillent en étain, les autres ſe ſervent du plomb pour émailler leur poterie : d'autres ſe ſont imaginés que le cuivre en étoit la cauſe. J'ai pourtant vu des gens qui n'étoient ni Peintres ni Doreurs, ni Potiers, qui n'avoient fait aucun uſage des couleurs, qui n'avoient manié ni plomb, ni étain, ni céruſe, ni litharge, qui n'avoient pas bu de vins frelatés, & qui n'avoient pas mangé d'aliments mis dans des vaiſſeaux de cuivre, avoir cette même colique.

Ils ne different pas moins entr'eux, ces Auteurs, par la méthode de guérir ; car les uns prétendent couper court & guérir radicalement, en donnant auſſi-tôt l'émétique : les autres préferent les purgatifs répétés ; d'autres condamnent comme très-nuiſibles, & l'émétique & les purgatifs, & préferent les émolliens, les huileux, les bains : d'autres recommandent les narcotiques, proſcrits

par quelques-uns : d'autres divisent la maladie en différens périodes, & veulent qu'on varie la méthode en conséquence ; d'autres n'y trouvent pas cette distance, cet intervalle d'un période à l'autre.

Dans cette diversité d'opinions & de méthodes de guérir ; dans cette incertitude, j'ai cru qu'il valoit mieux examiner moi-même, que d'adopter aveuglément le sentiment des uns ou des autres.

Il paroît que le grand nombre des phénomenes qui accompagnent la colique de Poitou, & leur diversité, a été la raison qui a divisé les Auteurs, & a partagé leurs sentimens sur la cause & le traitement de cette maladie.

En parcourant leurs écrits, il m'est souvent venu en idée qu'il pourroit bien se faire qu'un miasme, qui a coutume de nous présenter des phénomenes souvent très-variés, fût la cause de cette colique, & j'ai cru pouvoir soupçonner le miasme arthritique vague. En effet, ce miasme joue un grand rôle parmi les maux qui nous affligent, & se présente sous tant de formes différentes, qu'on pourroit, avec raison, l'appeller *un Protée.* Des douleurs aiguës aux articulations, des exostoses, des ankiloses, des abscès, des caries, des migraines, des ophthalmies, des maux de dents, des abscès aux oreilles, des maux de gorge, des affec-

tions ſoporeuſes, des léthargies, des points de côté, des péripneumonies, des aſthmes, des toux convulſives, &c, comme je m'en ſuis convaincu depuis, des coliques terribles & des paralyſies, ſont les effets que j'ai vu produire à la matiere arthritique; effets que j'ai obſervés, que j'ai traités très-ſouvent, dont les uns ſe préſentent plus fréquemment, les autres, comme la colique, beaucoup moins.

On ne doit pas être ſurpris ſi je donne le nom de *miaſme* à la matiere arthritique. Il me ſemble avoir fait voir, dans le Journal de Médecine, que cette matiere n'a rien de commun avec la goutte; qu'elle eſt d'une eſpece diſtincte; qu'elle donne une teinte noire au pus des abſcès qu'elle a formés, comme s'il y avoit carie aux os; que le pus qu'ont donné des plaies ſimples, faites au corps des arthritiques, étoit teint de la même couleur. D'un autre côté, ſi on veut conſidérer que, depuis l'année 1757, les douleurs arthritiques vagues ont été ſi fréquentes, ſi communes, qu'elles n'ont pas ſeulement tourmenté les ſoldats expoſés, pendant la derniere guerre, aux injures de l'air & à ſes viciſſitudes, & qui ont paſſé des nuits au bivouac, ſur un terrein humide, mais qu'elles ont auſſi attaqué indiſtinctement un grand nombre de perſonnes de tout ſexe & de toute condition, des

vieillards & des jeunes gens, ceux qui menoient la vie la plus commode, ainsi que ceux qui étoient obligés de gagner leur vie par le travail, on conviendra aisément que la goutte vague est un mal épidémique, un mal contagieux, & que la matiere qui la produit peut, à juste titre, être appellée *un miasme.* S'il est vrai que ce miasme produise la colique de Poitou, on ne doit plus être surpris qu'on ait observé cette maladie dans un si grand nombre de sujets, pendant le tems que cette goutte vague a été si commune.

Je ne m'arrêterai point aux autres douleurs que le miasme arthritique excite communément; je ne parlerai point non plus des différentes formes qu'il prend, ni des différentes maladies dont il prend le masque qui le cache & le dérobe à notre vue : je m'attacherai uniquement aux douleurs qu'il cause dans le bas-ventre; & j'examinerai si la colique qu'il y produit est celle qu'on désigne communément sous le nom de *Poitou.* Je commence par l'histoire des malades que j'ai vus & que j'ai traités.

Il y a près de dix ans qu'une dame, qui avoit passé trois ans à Madrid, me consulta sur des douleurs aiguës qu'elle avoit aux articles des mains & des pieds, & qu'elle disoit être un reste d'une colique qu'elle avoit eue en cette ville; colique qu'on lui

avoit dit être endémique en Eſpagne. Cette colique avoit été exceſſive ; & elle ne put me dire, parmi le grand nombre de remedes qu'on lui avoit faits, quel étoit celui qui l'avoit guérie. Je compris, par la deſcription détaillée qu'elle m'en fit, qu'elle avoit eu la colique de Poitou. Cependant les douleurs qui étoient reſtées aux mains & aux pieds, étoient préciſément les mêmes que ſentent les arthritiques ; & je les guéris par les mêmes moyens, c'eſt-à-dire les bains, l'antimoine crud & la décoction des bois.

Un jeune homme fut pris tout-à-coup, il y a treize ans, d'une douleur aiguë au bas-ventre, préciſément à l'endroit où finit la région ombilicale, & où commence la région rénale droite. Il croyoit que cette colique venoit d'une conſtipation cauſée par les veilles, l'étude, par des confitures ſeches qu'il avoit mangées, & le peu de boiſſon qu'il avoit coutume de prendre. Cette douleur, qui dura trente-ſix heures, étoit ſi forte, que le malade en eut du délire. Une ſaignée, des fomentations émollientes appliquées ſur le bas-ventre, & un grand nombre de lavemens la firent paſſer. Il lui reſta néanmoins, pendant près de ſix mois, une ſenſibilité au même point où cette douleur avoit pris.

Il eut, l'année d'après, une tumeur & une douleur arthritique à l'article du pied

droit, qu'on ne prit pas pour lors pour ce qu'elle étoit, le malade croyant s'être foulé le pied quelques jours auparavant. Cette douleur se passa par le moyen des fomentations réitérées.

Trois ans après il fut attaqué d'une péripneumonie, avec une toux convulsive & des attaques d'asthme : il étoit souvent près d'étouffer. La suite démontra que ce mal étoit également produit par un miasme arthritique, dont on ne se doutoit pas alors. Il en revint pourtant, après avoir traîné sept mois, & fait usage de beaucoup de drogues qui n'étoient nullement dirigées contre la matiere arthritique : aussi, depuis ce tems, étoit-il pâle; il avoit souvent le teint jaune & même olivâtre : ses yeux étoient creux; il sentoit des lassitudes, un picotement & des ardeurs dans la peau, lorsqu'il suoit : il étoit souvent triste, & on croyoit que cette tristesse venoit d'une perte considérable qu'il venoit de faire. Il se remit cependant un peu, quelque tems après.

Ayant ainsi traîné deux ans, il fut pris de douleurs arthritiques, qui allerent d'une partie à l'autre. Ce ne fut qu'alors qu'on comprit que tous les maux qu'il avoit soufferts auparavant étoient venus de la même cause, de cette même matiere arthritique, qui ne s'étoit pas alors aussi-bien manifestée que cette fois-ci. Ces douleurs

arthritiques, après avoir roulé long-tems dans les différentes parties du corps, se concentrerent à la fin dans le bas-ventre : la matiere arthritique s'y fixa pendant neuf jours, & y causa des douleurs excessives. C'étoit une pitié que de voir ce malade : on s'attendoit à tout moment à des convulsions, par la véhémence des douleurs. Les muscles du bas-ventre étoient rétractés & durs comme du bois ; les hypocondres creux ; le ventre resserré ; la respiration extrêmement gênée : il étoit, à tout moment, près d'étouffer ; le pouls étoit concentré & petit : il étoit tourmenté d'une insomnie cruelle, & de soubresaults dans les membres. Ni les lavemens, ni les fomentations émollientes, appliquées jour & nuit, ne lui procurerent aucun soulagement. Il étoit près d'expirer ; mais, par bonheur, le dixieme jour le miasme arthritique quitta tout-à-coup le bas-ventre, pour se jetter sur les parties exterieures, où il produisit des abscès & des douleurs qui passoient d'un membre à l'autre ; ce qui donna du relâche au malade. On lui fit prendre un grand nombre de bains tiedes ; on le fit boire beaucoup de décoction des bois : il prit de l'antimoine crud ; & après avoir été ainsi traité pendant une année entiere, il guérit parfaitement. Depuis cette attaque, il prend, tous les ans, les bains par pré-

caution, & il s'en trouve parfaitement bien. Il n'a pas eu de rechute : ſon teint, de plombé qu'il étoit, eſt devenu frais.

Un Seigneur de grande condition, étoit ſouvent tourmenté par des attaques véhémentes de colique, pour leſquelles il avoit conſulté pluſieurs Médecins, & uſé de beaucoup de drogues, ſans en éprouver aucun effet.

Il me conſulta, il y a huit ans, & je fus ſouvent temoin de ſes accès de colique. Je remarquai que, ni les lavemens adouciſſans, ni les fomentations émollientes, ni les narcotiques pris intérieurement, ne lui procuroient aucun ſoulagement, & que, ſi j'ai bien obſervé, ces douleurs, après avoir duré quelque tems, ceſſerent ſans que j'aie pu ſavoir ni comment ni pourquoi.

Il eut pluſieurs rechutes de cette colique, qui le fatiguerent beaucoup : ſon teint étoit ordinairement pâle, jaunâtre ; ſes yeux cernés ; ſes paupieres inférieures très-plombées. Immédiatement après la colique, ſa couleur devenoit olivâtre. Il me dit à la fin qu'il avoit, depuis long-tems, une douleur à l'articulation de l'épaule gauche, qui l'empêchoit de porter le bras à la tête, & que, depuis bien long-tems, il avoit le doigt index du même côté engourdi.

Je préſumai delà que cette douleur a l'épaule & cet engourdiſſement du doigt étoient produits par la matiere arthritique,

& que ſa colique pourroit bien provenir de la même cauſe. Je lui ordonnai en conſéquence beaucoup de bains ; je lui fis boire de la décoction des bois, & prendre de l'antimoine crud. Il paſſa une année entiere ſans colique, après l'uſage de ces remedes ; & il n'en eut, l'année d'après, qu'une petite atteinte. Je lui ai fait continuer, tous les ans, les bains depuis ce tems-là ; & le malade ſe porte, depuis cinq ans, parfaitement bien. La douleur, qu'il avoit à l'épaule, s'eſt diſſipée, & a roulé, pendant quelque tems, dans différentes parties du corps : elle s'eſt évanouie à la fin tout-à-fait. Le doigt n'eſt plus engourdi, & le teint frais : il n'a pas eu la moindre atteinte de colique depuis. Cela n'empêche pas que je ne lui aie conſeillé de prendre, tous les ans, en été les bains tant qu'il vivra, afin de ſe garantir contre la rechute ; car l'expérience a appris que le miaſme arthritique invétéré eſt extrêmement difficile à épuiſer.

Un Docteur en Théologie fut tourmenté, pendant pluſieurs années, de colique & de conſtipations. Dans le commencement les attaques de colique étoient très-fortes pendant quelques jours ; elles duroient, quoiqu'un peu moindres, pluſieurs ſemaines. Le malade avoit des dégoûts, des envies fréquentes de vomir, & il vomiſſoit quelque-

fois : ſon viſage étoit triſte ; ſes yeux retirés, & ſon teint plombé. Il avoit, dans l'intervalle des attaques, le teint jaune, & quelquefois olivâtre : il avoit beaucoup maigri ; & ſes entrailles étoient ſi ſenſibles, que, pour peu que les alimens qu'il prenoit fuſſent difficiles à digérer, il y ſentoit des douleurs ſourdes.

Ni les lavemens émolliens, appliqués fréquemment, ni les décoctions apéritives, bues abondamment, ni les légers purgatifs, ni les narcotiques ne furent d'aucun ſecours à ce malade. Il a été dans cet état pitoyable pendant pluſieurs années.

Il me conſulta, & je lui fis boire largement d'une tiſane émolliente, & prendre beaucoup de bains ; ce qui le rétablit ſi bien, qu'on le croyoit parfaitement guéri. Je lui ordonnai néanmoins d'aller, tous les ans, aux bains ; ce qu'il fait exactement il y a déjà quatre ans. Il ſe portoit depuis, en apparence, très-bien, ayant repris de l'embonpoint, ayant bon appétit & de bonnes couleurs. Etant de retour cette année des bains, il ſentit des douleurs ; & il lui ſurvint des tumeurs arthritiques aux articulations des doigts ; ce qui me fit préſumer que la colique, dont il a été attaqué autrefois, provenoit de la même cauſe. C'eſt pourquoi je viens de le mettre à la décoction des

bois

bois & à l'ufage de l'antimoine crud.

Un Chanoine, de très-bonne famille, étoit tourmenté, depuis plufieurs années, de colique, dont les attaques étoient très-fortes, & revenoient plufieurs fois l'année. Il avoit fouvent le teint jaune, & devenoit même plombé, quelque-tems avant que la colique le prît, & quelques jours après qu'elle l'avoit quitté. Il vomiffoit, dans le fort de fes douleurs, tout ce qu'il avoit dans le corps; il rendoit de la bile après; &, à la fin, il jettoit des matieres noires. Il maigriffoit beaucoup; & dès qu'il avoit mangé un peu plus qu'il ne falloit, il fentoit une douleur dans l'endroit où la colique avoit coutume de le prendre. C'étoit un point fixe, peu éloigné du cœcum.

Son Médecin fit tout ce qu'il put pour le tirer de cette maladie; mais rien ne réuffit: c'étoit dans cet état que le malade me confulta. Je conclus que fon mal provenoit d'une matiere arthritique, qui s'étoit fixée dans le bas-ventre. Je lui confeillai, en conféquence, les bains, l'ufage de l'antimoine crud, & de la décoction des bois.

L'effet démontra que je ne m'étois pas trompé dans mon jugement; car le malade ayant pris plufieurs bains, & ufé de beaucoup de décoctions & d'antimoine, fon ancienne douleur du bas ventre fe diffipa, &

ſe partagea dans les extrêmités du corps: la matiere arthritique ſe jetta aux pieds & aux mains, y cauſa des tumeurs aux jointures & aux phalanges de quelques doigts, qui à la fin, à force de bains & de décoctions, ſe diſſiperent. Le malade reprit bonne couleur, put ſupporter toutes ſortes d'alimens, & acquit beaucoup d'embonpoint.

Il a reſté ainſi, exempt de colique, une année entiere; & ſe perſuadant d'en être quitte tout-à fait, il négligea, l'été d'après, les bains & la décoction que je lui avois conſeillé de prendre par précaution. L'hiver d'après (qui eſt la plus mauvaiſe ſaiſon pour les arthritiques) il eut une attaque de colique, qui, à la vérité, ne fut pas bien forte, mais qui cependant lui donna ſur le champ un teint jaune. Cette colique fut diſſipée par les mêmes remedes; & les douleurs arthritiques reparurent aux articles des extrêmités. C'eſt depuis cette rechute, que le malade, inſtruit par ſa propre expérience, prend des bains tous les ans réguliérement; & il y a déjà pluſieurs années qu'il eſt ſans colique & ſans douleurs arthritiques.

Un Eccléſiaſtique, de ſoixante ans, fut pris de colique: ſon Médecin, je ne ſais par quelle raiſon, lui donna un purgatif draſtique, avec ordre d'en uſer pluſieurs jours; ce qui augmenta la douleur, cauſa un

vomiſſement continuel, une chaleur d'entrailles, une ſoif exceſſive, & un gonflement dans tout le bas-ventre. C'étoit dans cet état que le malade me fit venir. Je craignis avec raiſon une inflammation & même la gangrene au bas-ventre.

Je lui fis faire tout de ſuite une grande ſaignée qu'on répéta peu après; je lui fis appliquer des fomentations émollientes ſur tout l'abdomen, & donner, de deux en deux heures, un lavement tiede, composé d'une livre de petit-lait & d'un gros de nitre; je le fis boire largement d'une tiſane rafraîchiſſante, & prendre toutes les heures d'un julep rafraîchiſſant. Ayant ainſi manœuvré pendant pluſieurs jours, la douleur ſe calma & ſe diſſipa petit à petit.

Lorſque la colique fut paſſée, le malade devint paralytique des pieds. Cette paralyſie monta aux jambes & aux cuiſſes, & même gagna les hanches: il ne lui reſtoit ni mouvement, ni ſentiment dans ces parties; on auroit pu les couper, ſans qu'il l'eût ſenti.

Les mains devinrent auſſi paralytiques quelque-tems après; elles pendoient comme des mains mortes: le malade n'en pouvoit pas fermer les doigts; & il éprouvoit la même ſenſation que s'il eût tenu un corps étranger dans les mains, ou comme ſi c'eût

été un morceau de chair qui ne lui appartenoit pas.

Comme j'avois été consulté par ce même malade, trois ans avant cet accident, pour une goutte vague, je ne doutai pas que cette colique & cette paralysie ne fussent causées par la même matiere. Je lui déclarai en conséquence que, pour guérir, il falloit qu'il se mît à l'usage des bains; qu'il prît abondamment de l'antimoine crud, & de la décoction de bois. En effet, après avoir usé constamment de ces drogues, & pris cinquante bains, la sensibilité & les forces se rétablirent aux extrêmités paralytiques; de sorte que le malade put se soutenir, & marcher au bain, où on étoit auparavant obligé de le porter comme un enfant.

Voilà à-peu-près les principaux symptômes qu'on dit caractériser la colique de Poitou; mais en voici la suite.

A peine le malade eut-il, après cinquante bains & l'usage des drogues, recouvré les forces dans les jambes & les mains, & toute leur sensibilité naturelle, que la colique le reprit de nouveau. C'étoit la matiere arthritique, qui, ayant quitté les extrêmités, se rejetta de nouveau sur les visceres du bas-ventre, & y produisit une vraie tympanite. Le ventre de cet homme, qui

avoit ſix pieds de haut, & étoit naturellement extrêmement maigre, s'enfla prodigieuſement; il devint rond & tendu comme un gros ballon; & quand on le frappoit, il réſonnoit de même. Le malade fut pitoyablement tourmenté de douleurs de colique. Il avoit, contre ma volonté, pris, quatre jours de ſuite, d'une décoction purgative, ſans profit. Je lui fis continuer les bains, la décoction des bois, & l'uſage de l'antimoine crud; & la colique le quitta. Il n'y avoit pas long-tems qu'elle l'avoit quitté, que ſes pieds, ſes mains & ſes doigts s'enflerent, & devinrent très-douloureux.

Il fut parfaitement guéri, après avoir pris, outre les décoctions des bois & l'antimoine crud, cent-vingt-cinq bains; & il y a trois ans qu'il n'a éprouvé aucun de ces accidens.

Son teint étoit jaune, pendant tout le cours de la maladie; il devenoit plombé, & les yeux cernés dans les tourmens de la colique. Depuis ſa guériſon, il s'eſt éclairci, & a repris ſa premiere fraîcheur. Il avoit pendant l'accès, des dégoûts, la bouche mauvaiſe, la langue ſale, & les dents chargées de tartre. Dans cette maladie, il eſt eſſentiel de faire attention au teint du malade; s'il eſt jaune ou pâle, quoiqu'il n'y ait plus de douleur, c'eſt une marque qu'il y a encore de

la matiere arthritique dans le ſang : ſi le teint eſt frais, clair, & reſte conſtamment tel, c'eſt marque que la matiere arthritique eſt épuiſée.

Un jeune Seigneur fut attaqué, il y a ſix ans, d'une colique dont il ſouffrit les douleurs les plus atroces pendant cinq ou ſix ſemaines. On en parla beaucoup en ville ; & quoique ſon Médecin, homme d'ailleurs fort entendu, ſe donnât toutes les peines pour l'en tirer, ſes ſoins furent inutiles. Le malade étoit, à ce qu'on aſſuroit, à l'extrêmité. On fit venir, plutôt par déſeſpoir que par confiance, un certain homme qui ſe mêloit de guérir, & qui, par ſa grande ſtupidité, étoit plus renommé que d'autres ne le ſont par leur ſavoir. Ce Charlatan lui donna des abſorbans, des ſpiritueux & des huiles eſſentielles en grande doſe. La colique ceſſa tout-à-coup, & on crioit au miracle.

Ce miracle ne dura pas long-tems ; car la colique revint ſi ſouvent depuis, qu'il n'a ceſſé, depuis ſix ans, de faire des remedes pour s'en délivrer.

Enfin il eut une ſi cruelle attaque l'hiver dernier, que ſon Médecin fut plus de deux mois pour pouvoir le remettre. Il employa les fomentations émollientes, un grand nombre de lavemens, des décoctions apéritives, & des narcotiques ; il interpoſoit ſou-

vent de légers purgatifs ; & le malade, après avoir évacué beaucoup de glaires, par le secours de ces lavemens & de ces purgatifs, sembloit être mieux, & fit même un petit voyage, quoiqu'encore foible & très-pâle.

Ce calme ne fut pas long; car il eut, quelques semaines après, une si cruelle attaque de colique, qu'on croyoit qu'il en mourroit. Quelque chose que fît son Médecin il ne put empêcher que la violence des douleurs ne produisît des convulsions fréquentes & excessives : c'étoit, selon le rapport qu'on m'en fit, un spectacle affreux que de voir ce malade.

A force de drogues & de lavemens on lui procura à la fin un peu de relâche, qui permit de le transporter, par eau, en cette Ville. Son Médecin continua à le soigner exactement. Cependant la colique tourmenta tellement le malade, qu'on déclara & qu'on convint qu'il étoit absolument sans ressource.

C'étoit dans cet état que ce malade me fut confié au commencement du mois de Juin. Il étoit décharné, n'ayant que la peau & les os : son teint étoit cendré; sa peau seche, ridée & écaillée : son corps étoit froid ; son pouls étoit petit & extrêmement lent ; ses yeux enfoncés, son regard triste :

ſon ventre étoit dur & renfoncé; ſes hypocondres retirés: il étoit conſtipé, & avoit la bouche béante: il étoit tourmenté d'inſomnies continuelles; il ne voyoit rien, quoique les yeux ouverts, & ne comprenoit pas ce qu'on lui diſoit: il avoit le délire, ou plutôt il parloit comme un imbécille: on voyoit, par ſes grimaces & ſes contorſions, qu'il avoit des douleurs dans le ventre; on lui donnoit à manger & à boire comme à un petit enfant qui n'a point de raiſon; & il en laiſſoit découler une partie de ſa bouche.

Dès que j'eus vu le malade dans cet état, & entendu le récit de ſa maladie, je déclarai tout de ſuite, que cette colique étoit cauſée par une matiere ſinguliere, qui s'étoit jettée ſur le bas-ventre; que c'étoit la matiere arthritique vague, & que cette maladie reſſembloit à ce qu'on appelle *la colique de Poitou.* Je fis auſſi tôt préparer un bain tiede d'eau de riviere; j'y fis porter le malade tel qu'il étoit, & l'y fis tenir pendant une demi-heure. Je fis frotter ſon ventre trois fois le jour avec l'huile de roſe, & injecter deux fois le jour ſix onces d'huile de lin tiede, en guiſe de lavement; je lui fis prendre par cuillerées de l'huile d'amandes douces, mêlée de ſyrop de diacode, & boire autant qu'il pouvoit d'une décoc-

tion émolliente : je le fis porter deux fois par jour au bain, avec ordre de l'y tenir chaque fois un quart d'heure de plus, jusqu'à ce qu'on fût parvenu à l'y garder une heure & demie, qui étoit le terme que j'avois fixé pour chaque bain.

Le malade ayant pris vingt bains de cette maniere, & continué l'usage des huiles, des lavemens & de la décoction émolliente, pendant six jours, revint à soi, commença à parler raison, se plaignit de ses douleurs, me fit un récit détaillé des maux qu'il avoit soufferts depuis dix ans, & m'assura que sa colique étoit beaucoup moins cruelle qu'elle n'avoit été auparavant. Je lui déclarai alors que je croyois qu'après soixante bains il pourroit marcher dans la chambre, & qu'après cent bains il pourroit prendre l'air dans son jardin.

En effet, ayant pris à-peu-près soixante bains, il entra seul dans la cuve; il marcha sans canne; il commença à avoir de l'appétit; son pouls devint plein; il eut le ventre libre; il reprit du sommeil, principalement quand il avoit deux ou trois jours de relâche; car il y avoit de tems à autre des douleurs sourdes.

Après ce tems il se manifesta des douleurs arthriti ques dans les différentes parties du corps; & ces douleurs roulerent & changerent de place : c'étoit l'*arthritis* vague dans

toutes les formes. Alors il n'eut plus de colique. Je fus bien sûr pour lors que cette colique avoit été auparavant causée par cette même matiere arthritique, qui s'étoit fixée sur le bas-ventre; ce qui me fit abandonner les autres drogues, & substituer à leur place une décoction des bois, coupée de lait de vache, avec deux prises d'antimoine crud en poudre par jour, & m'engagea à faire baigner le malade dans des eaux thermales de Wisbaade; ce qui a si bien réussi, qu'après l'usage de ces drogues & soixante bains d'eau de Wisbaade, il fut en état de se promener dans son jardin.

Son Médecin ordinaire le reprit, & lui fit continuer les bains, l'antimoine crud, & la décoction des bois.

J'ai eu occasion de revoir ce malade au commencement du mois de Septembre, après qu'il eut pris en tout cent soixante bains; & voici comment je le trouvai. Il y avoit trois semaines qu'il avoit quitté les bains; mais il continuoit de boire la décoction des bois, & de prendre la poudre d'antimoine crud. Il n'avoit plus de colique; son ventre étoit réguliérement libre: il avoit bon appétit, & supportoit assez bien les alimens: il avoit repris son ancien embonpoint; son sommeil étoit tranquille: il sortoit en voiture, pour voir du monde; il fréquentoit les sociétés, & tout le monde

de ſa connoiſſance eſt étonné de le voir auſſi-bien rétabli.

Mais il a encore deux marques qui m'indiquent qu'il y a encore un reſte de matiere morbifique dans le corps; c'eſt que ſon teint eſt encore très-jaune, & que ſes bras & ſes jambes ſont ſi foibles, qu'il ne s'en faut guere qu'ils ne ſoient paralytiques. Il a de la peine à ſe ſoutenir ſur les jambes, & il ne peut pas porter les bras à la tête; ce qui, ſelon les Auteurs, eſt un des principaux reſtes qui caractériſent la colique de Poitou. C'eſt ce qui m'a engagé à l'envoyer à Wisbaade, pour y prendre encore cinquante bains, avec ordre de laiſſer couler les eaux chaudes ſur les épaules, par le moyen de la douche; & je ne doute pas que les forces ne ſe rétabliſſent aux bras & aux jambes. Je lui ai, outre cela, conſeillé de continuer, pendant l'hiver prochain, l'uſage de la décoction des bois & de l'antimoine crud, afin de ſe garantir contre la rechute que pourroit exciter cette mauvaiſe ſaiſon, & de prendre à l'avenir les bains tous les ans, dans la belle ſaiſon, afin d'épuiſer ainſi la mauvaiſe matiere, & de ſe préſerver contre ce mal. (*a*)

Voilà tous les cas de cette colique extraor-

(*a*) M. Strack nous a mandé depuis, que les eaux thermales de Wisbaade avoient entiérement guéri la foibleſſe qui reſtoit aux bras de ce malade.

dinaire, que j'ai vue & traitée en treize ans de tems. Je prie actuellement les Auteurs qui ont écrit de la colique de Poitou, & les Médecins qui en ont traité un plus grand nombre que moi, & principalement les Médecins Praticiens des pays dans lesquels on prétend que cette colique est commune & endémique, de décider, d'après les symptômes que j'ai dépeints ici, si c'est ce qu'on appelle *la colique de Poitou?*

S'ils en conviennent, ils me permettront de tirer les conclusions suivantes, 1° que la colique de Poitou est causée par la matiere arthritique, qui s'est jettée & fixée, ou sur les visceres, ou sur les muscles du bas-ventre. Que c'est depuis l'année 1757 que la colique de Poitou a été plus fréquente dans ce pays-ci, parce que l'*arthritis* vague a été, pendant ce même-tems, très-commune & véritablement épidémique. Qu'étant notoire que les attaques arthritiques reviennent plusieurs fois, on comprend pourquoi les malades de colique de Poitou sont sujets à des rechutes. 2° Qu'on a tort de donner à cette colique le nom de *Poitou*, & qu'on l'appelleroit, à juste titre, *colique arthritique*, & qu'on a encore moins de raison de l'appeller *colique des Potiers*, *colique saturnine*, *colique des Peintres*, *colique des Doreurs*, &c. les malades que j'en ai guéris, n'étant ni Potiers, ni Peintres, ni Doreurs;

n'ayant manié, ni le plomb, ni la litharge, ni la céruſe, ni l'arſenic, ni le cobolt, ni le cuivre, & n'ayant pas bu des vins lithargirés. Que les Potiers, les Peintres, les Doreurs peuvent être pris de la matiere arthritique, & en avoir la colique, ainſi que bien d'autres gens. Que ni le plomb, ni la litharge, ni la céruſe, ni le cuivre, ni les couleurs, ne cauſent cette eſpece de colique, mais que les maux qui en réſultent en ſont très-différens; & ces mêmes maux étant très-connus à tous les Médecins, je ne comprends pas comment quelques-uns d'entr'eux ont pu attribuer la colique de Poitou à ces matieres. 3° Que ni l'émétique, ni les purgatifs, ni les émolliens, ni les narcotiques ne ſont les remedes propres à combattre cette colique, puiſqu'ils ne ſont pas dirigés contre la matiere arthritique, ni en état de la chaſſer.

Mais ſi les Auteurs qui on écrit de la colique de Poitou, & les Médecins-Praticiens qui en ont traité bien plus de malades que moi, ne ſont pas de mon ſentiment, je leur céderai volontiers, ſachant bien que c'eſt à la pratique, que c'eſt au grand nombre de malades, que c'eſt à l'expérience que nous devons la connoiſſance du vrai; & je les prierai pour lors de vouloir bien nous donner les ſignes qui diſtin-

guent la colique arthritique de la colique de Poitou, & de noter un peu plus exactement les symptômes qui caractérisent cette colique singuliere, afin de ne pas la confondre.

Je vais en attendant, pour ne pas avoir fatigué le Lecteur en vain, & afin d'être du moins de quelque utilité, indiquer ici les signes par lesquels on peut distinguer de bonne heure, & sans laisser souffrir le malade long-tems, si la colique qui le tourmente est causée par une matiere arthritique.

En général l'*arthritis* vague a été, comme je l'ai dit ci-dessus, si commune depuis l'année 1757, qu'on peut avec raison la regarder comme épidémique. On n'a pas trouvé jusqu'ici de meilleur remede que la décoction des bois, l'antimoine crud, & les bains d'eau chaude, ou d'eaux thermales. L'expérience a démontté qu'un petit nombre de bains, vingt ou trente bains, n'y apportent pas un grand soulagement: il en faut cinquante, cent, & même davantage, pour pouvoir être délivré des douleurs; & encore faut-il, pour en prévenir la rechute, reprendre des bains tous les ans. On ne sait quand cette matiere sera épuisée; & il seroit à souhaiter qu'on pût trouver un remede qui guérisse promptement & radicalement.

Il eſt facile de connoître l'*arthritis* vague par les douleurs & les tumeurs qu'elle cauſe dans les différentes parties du corps qu'elle parcourt, prend & quitte. Mais quand elle ſe fixe en commençant, quand elle ne quitte pas la partie qu'elle a une fois occupée, alors il eſt très-difficile de la connoître & de la diſtinguer, principalement lorſqu'elle a commencé par ſe fixer dans quelque viſcere, ſans avoir, ou auparavant ou après, parcouru quelques autres parties du corps.

Sans parler ici des léthargies, des péripneumonies, des pleuréſies cauſées par cette même matiere, lorſqu'elle s'eſt jettée tout-à-coup & fixée au cerveau, aux poumons, à la plevre, je me bornerai à propoſer ici les caracteres qui diſtinguent la colique que cette matiere produit, lorſqu'elle s'eſt fixée ſur quelque partie du bas-ventre, de toutes les autres.

Si un malade a la colique, & qu'on ne puiſſe pas raiſonnablement découvrir d'autres cauſes; ſi cette colique eſt extrêmement douloureuſe, ſans qu'il y ait ni inflammation ni fievre, & que le pouls ſoit ou petit & lent, ou petit & fréquent; ſi le malade a le teint jaune ou olivâtre, les yeux enfoncés ou cernés; ſi le malade a eu autrefois des douleurs ſourdes dans les membres, ou, en cas qu'il n'eût pas eu de ces douleurs; s'il a ſenti une laſſitude dans tout ſon

corps, ou des fatigues, après avoir un peu marché ou travaillé; s'il s'eſt ſenti las & fatigué après le ſommeil; ſi les ſueurs, quand il en a eu, l'ont brûlé comme ſi on lui avoit criblé des cendres chaudes ſur la peau, ou l'ont piqué comme ſi on l'avoit électriſé; s'il a eu ſans cauſe manifeſte, un nombre infini de très-petits boutons rouges dans la peau, qui le demangeoient, & enſuite ſe ſont ſéchés & ſont tombés par écailles; s'il a eu de tems en tems des ſtranguries, ſans cauſe manifeſte, & ſi les urines qu'il a rendues dans cette circonſtance ont été claires & limpides; s'il a quelquefois, à tems inégaux & ſans cauſe manifeſte, lâché difficilement ſes urines, qui ſoient ſorties blanchâtres comme du petit lait mal fait, & qui après aient dépoſé un ſédiment blanchâtre & gras comme du ſuif raclé, c'eſt une marque ſûre que la colique qui tourmente ce malade eſt cauſée par la matiere arthritique; & ce ſont tous les ſignes caractériſtiques qui, au défaut du grand ſigne pathognomonique (les douleurs vagues dans les membres & autour de leurs articulations) nous ſont connoître la colique arthritique, & la font diſtinguer d'avec toutes les autres coliques.



OBSERVATION

Sur une Colique de Poitou ; par M. PLANCHON, Médecin à Peruwelz en Hainaut.

Une jeune fille, âgée de vingt-quatre à vingt-six ans, essuya, dans le mois de Septembre 1761, une colique très-violente qui dura fort long-tems, & qui fut accompagnée de symptômes effrayans. Cette colique se termina par une paralysie des extrêmités du corps, que le tems, plutôt que les remedes, a guérie ; & cette fille, après avoir couru plusieurs fois le danger d'y succomber, a dû passer par tous les degrés de ce cruel mal. Le changement d'air & le printems favoriserent beaucoup son rétablissement.

Je ne donnerai point ici le détail de cette colique ; je n'étois pas alors le Médecin de cette fille : je rapporterai seulement celle que j'ai vue sous mes yeux, & qui fut soumise à mon traitement. Ce fut dans le commencement d'Avril 1763 que cette fille, après s'être échauffée à travailler à sa lessive, & avoir veillé, sur une prairie, à la fraîcheur de la nuit, se plaignit d'une langueur extrême, & d'une lassitude universelle : son visage devint pâle & défiguré ;

elle ſentoit une peſanteur dans l'eſtomac, & de tems en tems il lui prenoit des douleurs aſſez vives à la région ombilicale, avec quelques envies de vomir : le ventre étoit conſtipé, l'appétit étoit perdu. Je fus conſulté ſur ſes indiſpoſitions. La malade n'avoit aucun dérangement de ſes regles : je craignis donc, à l'aſpect de ces légers ſymptômes, la renaiſſance de cette colique qui l'avoit cruellement aſſaillie un an & demi auparavant. Je la fis ſaigner du bras, & lui fis donner quelques lavemens émolliens, pour la préparer à la purgation le jour ſuivant. Son purgatif ne l'évacua guere : les douleurs ne laiſſerent pas que de revenir auſſi vivement qu'avant, & ne céderent aucunement aux calmans dont je lui fis faire uſage.

Deux jours ſe paſſerent ſans qu'elle eût d'autres alarmes, mais bientôt les douleurs augmenterent avec violence : la malade ne trouvoit plus de tranquillité ; elle s'agitoit & pouſſoit les hauts cris : elle vomiſſoit tout ce qu'elle prenoit : la conſtipation étoit opiniâtre, le ventre étoit tendu avec rétraction ; les urines ne couloient qu'à peine, & le peu qu'elle en rendoit reſſembloit à la biere brune. Son pouls étoit ordinairement plus lent qu'agité : les douleurs du bas-ventre ne quittoient la partie, que pour attaquer les cuiſſes & les jambes. Quelquefois, après

avoir essuyé des tiraillemens d'entrailles les plus cruels, elle tomboit dans des convulsions effrayantes, qui duroient très-long-tems; elle n'en sortoit que pour entrer dans un délire de quelques heures : la fievre se mettoit de la partie, & se terminoit par une sueur copieuse. Alors elle avoit un calme de quelques heures, pendant lesquelles elle jouissoit d'un sommeil fort tranquille ; mais elle ne se réveilloit que pour retomber dans le même état, & souvent plus violent. Cette nouvelle scene duroit autant que celle qui l'avoit précédée, & ne finissoit que par un nouvel accès de fievre, par des douleurs de cuisses & de jambes, qui étoient remplacées par le délire, & qui finissoit quelquefois par une affection comateuse. A cette diversité de symptômes il survenoit un nouveau calme qui ne duroit guere, pendant lequel elle se plaignoit d'élancemens douloureux dans le sein. Il arrivoit aussi que, dans les accès, il survenoit un hoquet qui l'agitoit. Ses regles parurent pendant le cours de sa maladie, & elle eut quelques légeres hémorrhagies du nez.

C'est ainsi qu'elle passoit d'un état violent, douloureux & agité, à celui d'un calme trompeur. Cette alternative dura près de trois semaines, sans que la maladie fît d'autres progrès que ceux que je viens de rapporter. Les moyens que j'employai

y contribuerent ; de ſorte que, ſans leur ſecours, elle eût pu facilement retomber dans le même état où elle s'étoit vue à la ſuite de celle qu'elle avoit déjà eſſuyée. Reconnoît-on ici, au tableau que je viens de faire, la colique de Poitou, ſi bien décrite par M. Bonté? Celle qu'elle avoit déjà eue, les ſuites qui l'avoient accompagnée, ne confirment-elles pas ce diagnoſtic ? Auſſi ne doutai-je aucunement de ſon caractere : ſes ſymptômes, comparés avec ceux que lui attribue M. Bonté, font voir clairement qu'il n'y avoit pas à en douter, & qu'elle parvint juſqu'à ſon deuxieme degré complet.

Dès que je m'apperçus de tout ceci, je cherchai à développer la cauſe de cette colique, & je n'en reconnus d'autres qu'une bile âcre, cauſtique & exaltée, qui irritoit vivement la membrane des inteſtins. La couleur brune des urines, une eſpece de sédiment briqueté, les vomiſſemens d'une bile poracée, dénote aſſez cette âcreté. Fondé ſur ce principe, & ſur ce qu'en dit le célebre Auteur du *Dictionnaire portatif de Santé*, Art. COLIQUE DE POITOU (*a*), je répétai

» (*a*) On voit, par les ſignes que nous venons » de donner de cette maladie (*la colique de Poitou*) qu'il eſt aiſé de juger qu'elle a beaucoup » de rapport avec la colique bilieuſe, que nous » avons décrite ci-deſſus. Elle en differe cepen-

la ſaignée du bras ; je remis la malade à l'uſage des délayans, des tempérans, des aceſcens, des nitreux, des mucilagineux & des lavemens émolliens : le petit-lait clarifié, l'eau citronnée, le bouillon de veau, les émulſions, le *ſerum tamarind.* FULL. composerent ſa boiſſon.

Dans la violence des douleurs j'eus recours aux potions huileuſes & calmantes, aux gouttes anodines de Sydenham, à la liqueur minérale anodine d'Hoffmann ; je la fis plonger dans les bains d'eau tiede, qui la ſoulageoient beaucoup chaque fois. Si les vomiſſemens la fatiguoient par trop, elle faiſoit uſage de ſel d'abſynthe & du ſyrop de limon uni à quelques légers ſtomachiques.

Ces remedes, continués pendant huit jours, délayerent, tempérerent & corri-

» dant par les ſymptômes, qui ſont plus vifs,
» par les douleurs, qui ſont bien plus généra-
» les, par la qualité de l'urine, qui eſt beau-
» coup plus âcre & plus bilieuſe, par la dyſurie,
» qui occaſionne des eſpeces de douleurs néphré-
» tiques, &, en un mot, par la durée & la conſ-
» tance des accidens. On doit auſſi regarder les
» veilles immodérées, le travail forcé, les paſſions
» vives de l'ame, comme des cauſes propres à
» donner à la bile cette âcreté ; car il faut regar-
» der la bile, dans cette maladie, comme la ſeule
» cauſe de tous ces accidens. *Diction. portatif*
» *de Santé*, Art. Colique DE POITOU.

gerent en partie cette bile âcre, relâcherent les solides éréthisés, & par-là ouvrirent une voie aux purgatifs que je donnai à petite dose, pour éviter les vomissemens, que le moindre irritant rappelloit souvent. Il y avoit alors plus de calme; le retour des douleurs n'étoit plus si fréquent, & me permettoit de remplir une des principales indications, je veux dire d'évacuer la cause morbifique. L'*élixir de santé de la Pharmacie de Vienne*, fut le seul des évacuans qu'elle prit; elle en fit usage avec succès, & le ventre devint libre, tant par ce moyen que par celui de quelques lavemens purgatifs.

Ces évacuations firent cesser les douleurs: l'appétit lui revint; mais après trois jours de convalescence elle fit une rechute pour avoir trop mangé; ce contre-tems ne dura guere, & je pus enfin la purger librement, de deux jours l'un, avec la *teinture céphalique & purgative de* FULLER, propre à entraîner les saburres âcres & visqueuses des premieres voies. Cette fille se rétablit tout-à-fait par l'usage du *bouillon tempérant & apéritif du Manuel des Dames de Charité, page* 51, qu'elle prit pendant quinze jours.

Telle fut cette colique de Poitou, que j'observai qui devoit sa cause à une bile âcre & caustique: elle ne differe de celle de

M. Bonté que par cette cauſe : ni le cidre, qui occaſionne celle qu'il appelle *végétale*, ni toute autre liqueur ſemblable, ne firent cet effet, puiſque cette fille n'en faiſoit aucun uſage : il faut même remarquer qu'elle ne prenoit point autant de boiſſon, chaque jour, qu'elle eût dû ; ſes humeurs ne pouvoient donc qu'acquérir de ce défaut un degré d'épaiſſiſſement. Eſt-il à préſent étonnant que la bile ait pris cette qualité âcre, à la moindre cauſe qui eût pu produire cet effet ?

Ce qui prouve encore que la colique de Poitou peut être miſe dans la claſſe des bilieuſes, c'eſt l'obſervation de *Citois*, le premier, ſuivant le célebre *Lieutaud*, qui la reconnut de ſon tems.

Il me reſte à préſent à démontrer que la tranſpiration ſupprimée eſt une des cauſes qui pervertit ſouvent la qualité de la bile, d'où nous voyons réſulter une foule de maux.

L'expérience, qui fut, de tout tems, le guide des plus célebres Médecins, nous prouve ce fait tous les jours. Ne voit on point des diarrhées, des dyſſenteries, des *cholera*, & d'autres maladies du bas-ventre, occaſionnées par une bile âcre & exaltée, que les variations de l'air ont portée juſqu'à ce point, par l'interception de l'inſenſible tranſpiration, refoulée dans la maſſe

des humeurs, d'où il résulte souvent des dérangemens de sécrétions ? S'il est une sécrétion qui est dérangée par cette cause, c'est vraiment celle de la bile. J'ai pour garant de cette vérité l'observation des plus célebres Praticiens. *Hoffmann* (a), *Huxham* (b), *Tissot* (c), &c. assurent tous la même chose.

Doit-il donc être étonnant que la personne qui fait le sujet de cette observation, ait essuyé une colique de cette espece, après s'être exposée à la fraîcheur de la nuit, revenant d'un travail au-dessus de ses forces, & dans un tems si propre à intercepter l'insensible transpiration, d'autant plus qu'elle portoit avec elle une disposition décidée à cette maladie ? Je trouve, sur la fin de la Dissertation de M. Bonté, Journal de Mars, 1764 page 233, le garant de ce que j'avance. *L'air de la nuit*, dit-il, *est toujours fort contraire, non-seulement aux*

(a) *Nil magis bilem vitiat, eamque impuram, & salibus causticis refertam reddit, quàm solemnis per superficiem corporis prohibita evacuatio. Quandocumque igitur talis bilis caustica in primis viis existit, horrorem, anxietates, vomitus, & motus febriles excitat.* HOFFMANN, *de Bile medic. & Venen. corp. hum. sec.* 31, *tom.* 6, *page* 159.

(b) HUXAM, *in libro de Aëre & morbis epidemicis.*

(c) TISSOT, *Dissertatio de Febribus biliosis, page* 2, *edit. Lovan.* 1760.

personnes

perſonnes qui ſont convaleſcentes de cette maladie, mais auſſi à celles qui y ſont ſujettes : le froid, l'humidité en ſont ſouvent les cauſes déterminantes.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris depuis 1707 juſqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la Faculté de Paris.

ANNÉE 1746.

HIVER. L'hiver a commencé avec un froid aſſez vif, qui n'a cependant pas duré. Vers le milieu de Janvier, la riviere a charrié des glaçons ; mais cela n'a point continué : vers le 10 Mars la riviere a encore charrié des glaçons. Cet hiver a été long, ſans que le froid ait été exceſſif.

Il y a eu beaucoup de rhumes, de toux, de catarres, quelques fluxions de poitrine, des apoplexies preſque toutes mortelles, des dévoiemens & des petites-véroles, en général, peu dangereuſes. Enfin on a obſervé les maladies qui régnent ordinairement en hiver, & qui ſont pour lors plus fréquentes, par rapport à la rigueur de la ſaiſon, & au paſſage ſubit d'une chambre échauffée à l'air extérieur, le plus ſouvent froid, qui intercepte la tranſpiration &

affecte en conséquence telle ou telle partie, à raison de l'impression qu'elle reçoit : c'est même là ce qui fait que, proportion gardée, on voit moins de malades alors parmi les pauvres que chez les riches, attendu que leur misere les expose moins à passer d'un lieu chaud dans un air froid. Ils n'ont pas le moyen de se procurer les commodités dont abusent les gens riches, & dont ils sont souvent la victime. Cette compensation de biens & de maux est peut-êrre le seul motif qui puisse consoler les pauvres des privations continuelles qu'ils sont forcés de supporter.

Au mois de Janvier, tous les Médecins de l'Hôtel-Dieu (car on n'observa point la même chose dans la ville) virent périr beaucoup de femmes en couche, dont l'enfant étoit venu à terme, quoiqu'elles n'eussent point été incommodées dans les derniers mois de leur grossesse, & que rien ne parût devoir annoncer quelque chose de sinistre.

A peine étoient-elles accouchées, quoique le *travail* n'eût point été laborieux, qu'elles étoient prises d'une fievre ardente : leurs *vuidanges* couloient peu ; elles ressentoient de vives douleurs de colique, & sur-tout dans la région de la matrice : le lait ne se portoit point, ou très-peu, aux mamelles ; & elles périssoient, quelques-unes dès le quatrieme jour de leur couche ;

d'autres, mais en plus petit nombre, alloient jusqu'au 10.

Par l'ouverture des cadavres on trouvoit presque toujours l'épiploon gangréné, la matrice très-gonflée & enflammée, les ovaires remplis de pus, la vessie, l'intestin rectum, & toutes les parties voisines de la matrice, dans un état d'inflammation plus ou moins grand. Chez quelques-unes, sur-tout chez celles qui avoient souffert plus long-tems, la poitrine étoit enflammée, & quelquefois on y trouvoit du pus; chez toutes, les mamelles étoient flasques; elles ne contenoient point de lait: on trouvoit plus ou moins de lait épanché dans le ventre & dans la poitrine. On ouvrit la tête de quelques-unes; & il y en eut chez qui l'on trouva un peu d'inflammation dans les membranes du cerveau.

On employa avec succès les saignées, tant du bras que du pied, mais principalement celles du bras, qu'on répétoit plusieurs fois: une boisson délayante, des lavemens fréquens, des relâchans de toute espece, quelquefois des calmans, une diéte très-exacte, du bouillon léger pour toute nourriture. Par ce traitement la matrice, qu'une trop forte extension avoit, pour ainsi dire, forcée, reprenoit son ressort: les vuidanges couloient; le lait se portoit aux mamelles, & tout rentroit dans l'ordre naturel. Pour faciliter encore la résolution de l'engorgement des vais-

ſeaux de la matrice, &, en conſéquence, de ceux de toute l'habitude du corps, on avoit ſoin de faire reſpirer un air pur aux malades, de le renouveller de tems en tems, & d'éviter avec ſoin qu'il ne fût trop échauffé ; précaution qui ſauveroit la vie à bien des femmes en couche, ſi par un préjugé funeſte & dangereux dans ce cas, auſſi-bien que dans les maladies d'éruption, la plupart de ceux qui ſont auprès des malades ne les étouffoient en les ſurchargeant de couvertures, en tenant trop chaude leur chambre, & en ne renouvellant point l'air.

Pour prévenir cette maladie qui continua dans le mois de Février, & qui ceſſa totalement en Mars, peut-être par les remedes qu'on y apporta, on fit ſaigner pluſieurs fois les femmes dans le dernier mois de la groſſeſſe ; on leur fit prendre pluſieurs purgations compoſées, par préférence, d'amers, parce qu'on avoit obſervé que pluſieurs rendoient des vers, quoique cela ne fût point conſtant chez toutes ; mais chez un grand nombre, un dévoiement plus ou moins fort, avec plus ou moins d'épreintes, avoit précédé l'accouchement, principalement dans le mois de Février.

Ce qu'il y eut de ſingulier, & dont je crois qu'il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de rendre raiſon, c'eſt qu'en Février, on vit, par préférence, attaquées de cette

maladie, celles qui étoient déjà précédemment accouchée, tandis que celles qui accouchoient pour la premiere fois, en étoient, au moins la plupart, exemptes.

Un grand nombre d'enfans nouveaux-nés périrent aussi : il y en eut cependant quelques-uns qui survécurent à leur mere ; preuve certaine que les femmes, quoiqu'elles semblassent se bien porter jusqu'au terme de leur accouchement, portoient cependant intérieurement la disposition très-prochaine à être malades, puisque le plus grand nombre de leurs enfans mourut.

Vers la fin de Février, & au commencement de Mars, on vit régner, à Paris, des fievres malignes, dont moururent beaucoup de ceux qui en furent attaqués. Ceux qui guérirent furent long-tems en danger, & leur convalescence fut très-orageuse.

Dans l'abord, la maladie ne sembloit rien annoncer de funeste, ni même de dangereux : les malades étoient, pendant quelques jours, avec un peu de fievre qui ne produisoit qu'un mal-aise universel, mais souvent assez considérable pour les obliger de se mettre au lit. Vers le 3 ou le 4 de la maladie, la fievre augmentoit, & les malades étoient forcés de se coucher. Rien encore ne paroissoit devoir faire craindre : il n'y avoit aucun symptôme effrayant ; les accidens augmentoient successivement ;

il ſurvenoit un peu de rêverie la nuit ; elle étoit d'abord peu ſenſible ; enſuite on s'en appercevoit dans le jour : inſenſiblement les accidens augmentoient ; la tête ſe prenoit tout-à-fait, ſouvent il ſurvenoit un délire violent ; on s'appercevoit de ſoubreſaults dans les tendons, qui dégéneroient en mouvemens convulſifs violens : le ventre ſe tendoit, les évacuations ſe ſupprimoient ou devenoient de mauvaiſe condition : alors c'en étoit preſque toujours fait des malades qui, dans les derniers jours de leur maladie, diſoient ne ſentir aucun mal, lorſqu'ils avoient la tête aſſez libre pour répondre aux queſtions qu'on leur faiſoit ſur leur état. Ce qui rendit cette maladie encore plus dangereuſe, étoit le peu de gravité qu'elle annonçoit dans le commencement. Le Médecin trouvoit par-là plus de réſiſtance chez le malade ; & les aſſiſtans, qui ne donnent que trop leurs avis, s'oppoſoient à la répétition des ſaignées, qui cependant étoient indiſpenſablement néceſſaires dans le début de la maladie. Il falloit entretenir le ventre libre par l'eau de caſſe aiguiſée, une boiſſon abondante : on devoit auſſi détourner l'humeur par l'application des véſicatoires.

Malgré tous ces ſecours le plus ſagement adminiſtrés, malgré l'attention du Médecin à profiter de tous les inſtans pour placer les remedes le plus appropriés, il en périt un

grand nombre, fur-tout parmi les femmes hyftériques, chez lefquelles la fenfibilité des nerfs étoit encore un nouvel obftâcle à la détente néceffaire pour opérer la crife qui devoit fe faire par une évacuation quelconque.

PRINTEMS. Le froid continua jufqu'au 5 Mai, que la chaleur commença ; elle fut très-forte le 14 & le 15. Il y eut de l'orage prefque tous les jours ; ce qui n'eft pas ordinaire à Paris, depuis plufieurs années ; car le mois de Mai eft prefque toujours froid.

Les toux, les catarres continuoient, auffi-bien que les crachemens de fang chez les perfonnes dont la poitrine étoit délicate : vraifemblablement la chaleur du 14 & du 15 y contribua. Il y avoit des dévoiemens qui dégénéroient facilement en dyffenterie, pour peu qu'on les négligeât. On vit auffi périr tout-à-coup plufieurs perfonnes d'apoplexie, fans pouvoir éprouver le plus léger foulagement des remedes les plus convenables.

Les petites-véroles commencerent ; mais, en général, elles étoient peu dangereufes.

La fievre maligne, dont nous avons parlé l'hiver précédent, régnoit toujours ; elle étoit cependant un peu moins commune ; mais elle étoit également dangereufe ; & ceux qui en guériffoient avoient une convalefcence très-longue & fort orageufe. Les récidives étoient fréquentes, pour peu que

les malades commiſſent la plus légere imprudence.

La chaleur du mois de Mai avoit rendu, vers la fin, les maladies de poitrine ſur-tout, moins communes; mais le froid étant revenu en Juin, elles reparurent de nouveau, & étoient même encore plus graves que dans la ſaiſon précédente. Les dévoiemens continuoient accompagnés de douleurs de colique plus ou moins vives. Quelques malades eurent des vomiſſemens bilieux : ces maladies cédoient, pour l'ordinaire, à une boiſſon adouciſſante, à beaucoup de lavemens, à des purgatifs amers, plus ou moins répétés. Il y eut même quelques perſonnes qu'il fallut faire vomir avec l'ipécacuanha; chez d'autres il fallut le continuer, pendant du tems, à petite doſe, uni à de la thériaque; mais ces maladies n'eurent aucune ſuite fâcheuſe.

On obſervoit toujours des fievres malignes; mais elles étoient moins communes, les ſymptômes moins graves, la convaleſcence moins longue, & les récidives plus rares.

ETÉ. Cette ſaiſon commença par des inégalités aſſez bruſques, du chaud, du froid, des vens changeans à chaque inſtant, de la pluie; toutes ces variétés ſe ſuccédoient très-promptement, ſouvent dans la même journée.

Le 5 Juillet la chaleur fut très-grande; mais elle diminua jusqu'au 12, qu'elle reprit vivement & continua tout le mois. Celui d'Août fut fort inégal. Il y eut un orage violent dans les environs d'Orléans : il y tomba de la grêle, dont quelques grains pesoient, dit-on, jusqu'à six onces. Quoique cette grêle n'ait duré que deux à trois minutes, elle a haché tous les endroits où elle est tombée : le ravage a été d'autant plus grand qu'elle étoit sans pluie. La riviere continuoit d'être trouble; & rendoit, en conséquence, les bains fort mal-sains.

Les apoplexies étoient toujours fréquentes, la plus grande partie suivies de la mort ou de paralysie.

Les gens riches sur-tout étoient tourmentés de catarres, de toux, de fluxions.

En général il y avoit peu de malades; on ne voyoit incommodés que les gens d'une santé naturellement délicate.

On observoit cependant, tant à Paris que dans les environs, quelques fievres double-tierces-continues, mais peu dangereuses : elles se dissipoient assez facilement, si l'on avoit soin de saigner plusieurs fois dans le commencement, d'employer le tartre stibié, à petite dose, dans des apozèmes altérans; & lorsque, par ce traitement, la bile commençoit à couler, alors le quinquina pur-

gatif terminoit la cure heureuſement pour l'ordinaire.

AUTOMNE. L'automne fut inégal, comme avoit été la ſaiſon précédente : cependant il ne fut pas extrêmement déſagréable ni mal-ſain, excepté pour les perſonnes d'une conſtitution foible.

Il y eut peu de malades ; & les maladies étoient ſemblables à celles de l'été, tant pour les accidens que pour la conduite qu'il falloit tenir.

Les fievres intermittentes-ſimples, ſoit tierces, ſoit quartes, furent ſeulement un peu plus fréquentes, comme cela eſt ordinaire en automne.

Les dévoiemens & les dyſſenteries, ordinairement communes dans cette ſaiſon, étoient fort rares.

Les maladies des bêtes à corne, dont nous avons dit un mot à l'article du *Printems de* 1745, continuoient à faire du ravage dans les différentes provinces de France.

ANNÉE 1747.

HIVER. Le froid ne fut point vif juſqu'au 8 Janvier : la riviere étoit trouble & groſſe, ſans cependant interrompre la navigation ; mais le 8 au ſoir le froid prit tout-à-coup très-vivement. La riviere charrioit des glaçons le 11, & le 12 elle fut totalement priſe. Le tems étoit clair, le ſoleil n'étoit

obſcurci par aucun nuage, ce qui n'avoit point encore été obſervé ; car juſqu'alors le tems avoit été très-couvert, & preſque toujours on avoit vu un brouillard qui rendoit le tems très-ſombre. Le 13 il neigea aſſez abondamment, ſans que le froid diminuât de ſa rigueur : il ceſſa le 16. Le tems devint beaucoup plus doux ; il y eut, par intervalles, de la pluie : & la température de l'air étoit agréable. Le mois de Février fut auſſi beau qu'un beau mois de Mars : il y eut même deux orages en Février, le 11 & le 25, ſemblables à ceux d'été, avec éclairs, tonnerre, grêle & pluie. Vers la fin du mois la riviere déborda, moins cependant qu'en 1740 : elle ne rentra dans ſon lit que le 10 Mars, qui fut froid, & retarda la pouſſe des arbres & des plantes, qui avoit été excitée par la chaleur de Février. Quoique la température de l'air eût été extraordinaire cet hiver, on vit peu de maladies, & rien d'épidémique : il y avoit cependant des rhumes, des catarres, des fluxions, des dévoiemens, des fievres intermittentes, quelques-unes malignes ; mais, en général, les maladies étoient peu dangereuſes, & n'étoient pas communes.

PRINTEMS. Le printems, dans ſon commencement, fut froid, & par cette température, incommodoit les poitrines délicates. Vers le milieu d'Avril le tems devint plus

doux ; le vent ſe mit à l'eſt, & rendit par-là moins communes les maladies, qui dépendoient, ou de la foible conſtitution de la poitrine, ou de la difficulté qu'avoit la bile à couler.

La riviere étoit toujours groſſe & trouble.

Les maladies qui régnoient étoient des dévoiemens qui dégénéroient facilement en dyſſenteries, des pleuréſies & des péripneumonies.

Beaucoup de perſonnes périrent d'apoplexies, de coups de ſang, de catarres ſuffocans. Un grand nombre furent attaqués de fievres ardentes, avec phrénéſie, mouvemens convulſifs, pour leſquels les ſaignées abondantes, répétées & promptement faites, furent le principal & preſque l'unique remede.

Il y avoit très-peu de petites-véroles ; elles n'étoient accompagnées d'aucun ſymptôme grave : la nature ſeule guériſſoit, pourvu qu'on ne voulût point la déranger par des remedes à contre-tems.

Le mois de Mai commença par une chaleur vive : il y eut du tonnerre le 5. Cet orage dérangea la température de l'air : le froid reprit ; le vent tourna au nord, & cela dura juſqu'au 27, que revint la chaleur.

Ces extrêmes rendirent encore plus fréquentes les fluxions de poitrine & les fievres ardentes, pour le traitement deſquelles

les saignées devinrent encore plus nécessaires.

On vit alors aussi, outre les maladies dont il a été fait mention, beaucoup de personnes attaquées de maux de gorge.

Le mois de Juin fut très-inégal, tantôt chaud, tantôt froid : il y eut des orages assez souvent ; ce qui changeoit la constitution de l'air, & rendoit plus communes encore toutes les maladies qui pouvoient être produites par une transpiration forcée ou interrompue.

ÉTÉ. La chaleur commença le 21 Juin, & fut forte ; ce qui fit très-grand bien à la terre abreuvée par une pluie fréquente, depuis long-tems : le vent n'étoit point constant ; la riviere étoit toujours trouble, & les bains mal-sains. Cette chaleur dura peu. Vers la fin du mois, le froid revint avec une pluie presque continuelle ; ce qui dura jusqu'au 20 Juillet. La canicule fut belle & chaude, sans pluie ; ce qui fut fort utile aux biens de la terre, & rendit les fruits très-bons : le vent étoit cependant presque toujours au nord.

Aussi vit-on, en Juin, Juillet, & dans les deux tiers du mois d'Août, beaucoup de rhumes & de toux chez les personnes dont la poitrine étoit délicate : il y eut des apoplexies moins meurtrieres, mais presque toutes suivies de paralysie, des érésipeles, des petites-véroles, en général, peu dange-

reuſes, & quelques fievres continues ; dans quelques-unes, des ſymptômes de fievres malignes : malgré cela rien de particulier pour le traitement, qui, lorſqu'il fut méthodique, fut ſuivi preſque toujours d'heureux ſuccès.

La chaleur fut très-forte, vers la fin du mois d'Août juſqu'au 10 Septembre : il n'y eut néanmoins aucun orage.

Alors les fievres ardentes, bilieuſes, continues, doubles-tierces devinrent beaucoup plus communes ; & pour peu qu'on négligeât, dans le commencement, les remedes convenables, elles dégénéroienr en fievres malignes, & les malades périſſoient.

Le traitement, qui cependant devoit varier ſuivant les circonſtances, conſiſtoit en ſaignées plus ou moins répétées, tant du bras que du pied, obſervant toujours, avec grand ſoin, l'état du bas-ventre, avant de preſcrire la ſaignée au pied, en une boiſſon légérement inciſive, mais très-abondante, une diete très-auſtere, c'eſt-à-dire des bouillons légers, avec deux parties de veau & une de bœuf, toutes les trois heures ; on y faiſoit ſouvent amortir, avec ſuccès, des plantes chicoracées. Lorſque, par ce traitement, la bile enfin commençoit à couler, alors, & jamais plutôt, toutes les trois heures, un verre d'apozème fait avec une once de quinquina, trois gros de ſéné, un gros de rhubarbe, autant de ſel végétal & de régliſſe, dans ſuffiſante quan-

tité d'eau, pour réduire à trois chopines, qui étoient prises en six verres. Cet apozème, qu'on pouvoit varier suivant les circonstances, mais toujours dans les mêmes vues, faisoit rendre prodigieusement de bile, par haut & par bas, aux malades: il en falloit continuer long-tems l'usage, même après la fievre passée, en éloignant cependant les doses, dans la crainte des rechutes qu'éprouverent ceux qui le voulurent quitter trop tôt.

Le froid, qui revint au 10 Septembre, rendit plus fréquentes les toux: les fievres dont on vient de parler continuerent; il y eut beaucoup de dévoiemens, de rhumatismes, d'apoplexies suivies, presque toutes, de paralysies: les petites-véroles étoient plus fâcheuses, & il y en avoit un plus grand nombre.

AUTOMNE. L'automne commença par un tems froid, pluvieux & inégal. A la fin d'Octobre, & au commencement de Novembre, le tems devint plus doux: les premiers jours de Décembre furent semblables à ceux d'un printems agréable. Néanmoins les mêmes maladies de la fin de l'été continuerent: les symptômes furent semblables, aussi-bien que le traitement.

Observations Météorologiques. Février 1765.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 7 h. du matin.	*A 2 h. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	½	3½	2	28 2¾	28 2	28 1⅓
2	½	1½	0	28 1⅓	28 1⅓	28 2⅓
3	01½	0	02	28 2¼	28 2	28 1½
4	03	0	01	28 1	27 11½	27 10⅓
5	¾	3	1¼	27 9	27 9	27 10
6	1	3	0	27 11⅔	28 ¼	28 1½
7	0	2¼	¾	28 2	28 2¼	28 2⅔
8	¾	2¾	1	28 3	28 3	28 2¾
9	¾	4	1¾	28 2½	28 2½	28 1¾
10	1½	4	1	27 11¾	27 10¾	27 9¾
11	0½	3½	1¾	27 10¼	27 10⅓	27 11¼
12	1½	4½	1	27 10½	27 10¼	27 9½
13	¾	3½	1½	27 9	27 8¾	27 10
14	0	2½	¾	27 11¼	28	28 1
15	½	1	01	28 1	28 1¼	28 1½
16	01¼	½	01½	28 1	28 1¼	27 11¾
17	01¾	½	02¾	27 11	27 11	27 11
18	04	02	04¼	28	28 ½	28 ½
19	05½	0½	02	27 11¼	27 10½	27 9½
20	04½	1	02½	27 9½	27 9¾	27 11
21	04	1½	02	28	28 ⅓	28 ½
22	04¾	½	0	27 11	27 10 ½	27 9¾
23	01	3¼	½	27 11½	28 ½	28 3
24	01¼	6	1	28 3⅓	28 3	28 2
25	01	4½	3	28 ½	28 ¼	28 ⅓
26	2	5	1	28	28 ¾	27 11
27	¾	4½	4¼	27 8¼	27 7	27 ¾
28	4¾	6½	1	26 11	27 1¼	27 2½

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O-N-O. ép. brouill. couv.	N-O. couv.	Couvert.
2	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
3	N. couvert.	N. couvert.	Beau.
4	N. couvert.	N-N-E. nuag.	Couvert.
5	E-S-E. c. pl	S-E. couvert.	Couvert.
6	N. couvert.	N. nuag. beau.	Beau.
7	N-N-O. couv.	N-N-O. couv.	Couvert.
8	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
9	N. nua. cou. b.	N. beau, br.	Couvert.
10	S E. couv. pet. pluie.	S. couv. beau.	Beau.
11	N-N-O, beau.	N. couv. nuag.	Nuages.
12	N. n. cou. neig.	N-N-O. nuag.	Nuages.
13	N-N-O. gel. blanche, b.	N. beau.	Beau.
14	N. b. couv.	N-O. cou. neig.	Couvert.
15	N-N-O. gel. blanch. neige.	N. couvert.	Couvert.
16	N. neig. cou.	N. cou. neig. b.	Beau.
17	N. couv. nuag.	N. nuages.	Nuages.
18	N-N-O. c. b.	N-N-E. b. ser.	Serein.
19	N-E. beau.	N-E. b. c. neig.	Couvert.
20	N. beau.	N. beau, ser.	Serein.
21	N-O. b. ép. br.	N-N-O. b. ser.	Serein.
22	S-E. beau, cou.	S-E. cou. nua.	Nuages.
23	S-O. b. ép. br.	S-O. beau, ser.	Serein.
24	N-O. beau, br.	N-O. beau, ser.	Serein.
25	E-S-E. serein, couv. pluie.	O-N-O. pl. contin.	Couvert.
26	N-N-O. c. n.	N-N-O. nuag.	Nuag. pluie.
27	S. pluie, nuag.	S. c. pl. gr. v.	Gr. v. gr. pl.
28	S-O. v. cou. b.	S-O. vent, b.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 6 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-dessous de ce même terme : la différence entre ces deux points est de 11 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{3}$ lignes, & son plus grand abaissement de 26 pouces 11 lignes : la différence entre ces deux termes est d'un pouce 4 $\frac{1}{3}$ lignes.

Le vent a soufflé 14 fois du N.
2 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
2 fois de l'E-S-E.
3 fois du S-E.
2 fois du S.
2 fois du S-O.
2 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
8 fois du N-N-O.

Il a fait 16 jours beaux.
6 jours serein.
9 jours des nuages.
23 jours couverts.
5 jours du brouillard.
5 jours de la pluie.
5 jours de la neige.
2 jours de la gelée blanche.
2 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Février 1765.

On a obſervé, pendant ce mois, une très-grande quantité de rhumes, dont quelques-uns étoient accompagnés de fievre & de crachement de ſang. En général, ils n'ont cédé qu'avec beaucoup de peine aux remedes les mieux adminiſtrés.

Les petites-véroles ont continué à être très-communes; elles ont même recommencé leurs ravages, ſur-tout dans les quartiers des fauxbourgs Saint-Victor & Saint-Marceau.

Les fievres intermittentes ont été peu nombreuſes; mais on a oui dire qu'il étoit mort pluſieurs perſonnes d'apoplexie.



Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois de Janvier 1765 ; par M. BOUCHER, Médecin.

Tout le mois de Janvier a été doux, le vent étant reſté conſtamment au ſud, ſi l'on en excepte trois ou quatre jours. Le thermometre n'a été obſervé qu'un matin au terme de la congélation ; ſavoir, le 30 : avant le 15 du mois il s'eſt trouvé pluſieurs matins dans les environs du terme de 6 degrés. Le tems a été à la pluie depuis le 1er juſqu'au 11. La fin du mois s'eſt paſſée abſolument ſans pluie.

Le mercure, dans le barometre, du 1er au 10, ne s'eſt guere porté plus haut qu'au terme de 27 pouces 6 lignes : depuis le 24 juſqu'au 31 il a été obſervé conſtamment au-deſſus de celui de 28 pouces ; & les quatre derniers jours du mois, il a monté à 28 pouces 4 lignes, & même au-deſſus.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre, a été de 8 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & ſon plus grand abaiſſement a été du point de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 8 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces $4\frac{1}{2}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de

27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 11 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du Nord-d'Eſt.
3 fois de l'Eſt.
14 fois du Sud vers l'Eſt.
6 fois du Sud.
8 fois du Sud vers l'Ou.
2 fois de l'Oúeſt.

Il y a eu 29 jours de tems couvert ou nuageux.
13 jours de pluie.
6 jours de brouillard.

Les hygrometres ont marqué beaucoup d'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Janvier

La température de la ſaiſon, jointe à l'humidité du tems, a entretenu, en quelques quartiers de cette ville, parmi le bas peuple, la fievre continue-putride, caractériſée maligne dans nombre de perſonnes. Les parotides en étoient un ſymptôme aſſez commun : elles ont ſuppuré dans pluſieurs ; mais j'en ai vu auſſi ſe terminer par réſolution ou par déliteſcence, & cela ſans inconvéniens. Il eſt vraiſemblable que l'uſage du quinquina, qui m'eſt familier dans la cure de cette eſpece de fievre, a contribué à les écarter. Les émétiques ou les émético-catartiques ſe ſont trouvé preſque généralement indi-

qués dans le commencement de la maladie ; après quelques ſaignées prudemment adminiſtrées ; & ils ont paru rendre la ſuite du traitement plus sûre. Au reſte, cette fievre attaquoit tout âge, toute conſtitution, & l'un & l'autre ſexe.

J'ai vu nombre de nourrices priſes de la fievre continue & inflammatoire aux unes, & plus ou moins rémittente dans les autres. Toutes celles que j'ai vues, alaitoient d'une année au moins. Un amas de ſaburre dans les premieres voies a paru être, en la plupart, le principal foyer de la maladie, qu'il a été facile d'enlever par les émético-catartiques, après quoi le quinquina a été employé avec ſuccès, lorſque la fievre étoit rémittente ou intermittente. On n'a point remarqué que les nourriſſons aient contracté la maladie, quoique les nourrices aient continué à les alaiter dans les premiers jours de la fievre.

On a vu quelques perſonnes attaquées de la petite-vérole, qui n'avoit rien de fâcheux. J'ai traité une jeune perſonne de la fievre rouge ; mais je ne ſais perſonne d'autre à qui cette maladie ſe ſoit communiquée.

LIVRES NOUVEAUX.

Mémoire ſur l'Inoculation de la petite-vérole, adreſſé à MM. les Commiſſaires char-

gés par la Faculté de Médecine d'examiner les avantages & les désavantages de cette pratique, en conséquence de l'Arrêt du Parlement qui enjoint à la Faculté de donner son avis à ce sujet; par M. *Roux*, Docteur-Régent de ladite Faculté, &c. Se trouve à Paris, chez *Didot* le jeune, 1765, *in*-4°.

Vexatissimum nostrâ ætate de insitione variolarum vel admittendâ vel repudiandâ Argumentum, occasione quæstionum ab illust. viro Ant. de Haën, *sibi propositum, abjectum omni partium studio, curatiùs evolutum & expensum à* Balthasaro-Ludovico Tralles, *&c. Additur brevis Disquisitio de usu missionis sanguinis, & opii in secundâ variolarum febre.* C'est-à-dire: Examen & Dicussion plus exacte & impartiale d'un Argument si agité aujourd'hui sur l'admission ou la répudiation de l'Inoculation, qui lui a été proposé à l'occasion des questions de M. *de Haën*, &c. Par M. *Balthasar-Louis Tralles*, &c. On y a joint une petite Dissertation sur l'usage de la saignée & de l'opium dans la fievre secondaire de la petite-vérole. A Breslaw, chez *Meyer*, 1765, *in*-8°.



TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

MAI 1765.

TOME XXII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MAI 1765.

EXTRAIT.

De Melancholiâ & Morbis melancholicis : *C'est-à-dire : De la Mélancolie & des Maladies mélancoliques, Tome I, avec cette épigraphe :*

Quæque ipse miserrima vidi.

VIRG. Æneid. II.

A Paris, chez Cavelier, 1765, *in*-8°.

CE premier volume, qui sera bientôt suivi du second, ne traite que de la théorie des maladies mélancoliques. Boerhaave les avoit définies *des maladies dans lesquelles le malade est dans un état de délire long & obstiné, sans avoir de fievre, n'étant presque occupé que d'une seule idée.*

M. Lorry, à qui nous devons le nouvel ouvrage dont nous allons rendre compte, ayant remarqué que tous les mélancoliques ne ſont pas toujours occupés de la même idée, & qu'il y en a beaucoup qui jouiſſent de toute leur raiſon, quoiqu'ils ne ſoient pas les maîtres d'écarter certaines idées, a cru devoir rejetter ces deux caracteres qui ne lui ont pas paru aſſez généraux; & en conſéquence, il a ſubſtitué la définition ſuivante à celle de Boerhaave: *La mélancolie eſt cet affoibliſſement de l'ame produit par le dérangement de l'organiſation du corps, dans lequel nous ſommes vivement affectés par les objets extérieurs, ou par ceux que l'imagination ſe crée; de ſorte qu'il eſt impoſſible de réſiſter aux idées qui en découlent, de les écarter ou de les combattre par la raiſon.* Il ne ſe déguiſe pas que cette définition donne de la mélancolie une idée un peu différente de celle qu'on a communément; mais il croit, avec raiſon, que, pour peu qu'on réfléchiſſe aux phénomenes qu'on obſerve dans les mélancoliques, on conviendra qu'elle préſente la notion la plus complete de la maladie. En effet, la ſeule choſe qu'on remarque bien conſtamment dans ceux qui en ſont affectés, c'eſt le peu d'empire qu'ils conſervent ſur les mouvemens de leur ame, & l'eſpece d'abattement où tombe leur eſprit.

M. Lorry diſtingue deux genres de mélancolie, dont l'un eſt l'effet des diſpoſitions des ſolides, & l'autre du vice des fluides. Il en admet un troiſieme genre qui eſt produit par le concours de ces deux cauſes; & c'eſt peut-être le plus fréquent. Cependant il n'a diviſé ce premier volume de ſon ouvrage qu'en deux parties, dont l'une traite de la mélancolie nerveuſe, ou de celle qui reconnoît pour cauſe le dérangement des ſolides, & l'autre de la mélancolie humorale.

Pour mieux développer la nature de la mélancolie nerveuſe, il examine comment les ſolides peuvent être affectés; & en conſequence, il recherche leur nature & leurs propriétés. Il poſe d'abord pour principe que tous les viſceres, les vaiſſeaux & les glandes ſont compoſés de fibres ou de membranes qui n'en different pas beaucoup. Ces fibres ſimples ont un certain degré de force, ſont flexibles & élaſtiques; elles ont auſſi une certaine tenſion que M. Lorry appelle *mécanique*, pour la diſtinguer de la tenſion, ou action tonique, qu'il nomme *organique*. C'eſt en vertu de cette derniere eſpece de tenſion, que ces fibres font effort pour ſe contracter, & ſe contractent plus ou moins à proportion de l'action des cauſes qui agiſſent ſur elles. L'action tonique, ou la tenſion organique,

étant, pour ainſi dire, ſurajoutée à la tenſion mécanique, doit d'abord augmenter la tenſion naturelle, diminuer la force des fibres, accroître leur élaſticité & leur vibratilité; ce qui doit produire leur mobilité, qui eſt le principe de la mélancolie. C'eſt de cette propriété primitive que dépendent, dans la machine animée, le mouvement & les ſenſations que notre Auteur prend dans leur ſens le plus étendu, puiſqu'il entend par-là toute action produite dans une partie quelconque du corps, en conſéquence d'une impreſſion extérieure, en quelque endroit qu'elle ait été faite, même ſans que l'ame en ait connoiſſance.

Tout homme vivant ſent, par cela même, qu'il eſt vivant; mais le degré de ſenſation n'eſt pas le même dans tous les hommes; car, comme chaque ſenſation ſuppoſe une vibration, il s'enſuit que plus une fibre eſt vibratile, plus elle eſt ſenſible; mais plus elle eſt tendue, ſoit par ſa nature, ſoit par une force acquiſe, plus elle eſt mobile. D'un autre côté, la tenſion eſt plus forte dans les fibres grêles, que dans celles qui ſont plus groſſes, qui y réſiſtent davantage; par conſéquent les perſonnes qui ont les fibres plus tendues & plus grêles, les ont plus vibratiles, &, conſéquemment, plus ſenſibles: au contraire, il eſt plus difficile de mouvoir celles qui ſont plus groſſes, qui

ſont moins tendues, &, en conſéquence, moins ſenſibles.

Il réſulte de ce que nous venons de dire, 1° que plus une fibre eſt grêle & tendue, plus ſes vibrations ſont promptes & accélérées; mais auſſi elle ceſſe plutôt de ſe mouvoir; au contraire, plus elle eſt forte, plus elle a de peine à ſe mettre en mouvement; mais, en revanche, elle conſerve plus long-tems le mouvement qu'elle a reçu. 2° Que ſi une fibre forte a le même degré de tenſion qu'une fibre grêle, les cauſes qui les auront produites ſeront réciproquement comme l'action des fibres. 3° Que plus une fibre eſt flexible, & d'un tiſſu lâche, moins elle eſt ſuſceptible de tenſion, &, par conſéquent, de vibratilité.

Non content d'avoir tracé les loix que les fibres ſenſibles ſuivent dans leur mouvement, M. Lorry recherche quelles ſont celles qu'obſervent les cauſes qui les mettent en action. La premiere de ces loix, c'eſt que l'action ſubite d'une cauſe quelconque produit de plus grands effets ſur une fibre grêle & tendue que ſur toute autre; la ſeconde qu'une cauſe qui agit conſtamment & également, agit davantage ſur une fibre forte, dont les vibrations, par la même raiſon, doivent être plus conſtantes; la troiſieme, qu'une fibre qui a déjà été accoutumée à une certaine ſenſation, eſt moins

émue par la cauſe qui la produit, & ſe laiſſe mouvoir plus aiſément par une cauſe aux impreſſions de laquelle elle n'eſt pas ſi accoutumée.

On doit ſur tout bien obſerver ces effets de l'habitude, lorſqu'on veut traiter de la mélancolie. Une impreſſion vive excite des vibrations ſubites dans les fibres, & quoiqu'elle affecte principalement celles qui ſont deſtinées aux ſenſations, elle augmente auſſi le ton de toutes les autres, & y produit cet état que les Médecins déſignent par le nom d'*éréthiſme* : au contraire, ſi l'impreſſion eſt légere, elle ſe fait à peine ſentir lorſqu'elle ſe répete; & ſi elle augmente peu-à-peu, & d'une maniere inſenſible, le corps pourra tellement s'y accoutumer qu'il ne la ſentira pas. Il y a encore une certaine propenſion dans l'eſprit & dans le corps qui nous porte à imiter ce que nous voyons faire aux autres; & cette loi s'obſerve plus ou moins dans les différens hommes: il y en a de ſi mobiles, qu'ils imitent involontairement preſque tout ce qu'ils ont vu avec attention.

Les effets primitifs de la ſenſibilité portée à un certain point, ſont l'éréthiſme, la douleur & le déchirement qui détruit entiérement l'action. Ceux qui réſultent de l'augmentation de la mobilité, ſont beaucoup plus multipliés. Nous ne parlerons que du

ſpaſme. M. Lorry obſerve qu'il eſt variable ou conſtant, c'eſt-à dire qu'il excite des mouvemens alternatifs dans la partie, ou des ſecouſſes convulſives, ou un ſpaſme ſimple, & de l'éréthiſme. Le ſpaſme conſtant n'eſt ſoumis qu'à cette ſeule loi, qu'il eſt proportionné à la cauſe qui le produit, mais qu'il change cependant, ſelon les diſpoſitions du corps : il eſt beaucoup plus léger, lorſque rien ne trouble la ſérénité de l'ame, ou que l'eſprit eſt diſtrait par quelqu'autre objet : au contraire, il eſt plus grave, lorſque l'ame y fait attention, ou qu'elle eſt tourmentée par quelque ſoin ou quelque chagrin. C'eſt une choſe encore digne de remarque, que lorſqu'une partie a éprouvé une fois ce ſpaſme, elle y devient ſujete. Le ſpaſme, qui produit des mouvemens alternatifs, dépend de la ſtructure de la partie où il a ſon ſiege, comme, par exemple, dans la vibration alternative des muſcles antagoniſtes. Ces ſpaſmes ſont toujours ſuivis de l'atonie de la partie, ou pour mieux dire, une partie qui vient d'éprouver un ſpaſme ne reprend pas ſon ton naturel ; il eſt ſuivi d'un relâchement proportionné à la tenſion.

Après avoir établi ces principes dans ſon premier chapitre, notre ſavant Auteur démontre, dans le ſecond, qu'il exiſte une véritable mélancolie nerveuſe, & en déve-

loppe la nature. Une maladie qui consiste dans le dérangement des sensations & du mouvement, doit nécessairement avoir son siege dans les organes des sensations & du mouvement. Il faut donc le chercher dans les nerfs & dans les parties qui jouissent de leurs propriétés. Ces organes peuvent être exposés à trois especes de dérangemens ; car ou leur activité peut être augmentée, ou bien elle peut être diminuée, ou enfin elle peut être pervertie. L'augmentation de la vibratilité des parties nerveuses, si elle devient habituelle, donnera naissance à une espece de mélancolie spasmodique. La diminution du sentiment & du mouvement dispose à l'appesantissement ; elle prévient, par conséquent, les spasmes : c'est donc en vain qu'on chercheroit, dans cette inertie, l'origine de quelque espece de mélancolie. Personne ne doute que l'ordre régulier des sentations ne puisse être interverti. Il ne faut pas confondre les affections mélancoliques, qui dépendent de cette cause, avec celle qui est la suite de l'augmentation de la vibratilité des organes nerveux ; car dans ceux-ci tout se passe conformément à l'ordre naturel ; il n'y a de différence que dans le degré: dans celles-là, les sensations & les mouvemens sont irréguliers, & ne peuvent se ramener à l'ordre de la nature ; mais il faut avouer que les

unes amenent les autres, & que l'augmentation de l'action des nerfs suffit pour l'intervertir.

Il résulte de l'idée que nous avons de l'action des nerfs, qu'il peut y avoir trois especes de mélancolies spasmodiques; l'une qui résulte de l'augmentation de l'activité des nerfs; la seconde qui est l'effet de sa perversion; la troisieme qui reconnoît l'une & l'autre de ces causes.

Il nous faudroit copier tout le troisieme chapitre de cette premiere partie, si nous voulions donner à nos Lecteurs une idée de la description que M. Lorry fait de ces trois especes de mélancolies spasmodiques. Nous nous contenterons d'observer qu'il seroit difficile de rien ajouter aux différentes parties de ce tableau, & qu'on y reconnoît, sans peine, que la nature seule lui a servi de modele.

Nous avons déjà dit que ce genre de maladies avoit son siege dans les nerfs, dont l'activité étoit augmentée ou pervertie. Le désordre de ces organes est donc la cause éloignée de la mélancolie spasmodique. Les causes occasionnelles ou prédisposantes, comme on les appelle dans les écoles, sont une constitution foible, sur-tout lorsque l'éducation concourt à l'affoiblir de plus en plus. M. Lorry divise les causes efficientes ou procathartiques en universelles & en par-

ticulieres, & les unes & les autres en physiques & en morales. Il range parmi les causes physiques, 1° les variations de l'atmosphere, la chaleur & l'aridité du climat, les exhalaisons des mines & des marais ; 2° l'abus des alimens âcres & irritans, certains venins, tels que celui de la tarentule, quelques médicamens, comme l'opium ; 3° la suppression des évacuations naturelles ou artificielles, les évacuations trop abondantes, de quelque nature qu'elles soient.

Il met au rang des causes morales la trop grande application, les méditations profondes, la douleur. Mais de toutes les causes qui peuvent produire la mélancolie, il n'en est pas de plus fréquente que les passions de l'ame, dont notre Auteur fait deux classes : les unes sont vives, & entraînent l'homme au-delà des bornes de la raison ; telles sont la colere, la joie immodérée, l'amour : les autres, qu'il appelle *lentes*, parce qu'elles paroissent détruire toutes les fonctions, sont la tristesse & la crainte, qui, par elles-mêmes, sont des passions mélancoliques. Toutes ces affections, lorsqu'elles se répetent, se changent en habitude vicieuse, & dégénerent peu-à-peu en mélancolie.

Telles sont les causes universelles qui peuvent produire la mélancolie nerveuse.

Les particulieres ſont celles qui, quoiqu'inhérentes à une partie, ébranlent toute la machine. Les principales de ces cauſes ſont l'eſtomac, dont l'action ſur toutes les autres parties eſt ſi évidente, que quelques modernes ont cru pouvoir le regarder comme le centre des ſenſations & du mouvement; le foie, la rate, les reins & les parties génitales de l'un & de l'autre ſexe.

Les raiſons qui nous ont empêché d'abréger la deſcription que M. Lorry donne de ce genre de maladie, nous empêchent également de le ſuivre dans les détails où il entre dans les Chapitres V & VI, ſur les ſignes diagnoſtics de la mélancolie nerveuſe. Nous aimons mieux renvoyer le lecteur à l'ouvrage même, que de lui en donner une idée imparfaite.

Pour ne laiſſer rien à déſirer ſur ce genre de mélancolie, M. Lorry remarque qu'elle prend quelquefois différens noms, ſelon les différens ſymptômes qui l'accompagnent, s'ils s'ont aſſez frappans pour attirer la principale attention des obſervateurs. Le corps, fatigué par ces accidens nerveux, devient incapable de remplir ſes fonctions. Les facultés mécaniques ſe trouvent léſées, parce qu'elles ſont ſoumiſes à l'action des nerfs. Il y a de ces maladies qui ne different de la mélancolie que de nom: telles ſont la paſſion hyſtérique dans les femmes, la paſſion hy-

pocondriaque dans les hommes ; quelquefois elles prennent le nom de *manie :* il y en a qui ne consistent que dans des mouvemens convulsifs, sans aucune aliénation dans l'esprit. Les maladies, que la mélancolie nerveuse entraîne quelquefois à sa suite, & qui résultent du désordre des fonctions qu'elle produit, sont la fievre lente nerveuse, le marasme ou la phthisie nerveuse, la paralysie & l'hydropisie, dépendantes de la même cause. M. Lorry traite, en autant d'articles séparés, de chacune de ces maladies : il en expose la nature, en indique le caractere, & donne les signes qui les font reconnoître.

Nous ne ferons qu'indiquer les matieres traitées dans la seconde partie, qui a pour objet *la mélancolie humorale.* L'Auteur rapporte, dans le premier chapitre, les idées que les anciens Médecins s'étoient faites de l'humeur mélancolique, ou de l'atrabile : il démontre, dans le second, comment cette humeur, qui n'existe pas dans la santé, & qui ne fait pas partie du sang, comme ces mêmes anciens l'avoient cru, s'engendre dans l'état de maladie ; & il en recherche la nature. Il traite, dans le troisieme, des causes qui la produisent ; dans le quatrieme, des parties qu'elle occupe ; dans le cinquieme, des signes qui en démontrent l'existence, & de ses effets. Pour procéder

avec plus d'ordre dans l'énumération de ces derniers, il les a divisés en quatre articles, selon les parties où ils se manifestent. Le Chapitre VI a pour objet *les symptômes qui accompagnent les maladies dans lesquelles la mélancolie humorale dégénere quelquefois.*

OBSERVATION

Sur une maladie du foie, terminée par l'excrétion d'un calcul biliaire ; par M. PLANCHON, Médecin à Péruwelz près Condé en Hainaut.

Interim tamen certum est nullibi calculos frequentiùs inveniri, quàm in hepate & vesicâ felleâ. VAN SWIETEN, *de Hepatid. & Icteri multip. Tom. 3, pag. 87.*

Les embarras du foie ne dépendent pas toujours d'une obstruction de ses propres vaisseaux ; les symptômes qui l'accompagnent, peuvent nous démontrer évidemment l'existence de cette cause : les Médecins les plus éclairés peuvent quelquefois s'y méprendre, & leur expérience leur a déjà prouvé cette vérité. Combien de fois n'a-t-on point observé des jaunisses qu'on attribuoit faussement à une obstruction du foie, & qui n'avoient pour cause que des concrétions bilieuses, ou de vrais calculs de cette nature, démontrés par l'ouverture des

cadavres, qui occupoient, ou le conduit cholédoque, ou les pores biliaires, ou la vésicule du fiel? Il n'en est point de même de ces jaunisses périodiques, qui se terminent par l'excrétion de quelques calculs qui semblent se reproduire pour causer une nouvelle jaunisse; alors un Médecin n'a point à se tromper: il peut, chaque fois, en reconnoître la cause.

La présence de ces calculs biliaires n'amene pas toujours une jaunisse; & l'on voit quelquefois des maladies du foie qui semblent dépendre d'une toute autre cause, se terminer par l'expulsion d'un calcul ou deux. MM. Boucher, Médecin à Lille en Flandre, & Bonté, Médecin à Coutances, ont donné, dans le Journal de Médecine, des observations qui sont un garant de ce que j'avance; & le premier y a rapporté plusieurs faits semblables, qu'ont observés plusieurs anciens Auteurs. Celle que je rapporte ici prouve la même chose; & l'état où j'ai vu la femme qui fait le sujet de cette observation, ne me fournit aucun soupçon de l'existence d'un calcul biliaire, que j'expulsai par des remedes que je n'ai prescrits que pour lever l'obstruction du foie, que je croyois être sa seule maladie, d'après l'examen de ses symptômes. Je me trompois: la principale cause étoit cachée, & l'obstruction du foie n'étoit qu'un effet des dérangemens des fonctions

de ce viſcere, que la préſence d'un calcul biliaire doit entraîner après ſoi ; & même y a-t-il à douter que cette obſtruction n'entreprenne bientôt tout le ſyſtême de la veine-porte, ſi la nature eſt long-tems à être débarraſſée de ces pierres bilieuſes ? Qu'il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions des ſignes certains pour découvrir les cauſes de maladies auſſi cachées ! Heureux, ſi les obſervations répetées nous font un jour entrevoir cette connoiſſance que nous n'avons point encore ! Je paſſe à l'hiſtoire de cette maladie, telle que je l'ai vue, obſervée & traitée.

La nommée *Marie-Joſeph Courtin*, âgée de quarante-cinq à quarante-ſix ans, menoit depuis un an une vie fort languiſſante. Deux coliques hépatiques, ſurvenues, coup ſur coup, un an auparavant, furent l'époque de cette langueur, qui ne l'aſſujettiſſoit point à tenir la chambre. Elle ne ſe plaignoit que de foibleſſe d'eſtomac, d'envie de vomir de tems en tems, qu'une infuſion d'ipécacuanha faiſoit évanouir chaque fois : elle étoit ſouvent conſtipée ; elle avoit des anxiétés fréquentes, des mal-aiſes journellement, qui partoient, diſoit-elle, d'une peſanteur d'eſtomac, s'étendant vers la région du foie : elle fut purgée pluſieurs fois, & elle n'en étoit ſoulagée que pour quelques ſemaines. Deux mois avant que ce dernier accident ſurvînt, il lui prit un éry-

ſipele au viſage, avec fievre, tel qu'il régnoit ici alors (c'étoit l'année 1761) & qui ſe termina par une ſueur critique, le ſeptieme jour de ſa maladie. Remiſe à peine de cette maladie, elle eut une indigeſtion, le premier jour de Septembre, qui bouleverſa tout-à-fait l'équilibre de ſon individu : la fievre ſe mit bientôt de la partie, & perſiſta, malgré le calme d'un mal auſſi violent. Je fus appellé le lendemain : ſa fievre étoit forte, & du genre des continues-rémittentes ; elle fut ſaignée : je tentai d'entraîner la ſaburre des premieres voies qui y nichoient, par les minoratifs : elle évacua abondamment ; elle prit les délayans, les aigrelets, les nitreux, &c. Cette fievre devint erratique ; elle étoit accompagnée d'une conſtipation opiniâtre, qui ne cédoit qu'à peine aux lavemens & aux doux purgatifs. Le ventre étoit tendu & météoriſé : la peſanteur qu'elle ſentoit à la région de l'eſtomac étoit plus ſenſible, & même fort douloureuſe ; elle avoit des nauſées continuelles ; elle vomiſſoit même, de tems en tems, ce qu'elle prenoit : il lui montoit des feux au viſage, de tems à autre ; les urines étoient fort en couleur, & dépoſoient quelquefois un ſédiment briqueté ; elle avoit des flatuoſités : un ſentiment de chaleur occupoit la région épigaſtrique ; le pouls étoit petit & preſqu'imperceptible ; la région du foie étoit ſenſi-

blement gonflée & tendue, & très-douloureuſe au toucher : cette malade ne trouvoit aucune ſituation favorable ; la moins gênante étoit d'être couchée ſur le dos ; il lui étoit impoſſible de ſe mettre ſur les côtés ; elle étoit fatiguée d'une inſomnie fâcheuſe, d'une ſoif inextinguible.

Tous ces ſymptômes dénotoient inconteſtablement un embarras du foie, à quoi on devoit attribuer les jours languiſſans qu'elle avoit traînés ; c'eſt à quoi on devoit attribuer ces coliques hépatiques qu'elle avoit eſſuyées un an auparavant. Cet état perſiſta près de quinze jours, pendant leſquels elle fit uſage de petit-lait clarifié, de la tiſane de chiendent, &c. J'eus peine à la réſoudre à prendre des remedes néceſſaires pour emporter la cauſe du mal : le *vin amer chalybé* de *FULLER* ne lui procura aucun ſoulagement : le mal, au contraire, empiroit ; les douleurs d'eſtomac étoient plus vives ; elles ne cédoient guere aux opiats & aux ſtomachiques tempérans. Le malade fut alors plus docile : c'eſt pourquoi je cherchai d'abord à diminuer le volume du ſang de la veine-porte, par l'application de ſix ſangſues à l'anus. Il s'en fit un écoulement qui la ſoulagea beaucoup : la circulation des liquides des viſceres du bas-ventre en devint plus libre. Je lui fis continuer ſon petit-lait clarifié ; je preſcrivis des bouillons altérés par

le cerfeuil & l'endive. Ces boiſſons rendirent les urines plus abondantes; mais le ventre étoit toujours conſtipé : les lavemens n'entroient point; il y avoit une réſiſtance ſenſible; les ſuppoſitoires n'opéroient point; quelques jours ſe paſſerent ſans d'autres changemens. Alors je lui preſcrivis les extraits amers, les ſels neutres, les martiaux unis aux ſtomachiques. Le deuxieme jour, j'y ajoutai la *rhubarbe* & l'*aloës* à petite doſe, pour fondre & évacuer les humeurs croupiſſantes. Ces remedes procurerent des ſelles; & le lendemain qu'elle en eut fait uſage, les douleurs furent plus ſenſibles, ſpécialement dans l'hypocondre droit : elle évacua beaucoup ce jour-là; & le ſoir elle rendit, avec une douleur des plus cuiſantes, un corps dur, qu'elle entendit tomber dans le baſſin : il étoit enveloppé d'une quantité notable de glaires. A peine eut-elle rendu cette maſſe, qu'elle en fut ſenſiblement ſoulagée : les douleurs du bas-ventre furent moins vives, & elle paſſa cette nuit dans un profond ſommeil; c'eſt ce qu'elle n'avoit point fait depuis long-tems. Elle perſiſta, malgré cela, dans l'uſage de ſes remedes fondans, amers, apéritifs, & laxatifs, qui l'évacuerent beaucoup. Elle ne tarda pas beaucoup à ſe rétablir, & toucha, en fort peu de tems, à une parfaite convaleſcence. Le ventre n'étoit plus conſtipé;

l'appétit reparut, & les digeſtions n'ont plus langui ; elle revint ainſi d'une maladie qui menaçoit ſes jours, & qui paroiſſoit devoir être plus rebelle.

Cette pierre étoit une concrétion bilieuſe, qui peſoit trois gros ; elle étoit inégale dans ſes ſurfaces, un peu grenue, & applatie par cinq endroits différens ; elle étoit un peu ovale : ſa couleur étoit d'un jaune-brun d'un côté, & blanchâtre de l'autre ; elle étoit graſſe au toucher, & ſe coupoit comme du ſavon.

Eſt-il poſſible de juger du tems qu'il a fallu pour la formation de ce calcul ? Cependant les coliques hépatiques, qu'elle a ſouffertes un an auparavant, ſemblent être provenues delà. Mais ne pourroit-on point conjecturer que ces coliques n'étoient que les effets des généreux efforts que la nature a faits pour les pouſſer, par le canal cholédoque, dans le duodénum, où il aura ſéjourné & ſe ſera même accru juſqu'au moment de ſon expulſion ? Ce calcul biliaire a-t-il eu ſon origine dans la véſicule du fiel ? Y a-t il acquis tout ſon volume? Il eſt plus vraiſemblable que ſon noyau, formé dans le réſervoir du fiel ou dans les conduits biliaires, aura paſſé dans le duodénum dans le fort de ces coliques ; car depuis lors, cette femme s'eſt toujours plaint de maux d'eſtomac ; & le ventre fut toujours pareſſeux.

Ne paroît-il point que cette femme n'eût jamais évité la jaunisse, si le calcul eût occupé les couloirs de la bile ? L'idée que tout Médecin a de la construction de ces organes ne permoit guere d'en douter. Il est rare d'observer l'excrétion d'un calcul biliaire aussi gros, sans qu'il ait précédé souvent une jaunisse qui fait ordinairement périr le malade, étant alors d'une nature à résister à tout remede indiqué en pareil cas.

On voit, au contraire, assez fréquemment, par l'ouverture des cadavres, dit M. *Lieutaud* (a), que ces concrétions bilieuses s'accumulent en grand nombre dans la vésicule du fiel & dans les canaux biliaires,

(*a*) *Elle nous met sous les yeux (l'ouverture des cadavres) des concrétions bilieuses de toute grosseur, & plus ou moins nombreuses dans la vésicule du fiel. On en a compté dans un sujet jusqu'à trois cens, dont quelques-unes approchoient du volume d'une noisette ; on en a vu de la grosseur d'une châtaigne, du poids de deux ou trois onces.* LIEUTAUD, *Précis de Médecine*, *Chap.* COLIQUE HEPATIQUE, *pag* 350.

On en a compté plusieurs cens, & on en a vu de la grosseur d'un œuf de poule, occupant exactement toute la capacité de la vésicule. Idem, ibid. *Chapitre* LA JAUNISSE, *pag* 357.

Vide VAN SWIETEN, *in Comment. in Aphorism.* BOERH. *de Hepatitide & Ictero multiplici, Tom.* 3, *pag.* 87.

Interim, inquit, tamen certum est nullibi calculos frequentiùs iveneri quàm in hepate & vsiecâ felleâ.

tantôt causent la jauniffent, & tantôt la colique hépatique.

Ceci ne confirme-t-il pas nos conjectures fur l'origine & l'accroiffement de ces *bézoars humains*, dont les noyaux, gliffés, non fans douleur, dans le duodénum, groffiffent infenfiblement par l'affluence continuelle d'une bile propre à fe pétrifier ?

OBSERVATION

Sur une fievre fynoque-putride, promptement dégénérée en fievre hectique, avec bouffiffure générale, & météorifme douloureux de l'abdomen; par M. LANDEUTTE, Médecin du Roi dans fes hôpitaux militaires, employé à Bitche, Membre du College royal des Médecins de Nancy.

Il eft des vérités cliniques, qu'un Praticien n'apprend bien que par l'ufage; elles font toutes de la plus grande importance pour l'humanité, & intéreffent fort la gloire du Médecin.

Je crois pouvoir comprendre dans le nombre de ces vérités celles de ne voir que trop fouvent dégénérer en fievre hectique la fynoque-putride & la non-putride, qui attaquent ceux qui ont effuyé de grandes fatigues, qui ont eu de grands chagrins, ou

qui se sont trop abandonnés à des réflexions tristes. Ce changement a bien plus ordinairement lieu chez les jeunes gens, (*tabes iis maximè ætatibus fit, quæ à decimo-octavo sunt anno, ad trigesimum-quintum.* HIPPOCR. *Aphor. 9, sect. v*,) sur-tout si les fruits, le lait caillé, ou toute autre chose de nature acide, ont fait précédemment la plus grande partie de leur nourriture. Les personnes délicates, notamment celles du sexe, éprouveront d'autant plus facilement encore ce changement, qu'elles se seront mises auparavant dans le cas de quelque épuisement, qu'elles auront eu quelque maladie de la peau répercutée, qu'elles se trouveront dans un dérangement considérable, ou dans une insuffisance habituelle de leur évacuation périodique.

J'ai toujours observé que le changement de ces fievres synoques en hectique, étoit si prompt & si difficile à reconnoître d'abord, que c'est, à mon gré, un des plus insidieux que puisse présenter l'histoire des maladies. Ce n'est guere qu'une grande & soigneuse pratique, aidée d'une sage méfiance, qui fasse remarquer bien à tems le nouveau caractere que prend la maladie. Il est si important de le bien & promptement saisir, que les coups portés dans la plus courte erreur, peuvent être très-funestes & souvent irréparables : il ne faut, pour en juger, que consulter

consulter la grande différence du traitement de ces deux maladies.

Le Médecin n'est pas exposé à errer dans le changement d'une fievre aiguë en fievre lente, comme dans celui d'une synoque en hectique. Dans le premier cas, la fievre ne prend son nouveau type qu'insensiblement, en conséquence d'une cause uniquement épaissisante ; & ce n'est guere que vers le quarantieme jour qu'il est permis de la qualifier de *lente ;* au lieu que dans le second cas, le passage d'une fievre à l'autre peut se faire dans les huit ou quinze premiers jours (ainsi que je l'ai plusieurs fois observé) souvent avec tant de rapidité, que le Médecin ne peut pas d'abord s'en appercevoir, à moins qu'il ne s'en soit méfié, dès le commencement, en réfléchissant sur les causes éloignées & primitives de la maladie.

La fievre hectique dont je parle, qui débute par une continue putride ou non putride, n'est point de celles qui reconnoissent un ulcere intérieur pour cause, ou quelque abscès décidément formé ou se formant dans un viscere : il ne paroît y avoir seulement que des dispositions plus ou moins prochaines à ce dernier, en raison de l'empâtement ou de l'engorgement de ceux du bas-ventre ; mais sa cause la plus développée, la plus prochaine & la plus déterminante est certainement un principe qui s'est glissé dans

la masse des humeurs, qui, d'épaississant, a pris tout-à-coup, par le moyen de la fievre primitive qui l'a mis en mouvement, une qualité acrimonieuse dissolvante. Voilà, à ce qu'il me semble, la vraie nature de la fievre qui fait le sujet de l'observation suivante.

Le nommé *Commerce*, âgé de dix-neuf ans, aujourd'hui Soldat de la compagnie de Desmasie au régiment d'Eu, & ci-devant du bataillon de Limoges, est arrivé ici malade le 10 Septembre de l'année 1764, & est entré, le même jour, à l'hôpital avec une douzaine d'autres recrues. Ce jeune homme s'étoit trouvé incommodé, en route, depuis Besançon; & le jour de son arrivée ici étoit le trente-troisieme de marche, depuis Limoges, d'où il étoit parti, avec ses camarades, au commencement d'Août, par de très-grandes chaleurs. On conçoit aisément ce qu'a pu une longue marche d'été sur un jeune homme qui, pendant sa route, a inconsidérément satisfait ses goûts & ses besoins; car c'étoit d'un excès de pêches & d'autres fruits que datoit le dérangement de sa santé. Je le trouvai, à ma premiere visite, dans une fievre continue, qui, depuis quelques jours, éprouvoit un redoublement tous les soirs: le pouls étoit fort vîte, sans roideur ni gonflement; la langue étoit pâteuse & blanchâtre; la soif pressante,

même hors du redoublement : il avoit des envies de vomir, la bouche amere, le visage d'un pâle-jaune, le ventre peu libre, la tête médiocrement embarrassée. Je débutai par le faire vomir & purger, le lendemain, avec un minoratif; je ne jugeai point la saignée convenable, soupçonnant, avec vraisemblance, ce jeune homme épuisé de fatigues : d'ailleurs la pâleur du visage témoignoit épaississement dans la lymphe ; & la réunion de plusieurs symptômes à celui-ci me portoit à croire de la dissolution dans le sang. Partant de ces principes, je m'en tins, pour la cure de cette fievre premiere, à une tisane de racines de chiendent, de fraisier & de réglisse, entre-mêlée, dans l'usage, de petit-lait nitré, & d'un apozème de feuilles de chicorée amere & de bourrache, dont le premier gobelet étoit rendu laxatif, tous les deux jours, au moyen d'une once de tamarins, d'un gros de séné, & d'autant de sel de Glauber. De cette façon je vis les redoublemens diminuer sensiblement de force, l'ardeur de la fievre & la soif s'éteindre : tel étoit l'état des choses le 22 du même mois. Cette apparente amélioration ne fut, pour ainsi dire, que momentanée ; car, deux jours après, je m'apperçus que le visage & les pieds s'étoient tout-à-coup œdématiés. Cette bouffissure fit les progrès les plus rapides,

puisque, le 27, tout le tissu cellulaire de la peau étoit généralement infiltré, & les urines, conséquemment, fort diminuées: les redoublemens parurent prendre une nouvelle force; ce qui me décida à mettre le malade à l'usage de l'apozème suivant:

℞. *Radic. Lapathi acuti,*
Enulæ campanæ,
Fragariæ,
Rubiæ tinctor. aa ℥ß;
Coque in aquâ comm. s. q. ut remaneat ℔ j.
Sub finem adde
Folior. Cichorii,
Borraginis,
Cerefolii aa m. ß;
Cola, & in colaturâ infunde
Folior. Sennæ ʒ ij,
Milleped. pp. aa ʒ j;
Iterùm cola, tùm dissolve & dilue
Arcani duplicati,
Sal. vegetalis aa ʒ j,
Syrup. longæ vitæ ℥ß;
Tunc erit apozema pro tribus dosibus in die, miscendo primæ dosi
Kermes mineral. gr. ß.

Ce remede, qui m'avoit paru d'abord indiqué, en augmentant les évacuations par

les ſelles, pendant les trois jours ſeulement qu'on en uſa, ne produiſit aucun effet avantageux : les ſymptômes, au contraire, m'en parurent un peu aigris. Je l'abandonnai donc, & combinant de nouveau le paſſé avec le préſent ; calculant, en même tems, les différens caracteres de la fievre hectique, je crus en remarquer les premiers traits : m'appercevant, en même tems, que le vice des liqueurs, qui avoit entraîné celui des ſolides, augmentoit journellement, & qu'il étoit à craindre que le principe acrimonieux diſſolvant, qui s'y démontroit & s'y étoit développé, ne fît bientôt des impreſſions mortelles & ineffaçables ſur les différens viſceres intérieurs, qui en avoient été juſqu'alors comme le centre d'accumulation, je me tournai, ſur le champ, & fort à propos, du côté de la cure de la fievre hectique ; & dès le 30 du même mois de Septembre, malgré la force de la fievre, & l'aphoriſme d'Hippocrate, qui dit : *Convenit lac exhibere tabidis non admodùm febricantibus*, je ne vis pas d'autre parti à prendre que de mettre mon malade à l'uſage du lait pris, quatre fois le jour, à la quantité d'une demi-chopine chaque fois : je lui preſcrivis, en même tems, pour boiſſon une décoction de feuilles de véronique, de bourrache, légérement miellée, & les deux bols ſuivans, à prendre, chaque jour, l'un le

matin, avant la premiere dose de lait; & l'autre, l'après-midi, avant la troisieme.

℞. *Anti-Hectic. Poteri,*
Oculor. cancr. pp.
Matris perlar. pp. āā gr. xv.
Syrup. altheæ q. s.
Misce; dein fiant boli duo.

A peine les nouveaux remedes & le régime laiteux furent-ils commencés, que je fus pleinement convaincu de la nature de la fievre, que je n'avois encore eu que lieu de soupçonner: ses symptômes les plus caractérisans se démontrerent, savoir, plusieurs redoublemens, dans les vingt-quatre heures, dont le premier prenoit ordinairement vers midi, avec un léger frisson; le second, vers sept heures du soir; & le troisieme, vers deux heures après minuit. Ce dernier étoit le plus fort & le plus long; il duroit quelquefois jusqu'à dix heures du matin, se terminant par une moiteur. La rougeur des joues, la toux seche & la difficulté de respirer furent bientôt de la partie, ainsi que le météorisme douloureux de l'abdomen: la bouffissure de tout le corps augmentoit en même tems; ce qui me paroissoit être l'effet de l'érétisme qui se trouve, lors de cette fievre, dans les troncs & dans les capillaires de toute espece. Celui des lymphatiques sous-cutanés, en

conféquence d'une acrimonie prédominante de la lymphe, paroiffoit être portée jufqu'à une forte d'étranglement, d'où réfultoit néceffairement l'augmentation de l'infiltration du tiffu cellulaire, par conféquent l'accroiffement de la bouffiffure. Le grand feu, dont fe plaignoit le malade lors des redoublement, devoit être encore une fuite de la gêne du centre, par les obftacles multipliés à la circonférence. Il eft facile d'expliquer, par cette concentration, combien grande devoit être, dans ce cas-ci fur-tout, la furcharge des vifceres : la raifon du météorifme douloureux du bas-ventre en eft tout auffi aifé à déduire. Si-tôt que la toux feche fe fit remarquer (c'étoit vers le 8 Octobre) je fis ajouter à la tifane du malade la racine de guimauve, à caufe de fa vertu béchique, adouciffante & diurétique : elle ne contribua pas peu, par cette derniere qualité, à favorifer un plus libre cours aux urines, & à remplir, à titre de mucilagineufe, la grande indication dans toutes les fievres hectiques, qui eft d'adoucir l'acrimonie des humeurs. Je fis joindre, en même tems, un demi-gros de blanc de baleine aux deux petits bols anti-hectiques & abforbans. Malgré ces remedes, la toux devint fort preffante, la nuit du 13 : je prefcrivis, à ce fujet, pour la nuit fuivante, une potion d'huile d'amandes-douces & de

ſyrop d'althéa : elle procura un peu de calme, & fut continuée, tous les ſoirs, juſqu'au vingt, jour auquel la toux ne ſe fit preſque plus ſentir, & que la fievre, la bouffiſſure & les autres ſymptômes commencerent ſenſiblement à diminuer. Le lait, pendant ce tems, ainſi que depuis, a conſtamment bien paſſé ; de ſorte que, pendant tout ſon uſage, qui a duré juſqu'au 19 Novembre, le malade n'a été purgé qu'une ſeule fois, avec deux onces de manne. Lorſqu'il ne fut plus queſtion de la toux, je fis fondre, dès le 25 Octobre, vingt grains de nitre antimonié, dans chaque pinte de la boiſſon ordinaire, afin de perfectionner l'écoulement des ſéroſités infiltrées : ce moyen fut effectivement utile.

Tant que le principe acrimonieux des humeurs n'a pas été adouci & émouſſé, il n'y a rien eu de plus marqué que la conſtance opiniâtre de tous les ſymptômes de la maladie. L'érétiſme des couloirs & la diſſolution du ſang ſe ſont toujours ſoutenus juſqu'à ce que le lait (cette précieuſe nourriture médicamenteuſe, ſi propre à le réintégrer) & les autres adouciſſans aient changé la nature de l'agent ; auſſi n'eſt-ce que de ce moment-là qu'a commencé la diminution de la bouffiſſure.

Je n'oublierai pas de dire, avant de finir, que ce qui m'a fait reconnoître, dans ce

cas-ci, la fievre hectique plus promptement que je ne l'aurois fait, c'est une envie démesurée de manger qu'avoit le malade pendant la fievre primitive. Cet appétit extraordinaire, dans un tems où il devoit en manquer, me frappa pour lors, & ne tarda pas à me servir de signe pour reconnoître la métamorphose de la maladie, conséquemment à ce que rapporte Juncker dans la définition qu'il donne de la fievre hectique, où il dit : *Junguntur etiam quandoque bourimos, lienteria, initio synocha febris, &c.* J'ai cité plus au long la définition de cet Auteur, dans des Réflexions pratiques sur les maladies des enfans, au Journal de médecine du mois d'Avril 1763.

J'ai insensiblement remis mon malade à la nourriture ordinaire, avant que de lui faire entiérement quitter le lait. Ce changement de régime s'est fait peu-à-peu; & tout le tems qu'il a été convalescent, il a continué à boire une infusion forte de véronique. Il a été finalement purgé, avant de quitter l'hôpital, d'où il est sorti, quelques jours après, solidement guéri.



OBSERVATION

Sur une Hydropisie enkystée ; avec des réflexions sur la paracenthese ; par M. **LOCANO**, *Médecin de l'Hôpital des femmes de la ville de la Valette, dans l'isle de Malte, & Membre de l'Académie royale des Sciences de Montpellier.*

De toutes les opérations de la chirurgie la paracenthese παραχέντησις a été celle qu'on a pratiquée avec le plus de confiance, depuis plus de deux mille ans. Il est vraisemblable que la nature avoit montré cette route aux premiers observateurs. *Operatio hæc*, dit M. Freind dans son Histoire de la médecine, *primùm indicata videtur, si quidem in hydrope interdùm accidit ut aqua vel per vulnus casu factum, vel per exitum ejus pondere apertum in umbilico, aliisque abdominis partibus quasi criticè eruperit.* (a) On

(*a*) On lit dans les *Nova Litteraria maris Balthici & Septentrionis*, année 1701, page 24, qu'il est sorti, par le nombril d'un homme, six livres d'adeps fondu. Voyez plusieurs exemples semblables, dans les Elémens de Physiologie de M. Haller, Tome I, page 43. Ce que M. Chefelden remarque, p. 126 de son Anatomie, au sujet de cette indication naturelle, nous a paru mériter toute l'attention des Médecins & des Chirurgiens.

ne peut pas douter qu'Hippocrate n'ait pratiqué très-souvent cette opération : il avoit même observé que le nombre de ceux qu'on guérissoit par ce moyen étoit très-petit, & que si on vouloit qu'il réussît, il falloit y avoir recours très-promptement. (*a*)

Quelques recherches que j'aie pu faire, je n'ai trouvé aucun exemple, dans l'antiquité, où l'on eût tenté la paracenthese inutilement, c'est-à-dire, sans obtenir l'évacuation des eaux. Seroit-ce parce qu'à l'exemple des Egyptiens, les anciens Médecins ne se contentoient pas d'une simple ponction, & qu'ils faisoient toujours une ouverture plus ou moins grande ! Voici la description que Prosper Alpin nous a donnée de cette opération chez les Egyptiens modernes. (*b*) *Curant etiam non rarò hydropicos sectione aquam educentes, quorum varii varias sectiones ad id celebrant, alii siquidem sub umbilico per tres digitos versùs partem, à quâ hydropis ortum duxit, terna vulnera infligunt. Atque alii parvis scarificationibus ventrem tumidum scarificant, per quas aqua*

(*a*) περὶ παθῶν.

(b) *Lib. 3 de Medicinâ Ægyptiorum, cap. xiij, pag.* 102. Cette pratique est universellement adoptée par tous les Orientaux ; & M. Manni nous assure, dans son Traité *de Maleolorum scarificatione ex veterum sententiâ*, en avoir observé lui-même de très-bons effets dans les hydropisies ascites.

S vj

paulatim exit ; alii verò latiùs suprà vel infrà pedum claviculam intùs extràque binas adigunt sectiones, per quas commodè, sensimque ac sensim aqua educitur, quo sanè modo sectionis aliquos ab hydrope effatu digna sanatos vidi. Quoi qu'il en soit, il y a bien de l'apparence qu'ils avoient aussi recouru quelquefois à la simple ponction : c'est du moins ce qu'on peut inférer des raisons que Panarole rapporte, pour rejetter l'usage des caustiques, dont on se servoit quelquefois. *C'est*, dit-il, *parce que leur application produit une trop grande ouverture, par laquelle les eaux épanchées sortent avec impétuosité.* Le Docteur Kaltschmidt s'étant, sans doute, laissé séduire par les mauvaises raisons de Panarôle, crut devoir boucher le bout de sa canule, & ne lui laisser que les ouvertures latérales, afin d'empêcher que les eaux ne sortissent avec trop d'impétuosité. (*a*) Cependant les exemples assez communs d'hydatides entieres, sorties par la canule, rapportés par M. Bregm (*b*), M. Maloët (*c*), & tant d'autres, suffisoient pour démontrer les inconvéniens de cette précaution, puisque c'est précisément à la grande impétuosité & à la force d'impulsion de ce fluide qui sort par la canule, qu'on est redevable de l'expulsion

(a) *Commerc. litter. Norimbergense*, 1738, *hebd.* 38, §. j.

(b) *Disput. de Hydatidibus. Erford.* 1745.

(c) Mém. de l'Acad. royale des Sciences, 1728.

des corps solides qui s'échappent quelquefois avec l'eau. Mais si cela est vrai dans l'hydropisie ascite, à plus forte raison cela l'est-il dans les hydropisies enkystées, dans lesquelles il n'est pas rare d'observer quantité de parties épaisses, ténaces, qui exigent beaucoup de force pour être entraînées. (*a*) Les exemples rapportés par M. Morand, qui a vu, dans ces sortes d'hydropisies, des petits squirrhes nager dans l'eau (*b*), & celui qui se trouve dans le n° 370 des Transactions philosophiques (*c*), suffisent pour le prouver.

Ce n'est que depuis qu'on se sert, d'après Sylvius del Boë, Paul Barbette & Jean Van Horn (*d*), du trois-quart, pour faire la paracenthese, qu'on a éprouvé quelquefois l'inconvénient de faire la ponction, sans pou-

(*a*) Mém. de l'Acad. royale de Chirurgie, Tom. II. pag. 458.

(b) *Ibid.*

(*c*) Voici cette observation, telle qu'Allen la rapporte dans son *Synops. Medic.* Tom. I, article. 816. *Extat historia cujusdam hominis hujusmodi hydrope laborantis, è cujus abdomine factâ paracenthesi exivit ingens hydatidum copia figurâ & magnitudine diversarum septem vel octo millium; unà cum his erat evacuata magna quantitas materiæ gelatinosæ coloris grisei & lutei, albumine ovorum aliquantò spissioris.*

(*d*) TOZZI, *de Cachexiâ & Hydrope, Tom I, pag.* 194.

voir procurer l'évacuation des eaux. L'hiſtoire ſuivante d'une maladie dans laquelle cette opération a été tentée inutilement, pourra ſervir à jetter quelque jour ſur la cauſe de ce phénomene, d'autant mieux que, pour la découvrir moi-même, je fis ouvrir le cadavre de la femme qui en fait le ſujet, après ſa mort.

Vers la fin du mois de Juillet de l'année 1763, la femme d'un Caporal des galeres, âgée de quarante-trois ans, d'un tempérament ſec & bilieux, qui avoit eu pluſieurs enfans, ſe préſenta pour entrer à l'hôpital des femmes de cette ville. Elle s'adreſſa à moi pour que je lui procuraſſe quelque ſecours contre une dureté & un poids conſidérables qu'elle ſentoit à la région du pubis, & qui étoient accompagnés de difficulté de reſpirer & d'une tenſion extraordinaire au bas-ventre; ſes jambes & ſes pieds étoient tout-à-fait œdémateux; la couleur de ſon viſage étoit très-pâle; & elle avoit le pouls aſſez fréquent. Elle m'aſſura que toutes ces incommodités lui étoient ſurvenues à la ſuite d'une ſuppreſſion de regles, qui lui avoit duré ſept mois, & dont elle ne ſut pas me dire préciſément la cauſe. Je ne voulus lui preſcrire aucun remede que je ne l'euſſe examinée à jeun; ce qui fut remis au lendemain. L'ayant donc viſitée, je trouvai les mêmes ſymptômes que la veille, & une tumeur fort ſenſible au-deſſus du pubis,

qui s'étendoit juſqu'à deux travers de doigt du nombril, & qui produiſoit une élévation aſſez conſidérable, de droite à gauche.

Dans ce premier examen, je reconnus très-évidemment qu'il y avoit des eaux épanchées dans la cavité de l'abdomen, au-deſſus de cette tumeur. Pour m'aſſurer encore mieux de ſon état, j'examinai, autant qu'il me fut poſſible, les autres viſceres du bas-ventre. Le lobe gauche du foie me parut plus dur qu'à l'ordinaire, & je crus appercevoir pluſieurs petites duretés ſur la ſurface des inteſtins; l'eſtomac & la rate me parurent dans leur état naturel. Elle ne put jamais ſouffrir que je tâtaſſe les viſceres contenus dans le baſſin; elle en ſouffroit ſi cruellement, qu'elle ne pouvoit pas les preſſer elle-même, ſans tomber en défaillance.

Tous ces ſymptômes réunis ne laiſſoient aucun lieu de douter que cette femme ne fût hydropique, & que l'épanchement des eaux ne fût une ſuite de quelque ſquirrhe ou de quelqu'autre eſpece de tumeur dans un des viſceres ſitués auprès ou dans le baſſin; & quoiqu'il fût impoſſible de déterminer la nature & le ſiege de cette tumeur, je me déterminai, ſur le champ, à la purger avec un purgatif délayant. Ce remede opéra copieuſement, & la ſoulagea beaucoup. Je lui fis prendre, pendant pluſieurs matins, de la poudre de ſcille, ſi fort recommandée par

MM. Wagner & de Hess (*a*), buvant pardessus un bouillon altéré avec la chicorée, la pimprenelle & les quatre racines apéritives. Après quelques jours de cet usage, elle commença à prendre, tous les matins, un opiat composé avec la rhubarbe, le jalap, le méchoacan, la crême de tarrre, la poudre d'iris & le diagrede : le tout incorporé dans une suffisante quantité de syrop de chirorée composé. Ce remede fut encore continué, pendant quelques jours, par le Médecin de quartier, qui me succéda à l'hôpital. Les symptômes continuerent néanmoins, & le ventre augmentoit toujours de volume ; ce qui détermina le Médecin à en venir à la paracenthese. L'opération fut faite le 15 du mois d'Août ; elle ne fournit qu'une très-petite quantité de glaires, & quelques gouttes d'une matiere assez épaisse & semblable à du miel ; mais elle resta si abattue après cette opération, que mon Collegue n'osa plus lui prescrire que quelques gouttes de teinture de tartre.

Ayant repris mon quartier, au mois de Septembre, je trouvai la malade dans un état si déplorable, qu'elle sembloit un cadavre vivant. Une fievre lente, avec des redoublemens tous les soirs, la menaçoient d'une mort très-prochaine. Le grand vo-

(a) *Commerc. litter. Norimberg.* 1733 & 1739.

lume de son ventre, qui ne céda point à quelques légers minoratifs, m'engagea à lui proposer de nouveau la paracenthese, plutôt pour lui procurer quelque soulagement, que dans l'espérance de la guérir. Elle s'y opposa pendant quelques jours; mais enfin forcée par l'oppression excessive & insupportable qu'elle souffroit, elle y consentit. Je la lui fis faire, le 19 du mois de Septembre, par le Chirurgien de l'hôpital. Il ne sortit que quelques gouttes de sang, & un peu d'une matiere semblable à du miel : quelque mouvement & quelque situation que j'eusse fait essayer à la malade, il ne me fut jamais possible d'obtenir la moindre chose. Une petite sonde boutonnée, qu'on introduisoit dans la canule, fit sentir beaucoup de résistance en dedans, & ne produisit aucun effet. Cela nous engagea à laisser cette malade en repos; & elle ne prit plus aucun remede.

Quoique j'eusse déjà ramassé assez de faits semblables pour n'être plus surpris de cet événement, je fis cependant des recherches, & pris tous les moyens possibles, pour tâcher de lui trouver quelque soulagement. La section des anciens, proposée par plusieurs Chirurgiens modernes, & particuliérement par Garengeot, dans des cas extraordinaires, fut le seul moyen qui me parut satisfaisant. Mais craignant que si je

venois à l'exécuter, cette idée ne fût taxée de témérité, j'écrivis à M. Grima, Chirurgien très-habile, qui se trouvoit alors en quarantaine, pour lui proposer mon avis, ayant soin de lui faire remarquer que l'état languissant de la malade me paroissoit être le seul obstacle réel qui pût s'opposer à une pareille entreprise.

Ses occupations, & le peu de tems qu'il avoit à rester en quarantaine, l'empêcherent de me répondre à tems; & trois jours après qu'il fut parti, la malade, qui n'a plus été en état de souffrir l'opération, mourut, après avoir été deux jours dans les convulsions. Nous fîmes l'ouverture du cadavre le lendemain, après avoir vu sortir par la canule du trois-quart ordinaire, que l'on introduisit par essai, environ deux livres & demie de pus.

Ayant donc emporté les tégumens du bas-ventre, par une incision cruciale, nous vîmes le corps adipeux, dont tous les muscles du bas-ventre sont couverts, tout-à-fait suppuré & pourri. C'étoit un amas de petites vésicules farcies de pus, parmi lesquelles il s'en trouvoit quelques-unes qui, ayant été piquées avec la pointe du scalpel, creverent, & suinterent une eau jaunâtre & oléagineuse, fort puante. Mais quelle fut notre surprise, lorsque les muscles abdominaux furent entiérement disséqués & en-

levés, de voir un ſac membraneux qui s'étendoit depuis le pubis juſqu'au-deſſous du nombril ! Ce ſac étoit fort élevé, & formoit la plus grande partie de la tuméfaction de l'abdomen. Au-deſſus de la partie ſupérieure ſe trouvoient les inteſtins, le foie, la rate, l'eſtomac, dont la couleur étoit d'un livide foncé. Ces mêmes viſceres, pouſſés, par le volume du ſac, vers le diaphragme, flottoient dans une eau puante, jaunâtre & épaiſſe, qui coula tout de ſuite, & en aſſez grande quantité, par les deux côtés. La véſicule du fiel étoit fort engorgée, mais d'ailleurs, en très-bon état : l'épiploon, au contraire, étoit tout-à-fait pourri, & parſemé de pluſieurs petits points de ſuppuration. Nous ſuivîmes toute la longueur du canal inteſtinal, & nous remarquâmes qu'une portion du colon étoit non-ſeulement étroitement adhérente aux tuniques de ce ſac, mais, en outre, qu'elle en étoit tout-à-fait enveloppée(*a*); car ayant voulu faire tant ſoit peu d'effort pour l'en détacher, l'inteſtin ſe déchira en deux endroits différens, à cauſe de ſa putréfaction. Nous y trouvâmes des excrémens aſſez ſolides, qui y étoient enfermés.

(*a*) On lit une ſemblable obſervation, & qui eſt même fort curieuſe, dans les Tranſactions philoſophiques, n° 446, où il eſt fait mention d'un colon rompu & déchiré par une tumeur parenchymateuſe dans le baſſin, qui comprimoit le rectum.

A peine eûmes-nous ouvert ce ſac monſtrueux, aſſez épais, & tapiſſé intérieurement de matieres purulentes, que nous y trouvâmes une tumeur qui rempliſſoit toute ſa capacité, hormis un petit eſpace qui étoit occupé par du pus. Ayant bien lavé & nétoyé ce ſac, nous y obſervâmes la tumeur, qui n'étoit autre choſe qu'un amas fort irrégulier d'hydatides de différentes grandeurs, remplies d'eau & d'abſcès aſſez conſidérables. Il nous a été impoſſible de juger préciſément du nombre des unes & des autres; car à meſure que l'on faiſoit des inciſions ſur la ſubſtance de cette tumeur, on en voyoit couler de la matiere, ou jaillir de l'eau, laiſſant aux mêmes endroits des membranes affaiſſées, des petits trous & des ſinus aſſez profonds, d'une couleur rouge & livide. Nous diſſéquâmes enſuite, avec grand ſoin, la face poſtérieure de cette tumeur, & nous ſuivîmes le colon, qui étoit fort adhérent au ſac, dont il perçoit la partie poſtérieure & inférieure, pour continuer ſa route en en-bas.

Nous fîmes auſſi des inciſions ſur cette face poſtérieure de la tumeur, & il en ſortit également de l'eau & de la matiere purulente. Nous détachâmes pour lors le ſac enſemble avec la tumeur qui y étoit fort adhérente par en-bas, & nous vîmes que ſon poids n'avoit cauſé aucun dérangement aux

viſceres contenus dans le baſſin. La veſſie, l'utérus, les trompes, les ovaires étoient dans un état parfait; le ſeul uretere gauche étoit dilaté au double. Voilà tout ce que nous eûmes occaſion d'obſerver.

En conſidérant la capacité du ſac dans lequel étoit contenue la tumeur en queſtion, on déduit aſſez facilement ſon volume : à l'égard de ſon poids, il a été impoſſible de le déterminer; car à peine commença-t-on à détacher ſa partie antérieure, qui avoit de fortes adhérences avec ſon ſac, que nous fûmes inondés de pus & d'une eau gluante, qui étoit renfermée dans la ſubſtance de cette tumeur. J'oubliois de remarquer qu'en pluſieurs endroits nous trouvâmes des duretés & de la réſiſtance. Les bords du ſac qu'on coupoit étoient ſouvent cartilagineux. Vers ſa partie antérieure on trouva un corps ovale, de la grandeur d'un œuf de poule, & d'un rouge foncé. Ce n'étoit qu'un amas de petits corps fort reſſemblans aux glandes : ſa ſubſtance intérieure étoit de la même couleur que l'extérieure.

Ayant donc, ſur le champ, deſſiné cette piece, & conſidérant, d'un côté, l'état des viſceres du bas-ventre, & de l'autre la ſituation, le volume & la nature de cette tumeur, je ne doutai plus que ce ne fût une tumeur enkyſtée, dont l'enveloppe, qui étoit une continuation du péritoine, conte-

noit une quantité de petites véficules, lefquelles renfermoient une liqueur, qui, avec le tems, s'étoit épaiffie, & avoit paffé en fuppuration.

Il eft évident, d'après l'expérience, que bien que prefque toutes les parties du corps foient fufceptibles d'avoir de ces efpeces particulieres de tumeurs, cependant il faut convenir qu'elles font beaucoup plus fréquentes dans le bas-ventre, comme il eft aifé de s'en convaincre par ce qui en eft rapporté dans les ouvrages de Ruyfch (*a*), dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris (*b*), & dans les Tranfactions philofophiques. (*c*) M. Douglas foupçonne, avec beaucoup de raifon, que la connoiffance parfaite du péritoine contribue infiniment à éclaircir plufieurs faits qui regardent l'hydropifie & les kyftes qui fe forment dans le bas-ventre.

Si on confere exactement ce que j'ai expofé dans cette hiftoire avec ce qu'on trouve répandu dans les ouvrages de plufieurs Ecri-

(*a*) Où l'on trouve, à proportion, un plus grand nombre d'obfervations fur ces fortes de tumeurs dans différens endrois du bas-ventre. Voyez, entr'autres, *Obferv. anat.* 46; *Epift. ad Ettmuller. pag.* 13; *Obferv. anat.* 65; *Catal. Rar. pag.* 168 & 183; *Th.* 1; *Aff.* 2. *n°* 11; *Th.* 2; *Aff. Io. n°* 5; *Th.* 5, *n°* 10, *adverf. Dec. I, pag.* 1.

(*b*) Mémoires de l'Acad. années 1703 & 1710.

(*c*) N° 475, n° 460.

vains, on conviendra facilement que la ſubſtance véſiculaire du péritoine qui occupe le reſte du baſſin qui n'eſt pas rempli par l'étendue de la veſſie, & des parties de la génération, où elle eſt même plus épaiſſe chez le ſexe (*a*), a dû être le véritable ſiege de cette tumeur. Il y a apparence que toute la membrane cellulaire, qui fait le ſujet des Obſervations anatomiques de M. Frideric Heiſter, eſt entrée dans ſa compoſiton : j'oſe même avancer qu'il a fallu que pluſieurs glandes adipeuſes, qu'on voit entre-mêlées à ces véſicules cellulaires, ainſi qu'on en trouve auprès du col & du thymus, comme l'ont remarqué MM. Walter (*b*) & Martin (*c*), aient donné occaſion à pluſieurs ſuppurations dans cette même tumeur ; car il eſt inconteſtable, d'après les expériences du célebre M. Grashuys (*d*), confirmées par les obſervations de pluſieurs grands hommes (*e*), que la matiere adipeuſe

(a) *Vide* DOUGLAS, *Diſſertatio de Peritoneo*, *pag.* 63, *in notis.*

(b) *De Obeſ. & Voracibus*, *pag.* 7.

(*c*) Journal de Médecine, mois de Mars 1756.

(*d*) Rapportées par M. HALLER, *Elem. Phyſiolog. tom* 1, *pag.* 32.

(*e*) HENR. KNAPE, de *Acido pinguedinis animalis*, *Gotting.* 1754 ; MACQUER, Chymie-Pratique, tom. 2, pag. 484 ; GRUTZMACHER, *de Medull. Oſſium*, *Lipſ.* 1748.

eſt la ſeule qui produit la ſuppuration. (*a*) M. Morand s'en étoit déjà apperçu, quoiqu'il n'osât pas l'avancer, dans le tems qu'il écrivit ſon Traité ſur la taille au haut appareil : il prononça ſeulement que l'épaiſſeur de la graiſſe, dans les perſonnes qui ont beaucoup d'embonpoint, s'oppoſoit à cette opération. (*b*) Dès qu'on eſt réellement aſſuré, par l'inſpection anatomique, de la préſence de ce tiſſu cellulaire, & qu'il garnit fort abondamment cette partie du corps, on peut, ſans doute, plus aiſément raiſonner ſur la formation de cette tumeur, car après avoir ſuppoſé l'infiltration de la lymphe dans une de ces cellules (*c*), ce qui eſt, ſuivant la doctrine de M. Sharp (*d*), fort aiſé à ſe faire, par la compreſſion que les vaiſſeaux lymphatiques des environs reçoivent de la part des vaiſſeaux ſanguins, engorgés par le ſang menſtruel (*e*), on en peut, ſans aucune

(*a*) On peut conſulter à ce ſujet ce qu'en dit M. PRINGLE, *Diſeaſes of the army*, *pag.* 425; & M. RHADES, *de Ferro ſanguinis humani, aliiſque liquidis animalium*, *Gotting.* 1753, *p.* 40.

(*b*) Pag. 279.

(*c*) Il eſt inutile de m'étendre ſur cet article. Voyez M. BOERHAAVE, *in Præfat. ad Aphrodiſiac.* M. SIEGFRID ALBINUS, *in tom.* 2. *Annot. Acad.* &c.

(*d*) Recherches critiques ſur l'état préſent de le Chirurgie, chap. ij.

(*e*) Cette théorie, qui nous a été démontrée par

difficulté,

difficulté, conclure le paſſage & la pénétration de cette liqueur dans les cellules voiſines (*a*); en premier lieu, à cauſe de la communication ſenſible de ces cellules, les unes avec les autres (*b*), qui permet avec facilité non-ſeulement le paſſage de l'air (*c*), celui de l'eau (*d*), mais auſſi celui du véritable pus (*e*); & en ſecond

les expériences de M. LOWER, *cap. ij, de Corde; & pag.* 82, *de Motu & Calore ſanguinis*, eſt très-évidemment confirmée par ce que dit M. HALLER, *Elem. phyſiolog. tom.* 1, *ſect. jv, p.* 36.

(*a*) MALPIGHI, *de Omento, Pingued. & Adip. Ductibus, pag.* 40; RUYSCH, *Catal. rarior. pag.* 146; MAUR. HOFFMAN, *Diſſert. de Pingued. Altdorf.* 1674, n° 10.

(*b*) LEIGH, *Exercit. de morb. acut. hydrop. &c. London.* 1697; MONGIN, ſur la Pétrification de l'épiploon, Paris, 1734; M. DUVERNEY, Mem. de l'Acad. royale, 1702; BERGÉRUS, ſur l'Hydropiſie de poitrine, Paris, 1736.

(*c*) VESAL, *de Corp. hum. fabric. pag.* 182, *lib.* 2, *cap. vj*; RIOLAN, *in Bartolin. pag.* 762; MAUCHART, *in Ephem. natur. cur. cent.* 1, 2, *Obſerv.* 12; RUYSCH, *adverſ. Anat. Dec.* 2, n° 10, &c.

(*d*) ALPINUS, *Med. Ægypt. lib.* 3, *pag.* 102; SHARP. L. C. LAMOTTE, Chirurgie complete, obſ. 126; MEYBOM. *de ped. Hum. pag.* 14.

(*e*) JOUBERT, Mém. de l'Acad. de Chirurgie, tom. 1; VAN SWIETEN, *Comm. in Boerhaave, tom.* 1. *pag.* 705; *Ephem. natur. Curioſor. Dec.* 1, *art.* 6, 7, *obſ.* 147.

lieu, parce que, par la dilatation d'une de ces cellules, il faut abſolument que le trou de communication s'élargiſſe & ſe dilate juſqu'au point d'admettre les humeurs qui y trouvent moins de réſiſtance. Cette explication ne doit pas ſeulement paroître commode, mais elle eſt auſſi très-conforme à l'expérience & à l'obſervation. (*a*) Volkénus & Cordéus rapportent avoir vu des hydropiſies parfaites, enfermées ſimplement dans des veſſies, ſans que l'on eût trouvé une ſeule goutte d'eau épanchée. (*b*) Ce même fait nous a été confirmé par pluſieurs obſervations de M. Wédel (*c*), qui recommande beaucoup l'uſage des bandages & des ligatures dans les hydropiſies, afin d'empêcher que les eaux ne s'échappent par les orifices des vaiſſeaux lymphatiques, & par les trous de communication dans la ſubſtance cellulaire. (*d*)

On ne manque pas aſſurément d'Auteurs

(*a*) CARTHEUSER, *de ſubitâ habitûs cutanei Inflatione, Franc. ad Viadr.* 1747; DOMINICI GOTTI, *de Hydrop. Florent.* 1709; CUNRAD, *de Hydrop. uteri, Regiom* 1701.

(*b*) Journal des Savans, Juin 1698, pag. 457.

(*c*) *Diſſertat. de Uſu ligaturar. in hydrop. Ienæ,* 1703.

(*d*) Voyez cette propoſition confirmée par les obſervations de RICHARD : MEAD, *Monita medica, cap.* 8 *de Hydrop.* GEOFFROI, Traité de la peſte dans la Collection de M. SENAC, pag. 443; MONROO, *of Dropſy, pag.* 81.

qui, d'après leurs obſervatious propres, ont été contraints d'embraſſer cette théorie. Tel eſt M. le Cat, qui, en rapportant l'exemple d'un péritoine rempli d'hydatides (*a*), s'apperçut que c'étoit la véritable voie que prenoient les fluides de notre corps pour former de ſemblables tumeurs; & M. Imbert, Profeſſeur & Chancelier de l'Univerſité de Montpellier, après avoir conſulté les ouvrages de pluſieurs grands hommes, s'eſt vu forcé d'adopter le même ſentiment. Voici, en effet, ce qu'il dit à ce propos (*b*) : » *Cyſtidum cavitas, quæ ut » plurimùm uniformis & ſimplex eſt, aliquando tamen ſuis parietibus includit minores alias cyſtides, ex obſervationibus » D.* ANET, *aliorumque. Quod evenire » credere fas eſt, item in eodem loco plures » aſt omninò ſegregatæ cellulæ obſtruuntur & expanduntur, totidemque diſtinctos » tumores cyſticos efformant. Aggeſti hi parvuli tumores, ſi membranam aponevroticam, aliamve à naturâ efformatam ſuprà ſemetipſos extenſam habeant, eam » extropellent, ſibique cyſtidem communem » nanciſcentur : ſi autem ſolida hæc membrana deficiat, hujus ſupplebit defectum » textûs cellularis approximatione, & ſu-*

(*a*) Dans les Tranſactions philoſophiques, n° 460.

(b) *De tumórib. Tractat. cap.* 3, *pag.* 299.

» *perappositione suarum membranularum*
» *compactior factus.* «

Il n'est pas permis de douter que la dilatabilité des tuniques qui composent les cellules, n'ait contribué infiniment à la formation de cette tumeur. M. Calvo, Chirurgien de Turin, communiqua à l'Académie royale des Sciences de Paris (*a*) une observation qui prouve tout-à-fait la force de cette dilatabilité ; le célebre Yonge, dans la description d'une hydropisie avec dilatation extraordinaire de la vésicule du fiel, nous a fourni des preuves très-convaincantes de cette admirable propriété (*b*) ; l'histoire fameuse de cette femme soupçonnée de grossesse, mais qui étoit réellement hydropique, écrite par M. Drelincourt (*c*), doit nous confirmer absolument dans la même idée, ainsi que les quatre observations rapportées de suite par M. Haller (*d*), &c.

A toutes ces preuves de dilatabilité on doit, avec juste raison, ajouter que les parois des vésicules, dans ces sortes de cas, cedent tout-à-fait, & ne crevent pas, parce que les eaux s'y ramassent peu-à-peu ; en-

(*a*) Année 1714.

(*b*) Transactions philosophiques, n° 333.

(*c*) Rapportée dans HALLER, *Prælect. acad. de Morbis organicis, pag.* 57.

(d) *Opuscul. patholog. obs.* 39 *ex program. ad Disput. D.* NOREENY, 1749, *pag.* 107.

ſorte que les membranes ne ſouffrent ſimplement que par le poids, quoique quelquefois aſſez conſidérable. M. Monroo (*a*) & une infinité d'autres Ecrivains (*b*) prétendent qu'ainſi que, dans les anévriſmes, il y a toujours quelque membrane qui eſt lacérée, cela arrive ſans doute (*c*) : cependant il y a cette différence entre les tumeurs anévriſmatiques & les tumeurs enkyſtées, que la pulſation continuelle, qu'on obſerve dans les anévriſmes, concourt auſſi infiniment à cette lacération.

Voici une obſervation (*d*) qui nous a été envoyée par M. de Stephano, Médecin de Catane, en 1755. » *Joſeph* » *Aleſſi Syracuſis moram degens, ſecun-* » *dum ſuprà quadrageſimum ſuæ ætatis an-*

(*a*) Mémoires d'Edimbourg, pag. 356.

(*b*) Voyez KLOSE, *de Tumore anevriſmatic. Lipſ.* 1720; RICHOLZ, *de Anevriſmatib.* dans les Tranſactions philoſophiques, n° 404; HARRIS, *in Diſſert med. chirurg.*, &c. *Lond.* 1725, &c.

(*c*) Cela eſt aſſurément très-confirmé par les expériences de M. Schobinger, de M. Haller, & enfin de M. Ludwig, qui ont eu la ſatisfaction de prouver que cette membrane n'étoit autre choſe qu'une ſimple éponge, ſur-tout lorſqu'elle eſt dépourvue de ſes fibres charnues. *Elem. phyſiolog.* HALLER, *Tom.* I, *pag.* 62 & 63, *ſect.* 1, §. vj.

(*d*) J'ai communiqué cette obſervation à l'Académie de Toulouſe, par un Mémoire envoyé le 30 Décembre 1756.

» *num percurrens, mediocri corporis habitu*
» *ac temperamento, ſanguine bilioſo præ-*
» *ditus, novem abhinc annis propè ingui-*
» *nem dextrum tumore duro fuit vexatus,*
» *qui, poſt tumoris maturationem, inciſio-*
» *nem, curationemque, congruis medica-*
» *minibus inductus, in priſtinam rediit ſa-*
» *lutem. Eodem in loco verò, poſt aliquod*
» *tempus, novus ejuſdem indolis apparuit*
» *tumor, ad quem curandum externa medi-*
» *camina ex genere reſolventium, à chirur-*
» *gis applicata fuere, quorum miniſterio tu-*
» *mor evanuit: eo tamen reſoluto, primò*
» *teſtes, dein penis, aliæque adjacentes*
» *membranæ adeò incrementum ſuſcepere,*
» *ut vix credendum, ſi apud omnes in pro-*
» *patulo res non eſſet. Penis igitur longi-*
» *tudo, hâc quâ ſcribimus die, pro veri-*
» *tatis teſtimonio, ad menſuram geometri-*
» *cam duorum palmorum, & medii trium*
» *unciarum & linearum quinque ſe exten-*
» *dit; ejus latitudo circà baſim propè teſtes,*
» *ad palmos quatuor, unciam unam & li-*
» *neas novem aſcendit: latitudo verò circà*
» *ejuſdem penis centrum ad binos palmos,*
» *uncias quatuor, & lineas octo ſe extendit;*
» *latitudo verò teſtium circà centrum inſimul*
» *cum pene, ad palmos quinque, uncias*
» *tres, & lineas ſeptem geometricè ſumptas,*
» *aſcendit. Quamvis enim à tam enormi*
» *membrorum expanſione diù vexatus ſit,*

» *ad rusticanos attamen obeundos labores*
» *adeò pronus ac agilis, ut eum occursus*
» *mali minimè molestare videantur, suisque*
» *rusticanis laboribus omnes assequantur*
» *functiones etiam naturales.* «

Etant, en ce tems-là, Médecin de l'escadre de Malte, je vis moi-même le malade, quelques mois après, dans l'hôpital de Syracuse ; & je trouvai cette tumeur dans le même état qu'on l'a dépeinte dans la relation ci-dessus.

En 1750 je vis, à l'hôpital de S. Eloi de Montpellier, un Soldat âgé de quarante-sept ans, qui en avoit une semblable à la région du col : son accroissement jusqu'au-dessous de la cinquieme vraie côte, s'étoit fait en si peu de tems, qu'on la soupçonnoit de la même nature, nonobstant sa grande adhérence au menton. La grande quantité de tissu cellulaire qu'il y a dans cet endroit confirmoit l'idée générale qu'on en avoit conçue. Le cadavre de cet homme qui mourut de suffocation après quelques mois, fut publiquement disséqué par ordre de M. Serrane pere, Médecin du même Hôpital, dans l'amphithéatre de M. Davisard. (*a*) La dissection de cette tumeur ne

(*a*) M. Serrane, célebre Praticien, en communiqua l'histoire, avec une planche assez bien dessinée, à l'Académie royale des Sciences de Montpellier.

démentit point l'idée qu'on avoit eue de son caractere.

Dans le mois de Février 1759, je disséquai, dans l'Hôpital des Incurables de cette Ville, une tumeur semblable, qu'une femme de soixante-neuf ans, portoit attachée à la partie inférieure & un peu latérale droite de la mâchoire inférieure; je la trouvai remplie d'un nombre prodigieux de follicules remplies d'une eau jaunâtre fort puante. Parmi ces especes de kystes, il y en avoit plusieurs répandus irréguliérement, qui avoient déjà suppuré.

Dans le mois de Juin dernier, j'ai fait la dissection d'une pareille tumeur qui étoit très adhérente à la partie latérale droite de la mâchoire inférieure, & s'étendoit jusqu'à son articulation; de façon qu'elle empêchoit tout-à-fait la déglutition; je n'ai trouvé d'autre différence de celle-ci avec la premiere, sinon que la mâchoire étoit cariée en plusieurs endroits. Cette circonstance, au reste, ne me surprit point; j'ai été plutôt étonné que ce virus n'eût pas attaqué les parties molles & glanduleuses qui sont au voisinage de la mâchoire, & n'eût produit ainsi une tumeur carcinomateuse.

Il arrive aussi que, dans certains cas, tel, par exemple, celui qui est rapporté dans les Transactions philosophiques (*a*), & dans

(*a*) N° 405.

plusieurs Auteurs (*a*), la matiere, qui se filtre, s'endurcit par le séjour qu'elle fait dans les vésicules adipeuses, où elle se corrompt (*b*), & forme des squirrhes qui se terminent très-souvent par la suppuration : quelquefois ces matieres s'endurcissent si fort, avec le tems, que les parois des membranes en deviennent presque calleuses. M. Littre, dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences (*c*), parle d'une callosité pareille dans une vésicule de l'ovaire. C'est qu'il se fait une espece d'incrustation de cette matiere avec les parois des vésicules, de façon que, dans plusieurs endroits, elles paroissent vraiment cartilagineuses. La raison de ce changement notable est assez clairement rapportée par M. Haller. (*d*)

D'ailleurs, suivant les observations de M. Imbert (*e*), appuyées de celles de M.

(*a*) Voyez DIONIS *Oper. chirurg. pag.* 373; THOM. BARTHOLIN, *Hist.* 53, *cent.* 7, *pag.* 233; MECKREN, *Obs.* 68; BERNOS, Journal des Savans, Octobre 1721.

(*b*) Transactions philosophiques, n° 454, §. jv. On lit l'histoire du cadavre d'un hydropique qui se trouva si corrompu, que le Chirurgien qui fit la ponction après sa mort fut attaqué d'une fievre pestilentielle.

(*c*) Année 1701, pag. 109.

(d) *Elem. physiolog. tom.* 1, *pag.* 20.

(e) *De Tumorib. Tract. pag.* 301.

Platner (*a*) & de M. Tulpius (*b*), dans les tumeurs cyſtiques, il ſe fait ordinairement un mêlange parfait des matieres; de façon que la tumeur devient athéromateuſe & ſtéotémateuſe en même-tems. Les Remarques pratiques de feu M. Chicoyneau, à ce ſujet, méritent certainement toute l'attention des Chirurgiens. (*c*) La compreſſion conſidérable que cette tumeur, que je trouve tout-à-fait ſemblable à celle qui nous eſt décrite par M. Haller (*d*), faiſoit ſur les vaiſſeaux méſentériques & ſur pluſieurs autres du bas-ventre, a infailliblement produit l'extravaſation de la liqueur qui étoit épanchée dans la cavité de l'abdomen. L'exemple ſingulier, qu'a rapporté M. J. G. Scherp (*e*), d'une hydropiſie cauſée par un calcul dans le réceptacle du chyle, prouve tout-à-fait la force & l'activité de cette compreſſion.

Voici, à ce ſujet, l'obſervation que je fis l'année derniere. Ayant diſſéqué, le 8 du

(a) *Inſtit. chirurg. pag.* 482.

(b) *Obſerv. lib.* 2, *cap. xxxiij*, *pag.* 33.

(*c*) Dans ſon Mémoire ſur l'hydropiſie enkyſtée des poumons & du foie, inſéré dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris, année 1732.

(d) *Opuſcul. patholog. pag.* 116.

(e) *De calcul. in receptaculo chyli hydropis Cauſâ; Leyd.* 1739.

mois d'Août, le cadavre d'une femme morte dans l'hôpital des Incurables, je trouvai l'ovaire gauche extrêmement enflé & rempli d'une liqueur cendrée; je m'apperçus que cela provenoit d'une tumeur de la matrice, qui étoit devenue tout-à-fait ſquirrheuſe, & d'un volume aſſez étendu pour comprimer cet ovaire: or, ſi les petites compreſſions ſont capables de produire ces effets, à quoi doit-on s'attendre, lorſque la compreſſion eſt auſſi conſidérable que dans le cas préſent. La tumeur dont nous avons donné la deſcription, étoit ſi étendue vers la partie ſupérieure du bas-ventre, qu'elle répondoit à l'endroit où le trois-quarts fut porté; ainſi cet inſtrument, en perçant ſimplement ſa ſubſtance, empêchoit que les eaux ne ſortiſſent par la canule, nonobſtant la fluctuation dont on s'appercevoit aſſez évidemment; tellement que ſi l'on avoit pratiqué, dans cette occaſion, la ſection uſitée parmi les anciens, & décrite fort au long par Dionis (*a*), on ſe ſeroit réellement aſſuré, par le doigt, qu'en ſe ſervant du trois-quarts, le trou devoit reſter abſolument bouché par le corps au-deſſus duquel étoient contenues les eaux. (*b*) M. Heucler, en parlant, avec

(*a*) Opérat. de chirurgie, pag. 145.

(*b*) C'eſt auſſi un des motifs, pour lequel M. WISEMAN, *ſevere chirurgical Treatiſe*,

beaucoup de détail, des regles qu'il faut ſuivre dans les différentes circonſtances des hydropiſies, nous fait ſentir à merveille ces eſpeces d'inconvéniens où l'on tombe aſſez fréquemment. (*a*) Auſſi, ſi l'enfant renfermé dans le ventre de cette femme hydropique, dont il eſt fait mention dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (*b*), n'avoit pas laiſſé tout le côté gauche libre, M. Martin fils, Chirurgien d'ailleurs très-adroit, auroit ſans doute éprouvé le même accident, & n'auroit pas extrait les eaux par la paracentheſe. Moins je vois donc de péril & de difficulté pour guérir ces eſpeces de ſections, plus je me ſens de courage pour en conſeiller la préférence. M. Ruleau n'héſite pas d'un moment à pratiquer hardiment une inciſion ſur l'hypogaſtre, pour mettre à découvert, avec plus de facilité, une tumeur de l'os pubis penché vers la partie interne. (*c*) Deux obſervations, rapportées par M. Skenchius, doivent auſſi nous encourager infiniment à cette opération. (*d*)

London 1676, n'eſt pas fort partiſan du trois-quarts dans les hydropiſies.

(a) *Opera. omn. Lipſ.* 1746.

(b) *Année* 1716, *pag.* 27.

(c) Traité de l'Opération Céſarienne, &c. à Paris, 1704.

(d) *Obſervat. medic. col.* 1, *pag.* 481; & *col.* 1, *pag.* 482.

Donatus, dans la relation exacte de cette femme qui fut ouverte heureusement par un batelier, approuve cette même opération, à condition qu'on en fasse après la suture (*a*). En un mot, la lithotomie au haut appareil, ainsi que la section césarienne, deux opérations pratiquées plusieurs fois avec succès, prouvent évidemment la possibilité de cette guérison (*b*).

D'ailleurs, dans un cas si urgent, les adhérences fréquentes des intestins avec le péritoine & avec les muscles du bas-ventre (*c*), peuvent servir de base à toutes ces

(*a*) M. de la Faye ne regarde pas le mouvement des muscles abdominaux comme un obstacle pour faire la suture. Voyez l. cit. pag 4.

(*b*) M. Planque a pris beaucoup de peine pour faire une collection fort estimable des pieces choisies à ce sujet, dans sa Bibliotheque de médecine, à la page 347 & 370. On est redevable à M. Heister, part. 2, 716, de plusieurs observations à cet égard. On trouve aussi une quantité d'exemples curieux dans Vater, *Disser. De Partu Cæsareo*; dans les Mémoires de l'Acad. des Sciences, année 1709. dans le Commerce littéraire de Nuremberg, 1732; dans le Dran, Obs. 92, tome 2; dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, tome 1, page 464; & tome 2, page 308; dans MIDDLETON SHORT, *Essai*, ou *Lythotomy as it is per performed above the os pubis and a Letter M. Maggill to doct. Douglass. Lond. 1727.*

(*c*) Voyez RUYSCH. *Observ. anat. pag. 45.* M. Duverney observa plusieurs fois cette même

ſpéculations, puiſque, dans des cas pareils, les eaux ſont auſſi empêchées de ſortir par la canule ; d'ailleurs il peut arriver que les inteſtins ſoient percés, d'où peuvent s'enſuivre quantité d'accidens funeſtes, & qui ſeroient prévenus par la ſection, toutes les fois qu'elle ſeroit faite par une main habile.

L'abſence totale des douleurs, dans l'occaſion de notre hydropique, ne doit pas être regardée comme un phénomene extraordinaire. M. Haller, parfaitement inſtruit par un nombre infini d'expériences, nous en fournit la raiſon (*a*). D'ailleurs on ne ſauroit mieux comparer la ſubſtance véſiculaire du péritoine, qu'à celle de la plevre ; & celle-ci, quoiqu'enflammée, fut trouvée par M. Haller (*b*), & enſuite par M. Caſtel (*c*), toujours très-inſenſible, en comparaiſon de la peau.

Il ne faut pas non plus s'étonner ſi les viſceres qui étoient au-deſſus du ſac étoient pourris, tandis que ceux qui ſe trouvoient au-deſſous n'avoient ſouffert aucun dérangement. Qu'on faſſe attention que les

cas : il eut même ſoin d'en faire le récit dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, 1703.

(a) *Elem. phyſiolog. tome.* 1, *pag.* 50.

(b) Mémoire II, ſur les parties ſenſibles & irritables, Expér. 52, 53, &c.

(c) *Elem. phyſiolog.* HALLER, *tom.* 2, *pag.* 2.

premiers étoient noyés dans les eaux, tandis que la tumeur qui occupoit toute la capacité de l'hypogastre, empêchoit la chute de ces eaux, sans quoi la vessie, l'utérus & les autres parties contenues dans le bassin, en auroient également souffert.

Nous avons prouvé, par des raisons très-convainquantes, qu'il y a plusieurs causes qui peuvent empêcher la sortie des eaux par l'introduction du trois-quarts, de quelque calibre qu'il soit. Il est démontré par le fait, que ces causes ne peuvent pas être prévues par l'opérateur; que d'ailleurs il ne peut, en aucune façon, courir ce risque, en faisant la section ci-dessus en un lieu choisi, où il n'y ait aucune crainte, ni d'hémorragie, ni de piquure de quelque nerf considérable. Le peu d'élection dont il est fait mention par M. Garengeot (*a*), paroît tout-à-fait propre; mais les circonstances différentes, cependant, ne permettent pas de s'en tenir à cela: il est, par conséquent, plus sûr & plus prudent de préférer, en général, la section à la ponction, dans le traitement des hydropisies ascites: la correction & le changement de plusieurs especes de trois-quarts indique assez qu'on est souvent incertain de réussir par la paracenthese.

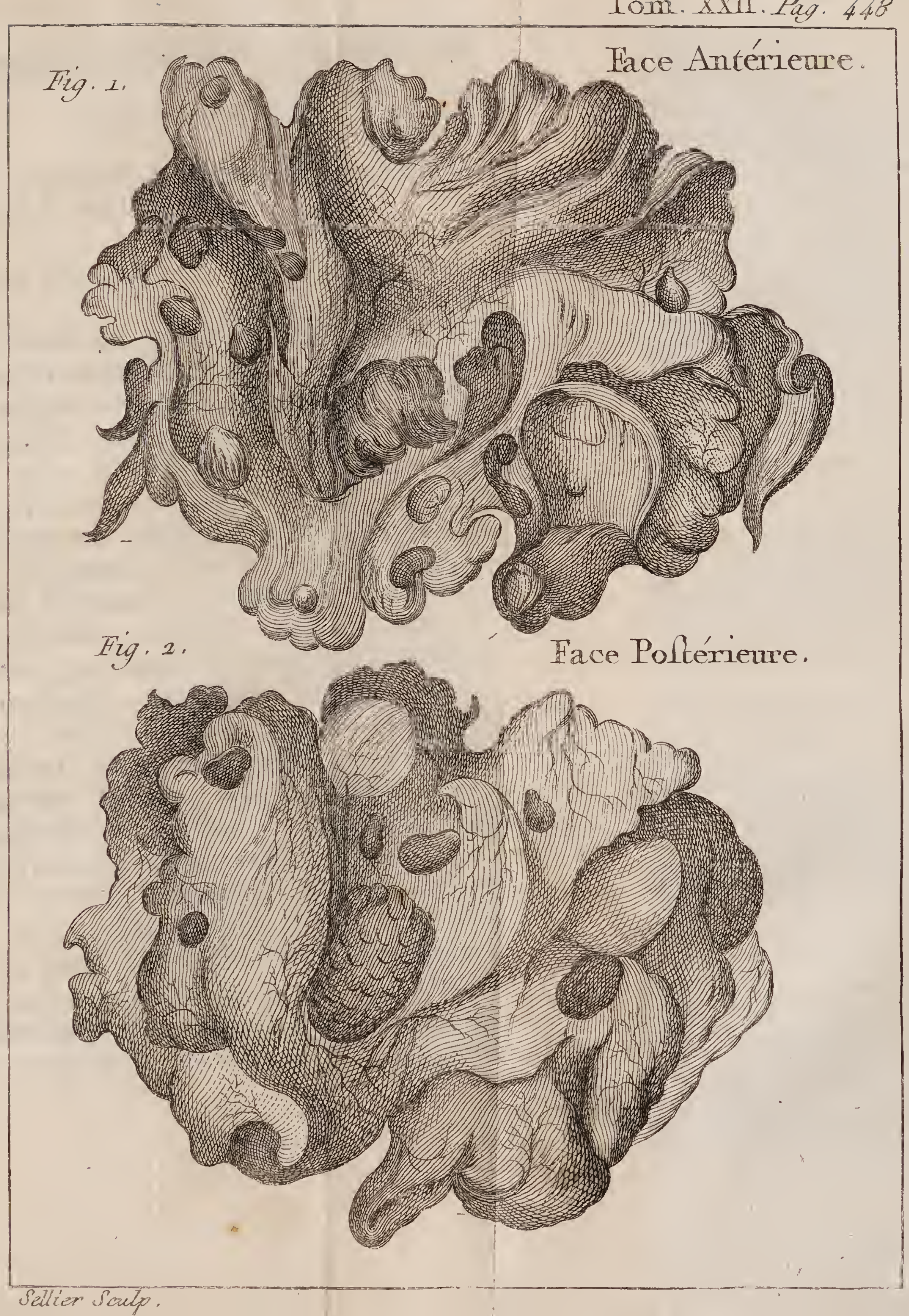
(a) *Ibidem, page 216.*

D'après toutes ces considérations, je suis très-persuadé qu'on n'aura point de difficulté à convenir de cette préférence, que toute espece de trois-quarts, dans le cas qui a fait le sujet de ce Mémoire, nous auroit certainement fait éprouver le même sort.

La plus grande difficulté qu'on pourroit objecter contre une telle préférence, vient de ce qu'en pratiquant la section, on ne seroit plus maître d'arrêter les matieres épanchées. Mais il est inutile que je prenne la peine de prouver l'inutilité de les arrêter. M. Petit, dans la suite de son Essai sur les épanchemens du bas-ventre (*a*), a suffisamment démontré que la pratique avoit été gênée fort mal-à-propos à cet égard, & qu'il falloit désormais absolument détruire un pareil préjugé, aussi embarrassant pour le Chirurgien qui opere, que pernicieux aux malades.

(*a*) Mémoires de l'Académie de Chirurgie, tome 2, page 92.

Voyez, dans la planche, la figure de la Tumeur décrite dans cette Observation.



Sellier Sculp.

LETTRE

De M. RENARD, *Médecin à la Fere, en Picardie, sur la Maladie noire.*

MONSIEUR,

Les Journaux de médecine contiennent déjà un grand nombre d'obſervations utiles, ſur la maladie noire (*melœna.*) On voit, dans toutes, qu'on a preſque toujours employé, pour combattre cette terrible maladie, les acides, lès cordiaux & les anti-ſeptiques; par exemple, l'eau de Rabel, le ſuc de limon, la décoction de ſerpentaire de Virginie, la gelée de corne-de-cerf acidulée, l'infuſion de fleurs de camomille, &c. Tous ces remedes, quoique bien indiqués, n'ont pas toujours eu un heureux ſuccès. Pour moi, j'ai eu le chagrin de voir périr, malgré tous ces ſecours, un de mes malades. M. de Berge, très-habile Médecin à Ham, & pluſieurs autres, n'ont pas mieux réuſſi.

Il y a trois indications à remplir dans cette déplorable maladie. 1° Il faut évacuer le ſang extravaſé dans les premieres voies; 2° corriger la corruption; 3° arrêter l'hémorragie. On ſatisfera aiſément aux deux premieres, en rendant les purgatifs

acides ; & en faisant user d'une tisane vulnéraire astringente, on remplira la derniere.

C'est en suivant cette méthode que j'ai eu le bonheur de guérir, dans le mois de Septembre dernier, un Laboureur déjà âgé, de Rémigny, village à deux lieues nord-nord-ouest de la Fere. Il y avoit déjà trois jours qu'il perdoit son sang, & qu'il étoit entre les bras de la mort, quand je le vis pour la premiere fois. Son aspect moribond me découragea ; & j'allois l'abandonner, lorsque je me rappellai le conseil de Celse : *Melius est in deseperatis morbis anceps experiri remedium quàm nullum* ; & cet autre : *In magnis voluisse sat est.*

Le Chirurgien du village, & un particulier de cette ville, qu'on avoit mal-à-propos consultés, avoient caractérisé cette maladie de fluxion de poitrine. Ils prenoient pour une hémoptysie un vomissement de sang bilieux & fétide ; en conséquence ils avoient pratiqué plusieurs saignées, & conseillé l'usage trivial des potions huileuses, qui n'avoient fait qu'anéantir les forces du malade, & augmenter l'embarras des premieres voies. Sûrement, s'il avoit été abandonné à la bonne nature, son état ne m'auroit paru, ni si fâcheux, ni si incurable, si on peut se servir de ce terme.

Mon premier soin fut de travailler, sur le champ, à rappeller un peu les forces du

malade. Dans cette vue, j'ordonnai, tous les quarts d'heure, ensuite toutes les demi-heures, une cuillerée d'un julep cordial, préparé ainsi :

℞. *Aq. Theriac. Cinnam. Hord. & Centinod.* aa ℥ ij.
Rabell. ʒ ij.
Syr. de acet. vin. & de mal. Cydon. aa ℥ j.
M. s. a. F. Julap.

Je fis donner en même-tems des lavemens fréquens, composés de son, de quinquina, de miel & de vinaigre. Dès que je vis le malade en état de supporter l'effet d'un purgatif, je conseillai celui qui suit :

℞. *Aq. Centinod. & cort. Citr.* aa ℥ iij.
Dissolv.
Pulp. Tamar. ℥ iij.
Col. & add.
Syr. de Ros. solut. ℥ j.
Nitr. purif. ʒ ß.
M. s. a. F. pot. laxans, duabus dosibus, unâquâque horâ, propinanda.

Ces différens remedes procurerent fort vîte un soulagement marqué. Les déjections,

qui continuerent encore le premier jour, devinrent moins noires, moins fétides ; & le malade parut moins accablé, moins livide. Je pensai alors à remplir la troisieme indication ; & pour cela, je fis boire au malade une infusion faite à la maniere du thé, avec les vulnéraires de Suisse, sur chaque pinte de laquelle on ajoutoit un gros d'alun, & suffisante quantité d'un syrop fait avec deux parties de miel & une de vinaigre. Je fis aussi ajouter aux bouillons, qui n'étoient composés que de veau, de poulet & de riz, du jus de citron. Le second jour de l'usage de ces remedes j'eus la consolation de voir l'hémorragie s'arrêter, & tous les symptômes disparoître. Cependant cela ne m'empêcha pas de repurger mon malade de la maniere suivante :

℞. *Pulp. Tamar. Mann.* āā ℥ j.
Sal. nitr. purif. ʒ ß.
Bull. leviter in aq. Samb. & Oxytryph. āā ℥ ij.
Col. & add.
Syr. de Pom. compos. ℥ j.
Et Essent. Citr. gutt. vj. *M. pro duabus dosibus.*

Je lui fis aussi continuer, pendant les premiers jours de la convalescence, l'infusion

ci-deſſus : ſeulement on diminua petit-à-petit la doſe de l'alun.

Le malade a été long-tems foible & languiſſant : c'étoit l'effet, ſans doute, des ſaignées & de la prodigieuſe quantité de ſang qu'il avoit rendu *ano & cato* : aujourd'hui il jouit d'une ſanté aſſez ſolide.

J'ai encore eu, il y a quelques mois, la ſatisfaction de voir réuſſir un traitement à-peu-près pareil, dans un jeune homme mélancolique. Ce malade, deux jours avant ma premiere viſite, avoit rendu, par les ſelles, environ la quantité d'une pinte d'un ſang noir, bilieux & fétide, en une fois ; le lendemain, il en rendit encore, mais en moindre quantité : cependant c'en fut aſſez pour jetter l'alarme dans les eſprits. Quelqu'un en place, dont on ne peut trop louer le zele, l'attention & les bontés pour ce jeune malade, me pria de l'aller voir. Je lui trouvai le pouls dur, fréquent ; le ventre tendu, douloureux ; une fievre continuë ; la chaleur & l'abattement conſidérables : il y avoit déjà dix-huit jours qu'il voyoit ſa fin approcher. Il regrettoit bien moins la vie, qu'un tems précieux qu'il deſtinoit à l'étude. Il vouloit voir terminer une ſituation ſi accablante. Son Chirurgien empirique avoit pris une fievre tierce continuë (*tritæophuia*) pour une fievre tierce

réguliere ; & , ſelon ſa routine ordinaire, après les remedes généraux , il lui avoit adminiſtré le quinquina, peut-être à grande doſe. Bientôt tous les ſymptômes s'aggraverent ; il ſurvint phlogoſe dans les viſceres du bas-ventre, diſſolution du ſang , & de l'hémorragie décrite ci-deſſus.

On lit, dans le Journal de Médecine du mois de Décembre 1760 , un accident pareil, cauſé par le quinquina & d'autres cordiaux également contre-indiqués. En vain employa-t-on les ſaignées, les acides & le petit-lait en boiſſon & en lavement ; tout fut inutile, & le malade périt : le mien a été plus heureux.

Ces faits & d'autres ſemblables , prouvent que les meilleurs remedes , adminiſtrés par des ignorans, peuvent devenir meurtriers ; c'eſt une épée dans la main d'un furieux.

Si notre Chirurgien empirique avoit d'abord nourri ſon malade avec les crêmes de riz ou d'orge , & l'eau de poulet ; s'il lui avoit fait boire des émulſions , des tiſanes nitrées ou acides, une infuſion d'oſeille & d'alleluia ; s'il lui avoit conſeillé des lavemens fréquens, & des fomentations ſur le bas-ventre , avec la décoction de mauve & de laitue ; s'il lui avoit adminiſtré quelque julep anodin, & s'il l'avoit purgé (*ſedato*

febris impetu) avec une décoction de tamarins, de casse ou de manne, &c. la fievre eût été terminée fort vîte, & on n'auroit pas vu tant d'accidens formidables se succéder coup sur coup.

Baglivi, dont la Médecine-pratique devroit devenir le manuel de tous les Médecins, blâme avec force, dans pareilles circonstances, l'usage du quinquina. Voici ses roles, *lib.* 1, *de Febrib. malign. & mesent. Quòd si imperitiâ tuâ, ægroti, adstantium, ob diuturnitatem morbi ad usum damnabilem kinœkinœ vel testaceorum deveneris, non benè priùs repurgato mesenterio, ex levi efficies gravem, continuam, longam, ad hecticam tendentem, & difficilè curabilem.*

J'ai traité ce jeune malade pendant trois jours seulement. Quelques raisons, qu'il est inutile de rapporter ici, m'ont empêché de le suivre jusqu'à parfaite guérison; son Chirurgien ordinaire continua de le voir, & eut seul tout l'honneur de la cure :

Hoc ego lenimen feci; tulit alter honores.
Sic vos non vobis, &c.

J'ai l'honneur d'être, &c.



ANALYSE

De l'Eau minérale tempérante de M. DEMORET; par M. MARGES, Chirurgien à Paris (a).

Il y a environ un mois qu'une perſonne de ma connoiſſance me parla des vertus infinies qu'on attribuoit à cette eau.

Je priai cette perſonne de m'en faire avoir, pour l'examiner, & pour m'aſſurer ſi véritablement elle méritoit tous les éloges qu'on lui prodiguoit.

Cette eau eſt claire, limpide, ſans odeur; elle a un goût ſalé, laiſſant un peu de fraîcheur & beaucoup d'amertume.

I. EXPERIENCE. Dans un verre bien propre, je verſai un peu de cette eau, & un peu de ſyrop de violettes : ce mêlange reſta toujours violet, & ne donna point de couleur propre à y faire reconnoître ni acide ni alkali libres.

(*a*) Cette Eau ſe vend à Paris, ſous les indices ſuivans: Sur le bouchon d'une bouteille de pinte eſt un cachet de cire rouge; ſur le ſcel eſt empreint : *DEMORET, Maître Apothicaire à Paris, rue S. Martin.*

Au corps de la bouteille, il y a un écriteau, au haut duquel eſt imprimé DEMORET, Maître Apothicaire; *& plus bas eſt écrit, à la main, en gros caractere* : Eau minérale tempérante.

II. Exp.

II. Exp. Un mêlange fait avec la liqueur alkaline phlogiſtiquée, n'a point produit de précipité : donc elle ne contient aucune ſubſtance métallique en diſſolution.

Car s'il y avoit du fer, il s'y feroit un précipité qui ſeroit un bleu de Pruſſe.

S'il y avoit du cuivre, le précipité ſeroit brun.

S'il y avoit de l'argent, il formeroit un précipité qui, par le ſéjour, deviendroit bleu d'azur.

III. Exp. Le vinaigre diſtillé dans des vaiſſeaux de verre, verſé ſur cette eau, n'a point produit de précipité : donc il n'y a point de ſel végétal, ni de ſel de Seignette.

IV. Exp. L'eau mercurielle (c'eſt-à-dire le mercure diſſous dans de l'eſprit-de-nitre) mêlée avec cette eau, a fait ſur le champ un précipité jaune, qui eſt du turbith minéral.

Cette expérience me fit conclure qu'il y avoit un ſel, dont l'acide étoit le vitriolique.

V. Exp. Pour m'aſſurer de la nature de ce ſel, je mis une certaine quantité de cette eau dans une capſule de verre ; & enſuite je la poſai dans un bain de ſable, ſur un feu très-doux : la liqueur évaporée aux trois quarts ne donna point de pellicule : il fallut qu'elle fût diſſipée juſqu'à la valeur de

deux ou trois onces : pour lors il parut quelques écailles qui me déterminerent à tirer la capſule du bain de ſable, & à la porter dans un lieu froid, & à l'abri de la pouſſiere, pour y examiner les cryſtaux.

Je n'ai point apperçu de ſel blanc, brillant, formé en écailles très-minces, comme fait le ſel ſédatif, ni de cryſtaux qui cryſtalliſent en pointe de diamant, qui eſt du tartre vitriolé ; mais j'ai obtenu un ſel transparent, en gros cryſtaux bien nets, & en groſſes aiguilles.

VI. Exp. Ce ſel, laiſſé dans un lieu chaud, eſt tombé en efflorence. Cela me prouva que c'étoit un vrai ſel de Glauber ; & pour m'aſſurer qu'il n'y avoit point d'autre ſel, je fis l'expérience ſuivante.

VII. Exp. Je pris une partie de ce ſel, j'y laiſſai tomber un peu d'huile de vitriol, ſans que ce mêlange excitât aucun mouvement, ni procurât aucune vapeur blanche, qui caractériſât le ſel marin, qui ſe trouve dans le ſel d Epſom qu'on vend dans le commerce.

Je n'ai point apperçu d'exhalaiſons jaunes, qui auroient montré la préſence du ſel de nitre, ni enfin aucune vapeur de vinaigre ; preuve certaine que cette eau ne contient pas de terre foliée de tartre.

VIII. Exp. Une bouteille de pinte de cette

eau, mise dans une capsule de verre, sur un bain de sable, à un feu très-doux, a été évaporé jusqu'à siccité : la poudre restante a pesé près de deux gros.

IX. Exp. Demi-once de sel de Glauber, bien transparent, en beaux crystaux, fondu dans deux livres d'eau distillée, évaporée, comme la précédente, jusqu'à siccité : le résidu a pesé un gros cinquante-quatre grains.

Cette différence de poids peut venir de ce que l'eau qui a servi pour dissoudre le sel de Glauber de l'eau minérale tempérante, n'étoit pas aussi pure que mon eau distillée, ou que le sel de Glauber dont on s'est servi avoit perdu un peu de l'eau de sa crystallisation.

Je dis donc que puisqu'une pinte d'eau minérale tempérante m'a fourni près de deux gros de poudre seche, & que le sel de Glauber a à-peu-près la moitié de son poids d'eau de crystallisation, je dis donc que cette eau contient demi-once de sel crystallisé par pinte.

Ce qui me fait tirer cette conséquence, c'est que la dissolution de demi-once de sel de Glauber, faite dans une pinte d'eau distillée, m'a fourni, à peu de chose près, le même poids de résidu.

Il résulte de toutes ces expériences que

l'eau minérale tempérante en queſtion, n'eſt autre choſe que de l'eau de riviere ou de fontaine, dans chaque pinte de laquelle on a fait diſſoudre environ une demi-once de ſel de Glauber, & qu'ainſi ceux qui en auront beſoin peuvent, pour le prix d'un ſol, faire une pinte d'eau toute auſſi bonne que celle dont je viens de rapporter l'analyſe, que l'on vend trente ſols, & que l'on nomme *tempérante*, quoiqu'elle ne ſoit qu'apéritive & laxative, comme le prouvent les effets qu'elle produit ſur tous les malades qui en font uſage.

Suivant les différens Auteurs, le ſel de Glauber eſt un ſel amer, qui eſt ſtomacal : c'eſt auſſi un bon fondant : il purge très-doucement, & ſans échauffer; c'eſt ce qui le rend recommandable dans bien des cas.

Ce ſel n'a cependant rien de plus admirable que tout autre ſel neutre : l'on peut néanmoins s'en ſervir très-utilement pour compoſer des eaux minérales artificielles; à quoi il faut ajouter que le ſel de Glauber étant de tous les ſels neutres celui qui ſe diſſout dans une moindre quantité d'eau, c'eſt-à-dire dans parties égales de ce liquide, il eſt plus propre qu'aucun autre à produire les effets purgatifs & diurétiques que l'on attend de l'uſage de ces ſortes de ſels, parce qu'il eſt moins affoibli par ſon diſſol-

vant, & que d'ailleurs il se distribue plus aisément dans les liqueurs du corps humain, & sur-tout dans la partie séreuse de ces liqueurs, qu'il entraîne ensuite avec soi, à travers les différens organes sécrétoires & excrétoires.

LETTRE

A M. DE LA CONDAMINE, *de l'Académie Françoise, & de celle des Sciences, de la Société royale de Londres, &c. Par M.* POMME *fils, Médecin à Arles.*

MONSIEUR,

Je viens de lire vos cinq lettres adressées au Docteur Maty. Peut-on n'être pas indisposé, avec vous, contre ces Médecins qui se déclarent, avec plus de passion que de lumieres, les antagonistes de l'Inoculation? Dans l'énumération de ceux qui ont écrit contre cette méthode, vous comptez M. Rast le fils, Médecin de Lyon; & vous réfutez ses objections par celles de M. le Chevalier de Chastellux, celles de M. David, & autres. Je me joins aujourd'hui au nombre des réfutateurs de M. Rast, & vous prie de me citer comme un témoin oculaire de ses fausses imputations. J'ai fait plusieurs

voyages à Lyon ces trois dernieres années : on m'y a appellé pour différens malades ; & je me suis trouvé plus d'une fois avec des sujets inoculés, qui se félicitoient d'avoir su se soustraire, par cette voie, aux rigueurs de cette maladie. Un, entr'autres, me consulta, l'année derniere, pour de légeres indispositions : c'est Mlle Durand, Pensionnaire chez les Dames Bernardines. Cette Demoiselle adulte m'a dit être celle qui, au rapport de M. Rast (dans son Ecrit, pag 18) *a essuyé des pertes de sang considérables, depuis son inoculation*, lesquelles pertes se réduisent à un seul retour prématuré de ses regles, dans le tems de la suppuration de la petite-vérole. J'ai appris, de plus, à Lyon, par plusieurs Médecins & Chirurgiens distingués, que M. Rast n'avoit jamais assisté à aucune de ces opérations : il n'a donc rapporté qu'après des oui dire, & tout ce que son imagination échauffée lui a dicté : voilà un de ces antagonistes dont vous parlez dans votre cinquieme lettre (pag. 201.) Ces anecdotes arrivent chez vous trop tard ; elles auroient trouvé place dans une de vos lettres au Docteur Maty. Si je n'avois été distrait par des occupations journalieres, & principalement par une seconde édition de mon Traité des Vapeurs, qui est actuellement sous presse, je vous aurois plutôt instruit. M. Debaux, mon confrere, me de-

mande la liste des inoculés d'Arles, ainsi que celle d'Avignon & de Tarascon. Je l'ai satisfait pour celles qui me concernent : j'ignore ce qui se passe à Avignon à ce sujet. Quant à Tarascon, j'y ai introduit la méthode, il y a cinq ans, & je n'ai pu y retourner depuis cette premiere époque. Celles d'Arles sont au nombre de vingt-une, dont vous trouverez ci-après le détail. Toutes ont été discretes, sans le moindre accident ; & si on y trouve des particularités à observer, elles sont toutes au profit des malades, comme, par exemple, Mlle de S. Jean, fille de M. de S. Jean, Conseiller au Parlement d'Aix, qui, étant attaquée de dartres avant son inoculation, en a été entiérement délivrée par l'écoulement des plaies sur lesquelles l'humeur dartreuse fit irruption. Mlle Lioncy, fille de M. Lioncy, Receveur des Fermes du Roi à Arles, ci-devant sujete à la teigne, en a été aussi délivrée par le même écoulement. Ces deux faits n'autorisent-ils pas la façon de penser de M. Petit (*a*) ? Je vous avoue qu'ils m'enhardissent, comme lui, à inoculer certains sujets foibles & délicats ; dans l'espérance flateuse de fortifier leur tempérament, en dépouillant leur sang de ce levain. M. Butini m'a dit, à Geneve, qu'il pensoit comme moi sur cet article.

(*a*) Voyez le Journ. de méd. Janv. 1765. pag. 72.

Liste des inoculés d'Arles, depuis l'année 1759 jusqu'en 1764.

M. de Nicolay . . . . . âgé de 22 ans.
M. de Faucon . . . . . âgé de 19 ans, n'a point contracté la petite-vérole, & a été inoculé deux fois.
Mlle de Faucon . . . . . âgée de 11 ans.
Mlle Pomme, ma fille, . âgée de 4 ans.
M. de Beauregard . . . âgé de 9 ans.
M. de Laugeret . . . . âgé de 12 ans.
M. de Lincel . . . . . . âgé de 6 ans.
Mlle de Lincel . . . . . . âgée de 5 ans.
Mlle de Faucon . . . . . âgée de 18 ans, n'a point contracté la petite-vérole, & a été inoculée deux fois.
Mlle de S. Jean, d'Aix, âgée de 12 ans.
Mlle de Grille d'Estoublon, âgée de 15 ans.
Mlle de Barras-la-Pene, âgée de 17 ans.
Mlle de Ledignan, de Beaucaire . . . . âgée de 6 ans.
M. d'Entrecastaux . . . âgé de 5 ans.
Mlle d'Entrecastaux . . . âgée de 4 ans.
M. Ripert . . . . âgé de 8 ans.
Mlle de Lagoy . . . . âgée de 5 ans.
Mlle Lioncy . . . . âgée de 5 ans.
M. Dornaison l'aîné . . . âgé de 8 ans.
M. Dornaison le cadet . . âgé de 7 ans.
Mlle Tourniaire . . . . . . âgée. de 7 ans.

Les trois derniers sujets de cette liste étoient très-valétudinaires. M. Nicolas,

Chirurgien de Nîmes, en a été chargé à mon défaut : ils ont parfaitement bien réussi, tant pour l'opération, que pour le profit de leur santé.

Voilà tout ce que notre ville a produit jusqu'ici : il s'en présente déjà pour la saison prochaine. On est trop convaincu ici, comme dans toute la province, de l'utilité de cette pratique, pour ajouter foi aux vaines déclamations des anti-inoculistes, & on rit de leur bévue.

OBSERVATION

Sur une Hydropisie enkystée d'un ovaire ; par M. ETIENVRIN, aspirant à la maîtrise en chirurgie pour la ville & comté de Nantes.

Le vingt-troisiememe jour du mois de Janvier dernier on trouva, dans la riviere d'Erdre, une Demoiselle de cette ville, âgée de trente-six à trente-huit ans, noyée depuis cinq jours. A l'ouverture du cadavre il parut, sous l'intestin iléum, un gros globe membraneux, tendu comme un ballon, qui sortoit du fond de l'hypogastre, & s'étendoit au-dessus du détroit supérieur du petit bassin, en s'avançant derriere la vessie, qu'il déjetoit aussi à droite. La situation de cette

tumeur dans l'aileron postérieur du ligament large, & sa continuité à celui qui l'attachoit à la matrice, ont manifestement découvert que c'étoit l'ovaire gauche. Il étoit de la grosseur de la tête d'un enfant, exactement rond, & pesoit cinq livres & un quart: la trompe du même côté étoit dilatée à y passer au moins le pouce. Il y avoit à l'ovaire une inflammation qui s'étendoit depuis son ligament sur sa substance, & y occupoit l'espace de la paume de la main: elle avoit attaché & tellement confondu le pavillon de la trompe avec l'ovaire, qu'ils paroissoient ne former qu'une même continuité; & la cavité de ces deux parties n'étoit distincte que par la différence de leur volume; car elle étoit commune à l'une & à l'autre. Je communiquai, le lendemain, cette piece à M. Guichard, Maître en chirurgie de cette ville, qui faisoit pour lors un cours public d'anatomie. Il montra aux assistans toutes ces particularités, & fit une ouverture à la trompe, au-dessous de son pavillon, d'où il sortit une sérosité sanguinolente, qui occupoit toute la substance de l'ovaire, & qui avoit détruit toutes les vésicules avec leurs calices; de sorte que ce fluide étoit contenu dans une seule cavité formée par la membrane extérieure, extrêmement lisse en dehors & en dedans. La matrice ne paroissoit point affectée, & son vo-

lume étoit tel qu'il doit être dans un état naturel & de vacuité, l'os *tincæ* très-ferme & très-uni. J'ai introduit un chalumeau dans le pavillon de la trompe, du côté droit, & j'ai obſervé qu'il y avoit, un pouce au-deſſous, une eſpece d'étranglement qui n'a pas permis la pénétration de l'air juſqu'à ſon inſertion à la matrice ; ce qui aide encore à prouver que cette Demoiſelle n'avoit pas conçu. L'ovaire de ce même côté étoit moitié plus gros que dans l'état naturel. Cette augmentation de volume étoit produite par huit véſicules de la largeur d'une lentille, dans leſquelles j'ai trouvé une séroſité ſanguinolente & fétide ; d'où je conclus que l'hydropiſie de l'ovaire, qui fait le ſujet de cette obſervation, doit ſa ſource à de pareilles hydatides ; & il eſt à croire que, par la ſuite, cette tumeur ſeroit devenue ſi conſidérable, qu'elle auroit écarté les inteſtins, & auroit fait ſentir, au travers des tégumens, une ondulation qui eût caractériſé la maladie ; qu'on auroit pu, ſinon guérir, du moins adoucir, en y faiſant la ponction.



LETTRE

A M. LE BAS, *Maître en chirurgie, Censeur royal, &c. Par M*[lle] *REFFATIN, Accoucheuse-Pensionnée de la ville de Nevers, éleve de l'Hôtel-Dieu de Paris, & des Ecoles royales de chirurgie de S. Côme.*

MONSIEUR,

J'ai lu avec la plus grande satisfaction votre savante Dissertation sur la possibilité des accouchemens avancés ou retardés, c'est-à-dire, qui peuvent arriver au huitieme, au septieme, même au sixieme mois, ou retarder jusqu'au onzieme ou douzieme mois, & au-delà. Les preuves que vous en donnez, selon moi, sont solides; elles sont soutenues par des autorités respectables, & fondées sur des observations souvent répetées d'après les opérations de la nature. Permettez, Monsieur, que j'y ajoute une observation que j'ai faite en l'année 1763 : elle est extraite de mon registre coté & paraphé par le Juge, pag. 23. Je vous prie d'être persuadé que je l'ai rédigée, comme toutes celles que je fais journellement, avec une très-grande exactitude : j'aime à observer scrupuleusement les mouvemens de la nature, & ses varitétés sur

la gestation & dans les accouchemens.

OBSERVATION. Le dix-sept Janvier mil sept cent soixante-trois, j'ai accouché d'un fils Gabrielle Gautier, femme de Jacques Renault, Bûcheron, de la Paroisse de S. Etienne de cette ville de Nevers.

L'accouchement a été laborieux, par rapport à la grosseur excessive de l'enfant, qui avoit vingt-trois pouces de long & pesoit dix-huit livres, la mere l'ayant porté dans son sein onze mois moins quelques jours, à ce qu'elle m'a assuré, se fondant sur ce que, » depuis huit ans qu'elle est mariée, elle n'a » eu que trois fois ses regles, à l'issue des- » quelles elle est devenue trois fois grosse; » que ses regles l'ont prise, la derniere » fois, vers le 20 Février 1762, tems » du carnaval; qu'elle a senti très-fort » son enfant, vers le commencement du » mois de Juillet suivant; que même les » mouvemens lui en parurent si forts, qu'elle » crut accoucher alors; qu'à la fin du mois » d'Octobre elle eut des douleurs pour » accoucher; mais que ces douleurs se cal- » merent, pour recommencer le 17 Janvier » suivant, qu'elle accoucha effectivement. «

La matrice ayant souffert une violente extension pour contenir un si gros enfant, eut beaucoup de peine à se contracter après l'accouchement; ce qui occasionna une grande perte de sang, lors du décollement du *pla-*

centa, quoique j'euſſe pris la précaution de différer plus de vingt minutes à en faire l'extraction, pour donner le tems aux fibres de ce viſcere de ſortir de l'inertie où la trop grande diſtenſion les avoit jettées, & leur faciliter le moyen de reprendre leur reſſort, afin d'opérer la contraction de cet organe, & fermer par-là les bouches béantes de ſes vaiſſeaux qui avoient été abouchés à ceux du *plancenta*. Cette perte qui, ſans les précautions que j'ai priſes, ſeroit probablement devenue funeſte, a cédé aux ſecours de l'art.

L'enfant a paru ſans vie en naiſſant : je l'ai ondoyé ſous condition ; & ce n'a été qu'après lui avoir inſinué de l'air dans le poumon, à différentes repriſes, qu'il a commencé à reſpirer & à vivre.

La mere s'eſt rétablie en peu de tems, & s'eſt bien portée enſuite. Cette femme, âgée d'environ trente-deux ans, eſt forte, & d'une bonne ſanté : ſon mari, au contraire, qui a envion une quarantaine d'années, eſt foible & très-valétudinaire.

Je vous prie, Monſieur, de vouloir bien recevoir favorablement mon foible ſuffrage ſur votre excellent ouvrage, & l'obſervation que j'y joins en votre faveur, & pour l'intérêt public. Je ſouhaiterois de tout mon cœur qu'elle pût aider à rectifier les préjugés de ceux qui croient que la nature eſt invariable dans ſes opérations.

Si vous jugiez que cette obſervation fût digne de l'attention de votre célebre Académie royale de chirurgie, je vous prie, Monſieur, de vouloir bien avoir la bonté de la lui communiquer de ma part. J'ai déjà eu l'honneur, au mois d'Août 1762, d'envoyer à cette illuſtre Compagnie deux obſervations ſur deux accouchemens, qu'elle a eu l'indulgence de couronner de ſon approbation, & qui ont été enſuite inſérées dans le Journal de Médecine du mois d'Octobre ſuivant.



Observations Météorologiques. Mars 1765.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	A 6 h. & d. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	1	5	1	27 2 1/4	27 2 1/3	27 2 3/4
2	1	5 1/2	2	27 3	27 4	27 5
3	0	6 1/2	2 1/2	27 7 1/2	27 7 1/4	27 7 1/3
4	2	7	4 3/4	27 7 1/2	27 8	27 9 3/4
5	3	9	6	27 10	27 9 1/4	27 6 1/2
6	6	9 1/2	8 3/4	27 6	27 5 3/4	27 4 3/4
7	6 1/2	9 1/2	4 1/2	27 5	27 6 1/2	27 10 3/4
8	2 1/4	10 1/2	3	28 1/2	28 1 1/2	28 1 1/2
9	1	7 1/2	5	28	27 10 1/2	27 5 1/2
10	3 1/2	7 1/2	4 1/4	27 4	27 2 2/3	27 3 1/4
11	4	6 1/2	3	27 3 1/2	27 5	27 7
12	1 3/4	8 1/2	8	27 7 1/4	27 5 1/2	27 2
13	7	9 1/2	5 3/4	27 1 1/2	27 3 1/4	27 5
14	3 1/2	6	5	27 7 1/3	27 8	27 8
15	2 1/2	6 1/2	4	27 8 1/2	27 9 1/2	27 11
16	3 1/2	7 1/4	6	27 11	27 10 3/4	27 10 1/4
17	3	6 1/2	7	27 11	27 11	27 9
18	6	14	11	27 7 1/2	27 7	27 6 1/4
19	6	11 3/4	6	27 7 1/2	27 8 1/2	27 9
20	4 1/2	10	4	27 9 1/4	27 10	28 1
21	2 1/4	9 1/4	6 3/4	28 2	28 3	28 1 1/4
22	7	12 1/4	9	28	28 1	28 1 3/4
23	9	12 3/4	10	28 2 1/4	28 2 3/4	28 2 1/3
24	9	15	9	28 1 1/2	28	28 1/3
25	7	14	7 1/4	28 3/4	28 1	28 1 1/4
26	5	14	10	28	27 10 3/4	27 8 1/2
27	6	11	9	27 8 3/4	27 9 1/2	28 2
28	4	11	7 1/2	28 2	28 2	28 3/4
29	6	10 1/2	10	27 11	27 10 1/2	27 8 1/2
30	7	9 1/2	6	27 7 3/4	27 8	27 11
31	5 1/2	12 1/2	8	28 1/4	28 1	28 3/4

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. cou. nua. pet. pl.	S O. nuages, ond. beau.	Beau.
2	S O. c. pet. pl.	S-O. c. pet. pl.	Beau.
3	O. ser. beau.	O. beau.	Beau.
4	S. couv. nuag.	S. nuages.	Couvert.
5	S S O. couv.	S S-O. couv.	Couvert.
6	S S-O.pl.gr.v.	S-S-O gr. v. pl.	Gr. v. pluie.
7	O S-O. vent, nuag. beau.	O S O. beau, nuages.	Beau.
8	S. gib. beau.	S-S-E. beau.	Beau.
9	S-S-E. gib. b.	S-S-E. b. v. c.	Vent. couv.
10	S-S-O. beau, couv v. pl.	S-S-O. couv. nuag.	Couvert.
11	O-S-O. pet. pl.	O-S-O. vent, nuag. ond. b.	Beau.
12	S. v. couv. pluie.	S-E. gr. vent, gr. pluie.	Gr. vent, pl.
13	S-O. couv. gr. v. nuages.	O-S-O. gr. v. nuag. pluie.	Gr. v. couv.
14	S-S-O. b gr. v. couv. gr. pluie.	O-S-O. gr. v. pluie.	Gr. v. couv.
15	S-S-O. serein, couv. pluie.	S-S-O. pluie. couv. beau.	Couvert.
16	S-S-O. couv. pluie.	S-S-O. pluie, cont. gr. v.	Pluie contin.
17	N. pluie.	N-N-O. pluie, continuelle.	Couvert.
18	O. couvert.	S-S-O. c. gr. v.	Couvert.
19	S-O. beau, nuag. vent.	S-O. vent, nuages.	Beau.
20	S-O. nuag. gr. v. beau.	S-O. b. nuag. f. ond. ser.	Serein.
21	E. ser. nuag.	S-S-O. nuag.	Nuages.
22	S-O. v. pl. cou.	S-O. vent, cou.	Couvert.

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
23	S-O. c. v. pl.	S-O. v. couv.	Couvert.
24	S. vent, couv.	S. v. cou. beau.	Vent, beau.
25	O-S-O. b. vent.	O-S-O. b. ser.	Serein.
26	S. vent, b.	S-E. v. b. f. ond. écl. tonn.	Vent, couv.
27	S-O. gr. v. b. nuag. ond.	S-O. gr. v. nuages, ser.	Beau.
28	O S-O. beau, gr. v. couv.	S - O. gr. v. nuag. p. ond.	Gr. v. couv. pluie.
29	S-O, brouill. v.	S-O. pl. gr. v.	Vent, pluie.
30	O. couv. gr. vent, nua. ond.	O. gr. vent, nuag. beau.	Gr. v. beau.
31	O-N-O. nuag. for. ond. gr. v.	O. nuag. vent, couvert.	Vent, couv.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 15 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été à o ou au terme de la congélation : la différence entre ces deux points est de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 3 lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 1 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est d'un pouce 1 ligne & demie.

Le vent a soufflé 1 fois du N.
1 fois de l'E.
2 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.

Le vent a soufflé 5 fois du S.
7 fois du S-S-O.
10 fois du S-O.
6 fois de l'O-S-O.
4 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 16 jours beau.
6 jours sereins.
15 jours des nuages.
20 jours couvert.
1 jour du brouillard.
2 jours des giboulées.
19 jours de la pluie.
22 jours du vent.
1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mars 1765.

Les maladies qui ont régné pendant ce mois ont été principalement des fievres catarrales. Elles étoient accompagnées de lassitudes, de douleurs dans tous les membres, de maux de gorge, de points de côté, ou de douleurs de rhumatisme, qui entre-

Observations Météorologiques faites à Lille au de mois Février 1765 ; par M. BOUCHER, Médecin.

Le tems a été à la gelée tout le mois : la liqueur du thermometre, si l'on en excepte le premier & les deux derniers jours du mois, a été constamment observé au-dessous du terme de la congélation, ou très-près de ce terme. Le 17 & le 18 elle étoit descendue à 5 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de ce terme ; le 20, à 6 $\frac{1}{2}$, & le 19 à près de huit degrés ; de façon que c'est dans ce mois que la gelée a été la plus forte de l'hiver. Il y a eu plusieurs jours de neige, dans la premiere moitié du mois.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, jusqu'au 10, au-dessus du terme de 28 pouces ; & il ne s'est pas éloigné de ce terme jusqu'au 27, qu'il est descendu à 26 pouces 11 lignes : le 28 il ne s'est élevé qu'à 27 pouces 1 $\frac{1}{2}$ ligne ; aussi l'air a-t-il été agité de tempêtes ces deux derniers jours.

Les vents ont été *Nord* les deux premiers tiers du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 14 degrés au-dessus du terme de la congélation, &

la moindre chaleur a été de 7 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus de ce terme : la différence entre ces deux termes est de 11 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans la barometre, a été de 28 pouces 3 lignes ; & son plus grand abaissement a été de 26 pouces 11 lignes : la différence entre ces deux termes est de 1 pouce 4 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
16 fois du N. vers l'Est.
6 fois du Sud vers l'Est.
6 fois du Sud.
2 fois du S. vers l'Ou.
3 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
4 jours de pluie.
9 jours de neige.
3 jours de tempête.

Les hygromettres ont marqué beaucoup d'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Février 1765.

La gelée, succédant à un air tempéré, a ramené les fluxions catarreuses, de gros rhumes, des points de côté, des angines, des pleuropneumonies, &c. en un mot, les maladies inflammatoires dont une pareille constitution de l'air est susceptible.

La fievre continue putride n'en a pas moins persisté dans quelques quartiers de la ville,

toujours bornée au petit peuple ; & la fievre rouge a gagné quelques maiſons. Cette derniere eſpece de fievre étoit vraiment critique ou dépuratoire;& l'eſſentiel de la cure étoit de faciliter & ſoutenir l'éruption, juſqu'à ce que l'épiderme ſe fût écaillé. Cette éruption, dans un jeune homme de 16 ans, a été obſervée de la nature de ce qu'on appelle *le pourpre blanc*, toutes les petites puſtules, dont les bras, les cuiſſes, la poitrine & le ventre ſe ſont trouvés chargés, ayant formé des petits dépôts ſous l'épiderme. Les malades, en qui l'éruption ne s'eſt pas maintenue tout le tems néceſſaire, ſont tombés dans une bouffiſſure générale & dangereuſe, ou ont eu de l'oppreſſion, des étouffemens, avec fievre & crachemens de ſang. J'ai vu, dans ce dernier cas, un enfant de ſix ans à qui un ſang pur & vermeil dégorgeoit, pour ainſi dire, par la bouche, & que deux ſaignées ont mis dans les voies de la guériſon.

On a vu d'autres eſpeces d'éruptions cutanées en aſſez grand nombre, avec fievre & ſans fievre, des feux volages en diverſes parties du corps, des furoncles, & la petite-vérole de l'eſpece bénigne. A l'égard des angines, il y en a eu de purement catarreuſes, & d'autres inflammatoires, avec tumeur au-dedans & au-dehors, ſuivies de ſuppuration.

Les affections de la tête ont été répandues, les peſanteurs de tête & étourdiſſe-

mens, les affections vertigineuſes, des atteintes d'apoplexies & de paralyſie.

LIVRES NOUVEAUX.

Diſcours, ou Hiſtoire abrégée de l'antimoine, & particuliérement de ſa préparation; par M. *Jacquet*, ci-devant Chirurgien de S. A. S. le Prince Louis de Wirtemberg. A Paris, chez *Jorry*, 1765. Brochure *in*-12, de 48 pages.

M. *Jacquet* annonce qu'il eſt venu à bout de purifier parfaitement l'antimoine de tout ce qu'il avoit de nuiſible, & que ce minéral ainſi préparé avoit la qualité de dépurer ſouverainement les liqueurs du corps humain, guérir les maladies de la lymphe, celles de la peau, & la vérole même. Six Commiſſaires que la Faculté de médecine (au jugement de laquelle M. *Jacquet* avoit ſoumis ſa préparation) avoit chargés de l'examiner, lui en ont rendu le témoignage le plus avantageux; & M. le Premier Médecin y a mis le ſceau de ſon approbation.

HIPPOCRATES Contractus, in quo Magni HIPPOCRATIS, opera omnia in brevem epitomem ſummâ diligentiâ redacta habentur; ſtudio & operâ TH. BURNET, *M. D. editio nova, diligenter correcta. Argentorati, apud* Koënig, 1765, *in*-8°. On en trouve quelques exemplaires, à Paris, chez *Vincent*.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

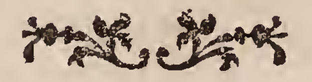
Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JUIN 1765.

TOME XXII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUIN 1765.

EXTRAIT.

De divers Ouvrages ſur les naiſſances tardives.

RENÉ'E accouche d'un enfant vivant dix mois & dix-ſept jours après la mort de Charles, ſon mari, qui, quarante jours avant de mourir, avoit été attaqué d'une oppreſſion ſi forte, qu'il fut toujours aſſis dans ſon lit, ne pouvant tenir dans aucune autre ſituation. Il n'avoit pas la force de ſe mettre à genoux ſur ſon lit, pour le premier des beſoins; on lui paſſoit, avec peine, le vaſe néceſſaire aux malades les plus affoiblis; ſes gardes ne le quittoient ni nuit ni jour. Il avoit un pied & une jambe

gangrénés dès le quinzieme jour de ſa maladie; enfin il étoit âgé de ſoixante-ſeize ans lorſqu'il mourut. Les collatéraux ont cru pouvoir conteſter à ce poſthume la légitimité de ſa naiſſance; ce qui a donné lieu à une cauſe pendante actuellement au Parlement de Bretagne. Les parties ont cherché à s'étayer de l'avis des Médecins & des Chirurgiens les plus accrédités; ce qui a produit différens écrits, dont nous allons rendre compte à nos Lecteurs. Nous tâcherons de leur préſenter, le plus briévement qu'il nous ſera poſſible, les raiſons ſur leſquelles les différens conſultans ont appuyé leur déciſion.

1° Le premier des Ecrits auxquels cette queſtion a donné lieu ne nous eſt pas parvenu; mais nous ſavons qu'il eſt en faveur de la légitimité des naiſſances tardives. Il eſt de M. Bertin, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie royale des Sciences, & a été ſouſcrit par quelques-uns de ſes confreres.

2° Le ſecond, qui a pour tire: *Conſultation contre la légitimité des naiſſances prétendues tardives*, *in*-8° de 40 pages, ſans nom d'Imprimeur, ni du lieu de l'impreſſion, a été rédigé par M. Bouvart, de l'Académie royale des Sciences, Médecin de la Faculté de Paris, &c. & ſouſcrite par MM. Baron le jeune, Verdelhan, Poiſſonnier, Bellot,

Borie, Macmahon, Macquart & Solier, ſes confreres. *La ſolution de la queſtion propoſée*, dit l'Auteur de la Conſultation, *dépend de l'examen de trois points*, 1° *la naiſſance du poſthume dix mois vingt jours après la mort du mari de ſa mere*; 2° *le grand âge de celui-ci, conſidéré par rapport à la nature & à la durée de la maladie dont il eſt mort*; 3° *ſes diſpoſitions teſtamentaires, qui ſuppoſent qu'il ne ſoupçonnoit pas laiſſer d'enfant légitime.*

Avant de traiter le premier objet, il a cru devoir examiner les autorités ſur leſquelles la mere pourroit prétendre fonder ſa défenſe. Il cite deux Arrêts du Parlement de Paris, & une déciſion de la Faculté d'Ingolſtad, qui accordent la légitimité à des enfans nés à dix mois dix jours, onze & même douze mois après l'abſence des peres; mais il prétend que, dans la cauſe préſente, on ne peut tirer aucun avantage de ces autorités, parce que ces enfans ſont nés, *conſtante matrimonio*; que quelque diſtans que ſoient les époux l'un de l'autre, les Juges ſuppoſent qu'ils ont pu ſe rapprocher & ſe joindre, & que, pour ne pas riſquer d'être injuſte, la loi devient indulgente, mais qu'elle reprend ſa ſévérité dans les occaſions où l'impoſſibilité de la jonction des époux eſt conſtatée par des preuves bien démonſtratives & bien juridiques. L'opinion que

M. Lieutaud avoit embraſſée dans ſon Précis de Médecine, dans lequel il avoit avancé que l'accouchement peut être prématuré ou tardif, comme au dixieme ou douzieme, & même au ſeizieme mois, lui paroît erronée & monſtrueuſe. Il eſt vrai que cet Auteur, dans ſon *Synopſis univerſæ medicinæ*, *part.* 1, *lib.* 3 *de Morbis prægnantium*, paroît avoir, ſinon changé d'avis, du moins prononcé moins affirmativement. Voici comment il s'exprime, pag. 458, §. 6: *Maturi partus terminum circà finem noni menſis à naturâ conſtitutum fuiſſe nemo neſcit : nonnulli tamen occurrunt partus ſepti-meſtres & octi-meſtres. De decimeſtribus, duodeci-meſtribus & ſexdeci meſtribus mentionem ſubjiciunt auctores penès quos ſit fides* Mais continuons. L'Auteur, que nous analyſons cite enſuite une déciſion de la Faculté de Léipſic, en faveur d'un poſthume venu au monde un an & treize jours après la mort du mari de ſa mere; *mais il eſt très-vraiſemblable*, ajoute-t-il, *que cette femme étoit une perſonne dont les Docteurs de Léipſic eurent la foibleſſe de ménager ou de craindre la puiſſance.* Il paroît plus content d'une déciſion de la même Faculté, antérieure de ſept ans à cette premiere, par laquelle elle avoit refuſé *nettement*, dit-il, *& fermement la légitimité à un poſthume venu dix mois & neuf jours ſeulement après la mort du*

mari de sa mere. Dans l'examen des motifs qui déterminerent l'Arrêt rapporté par Dufresne, Journal des Audiences, Paris, 1678, tom. j, pag. 710, par lequel Renée de Villeneuve, quoique venue au monde onze mois presque révolus après la mort du mari de sa mere, fut déclarée légitime, il fait observer que ceux qui concernent la conduite politique & les bonnes mœurs de la veuve, forment, à la vérité, des présomptions de sa sagesse, mais non pas, à beaucoup près, une démonstration; que les autres concernent la physique, & consistent dans des autorités & des raisonnemens qui, réduits à leur valeur, ne pouroient être d'aucuns poids, aujourd'hui surtout que la physique & la médecine sont beaucoup plus éclairées qu'elles n'étoient il y a un siecle. *Les causes allégués du retardement de l'accouchement*, ajoute-il un peu plus bas, *ou, pour mieux dire, du prolongement de la grossesse; savoir, la foiblesse du sexe de l'enfant, le chagrin de la mere, la vieillesse du pere, sont des causes absolument imaginaires, & aujourd'hui reconnues généralement pour incapables de produire cet effet.* Il assure que les Tribunaux ne prendroient pas pour base de leurs jugemens les autorités d'Aristote, de Galien, d'Avicenne, de Pline, de Plutarque, d'Averrhoès d'Albert-le-Grand, parce que la

nouvelle physique a proscrit les erreurs de l'ancienne, & que les Riolan, Fontanus, du Laurent, Schenkius, ne vivoient pas encore dans un siecle assez éclairé pour avoir secoué le joug de l'ancienne physique, & n'ont fait, sur le point dont il s'agit, qu'imiter la crédulité de leurs anciens Maîtres & copier leurs erreurs. Il prétend que les Jurisconsultes qui ont jugé en faveur des naissances tardives, tels que le Préteur Papirius & l'Empereur Adrien, ont été induits en erreur par les Médecins. Godefroi, sur la Novelle 39, rapporte que, dans la maison de Chappes, une veuve accouchée dix-neuf mois après la mort de son mari, fit déclarer son enfant légitime, à cause de sa bonne réputation. Cette présomption ne paroît pas à l'Auteur de la Consultation pouvoir jamais autoriser la supposition extravagante d'une grossesse de dix-neuf mois ; enfin il conclut que l'Arrêt en faveur de Renée de Villeneuve & de son fils, ayant été rendu sur des raisons qui n'ont aucun poids & sur des autorités faussement alléguées, & étant l'ouvrage de la séduction la plus évidente, Renée, veuve de Charles, n'en peut tirer aucune utilité.

Persuadé qu'il a détruit les fondemens sur lesquels celle-ci pouvoit élever sa défense, l'Auteur présente les moyens qu'il croit décisifs, dont les héritiers de son mari peu-

vent appuyer la leur. Il trouve d'abord que, loin d'admettre un part qui passe le milieu du onzieme mois, le droit des 12 tables & celui du digeste n'admettoit pas celui qui venoit au monde le onzieme mois commencé. *Si Renée*, ajoute-t-il, *sur ce qu'elle n'est accouchée que dix mois & vingt jours après la mort de son mari, vouloit éluder l'application que l'on est en droit de faire contr'elle de cette loi, on lui répondroit qu'elle doit ajouter à ces dix mois vingt jours les quarante jours qu'a duré la maladie de son mari; & pour lors sa grossesse sera, de toute nécessité, supposée d'un an entier, en comptant chaque mois pour trente jours; supposition la plus révoltante*, ajoute-t-il, *& la plus incompatible avec les loix de la nature; supposition, en un mot, qui ne peut jamais être admise, parce qu'elle est absolument impossible.* Notre Auteur discute ensuite l'Edit d'Adrien, rapporté par Aulu-Gelle, liv. 3, chap. 16, observe que la femme dont il s'agit dans cet Edit, étoit accouchée dans le onzieme mois, *in undecimo mense post mariti mortem peperisse*; qu'Adrien accorda cet Edit, en dérogeant à la regle établie par les Décemvirs, à titre de grace ou de faveur, en considération de la réputation de la mere. *Mais*, répete-t-il encore, *de la bonne réputation à la bonne conduite, il y a aussi loin que de l'apparence*

à la réalité, & la meilleur réputation n'est pas toujours une preuve de l'intégrité des mœurs; enfin, s'écrie-t-il, *si Adrien crut pouvoir s'écarter de la regle, pour admettre un posthume né dans le onzieme mois, se seroit-il permis la même indulgence pour celui à qui l'on ne peut se dispenser de supposer douze mois?* Mais dans la supposition même que la grossesse de Renée n'a duré que dix mois vingt jours, il trouve que les Médecins, qui ont traité des questions médico-légales, ne lui sont pas favorables. Bonaventure d'Urbain dit nettement que le part qui vient, passé le commencement du onzieme mois, est illégitime. La Faculté de Léipsic, dans la décision qu'il plaît à l'Auteur d'adopter, sans doute parce qu'elle est favorable à son opinion, porte que *le terme de trois cens neuf jours excede de beaucoup le terme d'une grossesse, & que, par cette raison, le part venu à ce terme doit être exclus de la légitimité;* mais celui de Renée auroit été de trois cens vingt jours. Teichméyer paroît admettre des parts de onze & douze mois: sont autorité ne paroît de nul poids à notre Auteur, parce que sa décision porte: *Ex principiis medicis legitimum pronuntiari posse;* ce qu'il croit pouvoir interpréter *suivant le systême & les hypotheses de certains Médecins;* prétendant que ceux qui ont ainsi pensé ne se sont dé-

terminés que ſur les idées qu'ils ont priſes, ſans fondement, des cauſes qu'ils ont cru capables de prolonger le tems ordinaire de la groſſeſſe, & non point ſur des obſervations joigneuſement faites. Paul Zacchia décide que l'accouchement ne peut être retardé que de quelques jours après le dixieme mois révolu, *quoſdam dies suprà decimum menſem* ; Low Dersfeld ne veut pas que la groſſeſſe excede de plus de trois ou quatre jours le dixieme mois revolu ; enfin Hippocrate dit poſitivement & ſans reſtriction, ſelon notre Auteur, que le plus long terme d'une groſſeſſe eſt de deux cens quatre-vingt jours, & que s'il a parlé, dans ſon livre *de octimeſtri Partu*, de parts de dix & onze mois, c'eſt qu'il a compté pour un mois les derniers jours du mois où s'eſt fait la conception, & pour un autre mois les premiers de celui où s'eſt fait l'accouchement.

L'Auteur de la Conſultation prétend qu'on ne doit nullement admettre le ſyſtême de quelques Médecins, adopté par le Brun, ſavoir, qu'il y a des cauſes qui peuvent prolonger la groſſeſſe; que ſi la nature peut, en abregeant de deux mois le terme ordinaire de la groſſeſſe, produire à ſept mois une part qui ſoit viable, elle peut, en le prolongeant d'autant, retarder de deux mois l'accouchement. *De tels principes*, dit-il, *ſont de vraies chimeres, uniquement fondées*

ſur la prévention de ceux qui ont bien voulu les adopter. Il eſt certain, ajoute-t-il, *que le terme ordinaire & preſque toujours invariable de la groſſeſſe eſt celui qui a été établi par Hippocrate. Dès qu'un enfant eſt conçu, toutes les opérations de la nature tendent, ſans aucun relâche, à le développer, l'étendre & l'augmenter de volume. Cette augmentation, parvenue à ſon comble, détermine toujours l'accouchement ; & l'on remarque, toutes les fois que l'on peut avoir la date préciſe de la conception, que l'accouchement arrive toujours dans le tems marqué ci-deſſus, ſouvent plutôt de quelques jours, même de quelques ſemaines, mais jamais plus tard.* Il va plus loin, & il oſe aſſurer que de toutes les cauſes auxquelles on attribue les prétendus prolongemens de la groſſeſſe, il n'y en a pas une ſeule qui, loin d'en prolonger le terme, ne contribue à le faire avancer ; enfin, ſelon lui, la nature eſt conſtante & invariable dans le tems qu'elle emploie à la réproduction de tous les êtres organiſés. Il attribue à l'incertitude du moment de l'impregnation, à celle des ſignes de la groſſeſſe, & à la diſſimulation des femmes qui ſe trouvent intéreſſées à en cacher la date, l'opinion qui admet des parts de onze, de douze, treize, quatorze mois, & au-delà. Il ajoute que *s'il étoit poſſible qu'il y eût des parts de onze & de douze mois, on devroit con-*

venir, comme en conviennent tous ceux qui les ont adoptés, que ce seroit au moins une chose excessivement rare & tout-à-fait monstrueuse; & que si on les admettoit en jurisprudence, ce seroit prendre l'exception pour la regle, & , par conséquent, multiplier l'occasion des abus les plus contraires à l'honneur des familles & à l'ordre des successions; enfin il trouve, dans l'âge de Charles & dans l'espece de maladie dont il est mort, de nouvelles raisons pour déclarer illégitime le fils de Renée, assurant que, sur mille hommes de soixante-dix ans, à peine s'en trouve-t-il un qui soit ce que l'on peut appeller *puissant*, à plus forte raison, à l'âge de soixante-seize, tems où commence la décrépitude.

3° Le troisieme des Ecrits dont nous devons rendre compte, est intitulé *Mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives, dans lequel on concilie les loix civiles avec celles de l'économie animale; par M.* LOUIS, *Professeur royal de Chirurgie, Censeur royal, Chirurgien-consultant des Armées du Roi, &c.* A Paris, chez *Cavelier*, 1764, brochure de 92 pages *in*-8°.

Le premier principe que M. Louis cherche à établir, c'est que les loix de la nature, sur le terme de la naissance, sont constantes. Tous les Naturalistes, depuis Aris-

tote, conviennent, ſelon lui, de cette vérité à l'égard des animaux : tous font leurs petits dans un certain eſpace de tems ; ils ne les portent point au-delà du terme que l'Auteur de la nature a déterminé pour chaque eſpece, & ils ne les mettent point bas avant que le période de la geſtation ſoit achevé : il n'y a jamais que de très-légeres variations dans la durée de la geſtation. Il doit de même y avoir un terme fixe pour la naiſſance d'un enfant. Les loix de la nature, bien examinées, démontrent qu'elles ne peuvent être plus variables pour l'homme que pour les animaux. Les différens climats & les différentes manieres de vivre influent plus ſur l'état phyſique des hommes, que ſur celui des animaux : cependant elles n'ont jamais altéré les principes de la conſtitution radicale. Les femmes accouchent au même terme dans la zone glaciale & dans la zone torride. C'eſt par ces raiſons que Zacchias a réfuté l'opinion d'Ariſtote, qui avoit prétendu que les femmes ne ſont point ſoumiſes à la loi de la durée, toujours égale, de la geſtation, comme les animaux. M. Louis prétend que l'erreur d'Ariſtote eſt due à une fauſſe interprétation du ſentiment d'Hippocrate, qui, ayant conſidéré le terme de la viabilité des enfans, dit que le plus court eſt de cent quatre-vingt-deux jours, & le

plus long de deux cens quatre-vingt jours.

Mais Zacchias distingue avec raison, poursuit M. Louis, *un enfant viable d'un enfant dont la naissance est naturelle. A sept ou huit mois les organes de l'enfant sont assez formés pour espérer qu'il vivra ; l'expérience le prouve. Il ne s'ensuit pas que celui qui naît à ce terme ne soit venu contre l'ordre naturel, & par un concours de causes extraordinaires & accidentelles, qui n'empêche pas que la nature n'ait fixé le terme de la naissance d'un enfant à neuf mois, comme elle a donné un terme fixe à la naissance de tous les animaux, chacun suivant son espece.* Notre Auteur croit voir, dans la nécessité des rapports, des dépendances & des connexités d'action entre le fœtus, les membranes & les parties qui doivent préparer l'aliment destiné à le nourrir avant & après sa naissance, la démonstration de la nécessité des loix immuables pour la fonction merveilleuse qui renouvelle sans cesse la nature animée. Selon M. Louis, le fœtus ne tire de sa mere qu'une lymphe ou liqueur nourriciere : il est dans son ventre comme l'œuf est sous la poule : la mere lui conserve une chaleur douce & lui donne un asyle ; les loix immuables de l'économie animale font le reste. Il convient qu'il n'est point à l'abri des accidens extérieurs, ni des vices

internes qui s'opposeroient à son accroissement. Des mouvemens irréguliers de la matrice, à laquelle la nature ne demande qu'une expansion passive, peuvent forcer l'enfant à sortir prématurément : des circonstances défavorables peuvent aussi le retenir au-delà du terme ; mais il prétend qu'il en doit résulter des accidens qui mettent ces cas hors de la question où il s'agit d'un accouchement naturel.

Après avoir essayé de réfuter les raisons sur lesquelles Mercatus avoit cru pouvoir admettre la légitimité des naissances tardives, M. Louis rapporte les autorités des Ecrivains qui, comme lui, ont admis l'immutabilité des loix de la nature sur le terme de l'accouchement des femmes. Les Auteurs qu'il cite à ce sujet sont Vater, Dionis, Venette, Amman, Diemerbroek, Hébenstreit, Hoboken. Il expose ensuite la discussion où M. de Buffon est entré sur les causes de l'accouchement ; & il prétend, avec lui, que l'action du fœtus ne sauroit y contribuer. Il convient que si c'étoit le volume, ou le poids du fœtus, qui obligeât la matrice à s'ouvrir ; ou, ce qui reviendroit au même, si ces causes excitoient l'action de cet organe, on en tireroit des inductions très-favorables aux accouchemens tardifs. Alors un fœtus foible, soit par mauvaise

conſtitution, ſoit par les maladies, les chagrins ou autres accidens que la mere auroit éprouvés pendant ſa groſſeſſe, pourroit reſter un mois ou deux de plus dans la matrice, pour y acquérir le point de perfection & de maturité néceſſaire à ſa naiſſance & à la conſervation de ſa vie: voilà, dit-il, le fondement du ſyſtême de ceux qui admettent la poſſibilité des naiſſances retardées contre l'ordre ordinaire. Mais ſi l'on pouvoit admettre la prolongation du terme de la naiſſance pour les beſoins du fœtus, les gros enfans viendroient tous avant terme, & les fœtus les plus foibles & les plus petits reſteroient néceſſairement dans le ſein de leur mere, au-delà du terme : delà les accouchemens à onze & douze mois ſeroient très-ordinaires, & dans le cours habituel des choſes. Or certainement, ajoute-t-il, perſonne ne voudroit ſoutenir une telle abſurdité ; elle eſt cependant une conſéquence directe & légitime du principe poſé.

Les regles de la nature ſont, ſelon notre Auteur, ſi invariables, qu'elles ſe manifeſtent juſques dans les cas où l'on trouve qu'elle s'écarte le plus de ſon cours ordinaire. Il cite, pour le prouver, cinq cas pris de différens Auteurs, dans leſquels des enfans ont été retenus, pendant des années entieres, dans le ſein de leur mere, où ils

ſe ſont pétrifiés, ou dont ils ſont ſortis par des routes que la nature s'eſt pratiquées : il obſerve que, dans ces cinq cas, au neuvieme mois, les femmes qui en font le ſujet ont ſenti toutes les diſpoſitions qui précedent & accompagnent un accouchement.

M. Louis a cru, *pour ſurabondance de raiſon* (ce ſont ſes expreſſions) devoir expoſer quel eſt le mécaniſme de la nature ſur l'accouchement. Selon lui, le fœtus, par ſon accroiſſement, écarte continuellement les parois de la matrice ; & cette dilatation ſe fait paſſivement & ſans interruption, pendant tout le cours de la groſſeſſe. Les fibres forcées de la matrice, dans tous les cas de dilatation, ſont comme un reſſort toujours prêt à ſe détendre, dès que la force diſtenſive diminue. Dans l'accouchement naturel, le fœtus ayant acquis le plus grand degré d'accroiſſement qui conſtitue ſa maturité (ce qui arrive toujours conſtamment & invariablement à neuf mois, ſi l'on en croit M. Louis) ſuivant les loix immuables de la nature, les bouches des vaiſſeaux du placenta ſe décollent, de même que la ſang-ſuë, bien pleine, quitte ſa priſe ; dès cet inſtant, le fœtus & ſes enveloppes deviennent un corps étranger pour la matrice, laquelle entre auſſi-tôt en action par

une néceſſité mécanique ; & elle ne ceſſe de ſe contracter, juſqu'à ce qu'elle ait expulſé le fœtus. C'eſt donc, conclut-il, la perfection des organes, & non la force & la vigueur des enfans, qui détermine l'accouchement. D'après toutes ces raiſons, M. Louis n'a pas cru pouvoir ſe diſpenſer d'adopter les principes des Auteurs qui penſent qu'une naiſſance tardive eſt toujours l'effet, ou de la ſupercherie d'une femme qui veut donner un héritier à ſon mari mort ſans enfant, ou d'une erreur de ſupputation de la part des femmes qui n'ont aucun intérêt à déguiſer l'époque à laquelle elles croient avoir conçu. La queſtion ne peut être jugée équitablement que d'après les faits ; & certainement, ajoute-t-il, il n'y en a aucun, ſur ce point, qui ne puiſſe être rapporté à l'une ou à l'autre de ces deux cauſes : auſſi regarde-t-il comme apocryphes les faits rapportés par Schenckius & par Spigel. Il ne paroît pas avoir plus de reſpect pour la déciſion de la Faculté de Gieſſen, qui déclara légitime un enfant né dix mois & vingt-huit jours après la mort du mari de ſa mere, ni pour celle de la Faculté de Léipſic, dont nous avons parlé en rendant compte de la Conſultation de M. Bouvart. De tous les faits cités en faveur des naiſſances tardives, celui que François Bayle, ſavant Médecin

de Toulouse, rapporte, lui paroît le mieux circonstancié. Antoinette Giraud, du diocese du Puy, sentit les douleurs de l'enfantement à la fin du neuvieme mois. En faisant tous ses efforts pour se délivrer, la violence avec laquelle elle serroit les muscles du bas-ventre, causa une dilatation du nombril, dans laquelle la matrice fut poussée avec l'enfant. Cette femme croyant avoir un monstre dans le ventre, employa plusieurs remedes violens pour l'en faire sortir, mais inutilement, jusqu'au dix-neuvieme mois de sa grossesse, auquel tems, par les remedes que lui donna le sieur Sicler, elle accoucha d'une fille vivante. M. Louis croit pouvoir rejetter ce fait comme absolument faux, 1° parce qu'un enfant vivant, qui auroit doublé le tems du séjour ordinaire dans le ventre de sa mere, y auroit acquis un volume si considérable, que sa naissance auroit été impossible; 2° le passage de la matrice & de l'enfant par la dilatation de l'ombilic, qu'on suppose être arrivé au terme de neuf mois, est absolument impossible; 3° la naissance de l'enfant est donnée comme l'effet de certains remedes expulsifs. Or ces remedes n'ont aucun rapport avec la cause qu'on suppose être le passage contre nature, de la matrice & de l'enfant, par une dilatation du nombril : l'expulsion de l'en-

fant n'a pu être soumise à leur opération. Par toute cette discussion, conclut M. Louis, les défenseurs de l'opinion des naissances tardives sont privés de leur plus solide argument, puisqu'il est démontré qu'on ne peut rien conclure des observations qu'ils rapportent. Il examine ensuite si les principes des Jurisconsultes & les maximes de la jurisprudence pourroient leur fournir quelques prétextes de persister dans une fausse doctrine aussi préjudiciable, selon lui, aux intérêts de la société, que contraire aux loix de la nature. Il paroît avoir adopté, dans cette partie de son Mémoire, le même plan de critique que M. Bouvart; ainsi nous ne le suivrons pas dans cette nouvelle discussion. Nous terminerons ici cet Extrait, après que nous aurons averti que le Mémoire de M. Louis est signé de MM. Houstet, Morand, Foubert & Barbaut, tous Chirurgiens de Saint-Côme.

Nous rendrons compte, dans le Journal prochain, des autres Pieces auxquelles cette question a donné lieu.



OBSERVATION

Sur la maladie noire ; par M. LE NICOLAIS DU SAULSAY, Docteur de l'Université de Caën, Administrateur & Médecin des hôpitaux de Fougeres.

Depuis Hippocrate jusqu'au célebre Van Swieten, on trouve un assez grand nombre d'Auteurs qui ont parlé de la maladie noire : à la vérité, les uns, à l'occasion du vomissement de sang, les autres en traitant de quelques maladies du foie & de la rate ; & alors les déjections noires étoient le plus souvent les suites d'obstructions & de suppurations établies en différens visceres de l'*abdomen*. L'ouverture des cadavres en a souvent donné des preuves certaines, comme aussi des voies que ces matieres s'étoient frayées pour parvenir au canal alimentaire, & être ensuite évacuées, ou par le vomissement, ou par les selles, ou par l'un & l'autre tout à la fois. Plusieurs autres Ecrivains ont aussi parlé de cette maladie dans la description de la mélancolie, sur-tout lorsqu'elle est parvenue à ce degré, où l'atrabile cessant de circuler avec la masse commune des humeurs, & venant à se fixer dans les distributions de la veine-porte,

s'ouvroit des issuës pour arriver à l'estomac & aux intestins.

Dans ces différentes circonstances, les déjections noires caractériseront-elles une maladie particuliere ? ou bien seront-elles simplement regardées comme un symptôme des maladies qui les ont précédées ou qui les accompagnent ? Un illustre moderne (*a*), d'ailleurs fort exact dans ses recherches, n'a pas même conservé le nom de *maladie noire* : il en a légérement touché quelque chose, sous celui de *flux de sang mésentérique*, & l'a ainsi distingué du dyssentérique, de l'hépatique & de l'hémorrhoïdal. Quoi qu'il en soit, le savant M. de Sauvages (*b*) nous en donne la définition & le genre. Il y a été conduit par ses propres observations, étayées par celles de différens Médecins qui déjà lui fournissent plusieurs especes de maladies noires : il désire que l'on continue à décrire celles qui se présenteront dans la pratique de la médecine ; c'est effectivement le moyen de parvenir à jetter un plus grand jour sur cette matiere. Tâchons, par le détail suivant, de contribuer à remplir un objet intéressant pour l'humanité.

Jeanne Vallet, fille âgée de trente ans,

(*a*) M. *Lieutaud*, Précis de la Médecine prat.

(b) *Est alvi fluxus materiei nigritantis, atro-rubræ, dejectione, aut vomitione frequenti notatus* ... Morbor. Classis jx.

d'un tempérament pituiteux, d'une complexion foible & délicate, ordinairement occupée à filer au rouet, nourrie d'alimens grossiers, avoit coutume d'avoir ses regles fort réguliérement, & en petite quantité. Au mois d'Août dernier, elles se supprimerent entiérement, sans que sa santé en parût d'abord dérangée : deux mois après elle fut attaquée d'une dyssenterie blanche, qui, dans quinze jours, céda aux remedes appropriés ; bientôt il y succéda des douleurs passageres, mais violentes & souvent réitérées, à la région épigastrique, des rapports de mauvaise odeur, des nausées fréquentes, avec amertume de bouche, des tensions flatueuses dans les hypocondres ; le ventre étoit opiniâtrément resserré, plein & tendu, sans être douloureux au toucher ; le pouls quelquefois dur & fréquent, mais ordinairement petit & sans fievre : elle ressentoit habituellement une douleur sourde à la tête, & qui avoit des exacerbations irrégulieres ; le visage étoit pâle, la langue humide, la peau de chaleur naturelle. Ces accidens ont été plusieurs fois dissipés par quelques saignees du bras, les lavemens émolliens, les apozèmes altérans, les infusions de fleurs adoucissantes, & les légers purgatifs.

Ces remedes continués dix à douze jours, l'abdomen diminuoit beaucoup de volume, mais restoit un peu plus gros que dans l'état de

de ſanté ; au toucher, les viſceres paroiſſoient dans la plus grande ſoupleſſe ; la malade, ſans fievre, ſans douleur, reſtoit dans une langueur qui l'aſſujettiſſoit conſtamment au lit : le peu de nourriture qu'elle prenoit, ſans appétit, lui occaſionnoit des gonflemens & des peſanteurs à l'eſtomac ; le repos étoit inquiet, agité & de courte durée. Alors on ſe propoſoit de fortifier l'eſtomac, de rectifier les digeſtions, d'entretenir le ventre libre : pour cet effet, la malade prenoit, ſoir & matin, un bol compoſé avec ſix grains de rhubarbe, douze grains d'extrait de genievre, vingt gouttes d'élixir de propriété, & ſ. q. de ſyrop d'abſynthe : ſa boiſſon étoit une tiſane de feuilles de chicorée ſauvage nitrée. Ces ſecours entretenoient la malade dans ce ſecond état, pendant huit à dix jours, & inſenſiblement elle retomboit dans le premier état ci-deſſus décrit. Cette alternative s'eſt ſoutenue près de trois mois, & s'eſt enfin terminée par une cataſtrophe auſſi dangereuſe qu'imprévue. Il m'a paru eſſentiel de ne rien omettre des circonſtances qui l'ont précédée : nos connoiſſances pourront ainſi parvenir à nous faire conjecturer, avec fondement, le principe de cet état ſi obſcur de maladie, le combattre avec ſuccès, ou au moins en annoncer l'événement.

L'après-midi du 4 Janvier, la malade

éprouva tout-à-coup, par haut & par bas, une premiere évacuation de ſang, dont la plus grande partie étoit formée de caillots noirs & compacts : mis à part dans un baſſin, & diſſous dans l'eau chaude, ils lui communiquerent une couleur rouge foncée ou noirâtre : le reſte paroiſſoit un mêlange de ſang & de matieres fécales, fort liquides, aſſez reſſemblant à de la lie de gros vin rouge ; le tout étoit d'une odeur auſſi fétide que pénétrante : la quantité pouvoit monter à deux livres ; la matiere des ſelles excédoit celle du vomiſſement, au moins d'un tiers. Ces évacuations ſe firent ſans douleur ; les efforts du vomiſſement furent des plus légers : pendant que la malade étoit ſur le baſſin, elle eut une ſyncope d'environ deux à trois minutes ; remiſe dans ſon lit, elle en eſſuya une ſeconde un peu plus longue. Je la viſitai un inſtant après : le pouls étoit d'une foibleſſe extrême, lent, petit, ſans intermittence ; la peau preſque froide, le viſage retiré, & d'une pâleur de mort ; les levres blanches, les yeux obſcurcis, l'abdomen ſouple & ſans douleur. S'oppoſer à la putréfaction du ſang qui pouvoit encore croupir dans le canal alimentaire, reſſerrer la bouche des vaiſſeaux ouverts qui l'y dépoſoient, ſoutenir & relever la force ſyſtaltique du genre vaſculeux, prévenir ſon ſubit & trop grand affaiſſement, lors des pro-

chaines évacuations, furent les indications auxquelles je me proposai de satisfaire. Elles furent simplement remplies par l'usage d'une infusion de feuilles d'oseille, sur pinte de laquelle on ajoute un gros de thériaque, & de l'eau de Rabel jusqu'à un aigre-piquant; sur chaque demi-bouillon on mêloit demi-cuillerée d'eau de canelle orgée.

Environ quatre heures après cette premiere évacuation, en arrive encore une seconde, par le vomissement & les selles, de matieres analogues aux premieres, un peu plus abondantes, de semblable puanteur, & auxquelles succéderent trois syncopes presque consécutives. Depuis ce moment le vomissement cessa de revenir; mais, pendant le reste de la nuit les selles devinrent plus fréquentes, à la vérité, sans être suivies de foiblesses à perdre connoissance. Je vis la malade à huit heures du matin; on me montra six bassins qui contenoient quatre à cinq livres de matieres: les unes étoient un mêlange d'urine & de sang noir & grumelé qui étoit déposé au fond du bassin; les autres ressembloient à une espece de purée fort liquide, de couleur rouge-noirâtre. Les dernieres évacuatious n'étoient pas, à beaucoup près, si fétides que les premieres, le pouls étoit régulier dans ses pulsations, & aussi foible que le jour précédent. On répéta la même boisson, dont la base fut une tein-

ture de ſerpentaire de Virginie : l'après-midi on donna un lavement d'une décoction de camomille & de miel roſat : il fut retenu peu de tems, & n'évacua preſque pas de ſang ; mais le reſte du jour, & la nuit ſuivante, la malade fut cinq ou ſix fois à la ſelle. Ces dernieres déjections étoient d'un ſang plus pur, plus fluide, moins noir, moins fétide que celui des précédentes : cependant, à ma viſite du matin, je trouvai le pouls un peu plus relevé & fréquent : la boiſſon fut changée dans une tiſane de racine de conſoude & d'eau de Rabel.

Depuis ce jour, qui étoit le troiſieme de la maladie, la fréquence des ſelles & la quantité du ſang diminuerent inſenſiblement juſqu'à la fin du ſixieme, qu'il ceſſa entiérement d'en paroître. Le lendemain, la malade commença à prendre un peu de pain trempé dans un bouillon ; quatre à cinq heures après elle fit une ſelle de matieres tout-à-fait ſemblables à de la purée, & pour la conſiſtance & pour la couleur ; de jour en jour on augmenta la nourriture des convaleſcens. Le ventre s'eſt entretenu libre ; l'abdomen eſt reſté plat, ſouple, ſans douleur ; le pouls peu relevé, le viſage pâle, le ſommeil aſſez tranquille : la boiſſon alors fut une infuſion de feuilles de petite ſauge, & de fleurs de mélilot, ſur chaque verre de laquelle on ajoutoit ſix gouttes de teinture

de Mars apéritive. Pendant les quinze premiers jours les forces étoient si peu augmentées, que la malade pouvoit à peine rester une heure hors de son lit, sans éprouver des étonnemens de tête, des vertiges, & craindre une syncope prochaine; on ajouta au remede ci-dessus l'usage d'un bol pris soir & matin, & fait avec un trochisque de myrrhe, dix grains, castoréum & safran oriental, de chaque deux grains, syrop de marrube, s. q. Ces remedes furent continués jusqu'à la fin du mois : alors la malade jouissoit d'une assez bonne santé pour demander à sortir de l'hôpital, & s'en aller reprendre ses occupations ordinaires.

Il est rare de trouver une maladie qui réunisse, avec plus d'exactitude, la définition & le caractere que donnent les modernes de la maladie noire. Parmi les symptômes qui ont accompagné celle-ci, je n'ai jamais senti le pouls intermittent : le moment de le trouver tel auroit peut-être été dans le tems même des déjections, ou immédiatement après. Quoi qu'il en soit, l'intermittence du pouls n'est point un signe pathognomonique; elle peut dépendre d'un certain degré de putridité & de corruption que les matieres évacuées & à évacuer auront acquis par leur séjour dans le canal alimentaire, du plus ou moins grand affaissement où elles laisseront le genre vascu-

laire ; motifs puiſſans pour porter une impreſſion plus ou moins vive ſur les nerfs, & intercepter la régularité dans la diſtribution du ſuc nerveux, pour l'entretien des fonctions vitales. Si les Anciens ont laiſſé quelqu'obſcurité dans la deſcription de la maladie noire, on ne doit pas, pour cela, la regarder comme de nouvelle date : les cauſes qui y ont donné lieu, les diſpoſitions de tempérament qui y conduiſent, ont exiſté de tout tems.

Suivant les principales obſervations rapportées juſqu'à préſent, la maladie noire, qui ne ſera pas l'eſpece (*a*) qui ſuccede à des efforts violens, attaque particuliérement des perſonnes fort avancées en âge (*b*), & alors elle ſe termine preſque toujours par la mort des pauvres (*c*), expoſés à toute ſorte de miſeres, & qui ont à peine une ſuffiſante quantité de nourriture pour ſoutenir une vie dure & laborieuſe ; des mélancoliques (*d*) par tempérament, ou qui le deviennent par l'abus des choſes non naturellles ; ceux qui ont eſſuyé des maladies longues & dangereuſes (*e*), dont la convaleſcence n'a point

(a) *M.* Chomel, *Mater. med. pag.* 574 ; M. *Canpardon*, Journ. de Méd. tom. xij.

(b) *M.* de Sauvages, *Morbor. Claſſis jx.*

(c) M. *Varnier*, Journ. de Méd. tom. vj.

(d) M. *Geoffroi*, Journ. de Méd. tom. viij.

(e) M. *Bonté*, Journ. de Méd. tom. viij.

été avantageusement décidée ; des scorbutiques assez confirmés (*a*), pour que la masse des humeurs soit déchue de son état naturel, & que les pertes que font constamment les solides ne puissent être proportionnellement réparées ; des filles ou des femmes (*b*) auxquelles arrive suppression partielle ou complete d'évacuations périodiques.

Voilà autant d'especes de maladies noires, assez conformes les unes aux autres dans les déjections qui en caractérisent le genre ; elles différent bien essentiellement entr'elles, si l'on en considere le principe qui y a donné lieu, le genre de maladie qui les a précédées, qui y succede, ou plutôt se maintient. En effet, ici les déjections noires sont occasionnées par une contraction subite & violente des parties musculaires, & l'irruption forcée du sang dans des vaisseaux incapables d'en supporter l'abord, sans souffrir rupture ; là, elles seront la suite d'un desséchement des fibres, de l'oblitération des vaisseaux capillaires, de l'irrégularité & du ralentissement de la circulation dans les gros vaisseaux, du trouble & de la confusion des sécrétions, de l'âcreté des humeurs : aux uns elles tireront leur origine de fatigues outrées & constantes, de l'usage d'alimens grossiers, de digestions viciées, d'un

(*a*) M. *Bonté*, Journ. de Méd. tom. viij.

(*b*) M. *Campardon*, Journ. de Méd. tom. xij.

ſang cacochime ; aux autres, elles feront la ſuite d'obſtructions au foie ou à la rate, de vomique, d'hydatide, de ſpaſme : tantôt elles ſuccéderont à de grandes évacuations, à une trop petite diſtribution de ſuc nerveux, à l'affoibliſſement du genre vaſculeux, à un reſte de dépravation des humeurs ; tantôt elles ſeront l'effet d'un ſang dont la partie rouge eſt en diſſolution, & la ſéroſité en ſaumure, de vaiſſeaux dont la force ſyſtaltique eſt languiſſante, & dont la texture ſe détruit inſenſiblement ; enfin, dans l'obſervation préſente, le ſang, qui devoit être évacué par les couloirs de la matrice, refoule dans les ramifications artérielles & veineuſes-collatérales, les remplit, les gonfle, les étend ; les vaiſſeaux courts de l'eſtomac, & les méſentériques réſiſtant moins à cette ſurcharge, s'ouvrent & ſe vuident dans l'eſtomac & les inteſtins : cette derniere voie ſuffit même ſouvent pour fournir des déjections noires, & par le vomiſſement & par les ſelles.

Ces conſidérations n'ont pas échappé à pluſieurs de nos obſervateurs (*a*) ; auſſi leurs vues curatives ont-elles été appropriées à chaque cas particulier. Dans cette maladie, comme en toute autre, une méthode générale expoſeroit à de pernicieux écarts. Ici,

(*a*) MM. *Merlin* & *Boucher*, Journ. de Méd. tom. viij.

je ne me suis pas cru autorisé à placer des purgatifs ; les forces de la malade ont toujours été trop affoiblies : d'ailleurs la nature a paru constamment se suffire à elle-même pour se débarrasser de ce qui lui étoit nuisible. Il étoit évident qu'elle ne se bornoit pas à évacuer le sang épanché ; elle dégorgeoit encore le genre glanduleux & ses excrétoires des sucs épais & visqueux dont il étoit engoué, & vuidoit le canal alimentaire de toute autre saburre qui y croupissoit : cet objet heureusement rempli, les déjections ne montrerent plus qu'un sang épais, grumelé, noirâtre, sans fétidité. Cependant il y avoit tout lieu de craindre que des vaisseaux, long-tems distendus au-delà de leur ton naturel, ne restassent bien disposés à un second engorgement, si les causes qui avoient produit le premier se renouvelloient par la suite. Pour tâcher d'en prévenir le retour, il étoit essentiel de rectifier les digestions, de relever le ressort des vaisseaux, de ranimer la circulation, & de favoriser les efforts de la nature à rétablir l'évacuation menstruelle dans une régularité porportionnée à la constitution de la malade.



MÉMOIRE

Sur la Mort de M. LE VAYER, occaſionnée par la vapeur du charbon ; par M. VETILLART, Docteur en Médecine au Mans.

Que le malheur d'autrui nous ſerve de leçon.

Perſonne n'ignore combien la vapeur du charbon eſt dangereuſe : chacun en rapporte de funeſtes effets ; & les plus inſtruits ne prennent pas les précautions pour s'en garantir. Le fait ſuivant en eſt une preuve qui fera d'autant plus de ſenſation, que l'on connoîtra mieux celui qui vient d'en être la victime.

M. le Vayer, ancien Maître des Requêtes, âgé de cinquante-deux à cinquante-trois ans, homme fort actif, fort laborieux, très-matinal, paroiſſoit avoir dix ans au moins au-deſſous de ſon âge.

Dans l'habitude de prendre des bains trois ou quatre fois pendant l'été, il avoit, pour cet effet, deſtiné dans les ſouterreins du château de la Daviere, à ſept lieues du Mans, où il paſſoit ſix mois de l'année, un petit appartement ayant en tout quinze pieds de longueur & onze pieds de largeur : une cloiſon de colombage diviſe la longueur à-

peu-près également, & forme deux pieces, antichambre & chambre, réduites chacune à environ ſept pieds; l'une & l'autre de huit pieds d'étage : un lit, une baignoire & une chaiſe rempliſſent toute la chambre, & n'y laiſſent d'eſpace libre que celui de la porte à la croiſée.

L'antichambre n'eſt éclairée que par une porte vitrée, & eſt entourée de gros murs fort humides : la porte de la chambre & celle de l'antichambre ſont fort baſſes & fort étroites; elles ne ferment pas exactement : une croiſée à deux battans, de moyenne grandeur, éclaire la chambre. A main gauche, en entrant dans l'antichambre, eſt élevée, ſur des pieds de fer, une chaudiere de cuivre pouvant contenir dix à douze ſeaux d'eau; au milieu de cette chaudiere eſt poſé à demeure un tuyau de tôle, communément nommé *cylindre*, deſtiné à recevoir du charbon ardent, pour chauffer l'eau de la chaudiere. Ce cylindre a deux pieds de circonférence & deux pieds & demi de hauteur : un tuyau de poële de groſſeur ordinaire, abouché à la partie latérale & ſupérieure du cylindre, traverſe la cloiſon. En s'élevant peu-à-peu aux trois quarts de l'étage, il ſe prolonge, dans la largeur de la chambre, horizontalement au-deſſus de la baignoire, & reſſort au-dehors, par un carreau de bois, qui ſe

trouve fendu par l'effet de la chaleur. De la chaudiere part un tuyau qui, caché dans le mur, se termine par un robinet posé au-dessus de la baignoire, à la faveur duquel celui qui se baigne, peut facilement se procurer de l'eau chaude. Les défauts de cet appartement sont si sensibles que la simple exposition les manifeste.

Nota. *Depuis environ six ans que j'étois Médecin de M. le Vayer, je n'avois aucune connoissance de cet appartement de bain; je ne l'ai vu que depuis le malheur arrivé : il est vrai que je n'avois pas été dans le cas d'ordonner des bains dans sa maison.*

M. le Vayer, si-tôt averti que le bain est prêt, sort de son lit, descend en robe de chambre, fort gai, & jouant avec sa petite chienne qui l'accompagnoit : arrivé à la porte du bain, il congédie son valet de chambre (*a*); il ouvre les deux portes, & les referme sur lui, place sa petite chienne

(*a*) M. le Vayer ne vouloit aucun domestique avec lui, ni dans la chambre, ni dans l'antichambre, pendant qu'il prenoit le bain; il ne vouloit pas qu'on y entrât qu'il n'en fût sorti, crainte qu'on n'interrompît le repos qu'il prenoit après le bain : il n'avoit pas même de cordon de sonnette dans cet appartement.

ſur le lit, & ſe met dans la baignoire : (il pouvoit être alors ſix heures du matin.)

Sur les huit heures, madame le Vayer envoya, ſi-tôt qu'elle fut éveillée, ſavoir de ſes nouvelles.

Le laquais ouvre les deux portes du bain ſucceſſivement ; il ſe ſent affecté d'une exceſſive chaleur & d'un ſingulier mal-aiſe ; mais par les portes qu'il avoit laiſſées ouvertes derriere lui, l'air fut bientôt renouvellé : pouſſe, avec le pied, la petite chienne couchée morte près la porte de la chambre, ne la croyant qu'endormie. Il regarde d'abord dans le lit, où il croit trouver ſon maître ; ſe retournant vers la baignoire, il l'apperçoit la tête au fond & le derriere en haut ; il l'appelle, il le nomme, il crie : *à l'aide, à l'aide, mon maître eſt mort !* Madame le Vayer entroit à cet inſtant pour voir ſon mari ; elle entend la premiere les cris du domeſtique ; elle réunit ſes forces pour ſecourir ce qu'elle a de plus cher au monde ; elle aide ſon laquais à le retirer de l'eau, à le mettre ſur le lit ; elle pouſſe des cris qui aſſemblent bientôt toute la maiſon. La douleur ne lui fait point perdre tête ; elle fait auſſi-tôt ouvrir les croiſées, pour renouveller l'air ; elle force, pour ainſi dire, un de ſes domeſtiques, dont elle connoiſſoit l'adreſſe, de le ſaigner au pied ; elle fait partir en poſte pour me chercher : (il étoit

alors plus de huit heures.) Avec toute la célérité possible, je ne pus arriver qu'à midi & demi. Elle dépêche vers M. Tacheau, Chirurgien à Bonnétable (petite ville à une lieue de la Daviere.) Si-tôt arrivé, il répéta la saignée au pied; il fit coucher le malade sur la cendre chaude; il employa les spiritueux & autres moyens convenables, vain & trop tardif secours! Le charbon avoit totalement immolé sa victime: M. le Vayer étoit mort. Cependant le genre de mort étoit si singulier, l'accident si subit, la couleur de visage si naturelle, que, pour n'avoir rien à me reprocher, je me conduisis en conséquence de ce précepte, *in casu desperato, melius est anceps tentare remedium quàm nullum;* saignée à la jugulaire (*a*), alkalis volatils, frictions, ventouses, introduction d'air dans la poitrine par divers moyens, &c. je mis tout en œuvre jusqu'à minuit & demi; mais,

Contrà vim mortis non est medicamen in hortis.

Je me retirai, ayant encore recommandé aux domestiques de continuer les frictions, & de m'avertir, s'ils croyoient appercevoir le moindre signe de vie. Une demi-heure

(*a*) Quoique M. le Vayer fût absolument mort, la raréfaction de l'air intérieur avoit empêché la coagulation du sang, qui sortit, par la jugulaire, avec autant de vivacité & d'abondance que s'il eût été vivant.

après, j'entendis monter avec précipitation, & ouvrir ma porte : *M. le Vayer n'eſt pas mort*, me dit-on, *vîte, Monſieur, deſcendez :* une ſeconde, une troiſieme perſonne ſe ſuccedent à la minute, tenant toutes le même langage. Je fus bientôt dans la chambre du prétendu reſſuſcité; je lui prends le pouls, je tâte la région du cœur; je ſens effectivement, ſous mes doigts, un certain mouvement; je trouve un peu de chaleur, plus ſenſible au ventre qu'ailleurs; toutes les articulations, qui, depuis long-tems, étoient roides, avoient repris de la ſoupleſſe, de la flexibilité.

Loin de m'abuſer ſur ce phénomene, je le regardai comme un ſigne qui alloit confirmer la mort, & comme un effet de la fermentation putride; je l'annonçai comme tel à tous les aſſiſtans. Ce mouvement, que j'avois ſenti ſous mes doigts, étoit cauſé par la raréfaction de l'air intérieur, qui s'étoit fait jour dans toutes les cellules du tiſſu cellulaire, & avoit formé l'emphyseme que ſuivit en peu une tympanite bien caractériſée. Le ventre ſe bourſouffla extraordinairement; le viſage, les traits, qui juſques-là avoient conſervé leur figure & leur couleur naturelle, changerent ſenſiblement; la peau, qui avoit toujours été vergetée, devint tout-à-fait bleue; enfin la fermentation putride fut ſi prompte, qu'en moins de

deux heures le corps exhala une odeur infecte. L'action de l'air intérieur devint telle par la fermentation putride, qu'ayant fait ôter la ligature de la jugulaire, il sortit, par l'ouverture de cette saignée, des bulles d'air rougies, qui bouillonnoient & produisoient le même effet que l'eau de savon soufflée par le moyen d'un chalumeau : je fis faire toutes ces remarques à ceux qui, en assez grand nombre, se trouverent, avec moi, dans la chambre du mort.

Dans l'exposé que j'ai fait de l'appartement du bain, on a dû remarquer que les portes ne ferment pas exactement, & que le carreau de bois, par où sort le tuyau du poële, est fendu. Cette circonstance paroît d'abord favorable pour l'introduction de l'air; mais la réflexion en fait juger autrement, puisque la vapeur du charbon, en raréfiant l'air, en a peu-à-peu privé l'appartement, au point qu'il n'en est pas resté suffisamment pour la vie d'un chien de la plus petite espece.

Ces espaces vuides sous les portes, & à la croisée, ont favorisé la sortie de l'air de la chambre, & n'ont pas été suffisans pour en introduire de nouveau qui pût vaincre la résistance de l'action continuée du poële.

Dans cette position, les parties du corps plongées dans l'eau n'ont souffert qu'indirectement de la privation de l'air extérieur,

le volume de l'eau y a ſuppléé en partie, pour conſerver l'équilibre avec l'air intérieur. Il n'en a pas été de même des parties qui ſe ſont trouvées hors de l'eau : le ſang & les humeurs contenus à la partie ſupérieure de la poitrine, au col & à la tête, privés de l'action compreſſive de l'air extérieur, ou d'autres fluides équivalens, ſe ſont raréfiés dans leurs vaiſſeaux, ont produit d'abord une eſpece d'ivreſſe qui bientôt eſt dégénérée en apoplexie (*a*). M. le Vayer n'a eu ni le tems ni la faculté d'appercevoir le danger. Si l'air n'eut pas trouvé de ſortie, l'action du charbon auroit pu occaſionner de la peſanteur, de la douleur, qui auroient averti du mal qui menaçoit, & l'auroient pu faire éviter. Les ouvertures ci-deſſus ont donc été plus funeſtes que profitables. La tête n'a été entraînée dans l'eau, & n'y a été plongée par ſon propre poids, qu'après le coup de ſang porté: par conſéquent, ſi l'eau a contribué à la mort, ce n'a été que comme cauſe ſeconde : le malheur eût été

(*a*) On peut conſulter, ſur l'action & ſur les effets de la vapeur du charbon, l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences de Paris 1710 ; les Obſervations Phyſiques & Chymiques d'*Hoffmann*, l. 3, obſ. xiij.
Van-Swieten, *de Apoplexiâ*, *ſect.* 1010, *Aph.* 5 ; Amatus-Luſitanus, Lanciſi, Reinérus, Cœlius-Aurelianus, &c.
Le Journal de Médecine, tom. xiij, page 109.

le même, quand M. le Vayer eût été sorti du bain, pour peu qu'il fût resté dans la chambre, sur le lit ou autrement : la mort de la chienne en est une preuve. Chez ce petit animal, l'air intérieur n'ayant point été du tout contrebalancé par le poids de l'eau, s'est d'abord raréfié par tout le corps, & a occasionné l'emphysème général, & la tympanite aussi-tôt que la mort. Ces effets ont été retardés, & n'ont eu lieu, chez le maître, qu'au commencement de la fermentation putride, par rapport à la compression occasionnée par l'eau du bain. La petite chienne s'étoit vuidée, sur le lit, de haut & de bas; enfin elle étoit crevée avec les mêmes symptômes que si on l'eût placée sous le récipient de la machine pneumatique.

M. le Vayer, me dira-t-on, s'étoit déjà baigné plusieurs fois dans cet appartement; il n'y avoit pas employé plus de précaution : comment avoit-il donc évité ce malheur ?

L'on pourroit chercher la réponse à cette objection dans la disposition du sujet, dans un état actuel de plethore, &c. Mais la mort de la chienne & les phénomenes singuliers, produits par la raréfaction de l'air après l'accident, nous obligent de recourir à d'autres raisons, savoir, à la plus grande quantité de charbon & à l'action plus

vive du feu (ce dont nous avons des preuves incontestables;) peut-être aussi M. le Vayer laissoit-il, les autres fois, l'une ou l'autre des deux portes ouvertes

Concluons donc,

1° Que le charbon n'est pas seulement dangereux à raison de la chaleur ; il l'est beaucoup davantage à raison des vapeurs sulfureuses qu'il exhale, & qui privent l'air de son élasticité ; ce qui fait que la chaleur produite par le bois n'a pas les mêmes inconvéniens.

2° L'usage des cylindres devenant de plus en plus commun, par leur commodité dans tous les cas où l'on veut faire chauffer une certaine quantité d'eau, le funeste exemple rapporté doit engager, si non à les exclure tout-à-fait, du moins à redoubler nos précautions contre les accidens.

3° Ceux qui ont coutume de poser un cylindre dans la baignoire, doivent avoir l'attention de le faire enlever de la chambre quand ils se mettent dans le bain, sur-tout si la chambre est petite & de bas étage.

4° L'on ne doit jamais fermer un lieu où l'on est obligé de tenir du charbon allumé, si l'on est forcé d'y rester.

5° Quoique ceux qui ont été surpris par la vapeur du charbon ne donnent aucun signe de vie, il ne faut pas les abandonner sans

rien faire : nous avons plusieurs exemples de résurrections de cette espece. (Voyez l'incertitude des signes de la mort d'Ambroise Paré.) Les remedes à pratiquer sont les frictions, les saignées à la jugulaire, celles du pied, les lavemens irritans, la fumée de tabac insinuée par l'anus, les émétiques, les sternutatoires, la vapeur du vinaire, les alkalis volatils présentés au nez, l'application des ventouses; il faut sur-tout faire poser la bouche de quelqu'un sain, sur celle de celui à qui l'accident est arrivé, pour lui souffler doucement de l'air, &, par ce moyen, faciliter le jeu de la respiration : après avoir excité le mouvement & le sentiment, l'opium est efficace.

Le Journal de médecine, tome xiij, pag. 127, rapporte l'exemple d'un homme qui, paroissant suffoqué par la vapeur du charbon, ne donnoit aucun signe de vie : le Médecin le fit descendre dans la cour de la maison, & lui fit jetter plusieurs seaux d'eau froide à travers le corps : cet expédient rappella le prétendu mort à la vie. Il n'est pas mention si, avant que de descendre cette personne dans la cour, on l'avoit fait passer, par degrés, au grand air. Je crois cette précaution nécessaire, & qu'il seroit même dangereux d'exposer subitement à un air vif quelqu'un surpris par la vapeur du charbon.

6° L'on doit éviter la poſition verticale du poële, qui nous rend plus ſuſceptibles de ſon action, ſur-tout quand le poële eſt placé bas.

7° Il faut choiſir, pour les bains, un endroit où l'air ait une libre iſſue, & ſe renouvelle facilement, & non des ſouterreins.

8° On ne doit jamais être ſeul quand on ſe baigne, vu le nombre d'accidens qui peuvent arriver par foibleſſe, par la chaleur de l'eau, &c.

Un cordon de ſonnette eſt au moins un meuble néceſſaire, tant à la portée de la baignoire, qu'à celle du lit ſur lequel on repoſe, après le bain.

9° On ne doit jamais prendre le bain dans un état de pléthore : il faut, dans ce cas, le faire précéder de la ſaignée ; il pourroit, ſans cette précaution, occaſionner des engorgemens dans les vaiſſeaux du cerveau, & même l'apoplexie.

10° On ne doit point prendre le bain dans une mauvaiſe diſpoſition d'eſtomac, ni après le repas ; ce qui, en troublant la digeſtion, rend le bain fort dangereux. J'ai traité, cette année, deux jeunes gens de maladies graves, occaſionnées par l'uſage du bain après le ſouper.



LETTRE

De M. DE BERGE, *Médecin de l'Hôtel-Dieu de la ville de Ham en Picardie, sur les Effets de l'Oxymel colchique.*

Non omnes arbusta juvant, humilesque myricæ.
VIRG.

MONSIEUR,

Si les Médecins ne publient que leurs succès, jamais l'art de guérir ne parviendra à ce degré de perfection si désirable pour combattre heureusement la prodigieuse multitude de maladies qui affligent & désolent l'espece humaine. Votre Journal même, j'ose le dire, seroit d'une médiocre utilité, s'il ne renfermoit que l'histoire des cures heureuses, & si, de tems en tems, quelques Médecins, par l'aveu de leurs malheurs, qui quelquefois instruisent plus que les succès les plus brillans, ne sacrifioient pas leur amour-propre, souvent même leur réputation, à l'avancement de cet art & au bien de l'humanité. En effet, qu'apprenons-nous, Monsieur, par le récit, toujours tourné à notre avantage, & toujours couronné du plus grand succès, d'une maladie guérie, par exemple, par l'usage d'un nouveau remede?

Rien, ſinon qu'un tel remede, nouvellement découvert, aura réuſſi dans telle maladie, en nous laiſſant ignorer, la plupart du tems, les cauſes qui auront donné lieu à cette maladie, le tempérament du malade, les circonſtances dans leſquelles on aura employé ce nouveau remede: d'ailleurs ſollicités, preſſés & déterminés à y recourir par le peu de ſuccès, ſouvent même l'inutilité d'une méthode ordinaire & conſacrée par l'uſage, nous négligeons toute étude ultérieure de la maladie, des autres moyens de la guérir, & nous tombons dans une eſpece d'empyriſme ſouvent funeſte à nos malades; empyriſme propre, par ſes ſuites fâcheuſes, à faire rejetter, au moins par les témoins de ces malheurs, le nouveau remede, qui cependant, adminiſtré dans les circonſtances convenables, pourroit être d'un très-grand ſecours.

Ce qui vient d'arriver, Monſieur, par l'uſage de l'oxymel colchique, à un de mes malades, hydropique depuis quatre mois, eſt un de ces malheureux événemens qui, trois ou quatre fois répété, ſeroit bien capable de bannir pour jamais ce poiſon de la médecine. Mais quoiqu'il ait mis mon malade à deux doigts de ſa perte, je me garderai bien d'en rejetter la faute ſur M. Storck: c'eſt un de ces hommes rares, que je reſpecte infiniment, & qui, en s'expoſant,

comme il le fait, à des dangers évidens par les essais, répétés sur lui-même, de plusieurs plantes veneneuses, a des droits incontestables à la reconnoissance non-seulement des Médecins, mais de tous les hommes.

Il ne falloit pas même le témoignage de l'illustre Van Swieten, ni celui des autres Médecins qui fréquentent l'hôpital confié aux soins de M. Storck, pour me faire croire les guérisons opérées par l'oxymel colchique : la candeur, la bonne foi de ce Médecin, son amour pour l'humanité suffisent pour bannir tout soupçon de mauvaise foi & d'infidélité dans ses observations.

Si donc ce que je vais rapporter sur l'usage & les effets de ce nouveau remede ne s'accordent pas avec les heureux effets qu'en a éprouvés M. Storck, j'espere qu'on ne me regardera pas comme un de ces envieux, qui, loin de travailler pour la gloire de notre art & le soulagement de l'humanité, rejettent, avec dédain, les nouveaux moyens de guérir qu'on leur offre, ou forgent des histoires pour les faire tomber dans un éternel discrédit. Loin de moi des sentimens aussi injustes ! Isolé & relégué dans une petite ville de province, je me procure, autant que mes facultés me le permettent, les ouvrages qui tendent à perfectionner la médecine : je les étudie, & consulte

sulte votre Journal, pour connoître toute leur valeur. En hardi par le succès d'autrui & par l'invitation que vous faites aux Médecins de répéter les mêmes essais, j'ose aussi quelquefois employer les nouveaux remedes; mais je n'ai garde d'avancer que je ne me trompe jamais dans l'application; & c'est peut-être ce qui vient de m'arriver.

Je désire cependant, Monsieur, d'être trouvé excusable à vos yeux: le serai-je, si je vous assure que, puisque M. Storck n'a pas donné d'exception, ni désigné les circonstances dans lesquelles son remede peut être nuisible, je l'ai seulement employé dans la maladie pour la guérison de laquelle on nous l'a annoncé principalement? Au reste, la relation fidelle de la maladie & de l'effet des premiers remedes que l'on a mis en usage, feront connoître si j'ai pu & dû recourir à l'usage de l'oxymel colchique.

Le nommé *Prevost*, Laboureur du village de Seraucourt, situé à trois lieues de cette ville, est le malade en question. Cet homme, âgé de cinquante-un à cinquante-deux ans, est d'un naturel doux, & d'un tempérament phlegmatique; ses fibres ont donc naturellement peu de ressort: aussi, de tems à autre, avoit-il les pieds œdémateux; ce qu'il attribuoit à une humeur goutteuse, dont l'existence m'a paru fort douteuse; depuis quelque tems, n'étant pas déjà trop gai, il a

eu, à l'occaſion d'une maladie de ſa femme, des ſujets de chagrin, auxquels il s'eſt un peu trop livré: il ne s'eſt jamais adonné à la boiſſon, & vivoit dans une honnête médiocrité, comme fait la majeure partie des gens de la campagne dans ce canton. Au commencement du mois d'Août dernier, ſes urines coulerent avec moins d'abondance que de coutume: l'enflure des pieds devint, en conſéquence, plus conſidérable, gagna les jambes, les cuiſſes, les parties naturelles & le ventre; mais elle étoit ſi peu conſidérable dans cette derniere partie, qu'il n'étoit pas aiſé de décider s'il y avoit épanchement ou non. Son frere, qui eſt Lieutenant de M. le premier Chirurgien en cette ville, l'a traité, dans les premiers tems, avec les apéritifs & les hydragogues; mais le peu de ſuccès de ces remedes & l'augmentation de l'enflure qui auſſi gagnoit les parties ſupérieures, l'engagerent à me conduire chez ſon malade.

Je venois de recevoir de M. Bouvart, célebre Médecin de votre Faculté, un plan de conduite pour un autre hydropique que ci-devant j'avois débarraſſé deux fois de ſes eaux. Les préparations de ſcille & le *pareira-brava* étoient les ſecours ſur leſquels j'avois le plus inſiſté, & cela, parce que ce malade rendoit ſouvent des urines glaireuſes. Les remedes indiqués par M. Bouvart,

produiſant tout le bien que je pouvois déſirer, j'en conſeillai l'uſage au ſieur Prevoſt; mais, dans l'origine, il les prenoit avec toute la lenteur & la nonchalance dont un phlegmatique eſt capable. Son frere & moi le déterminâmes enfin à ſuivre à la lettre le traitement indiqué; & vu que les apéritifs ne pouſſoient pas aſſez les urines, nous inſiſtâmes un peu plus ſur les hydragogues, qui toujours évacuerent des eaux, mais jamais en aſſez grande quantité pour ſoulager notre malade, & procurer une diminution ſenſible dans l'enflure.

Notre malade reſtant donc toujours dans le même état, & ayant communiqué, Monſieur, votre Journal de Novembre audit Prevoſt, Chirurgien, nous convînmes d'employer l'oxymel colchique. Le ſieur Viliers, Intendant du Prince de Guimenée, en fit l'achat chez M. Rouëlle à Paris. Dès le lendemain que nous reçûmes cet oxymel, nous en fîmes prendre une demi-once par jour, en quatre priſes, dans un véhicule approprié à la maladie, avec ordre d'en continuer l'uſage à cette doſe, pendant une huitaine. Je lui promis, en peu de tems, les effets les plus heureux, & je lui annonçai, ſous peu de jours, un flux abondant d'urines; mais je jouai le rôle d'un faux prophete. Ce pauvre malade reſſentit, dès le premier jour, des ardeurs d'urine: les jours ſuivans, (car

eſpérant toujours de voir arriver ce grand flux d'urines que j'avois annoncé, il prit ce remede pendant quatre jours) elles devinrent ſi douloureuſes, & en ſi petite quantité, qu'il groſſiſſoit ſenſiblement. Le fondement devint auſſi très-douloureux, & les grandes & continuelles irritations le faiſoient ſortir ; la poitrine ſe chargeoit ; la reſpiration devint ſi gênée & ſi laborieuſe, que ſon frere, le trouvant dans un état pitoyable & déſeſpéré, crut devoir lui donner auſſi-tôt une forte doſe de pilules hydragogues, qui heureuſement évacuerent aſſez d'eau pour ſoulager la poitrine. Mais depuis, l'enflure du ventre a tellement fait des progrès, qu'on a été obligé de pratiquer la ponction. On a tiré, par cette opération, pluſieurs livres d'eau & quelques autres par des mouchetures que le ſieur Prevoſt, Chirurgien, & un autre de ſes confreres, lui firent aux cuiſſes, qui auſſi étoient monſtrueuſes. Ils mirent leur malade au régime le plus ſec, & lui firent prendre des bols fondans & apéritifs. Voilà, Monſieur, tout ce que je ſais de la ſituation actuelle de ce malade, & des moyens que l'on met en uſage pour ſa guériſon.

M. Storck ne trouvera pas mauvais, ſans doute, ſi j'oſe lui demander pourquoi l'oxymel colchique, adminiſtré par ſes mains, a produit des guériſons ſi ſurprenantes, tandis que, par le même remede, j'ai preſque em-

poiſonné mon malade ? Un ſol différent peut-il donner à la même plante des propriétés diamétralement oppoſées ? Ou bien connoît-on des conſtitutions aſſez biſarres & ſingulieres parmi les hommes, pour détruire la vertu primordiale & naturelle d'une plante ? Je crois qu'effectivement une certaine diſpoſition dans nos humeurs peut énerver cette vertu ; mais j'ai de la peine à me perſuader que nos humeurs, quelqu'altération qu'elles aient ſubie, puiſſent d'une plante relâchante, par exemple, en faire une plante tonique ; ou, ſi cela ſe peut, à quels ſignes reconnoîtra-t-on cette poſſibilité ? Pour moi, Monſieur, je vous avoue que je n'en ſais pas aſſez pour réſoudre ces queſtions : je ſais ſeulement, & c'eſt ainſi qu'on me l'a enſeigné, qu'une plante, douée d'une telle propriété, la conſerve plus ou moins, ſuivant le ſol, le climat, le tempérament, &c. Ce que dit M. Tiſſot, en parlant de l'extrait de ciguë, dans les notes placées à la ſuite des remedes qu'il indique dans ſon *Avis au peuple ſur ſa ſanté*, le prouve invinciblement. Cet extrait, ſuivant la préparation, ſuivant l'eſpece de ciguë, peut-être auſſi ſuivant le ſol & le tempérament des malades, ne produit pas toujours des effets auſſi heureux ; mais s'il ne guérit pas conſtamment, au moins n'a-t-il jamais fait de mal. Pourquoi donc l'oxymel colchique

en a-t-il fait un ſi grand? Et que ne fera-t-il pas, ſi un phlegmatique & un homme, dont les fibres n'ont preſque ni reſſort ni ſenſibilité, en éprouve de ſi cruelles irritations? Que ne fera t-il pas, dis-je, aux bilieux & à ceux dont les ſolides jouiſſent d'une grande tenſion & d'une ſenſibilité exquiſe?

Je vous avoue, Monſieur, qu'en apprenant ces mauvais effets, j'ai été terraſſé; & je crois que l'avancement de notre art & le bien de l'humanité exigent de moi que j'en faſſe part à mes confreres, pour que les plus éclairés d'entr'eux, parmi leſquels je place, avec juſtice, M. Storck, fixent les circonſtances propres pour l'emploi de ce remede. J'étois enchanté de ſa découverte; il élevoit déjà bien haut mes eſpérances, attendu que, dans l'oxymel colchique, je croyois tenir un remede aſſuré non-ſeulement pour les hydropiſies qui, dans ce pays, ſont extrêmement communes, mais auſſi pour certaines affections de poitrine, pour des épanchemens de lait, &c. Mais tout cela n'a pas paſſé mon imagination, & j'ai la douleur de m'appercevoir que je n'ai fait qu'un beau rêve. Dieu veuille cependant qu'il ſe réaliſe par des tentatives plus heureuſes que la mienne.

J'ai appris, ces jours derniers, par le ſieur le Roi, Chirurgien à Guiſcard, que M. Aubrelique, Médecin de Noyon, avoit

aussi employé l'oxymel colchique pour une femme hydropique, mais que ce remede n'avoit fait ni bien ni mal, fort qu'a eu quelquefois l'extrait de ciguë. En cela, M. Aubrelique & sa malade sont moins applaindre que le sieur Prevost & moi.

RELATION

D'une maladie singuliere ; par M. ROUVEYRE-D'OZON, *Médecin à Crest en Dauphiné.*

Comme je n'ai lu, dans aucun Auteur, une observation absolument semblable à celle qui suit, j'ai pensé qu'elle pourroit être placée dans le Journal de médecine.

Le nommé *Portefais*, âgé d'environ soixante ans, reçut un coup de pierre à la tête, dans le mois de Novembre de l'année derniere. Ce coup, qui avoit porté sur l'angle postérieur-inférieur de l'os pariétal gauche, étourdit le blessé, pour quelques minutes, sans lui ôter la connoissance, & sans le faire tomber. Il ne sortit point de sang ; & cet homme regardant cet accident comme une simple contusion, ne fit appeller personne de l'art. La douleur augmenta chaque jour, & bientôt il survint à la partie offensée une petite tumeur dure & rénitente, sous laquelle le malade ressentoit

une douleur lancinante, fort aiguë. On y appliqua des remedes de bonne-femme ; peu-à-peu la tumeur prit un tel accroissement que, vers le mois de Juin de cette année, elle avoit acquis le volume d'une grosse pomme d'api. Le malade ayant perdu le sommeil, fit appeller un Chirurgien qui pensa que c'étoit une louppe. Il conseilla l'extirpation, à quoi le malade ne voulut jamais se résoudre : il préféra d'en revenir aux topiques des bonnes-femmes. Le malade perdit l'appétit : la fievre se mit de la partie, chaque jour, les souffrances l'exténuoient ; & peu-à-peu il en vint au point de foiblesse, qu'il rendoit ses excrémens dans le lit, sans le sentir. Il étoit dans cet état lorsqu'on me fit appeller au commencement de Juillet : la langue seche & racornie, un pouls foible, tremblotant, une voix éteinte, une insensibilité presque générale annonçoient une fin prochaine ; mais les douleurs à la tête n'avoient point diminué. Il me fut impossible d'examiner à fond la nature de la tumeur, ce jour-là, parce qu'elle se trouva couverte d'un enduit fort épais d'un emplâtre si ténace, qu'elle faisoit corps avec les cheveux, qui avoient été mal rasés. Cependant le maniement de cette tumeur, à travers la couche d'emplâtre, me donna l'idée d'une vraie louppe. Je dis aux assistans que, le lendemain, je ferois ou-

vrir cette tumeur, mais qu'il falloit en détacher l'enduit, en humectant, pendant toute la nuit, les compresses qui la couvroient, avec de la bonne eau-de-vie, pour dissoudre les matieres résineuses qui entroient dans la composition de cette couche emplastique. Le malade ayant beaucoup souffert pendant la nuit, la femme qui administroit ces emplâtres, prit sur elle de donner un coup de lancette dans cette tumeur. On sent assez qu'un pareil Opérateur se mit peu en peine de ménager le kiste : l'incision, qui étoit d'un pouce de long, pénétroit, de l'épaisseur de quatre à cinq lignes, dans la substance de la tumeur. Le lendemain, en écartant les levres de l'incision, je vis que cette substance étoit sarcomateuse ; mais ce qu'il y avoit de singulier, c'est que toute la substance intérieure de la tumeur avoit un véritable battement sensible au doigt & à l'œil ; l'oscillation étoit synchrone avec le battement des arteres. Je jugeai, dans l'instant, que l'os pariétal étoit carié, que la dure-mere étoit à nud, immédiatement sous la tumeur, & communiquoit son battement à la substance intérieure de cette tumeur : je dis *à la substance intérieure*, car l'oscillation n'étoit plus sensible, dès que l'on cessoit d'écarter les levres de l'incision. Alors la dure-mere n'avoit pas la force de vaincre, par son mouvement, toute la résistance de cette masse ;

mais dès que l'on en dimimuoit l'épaisseur par l'écartement, la force se trouvant supérieure à l'inertie de la masse restante, le battement se manifestoit. Un Chirurgien, appellé avec moi, ouvrit la tumeur, par une incision cruciale qui traversoit ses deux diametres à angle droit, avec l'attention de ne pas offenser la dure-mere. Il se fit, sur le champ, un écartement entre les lambeaux, qui laissa voir la dure-mere avec ses battemens. Les lambeaux étant disséqués & détachés des tégumens, nous mîmes à découvert une ouverture ou trépan naturel, dans la substance du crâne, qui formoit un ovale irrégulier, dont le plus grand diametre avoit un pouce ou à-peu-près de longueur: les bords en étoient hérissés de pointes; la carie avoit gagné de dessus l'angle inférieur-postérieur de l'os pariétal, sur la substance de l'occipital & celle du temporal; la dure-mere étoit dans son état naturel. Le lendemain, le malade avoit moins souffert dans la nuit; mais ses forces alloient en diminuant. Nous adoucîmes les bords du trépan naturel, avec le couteau lenticulaire; l'on fit le pansement comme pour le trépan artificiel, ainsi qu'on l'avoit pratiqué la veille. Je fus appellé à la campagne; à mon retour, deux jours après, j'appris du Chirurgien que le malade étoit mort la veille.

RÉFLEXIONS. Les douleurs atroces

que reſſentoit ce malade, venoient, ſans doute, de la compreſſion que faiſoit cette tumeur ſur la ſubſtance du cerveau, puiſque la dure-mere étoit dans ſon état naturel ; d'ailleurs on ſait, par les expériences de M. Haller, que la dure-mere eſt inſenſible. La tumeur elle-même étoit inſenſible, puiſqu'avant l'opération on pouvoit la manier de toute façon, ſans faire ſouffrir le malade, qui rapportoit toujours ſa douleur à l'intérieur du cerveau, au-deſſous de la tumeur. D'ailleurs, il ſouffrit peu pendant l'opération, & ce ne fut que par la diſſection des tégumens, l'on coupoit impunément la ſubſtance ſarcomateuſe

Si ce malade, au lieu de ſe livrer aux bonnes femmes, eût appellé à tems des gens de l'art, ils auroient pu prévenir les ſuites funeſtes qui ont terminé cet accident: en découvrant l'os du crâne, on auroit arrêté le progrès de la carie, par le moyen des ſecours uſités ; & cette tumeur ſinguliere, qui étoit une vraie louppe ſurvenue à une carie, n'auroit pas caché la véritable ſource du mal.



OBSERVATIONS

Sur la maladie épidémique qui a régné à Montceau, village ſitué à deux grandes lieues eſt-ſud-eſt de la Fere, dans le printems & au commencement de l'été de l'année 1764; par M. RENARD, *Docteur-Médecin.*

Aër ſit purus, ſit lucidus & bene clarus,
Infectus per ſe, nec olens fœtore cloacæ.

Je crois, avec Baglivi, que les fievres malignes ſont cauſées par l'inflammation des viſceres & par la dépravation des humeurs contenues dans les premieres voies, & de la maſſe du ſang. Quelquefois les déſordres de la pourriture ne ſe bornent pas ſimplement aux liquides; ils s'étendent encore juſqu'aux ſolides: alors la maladie eſt fort dangereuſe & ſouvent funeſte. On peut, ſelon ſes différens degrés de malignité, le rapporter aux genres de fievres connues ſous les noms de *fievres malignes*, *putrides*, *vermineuſes*, *colliquatives*, *pétéchiales*, *peſtilentielles*, *&c.*

La fievre épidémique de Montceau n'a pas été la même dans tous les ſujets. On pourroit la définir, dans les uns, *une fievre maligne-ardente*, dans les autres, *une fie-*

vre maligne, *pétéchiale* ou *pourprée*, &, dans un certain nombre, *une fievre putride*, *vermineuſe* & *ſtercorale*. Preſque tout le monde a été attaqué de l'une ou de l'autre de ces différentes fievres, pauvres, riches, hommes, femmes, jeunes & vieux : elles n'avoient point de terme fixe. J'ai vu des malades guérir entre le 9 & le 11 ; le plus grand nombre, entre le 14 & le 17, & quelques uns, entre le 21 & le 30 : ces derniers ont été à toute extrêmité. Quoi qu'il en ſoit, il n'en eſt pas mort, pendant toute ma pratique, plus de ſix ſur cent : peut-être même n'en ſeroit-il pas mort un ſeul, ſi tous avoient voulu uſer, avec la même docilité & la même exactitude, de la diete & des remedes.

On peut regarder comme cauſe procatarétique de ces différentes fievres la conſtitution de l'air qui déprave les alimens dans l'eſtomac. L'hiver de cette année a été chaud & humide : on ſait aſſez qu'un pareil air favoriſe & accélere extrêmement la fermentation & la pourriture. Au contraire, la peſte même ceſſe dès que le tems, qui étoit chaud & humide, devient froid & ſec. L'air, plus ou moins peſant, produit encore ſur nous des effets conſidérables. On a auſſi remarqué, depuis long-tems, qu'une conſtitution de l'atmoſphere hâte les progrès des maladies épidémiques. La conſtitution

du ſang dépend de celle de l'air ; & l'on ſait, par expérience, que la contagion produit différens effets, ſelon qu'elle trouve le ſang différemment diſpoſé ; delà la variété que nous avons obſervée dans les fievres de Montceau. Il faut expliquer maintenant pourquoi l'épidémie s'eſt bornée à ce ſeul village.

Montceau eſt bâti ſur une montagne qui le domine au nord-eſt. Les maiſons baſſes, & preſque ſans jour, ſont ſituées, les unes deſſus, & les autres au bas de cette montagne : elles ſont auſſi preſque toutes percées à l'occident. De ce même côté on remarque des mares d'eau croupie, ſur-tout en hiver & après les grandes pluies. Les premieres chaleurs ayant évaporé, en grande partie, les eaux de ces mares, le peu qui reſta, étant ſans mouvement, ſe corrompit, infecta l'air environnant, & le remplit d'un mauvais levain ou miaſme, qui ſe communiqua au loin, & porta la contagion dans tout ce malheureux village. Le vend du nord, ſi propre à balayer & à corriger les exhalaiſons corrompues & contagieuſes, n'aura fait qu'effleurer celles-ci, à cauſe de l'élévation de la montagne de ce même côté. Voilà les cauſes générales de ces différentes fievres : parlons maintenant de chacune d'elles en particulier.

La denſité & la pléthore de ceux qui ſe

portent bien, ſont accompagnées d'une grande force de corps, d'un pouls fort & élevé, & de beaucoup de chaleur naturelle. Dans ces tempéramens, le plus léger accès de fievre produit des inflammations & d'autres ſymptômes funeſtes, comme je l'ai obſervé dans la fievre maligne-inflammatoire de Montceau. La plupart, dès l'invaſion de cette maladie, reſſentoient des maux de tête violens ; le viſage & les yeux étoient allumés, la bouche & la langue ſeches & échauffées, les narines ouvertes & arides, le pouls plein, fort & fréquent, la peau brûlante, le ventre météoriſé & conſtipé, les urines rouges, & en petite quantité.

La ſaignée du pied, pratiquée dès le commencement, ou, au plus tard, avant le quatrieme jour, calmoit tous les accidens : rarement étoit-on obligé de la réitérer, ſi ce n'eſt dans quelques ſujets pléthoriques & quelques vaporeux. Le jour même de la ſaignée, je faiſois donner pluſieurs lavemens émolliens, & un vomitif en lavage. Ordinairement l'évacuation étoit abondante par haut & par bas ; mais l'odeur des excrémens infectoit les aſſiſtans & les malades mêmes. Quelquefois cette premiere purgation tenoit le ventre libre ; mais le plus ſouvent il falloit ajouter deux grains de tartre ſtibié à un minoratif compoſé avec la manne, le ſel végétal, & le ſyrop de

pommes, pour obtenir quelques selles. Il étoit essentiel d'entretenir la liberté du ventre, par l'usage des tamarins, de l'oxymel scyllitique, de la crême de tartre, du nitre purifié, du miel, du petit-lait clarifié, des lavemens, des fomentations, &c. Malgré tous ces différens secours, la maladie parcouroit, dans plusieurs sujets, tous ses périodes.

Alors tous les symptômes augmentoient: les yeux devenoient fixes, hagards; on remarquoit des soubresaults dans les tendons, un délire sourd, d'autres fois un transport violent. Il paroissoit aussi, à différens endroits de la peau, sur-tout aux paupieres, de grandes tâches livides ou noires, semblables à des échymoses. Il falloit alors se dépêcher d'appliquer les vésicatoires à la nuque ou aux jambes, & de donner toutes les deux heures, une cuillerée de la potion suivante:

℞. *Camph.* ʒ j.
Terat. in mortar. vitr. addend.
Spirit. vin. rectif. guttul. xx.
Dein adde
Sacchar. alb. ℥ ij.
Diù simul tritis, misce
Acet. vin. fragrant. ℥ x.
M. servet. in vas. vitr. bene clauso.

M. Van Swieten vante beaucoup l'effica-

cité de ce remede. J'en avois déjà vu des effets merveilleux dans une maladie épidémique qui a régné dans le Perche, il y a environ trois ans. Il n'a pas eu, dans celle-ci, un moindre succès. Quelquefois, s'il y restoit un peu de fievre avec frisson, j'y faisois ajouter le quinquina en poudre; ou si le malade ne se plaignoit que de foiblesse, on y mêloit un peu d'élixir thériacal.

Dans les sujets dont les globules sanguins sont peu nombreux & très-désunis, la sérosité aqueuse, sans force, & quelquefois même extrêmement gluante, le cours des humeurs se ralentit, au point que ne pouvant plus circuler, elles forment des concrétions dans quelques vaisseaux, des stagnations dans d'autres, & acquierent, en se corrompant, un degré d'acrimonie, qui est suivi de fievres malignes pourprées, très-dangereuses, ainsi que je l'ai observé à Montceau.

Les symptômes de ces fievres étoient des frissons & une chaleur qui se succédoient, sans régularité, dans les premiers jours. Les malades négligeoient, pour l'ordinaire, tous les secours, croyant n'avoir qu'une fievre intermittente; mais bientôt la tête s'embarrassoit: des douleurs aiguës se faisoient sentir à la région de l'estomac & des intestins; la respiration étoit toujours gênée; le pouls

devenoit plus petit, plus ſerré, la peau ſeche, brûlante, la ſoif conſidérable, le ventre conſtipé, les urines chargées, peu abondantes, le ſang diſſous, vermeil, l'accablement extrême, & dès le quatrieme ou cinquieme jour, ſi on n'étoit ſecouru, la peau ſe couvroit de taches rouges & livides, ſemblables à des morſures de puces. Vers ce même tems, la ſurdité & la foibleſſe de la vue (ſymptômes très-fréquens dans cette épidémie) ſe joignirent aux autres accidens, & durerent fort avant dans la convaleſcence.

Dans cette eſpece de fievre, quand j'étois averti à tems, je faiſois ſaigner du pied ou du bras, ſelon que la tête paroiſſoit plus ou moins priſe. Chez les malades, au contraire, qui ſe plaignoient de nauſées, de tranchées, & chez leſquels on ne ſoupçonnoit point de pléthore, il falloit inſiſter ſur les vomitifs, dans les commencemens, enſuite ſur les purgatifs acidules & amers. La limonade, le ſyrop de vinaigre avec le miel, une infuſion de fleurs de ſureau avec le nitre purifié ou la crême de tartre, des bouillons préparés avec l'oſeille, l'alleluia, &c. convenoient ici, on ne peut pas mieux, pour corriger la putréfaction des humeurs & la fétidité des excrémens. Cependant à la fin il falloit un peu fortifier les malades: dans

cette vue, je leur faisois prendre, trois ou quatre fois par jour, un scrupule de la masse suivante, dont on formoit des pilules:

℞. *Cort. Peruv. opt. pulv.* ℥ ij.
Rad. serpent. Virgin. pulv. ℥ j.
Caph. ℥ ß.
M. s. a. cum
Rob. Samb. s. q.

D'autres fois, je leur faisois donner quelques cuillerées de la potion anti-septique décrite ci-dessus, ou quelques grains d'une poudre préparée de la maniere qui suit:

℞. *Sal. prunel.* ℥ ij
Camph. ℥ j.
Mosch. ℈ j.
M. F. s. a. pulvis.

Les vésicatoires avoient aussi un fort bon succès; on les appliquoit aux cuisses ou aux jambes. La moiteur de la peau & l'humidité de la langue annonçoient la convalescence: je conseillois alors un purgatif vermifuge & fébrifuge, composé avec le quinquina, la rhurbarbe, le nitre purifié & la poudre fébrifuge d'Helvétius. Les malades étoient long-tems débiles & valétudinaires. Le grand air les fortifioit plus que les nourritures. J'ai observé que le vin vieux, donné par cuil-

lerées, au commencement de la convaleſcenſe, faiſoit l'effet d'un excellent cordial; auſſi avois-je grand ſoin de l'ordonner à tous mes malades. Ordinairement je ne permettois l'uſage des alimens ſolides qu'après deux ou trois purgations que je regardois comme indiſpenſables pendant la convaleſcence, ſi on vouloit prévenir les rechutes.

La miſere extrême des habitans de Montceau, la triſteſſe dont ils ſont pénétrés par toutes ſortes de malheurs, & ſur-tout par une grêle qu'ils ont eſſuyée récemment, ont rendu toutes les ſécrétions imparfaites, & peu propres aux uſages auxquels la nature les a deſtinées. Delà une bile ſans force, des eſprits animaux foibles & peu abondans, une ſalive muqueuſe & inſipide; delà l'indigeſtion, la foibleſſe, la pâleur, la froideur, &c. On ſent aſſez que des vers, ou leurs œufs, venant à paſſer dans le corps de pareils ſujets, ont dû réſiſter à la foibleſſe de leurs viſceres, ſe loger dans l'eſtomac & les inteſtins, & s'y multiplier à l'infini: voilà les cauſes de l'eſpece de fievre que j'appelle *putride, vermineuſe* & *ſtercorale*.

Les premiers ſymptômes de cette fievre n'annonçoient rien de funeſte. La fievre, dans les commencemens, ſembloit prendre le caractere des *intermittentes* : le friſſon

étoit plus ou moins long, plus ou moins marqué ; la tête étoit pesante, une douleur fixe occupoit les sinus frontaux : il y avoit une grande lassitude dans les jambes, un certain mal-aise dans toute l'habitude du corps, la langue, dès les premiers jours, devenoit épaisse & blanchâtre, la bouche pâteuse. Tout cela étoit bientôt suivi de fréquentes envies de vomir, d'un pouls petit, embarrassé : la peau devenoit brûlante, la langue jaunâtre. Les malades se plaignoient alors de douleurs d'entrailles & de picotemens vers la région épigastrique ; souvent le délire se mettoit de la partie, ainsi que les soubresaults dans les tendons, & de légers mouvemens convulsifs dans les muscles de la face. Dans les sujets pléthoriques, quand le pouls étoit plein & fort, je faisois pratiquer, dès le commencement, une saignée du bras ; mais dans les sujets moins sanguins, on avoit d'abord recours à l'ipécacuanha, ensuite on tenoit le ventre libre par l'usage abondant des minoratifs, par une tisane composée avec les racines d'oseille, de patience & de chiedent, les feuilles d'alleluia & le nitre : cela n'empêchoit pas de purger, sur la fin, avec la poudre vermifuge ci-dessus. Ordinairement cela faisoit rendre un nombre considérable de vers. Quand le malade avoit besoin

d'être fortifié, & que je ſoupçonnois encore des vers, je faiſois prendre le bol qui ſuit :

℞. *Quint. Eſſent. Abſynth.*
Kinækinæ opt.
Rhab. Elect. pulv.
Et Confect. Thériac. ãã *æ. q.*
M. doſis ℈ j *ad* ʒ ß.

Les lavemens & les fomentations émollientes ſur le bas-ventre, dans tout le cours de la maladie, ont procuré des évacuations conſidérables & très-ſalutaires. Quand le pouls s'affaiſſoit conſidérablement, & que le malade reſtoit dans une eſpece d'aſſoupiſſement léthargique, je faiſois alors appliquer deux emplâtres véſicatoires aux gras des jambes, qui, procurant bientôt une ſuppuration abondante, relevoient le pouls, ranimoient les forces & calmoient tous les ſymptômes. Pour diminuer l'altération, je conſeillois un ſyrop de vinaigre, des tranches de citron, quelques ceriſes bien mûres, & des boiſſons aigrelettes : cela empêchoit auſſi que la langue ne ſe gerçât.

Je ne dois pas oublier de rendre ici un juſte tribut d'éloges à M. de Meliand, Intendant de la Généralité de Soiſſons, à la vigilance, au zele & à l'humanité duquel les habitans de Montceau doivent tous les ſe-

cours qu'ils ont reçus dans un danger si pressant. Ce pere des pauvres eut à peine connoissance de cette terrible maladie, qu'il adressa à M. le Curé de la paroisse (*a*) une boëte remplie des remedes de M. Helvétius, & qu'il envoya un Médecin des environs, pour administrer les remedes indiqués. Ce dernier n'y put faire que deux voyages de loin à loin; ses occupations, sans doute, le retenoient ailleurs. Cependant le nombre des morts & des mourans augmentoit tous les jours; on comptoit déjà plus de trente morts quand je fus prié de m'y rendre; & je trouvai, lors de ma premiere visite, plus de dix agonisans. Je suis persuadé que cette maladie n'a été si meurtriere, dans les commencemens, que par l'impéritie de quelques Chirurgiens, & l'inconduite des malades.

Le sieur Courtonne, Chirurgien expert de la Fere, chargé par M. l'Intendant de m'accompagner chez tous les malades, pour pratiquer les opérations manuelles, & m'ai-

(*a*) Malheureusement ce bon Pasteur, dont la charité & la prudence animent & dirigent toutes les actions, étoit un des plus malades. Il fallut lui donner les premiers secours, tandis que sa présence auroit pu persuader la nécessité des remedes aux plus rebelles, & les arracher à la mort. *In amore fiducia.*

der dans les préparations & les applications des remedes, mérite toutes ſortes de louanges & d'eſtime par ſes ſoins & ſon aſſiduité auprès des malades, & par ſa docilité à exécuter mes ordonnances.

OBSERVATION

SINGULIERE

Sur une portion d'inteſtin entier, dans tout ſon contour, de plus de quatorze pouces de longueur, rendue par le fondement; par M. GUERIN, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, ci-devant Médecin à Mantes, & maintenant à Verneuil.

La nommée *Marie-Madeleine Barrac*, fille de Simon Barrac, Manœuvre du hameau des Ravenelles, paroiſſe de Saint-Cyr en Artis, dioceſe de Rouen, à deux lieues de Mante-ſur-Seine, fut attaquée, le lundi 9 Mai 1763, d'une violente colique qui portoit le caractere de cette colique terrible à laquelle on a donné le nom de *miſerere*. Comme cette femme, âgée alors de trente-un ans & quelques mois, étoit mariée, depuis le 10 Janvier de la même année 1763, à Etienne-Nicolas Guerbois, de la paroiſſe de Drocours, près Saint-Cyr, la

la personne du lieu, qui lui donnoit ses soins, soupçonnoit la grossesse, quoique la malade assurât qu'il n'y avoit pas plus d'un mois qu'elle avoit eu ses regles. On n'eut point recours à la saignée; on commença par les lavemens d'eau simple, parce que la malade dit être constipée depuis huit-jours. On donna d'abord un lavement qui ne revint point, puis on en donna deux de suite: il revint alors un peu du lavement, sans matieres; mais la malade urina beaucoup. On lui mit sur le ventre une serviete trempée dans l'eau-de-vie bien chaude, qui ne procura aucun soulagement. Outre la colique, dont le siege étoit entre l'ombilic & le sternum, la malade ressentoit encore un violent mal de reins: on lui mit les pieds dans un bain d'une décoction d'armoise; ce qui ne soulagea point. Environ trois heures après le dernier lavement, on lui en donna trois autres coup sur coup. Elle rendit un peu d'eau, telle qu'elle l'avoit prise, avec quelques matieres noirâtres & dures. Comme le mal étoit de la derniere violence, & que rien ne soulageoit, on eut recours à la saignée, qui procura une légere diminution des grandes douleurs, pendant environ une heure: on continua ensuite de donner beaucoup de lavemens, qui ne faisoient rendre qu'une petite quantité de matieres noirâtres & dures. Le lendemain matin on fit en-

core une petite ſaignée qui calma un peu, comme la premiere fois, les grandes douleurs, pendant environ une heure. Comme la malade faiſoit toujours inutilement de grands efforts pour vomir, on lui donna ſix ou ſept grains d'ipécacuanha, qui procurerent un copieux vomiſſement de bile porracée, de deux vers ronds & longs de chacun un demi-pied, & de matieres très-fétides. La malade ſentit un peu de ſoulagement pendant environ trois quarts d'heure : les envies de vomir & les grandes douleurs ſe réveillant enſuite, on réitéra une pareille doſe d'ipécacuanha, qui produiſit à-peu-près le même effet que la premiere, excepté qu'il ne vint point de vers. Après trois priſes d'ipécacuanha, les vomiſſemens devinrent violens, & la malade commença à vomir des matieres fécales. On lui donna de bonne huile d'olive, au défaut d'huile d'amandes-douces. Chaque priſe, qui étoit environ d'un verre de cabaret, procuroit un ſoulagement de demi-heure ou d'une heure, après quoi le vomiſſement recommençoit avec la même violence, & toujours avec des matieres fécales. La malade croyoit que ſi on lui donnoit une médecine pareille à celle qu'on lui avoit donnée autrefois, elle ſeroit guérie (c'étoient des pilules de Belloſte.) On lui en donna huit qu'elle vomit ſur le champ : on lui donna auſſi quelques légeres doſes de

thériaque, qu'elle vomit de même. Alors celui qui prenoit ſoin de la malade, commençant à ſoupçonner étranglement dans une portion du canal inteſtinal, & craignant que la gangrene n'y ſurvint, donna à la malade douze grains de quinquina en poudre, qui procurerent un calme d'environ une heure, & du ſommeil. Après deux ou trois priſes, les vomiſſemens diminuerent beaucoup. La premiere priſe de quinquina fut donnée le 11 Mai au ſoir: le 13 il n'y avoit plus de vomiſſemens; & dès le 12 les lavemens commencerent à détacher beaucoup de matieres, & il parut que le canal inteſtinal étoit devenu libre; mais il reſtoit toujours une douleur entre le nombril & le ſternum, qui diminuoit après chaque priſe de quinquina. On en donnoit trois priſes par jour, & on en continua ainſi l'uſage juſqu'au 23: on continuoit auſſi les lavemens, qui amenoient toujours beaucoup de matieres. Le 23 de Mai, dans l'après-midi, la malade ſentit un beſoin ſpontané d'aller à la ſelle, & elle rendit une portion d'inteſtin, au moins de 14 pouces de longueur, entier dans ſon contour, que M. la Faye, Chirurgien à Mantes, a conſervé dans de l'eſprit-de-vin. Cette femme ſe trouva alors beaucoup ſoulagée: il ne lui reſta qu'une douleur ſourde, avec quelques légers tiraillemens qu'elle éprouvoit entre le nombril & le ſternum. Elle a vécu deux mois

depuis ce tems. Elle auroit, ſelon toute apparence, guéri radicalement, ſi elle eût gardé le régime qu'exigeoit ſon état, comme on pourra en juger par ce qui ſuit. Quand la perſonne qui avoit eu ſoin de la malade me fit part de ce phénomene, j'eus peine à la croire. Il me paroiſſoit bien ſurprenant qu'une perſonne pût vivre, après avoir rendu une ſi longue portion d'inteſtin : j'imaginois que ce que cette femme avoit rendu n'étoit que la membrane veloutée, qui s'étoit détachée circulairement, & comme exfoliée, & à laquelle l'inflammation avoit donné de l'épaiſſeur & de la conſiſtance, comme il arrive dans la dyſſenterie ; mais la ſuite m'a convaincu que la portion d'inteſtin rendue par cette femme, étoit entiere, compoſée des quatre tuniques, & totalement détachée de la continuité du canal inteſtinal.

La perſonne qui avoit ſoin de la malade étoit, comme je viens de dire, perſuadée, & avec raiſon, que ce qui avoit été rendu étoit une partie d'inteſtin entier, rentré dans la portion voiſine & continue, où il étoit ſurvenu un étranglement qui avoit donné lieu aux vomiſſemens dont nous avons parlé, & avoit attiré l'inflammation; laquelle avoit été ſuivie d'une ſuppuration qui avoit donné lieu au détachement de cette portion d'inteſtin rendue par l'anus. Pour

prévenir la pourriture des deux bouts de l'intestin, & faciliter par-là & affermir leur union, leur consolidation, il jugea qu'il étoit nécessaire de continuer l'usage du quinquina. La malade en prit donc deux doses, une le matin, & l'autre le soir, pendant une huitaine de jours; après quoi, se trouvant bien soulagée, elle ne voulut plus faire aucuns remedes. C'étoit une femme laborieuse, & d'un grand appétit. Huit ou dix jours après la cessation de tous les remedes, la douleur commença à se faire sentir au même endroit: on lui donna quelques bols composés de quinze ou dix-huit grains de quinquina, incorporés dans autant de thériaque, qui calmerent la douleur & la firent cesser. Au bout de huit autres jours les douleurs se réveillerent, & furent appaisées par le même remede: cela arriva ainsi trois ou quatre fois. On ne cessa pas de conseiller à la malade de se ménager beaucoup, de ne prendre que des alimens faciles à digérer, de ne point faire d'exercices violens; mais elle ne fit guere cas de ces conseils. Après la mi-Juillet les douleurs cesserent totalement, & elle se crut parfaitement guérie. Le 21 Juillet elle travailla à houer de la terre dans la campagne; elle se sentit un appétit vorace; elle mangea, ce jour-là, beaucoup de soupe, de pain, de fromage mol, & sur-tout beaucoup de pois verts,

gros & durs, & de feves de marais. Le ſoir, aux approches de la nuit, elle alla à la ſelle dans ſon jardin, & ſe mit dans la poſture des gens de campagne, qui n'ont point de chaiſe de commodité. En faiſant effort pour pouſſer une ſelle, elle ſentit, dans les reins, une douleur, comme ſi on lui eût donné un coup de couteau: c'étoit la rupture ou la ſéparation des deux bouts de l'inteſtin, qui ſe fit alors, comme l'ouverture du cadavre l'a juſtifié. Dès ce moment la premiere douleur augmenta toujours; ce qu'on tenta, pour ſoulager la malade, les huileux, la thériaque, le quinquina, les lavemens, tout fut inutile: elle mourut, le 23, dans des douleurs affreuſes. Environ deux heures avant ſa mort elle accoucha d'un enfant qui paroiſſoit avoir quatre à cinq mois: l'arriere-faix vint entier, une heure ou environ après l'accouchement, par les ſoins d'une habile Sage-femme. Le lendemain, 24 Juillet 1763, je fus appellé, avec M. la Faye, Chirurgien à Mantes, par M. le Curé de Saint-Cyr, pour faire l'ouverture du cadavre. Elle fut faite par M. la Faye, en ma préſence, en la préſence de M. Duval, Apothicaire à Mantes, qui nous avoit accompagnés, & en la préſence de M. le Curé dudit Saint-Cyr. Après avoir levé les tégumens, les muſcles abdominaux & le péritoine, nous apperçûmes, ſous l'épiploon,

des pois & des feves de marais, & une grande quantité d'eau fort fétide, épanchée dans le bas-ventre. En écartant les inteſtins, nous trouvâmes le milieu du méſentere très-noir, & nous vîmes les deux bouts d'inteſtin gangrénés, qui s'étoient déſunis, & d'où s'étoit, ſans contredit, détachée la portion qu'avoit rendue la malade deux mois avant ſa mort. Les inteſtins étoient pleins de pois & de feves à moitié mâchés & tout-à-fait reconnoiſſables. M. la Faye, en gliſſant ſes doigts le long des inteſtins, fit ſortir pluſieurs poignées de ces alimens par les extrêmités ſéparées. Nous inſérâmes nos doigts dans les inteſtins, par ces mêmes bouts rompus : toutes les parties adjacentes étoient gangrénées.

Il réſulte de cette obſervation qu'une partie conſidérable d'inteſtin, une portion de plus d'un pied de longueur, peut rentrer dans la portion voiſine & continue, peut ſe détacher en entier, deſcendre le long du canal inteſtinal, & être rendue par l'anus ; que les deux extrêmités de l'inteſtin, où ſe fait la ſéparation, peuvent ſe réunir par adoſſement ſans doute, & par récollement, & d'une maniere ferme & durable, par les ſeuls efforts de la nature : je dis d'une maniere ferme & durable ; car il eſt probable que ſi Marie-Madeleine Barrac, qui a vécu deux mois après avoir rendu cette portion

d'inteſtin, ſe fût ménagée, n'eût pas pris une trop grande quantité d'alimens indigeſtes, comme des pois, des feves de marais, &c. & ſe fut contentée de bouillons, de ſoupes légeres, de crêmes de riz, & enſuite d'autres alimens toujours légers, de facile digeſtion, & pris en petite quantité à chaque fois; il eſt probable, dis-je, & plus que probable qu'elle auroit guéri radicalement. Les effets du quinquina, qui a calmé ſi efficacement les vomiſſemens & les douleurs de la malade, prévenu la gangrene, & facilité ſans doute par-là l'union des deux extrêmités de l'inteſtin, méritent l'attention des Praticiens.



Observations Météorologiques. Avril 1765.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. & d. du matin.	Thermometre. A 2 h. & d. du soir.	Thermometre. A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	Barometre. A midi. pouc. lig.	Barometre. Le soir. pouc. lig.
1	$7\frac{1}{2}$	$11\frac{1}{2}$	9	28 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{1}{4}$	27 $11\frac{3}{4}$
2	8	$12\frac{3}{4}$	$10\frac{3}{4}$	28 $\frac{1}{4}$	27 $11\frac{1}{2}$	27 $10\frac{1}{4}$
3	$9\frac{3}{4}$	$11\frac{1}{2}$	9	27 $10\frac{1}{3}$	27 $11\frac{3}{4}$	27 $11\frac{1}{2}$
4	$8\frac{1}{4}$	$11\frac{1}{2}$	$6\frac{1}{4}$	27 $8\frac{1}{4}$	27 $11\frac{1}{2}$	28 $2\frac{1}{2}$
5	$5\frac{3}{4}$	14	$8\frac{1}{2}$	28 3	28 $3\frac{3}{4}$	28 $3\frac{1}{4}$
6	8	13	$5\frac{1}{2}$	28 $3\frac{1}{2}$	28 $3\frac{1}{4}$	28 3
7	6	$11\frac{1}{2}$	6	28 $2\frac{1}{4}$	28 2	28 $2\frac{1}{4}$
8	5	$12\frac{1}{2}$	9	28 $2\frac{1}{2}$	28 $1\frac{3}{4}$	28 1
9	$8\frac{1}{2}$	13	$6\frac{3}{4}$	28 2	28 $\frac{1}{4}$	27 $11\frac{1}{2}$
10	5	10	6	27 $11\frac{2}{3}$	27 $11\frac{3}{4}$	28 $1\frac{2}{3}$
11	$3\frac{1}{2}$	12	$6\frac{1}{4}$	28 4	28 $4\frac{1}{2}$	28 5
12	5	12	5	28 $5\frac{3}{4}$	28 $6\frac{1}{4}$	28 6
13	3	$10\frac{1}{2}$	8	28 $4\frac{3}{4}$	28 3	28 $\frac{1}{4}$
14	6	10	$7\frac{1}{4}$	28 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{3}{4}$	28 $2\frac{1}{3}$
15	$6\frac{1}{2}$	12	8	28 $2\frac{3}{4}$	28 $3\frac{1}{4}$	28 $3\frac{1}{3}$
16	7	10	5	28 $2\frac{1}{4}$	28 $1\frac{3}{4}$	28 $1\frac{1}{4}$
17	3	11	$6\frac{3}{4}$	28 1	28 1	28 1
18	4	$10\frac{1}{2}$	$6\frac{1}{4}$	28 2	28 2	28 3
19	$3\frac{1}{2}$	$13\frac{1}{2}$	$8\frac{1}{4}$	28 $3\frac{1}{4}$	28 3	28 $1\frac{1}{4}$
20	6	11	$6\frac{1}{2}$	27 $10\frac{1}{2}$	27 9	27 10
21	5	$11\frac{1}{2}$	$6\frac{1}{2}$	27 11	27 $11\frac{1}{2}$	27 11
22	$5\frac{1}{2}$	$13\frac{1}{2}$	$8\frac{3}{4}$	27 $10\frac{1}{4}$	27 $9\frac{1}{2}$	27 $9\frac{1}{4}$
23	$6\frac{1}{2}$	13	$7\frac{1}{4}$	27 9	27 $9\frac{1}{3}$	27 $9\frac{3}{4}$
24	$5\frac{3}{4}$	15	10	27 10	27 $10\frac{1}{2}$	27 11
25	8	13	$9\frac{1}{4}$	27 $11\frac{1}{4}$	27 $11\frac{1}{2}$	28
26	8	14	$10\frac{1}{4}$	28 $\frac{1}{2}$	28 1	28 $1\frac{1}{4}$
27	8	$18\frac{1}{2}$	12	28 $1\frac{1}{2}$	28 $1\frac{1}{2}$	28 $1\frac{2}{3}$
28	$10\frac{1}{4}$	$19\frac{1}{2}$	$13\frac{1}{2}$	28 1	28 $\frac{3}{4}$	28
29	$10\frac{3}{4}$	13	10	27 $11\frac{3}{4}$	27 $10\frac{3}{4}$	27 $10\frac{1}{2}$
30	$8\frac{1}{2}$	15	10	27 $9\frac{1}{4}$	27 $9\frac{1}{2}$	27 $10\frac{1}{4}$

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S. gr. vent, pluie, couv.	S. gr. vent, couvert.	Gr. v. couv.
2	S-O. vent, cou. pluie couvert.	S-O. vent, couv. beau.	Vent, beau.
3	O. vent, nuag.	O. v. nua. cou.	Vent, couv.
4	O. vent, couv. ondées, nuag.	O. vent, nuag. beau.	Serein.
5	S-O. v. b. nua.	S-O. vent, nua.	Vent, couv.
6	S-O. v. couv.	O. gr. vent, f. ond. beau.	Serein.
7	O. gr. vent, nuages, ond.	O. gr. vent, nuag. ond. b.	Beau.
8	S-O. couv. v.	S-O. vent, cou.	Vent, couv.
9	O-S-O. gr. v. couv. nuag.	O-S-O. gr. v. nuages, ond.	Nuages.
10	O-S-O. vent, nuag. ond.	O-S-O. vent, nuages, ond.	Beau.
11	N-O. ser. nuag.	O-N-O. n. b.	Serein.
12	O-N-O. ser. b.	N. beau.	Serein.
13	S-E. serein, vent, beau.	S-E. beau, vent, couv.	Couvert la nuit, pluie.
14	N-O. couv. vent.	O-N-O. vent, nuag. couv.	Couvert.
15	O-N-O. couv. v. nuag.	O. vent, pl.	Pluie.
16	O. pl. couv.	O. couvert, nuag. beau.	Beau.
17	N-N-E. beau, nuages.	N-N-E. nuag. couv.	Couvert.
18	N-N-E. ser. n. pet. ond.	N. beau, ser.	Serein.
19	N. ser. beau.	N. beau.	B. la nuit, pl.
20	S. pluie.	S. pl. couv.	Couvert.
21	N. b. vent.	N. vent, b.	Serein.

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
22	N-N-E. beau, vent.	N. nuages, couvert, écl	Gr. pluie.
23	S. couvert.	S. couv. pl	Couvert.
24	S-S-O. n. cou.	S-S-O. couv.	Couv. pluie.
25	O-N-O. couv. pluie, couv.	O-N-O. couv.	Couvert.
26	N-N-O. couv.	N-N-E. couv.	Couvert.
27	E. ferein.	N-E. ferein.	Serein.
28	N-O. beau.	N-E. b. n. écl.	Beau.
29	E-S-E. beau, gr. pluie, écl. tonnerre.	S. gr. pl. écl. tonn. nuag.	Beau.
30	O-S-O. couv. pluie.	O-S-O. pluie, nuag. f. ond.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 19 ½ degrés au-deffus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-deffus du même terme: la différence entre ces deux points eft de 16 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 ¼ lignes, & fon plus grand abaiffement de 27 pouces 8 ¼ lignes: la différence entre ces deux termes eft 10 lignes.

Le vent a foufflé 5 fois du N.
4 fois du N-N-E.
2 fois du N-E.
1 fois de l'E.
1 fois du l'E-S-E.

Le vent a soufflé 1 fois du S-E.
4 fois du S.
1 fois du S-S-O.
4 fois du S-O.
3 fois de l'O-S-O.
6 fois de l'O.
5 fois de l'O-N-O.
3 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 17 jours beau.
9 jours sereins.
16 jours des nuages.
18 jours couvert.
19 jours de la pluie.
15 jours du vent.
3 jours des éclairs & du tonnerre.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Avril 1765.

Les fievres catarrales ont continué encore pendant tout ce mois, & elles ont conservé les mêmes caracteres qu'on leur avoit observés dans les mois précédens.

Quelques personnes ont été attaquées de vomissemens, accompagnés de déjections bi-

lieufes par les felles, & de fievres plus ou moins vives, qui ont paru affecter plus ou moins la tête, & occafionner des affoupiffemens ou une efpeee de délire: il ne paroît pas cependant qu'elles aient eu de fuites fâcheufes.

On a obfervé un affez grand nombre de fievres intermittentes & quelques fievres putrides, qui dégénéroient aifément en fievres malignes. On a vu auffi quelques fluxions de poitrine la plupart catarrales, quoiqu'il y en eût de véritablement inflammatoires.

Obfervations Météorologiques faites à Lille au mois de Mars 1765; par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu des variations dans la température de l'air, quoique le vent fût refté, tout le mois, au Sud. Les dix premiers jours le thermometre a été obfervé, huit fois le matin, au terme de la congélation: il a encore approché de ce terme deux ou trois jours au milieu du mois; mais il s'eft porté vers le terme du tempéré les neuf à dix derniers jours du mois.

Le tems a été pluvieux tout le mois: cependant il n'y a pas eu de pluie forte, fi ce

n'eſt dans les derniers jours, à la ſuite d'un orage qu'on a eſſuyé le 26 au ſoir. Le barometre a été obſervé, preſque tout le mois, au-deſſous du terme de 28 pouces: le 1er & le 10 le mercure eſt deſcendu juſqu'à celui de 27 pouces 2 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre, a été de 11 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été du terme même de la congélation: la différence entre ces deux termes eſt de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 2 lignes: la différence entre ces deux termes eſt de 11 lignes.

Le vent a ſoufflé 8 fois du Sud vers l'Eſt.
11 fois du Sud.
17 fois du Sud vers l'Ou.
2 fois de l'Oueſt.
2 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 29 jours de tems couvert ou nuageux.
23 jours de pluie.
1 jour de grêle.
1 jour de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué beaucoup d'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Mars 1765.

Le commencement de ce mois a été marqué par quelques morts ſubites, effets de la grande diminution du reſſort de l'air, annoncée par le barometre, qui, à la fin du mois précédent, étoit deſcendu au terme de la tempête.

La continuation du froid, continuée depuis le commencement de Février juſqu'au 10 de ce mois, a entretenu les fievres catarrales & les gros rhumes, qui ont dû être traités avec circonſpection, pour éviter que l'un & l'autre ne tournât en maladie chronique & en vraie pulmonie.

Vers la fin du mois on a vu nombre de fluxions éryſipélateuſes au viſage, des ophthalmies & des fluxions inflammatoires dans les oreilles : il y a eu auſſi quelques coliques & des atteintes d'apoplexie.

Il nous eſt venu encore, dans nos hôpitaux de charité, un bon nombre de fievres continues-putrides, portant à la tête, & quelques-unes à la poitrine, avec un caractere de malignité, mais dont le traitement n'a rien exigé de différent de ce que nous en avons annoncé ci-devant. Un des points eſſentiels de la cure étoit d'entretenir la liberté du ventre par des moyens non irritans. Un ſymptôme dominant & des plus

opiniâtres de la maladie, étoit une langue féche, qui restoit telle depuis l'état d'augmentation jusqu'au déclin décidé.

Les fievres tierces & doubles-tierces devenoient communes, sans avoir rien de dangereux, quoique les accès, dans plusieurs, fussent assez violens, & portassent souvent à la tête.

LIVRES NOUVEAUX.

Gerardi Van Swieten, *Med. Doct. Commentaria in* Hermanni Boerhaave *Aphorismos, de cognoscendis & curandis morbis, Tomus IV. Parisiis, apud* Guill. Cavelier, 1765, *in-4°.*

An Acount of the diseases which were most frequent in the British military hospitals in Germany, from January 1761, *to the return of the troops to England in March* 1763; *to which is added an Essay on the means of preserving the health of soldiers and conducting military hospitals; by* Donald Monro, *M. D. &c.* C'est-à-dire : Traité des maladies qui ont été les plus fréquentes dans les hôpitaux militaires des troupes Britanniques en Allemagne, depuis le mois de Janvier 1761, jusqu'au retour de l'Armée en Angleterre, en Mars 1763; auquel on a ajouté un Essai sur les moyens de conserver la santé des Soldats, & d'admi-

niſtrer les hôpitaux militaires ; par M. *Donald Monro*, Médecin des Armées de S. M. Britannique, & de l'hôpital S. George. A Londres, chez *Millar*, 1764, *in*-8°.

Didot le jeune va mettre ſous preſſe une traduction de cet excellent ouvrage.

Introduction à la matiere médicale, en forme de thérapeutique, dans laquelle on explique la maniere d'agir des médicamens internes, & ce qui concerne leur uſage, ſuivant la plus ſaine pratique ; par M. *Dienert*, Profeſſeur en médecine. A Paris, chez *Didot* le jeune.

Obſervations ſommaires, lues, le 21 Novembre 1763, dans l'Aſſemblée des Commiſſaires nommés par la Faculté de médecine de Paris, au ſujet de l'inoculation de la petite-vérole. A Paris, chez *Quillau*, 1765, brochure *in*-4° de 19 pages.

Nouvelles Obſervations ſur les naiſſances tardives ; par M. *le Bas*, Maître en chirurgie, Cenſeur royal, &c. ſuivies d'une Conſultation de célebres Médecins & Chirurgiens de Paris. A Paris, chez *de Lalain*, 1765, *in*-8°.

Diſſertation ſur l'origine de la maladie vénérienne, dans laquelle on prouve qu'elle n'a point été apportée de l'Amérique, & qu'elle a commencé, en Europe, par une épidémie ; par M. *S.**** (M. *Sanchez*) D. M. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1765, *in*-8°.



TABLE

GÉNÉRALE

DES MATIERES

Contenues dans les ſix premiers mois du Journal de Médecine pour l'année 1765.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

CHYMIE.

EXTRAITS.

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

CHYMIE ET HISTOIRE NATURELLE.

Mélanges.

Fin de la Table générale des Matieres.

